



HAL
open science

Notions de neurolinguistique théorique

Philippe Monneret

► **To cite this version:**

Philippe Monneret. Notions de neurolinguistique théorique. Editions Universitaires de Dijon, 2003, Langages, 2-905965-87-8. hal-01084406

HAL Id: hal-01084406

<https://hal.science/hal-01084406>

Submitted on 19 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Philippe Monneret

Notions de
neurolinguistique
théorique

INTRODUCTION

A la veille de la seconde guerre mondiale, Gustave Guillaume rencontra à plusieurs reprises André Ombredane, l'un des auteurs du *Syndrome de désintégration phonétique dans l'aphasie*, ouvrage considéré comme un texte fondateur en matière de neurolinguistique¹. Le déclenchement de la guerre interrompit définitivement tout projet de collaboration, Ombredane s'expatriant en Argentine. Il nous reste toutefois de ce dialogue avorté une déclaration de Guillaume, rapportée par André Jacob, dont on ne s'est jusqu'à présent guère préoccupé d'évaluer la crédibilité : Guillaume prétendait que c'était dans le domaine de la « psychopathologie et de la psychophysiologie du langage » qu'on devait attendre les « confirmations décisives de ses idées »².

Comment éprouver la valeur d'une telle déclaration ? Le développement des recherches sur les pathologies du langage, en particulier sur l'aphasie, donnerait-il raison à cette postulation guillaumienne relative au caractère réaliste de la systématique du langage³ ? On mesure peut-être mal, derrière leur simplicité, la limpidité de leur formulation, que de telles questions ouvrent des problèmes dont la résolution présente de grandes difficultés.

Difficultés de nature extrinsèque d'une part, issues de l'organisation, ou plus précisément des cloisonnements, qui régissent en France la recherche universitaire : la linguistique guillaumienne n'est connue de manière approfondie que par des chercheurs de formation littéraire, linguistes ou philosophes, qui n'ont a priori aucune raison de posséder les compétences requises pour traiter de questions d'ordre neuropsychologique. Inversement, les cliniciens spécialistes des pathologies du langage, bien qu'ils soient coutumiers des pratiques

¹ ALAJOUANINE, T., OMBREDANE, A., DURAND, M., *Le syndrome de désintégration phonétique dans l'aphasie*, Paris, Masson, 1939.

² Cf. JACOB, A., *Les exigences théoriques de la linguistique selon Gustave Guillaume*, Paris, Klincksieck, 1970, p. 67.

³ La linguistique guillaumienne est indifféremment nommée *psychomécanique du langage*, *psychosystématique du langage*, *systématique du langage*. Nous utiliserons préférentiellement la dernière de ces trois dénominations, plus sobre que la seconde et moins désuète que la première.

interdisciplinaires, ne semblent guère avoir accès à la systématique du langage, sans doute parce que leur interdisciplinarité, largement dominée par le paradigme cognitiviste, les oriente en priorité vers les linguistiques contemporaines d'origine américaine. Il n'est dès lors pas étonnant - et on ne saurait leur en faire le reproche - qu'ils ne soient guère concernés par l'influence de la mouvance guillaumienne, qui touche, de près ou de loin, un nombre considérable de linguistes français.

A ces premiers obstacles, s'ajoutent d'autres difficultés, d'origine intrinsèque, qui apparaissent dès que l'on cherche à déterminer l'angle d'approche le plus favorable à l'étude des relations entre aphasie et systématique du langage. Car il semble que les stratégies les plus naturelles, les plus évidentes de prime abord, soient justement celles dont la théorie linguistique étudiée retire le moindre bénéfice, au sens d'un approfondissement ou d'une corroboration. Tel est le cas, nous paraît-il, de l'exploitation de la systématique du langage dans une perspective orthophonique ou encore des tentatives de caractérisation linguistique des pathologies du langage inspirées des principes guillaumiens. C'est sur cette dernière voie que s'engagea naguère Charles Bouton, en 1982, appelant de ses vœux une neurolinguistique guillaumienne, et renonçant quelques années plus tard non seulement à ce projet d'une psychomécanique de l'aphasie, mais aussi à tout espoir de fonder une pratique neurolinguistique sur une théorie linguistique quelle qu'elle soit⁴. Quant à l'approche rééducative, deux anciennes auditrices de Guillaume, Denise Sadek-Khalil et Gisèle Gelbert, ont montré comment il est possible de s'inspirer de la systématique du langage pour l'élaboration de techniques orthophoniques⁵. Mais si une telle

⁴ Voici ce qu'écrivait Bouton en 1982 : « Ma conviction est que l'immense trésor que représentent les écrits de Gustave Guillaume, ceux qui sont déjà publiés comme les inédits, recèle quantité d'éléments dont pourrait heureusement s'enrichir une réflexion neurolinguistique encore à la recherche de ses modèles linguistiques » (BOUTON, C., « Psychomécanique et neurophysiologie du langage », *Systématique du langage I* (Actes du colloque de psychomécanique du langage tenu les 5-7 avril 1982 à Québec), A. LESAGE (dir.), Lille, P.U.L., 1984). En 1989, le même auteur conclut ainsi un bref exposé de quelques thèses guillaumiennes éventuellement exploitables en neurolinguistique : « Si l'on accepte la portée de la démonstration de G. Guillaume, il s'en suit [sic] que l'articulation essentielle de l'acte du [sic] langage, le pivot, repose dans la période du diastème au moment du cinétisme de transition, du fait des diverses opérations mécaniques et physiologiques qui se situent durant cette période. Mais est-ce suffisant pour en faire un modèle que l'on puisse accepter alors qu'il paraît quelquefois dépassé ? A la fin de notre quête, un peu décevante, nous sommes bien forcés de reconnaître que nous ne trouvons pas de modèle [linguistique] satisfaisant » (BOUTON, C., « La neurolinguistique en 1989 : permanences et évolution », *Langages*, 1989, p. 11-19).

⁵ Cf. notamment : GELBERT, G., *Lire, c'est vivre. Comprendre et traiter les troubles de la parole, de la lecture et de l'écriture*, Paris, O. Jacob, 1994 ; SADEK-KHALIL, D.,

exploitation de la linguistique guillaumienne se révèle fructueuse en matière thérapeutique, la théorie elle-même n'y trouve guère d'enrichissement. Car seuls quelques grands principes directeurs sont utilisés, et en outre l'apport spécifiquement guillaumien est étroitement mêlé à celui qui est issu de la pratique personnelle de ces orthophonistes. Il est donc difficile, en cas d'efficacité au plan rééducatif, de faire la différence entre ce qui est dû à la pertinence de la linguistique guillaumienne et à l'habileté des thérapeutes.

Ces démarches nous semblent critiquables dans la mesure où elles paraissent prématurées. Une tâche préalable serait à accomplir, visant essentiellement à éviter l'asservissement d'une discipline à l'autre. Car comment se livrerait-on à une caractérisation guillaumienne des troubles linguistiques dans l'aphasie sans prendre pour argent comptant les données de la neuropsychologie du langage ? Et comment appliquer la systématique du langage à la rééducation de l'aphasie sans s'interdire en même temps, comme le suggère le terme d'*application*, toute perspective critique sur la théorie utilisée ? S'il est vrai que la vigueur d'une pensée se mesure à l'aune de sa portée critique, nous ne pouvons que refuser de nous engager sur la voie d'une réflexion qui se développe au prix de l'acceptation aveugle des principes qui la nourrissent.

Or, le souci d'éviter autant que possible de présumer ce qui devrait être interrogé, aussi bien en matière linguistique que neuropsychologique, conduit inéluctablement à une quête de fondements ultimes. En dernière instance, on ne pourra dès lors guère éviter la confrontation aux grandes questions métaphysiques liées à l'ontologie du langage et au problème psychophysique - le *mind-body problem* des anglo-saxons. Sans avoir la naïveté de croire en la possibilité d'échafauder un système rationnel d'explication des réalités humaines à partir de quelque vérité première, il ne semble pas vain, toutefois, d'attendre d'une réflexion philosophique sur le langage et son incarnation en l'homme, l'établissement d'une base épistémologique sur laquelle puisse s'appuyer une étude de la pathologie du langage, si l'on entend par là une simple mise au jour des présupposés métaphysiques véhiculés par les théories utilisées ainsi que la dénonciation d'éventuelles impasses ou

« L'article. Son acquisition par le sourd profond », *Rééducation orthophonique*, V, 1966, p. 239-250 ; Id., « De l'évocation. Remarques tirées de la rééducation des aphasiques », *Rééducation orthophonique*, VII, 1968, p. 223-242 ; Id., « Réflexions tirées de la rééducation des aphasiques », *Rééducation orthophonique*, XI, 1973, p. 99-121 ; Id., *Quatre cours sur le langage*, Paris, Isoscel, 1982 (7 volumes, les tomes 4 à 7 portant le titre *Quatre livres cours sur le langage*).

contradictions théoriques. Ces fondements épistémologiques, c'est dans l'œuvre de Merleau-Ponty que nous les rechercherons.

Finalement, bien que cet ouvrage soit concentré, au plan linguistique sur la théorie de Gustave Guillaume, au plan neuropsychologique sur la question de l'aphasie et au plan philosophique sur la pensée de Merleau-Ponty, il s'agit surtout pour nous de mettre en évidence les problèmes théoriques posés par l'articulation de ces trois domaines que sont la linguistique, la philosophie du langage et la neurolinguistique. C'est l'ensemble de ces problèmes qui constitue le champ spécifique de la *neurolinguistique théorique*.

CHAPITRE I

**PRINCIPES
DE PSYCHOMÉCANIQUE
DU LANGAGE**

En 1938, grâce à Joseph Vendryes et Émile Benveniste, qui exaucèrent ainsi un vœu de Meillet, Gustave Guillaume obtient un poste de chargé de conférences à l'École pratique des Hautes Études. A cette date, il a publié une série de fascicules destinés à l'apprentissage du français en Russie⁶, trois opuscules qu'il ne mentionnera jamais dans sa bibliographie⁷, deux articles dans le *Journal de Psychologie*⁸ et deux ouvrages, intitulés *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*⁹ et *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*.¹⁰ En outre, diverses fonctions ont été par lui exercées au sein de la Société de Linguistique de Paris – dont la présidence en 1934. Guillaume enseignera jusqu'à l'année de sa mort, en 1960, à l'École Pratique des Hautes Études. La publication de ses cours, sous le titre *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*¹¹, se poursuit depuis vingt-quatre ans, et nous en sommes aujourd'hui au treizième volume.

Au nombre des travaux publiés par l'auteur après 1938, on compte dix-sept articles, dont l'un réédité en 1945 en volume séparé (*L'architectonique du temps dans les langues classiques*¹²), trois comptes-rendus d'ouvrages linguistiques¹³ et une « lettre de

⁶ GUILLAUME, G., *Méthode Guillaume. Préparation aux divers certificats d'aptitude à l'enseignement de la langue française en Russie*, Paris, Circa, 1905. Il existe deux fascicules « série A » et dix fascicules « série B ».

⁷ *Id.* «*Études de grammaire logique comparée. Les passés de l'indicatif français, allemands et russes*», Paris, Fischbacher, 1911 ; *Études de grammaire française logique. Le lien du mode dans le temps, dans l'espace. Fasc. 1 : l'article*, Paris, Fischbacher, 1912 ; *Études de grammaire française logique. Le lien du mode dans le temps, dans l'espace. Fasc. 2 : les temps*, Paris, Fischbacher, 1913.

⁸ *Id.* «*Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe ; esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect*», *Journal de Psychologie*, 1933 ; «*Thèmes de présent et système des temps français ; genèse corrélatrice du présent et des temps*», *Journal de Psychologie*, 1937. Les deux articles sont inclus dans le recueil posthume *Langage et science du langage*, Québec-Paris, P.U. Laval-Nizet, 1964.

⁹ *Id.* *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette, 1919.

¹⁰ *Id.* *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion, 1929.

¹¹ Publiées initialement par Roch VALIN, puis sous la direction de Roch VALIN, Walter HIRTLE et André JOLY.

¹² GUILLAUME, G., *L'architectonique du temps dans les langues classiques*, Copenhague, Munskgaard, 1945.

¹³ Compte rendu de J. VAN GINNEKEN, *La reconstruction typologique des langues archaïques de l'humanité*, Amsterdam, 1939, *Bulletin de la Société linguistique de Paris*, 40, 3, 120, 1939, p. 14-24 ; compte rendu de E. BUYSENS, *Les langages et les discours*, Bruxelles, 1943, *Le Français Moderne*, 11, 3, 1943, p. 229-232 (auquel on ajoutera l'article «*A propos d'un compte rendu*», *Le Français Moderne*, 12, 2-3, 1944, p. 208-211, discussion entre BUYSENS et GUILLAUME à la suite du compte rendu

protestation », parue en 1960 dans *Le Français Moderne* à la suite d'un article de L. Bondy¹⁴. Hormis les conférences à l'École pratique des Hautes Études non encore publiées¹⁵ et les rapports au C.N.R.S., une série de mémoires rédigés par G. Guillaume demeurent inédits¹⁶. Ces derniers représentent environ un ensemble de six cents pages¹⁷.

La modeste situation de Gustave Guillaume, « l'humble chargé de conférences », a sans doute nui à la diffusion de ses travaux jusqu'à ce que les disciples, les anciens auditeurs, les commentateurs se chargent de cette tâche. La psychomécanique du langage, obscure théorie d'un chercheur marginal, puis doctrine fétiche d'une chapelle de linguistes est aujourd'hui considérée comme l'une des grandes écoles linguistiques, aux côtés du saussurisme, de la glossématique, du fonctionnalisme, du distributionnalisme ou de la grammaire générative. Nous voudrions présenter ici les grands principes de cette linguistique ainsi que ses applications les plus classiques. Mais à se suffire d'un tel exposé, nous risquerions de transmettre l'image fautive d'une doctrine figée. C'est pourquoi nous n'hésiterons pas à recourir aux travaux de linguistes contemporains ayant utilisé les concepts ou les méthodes de la systématique du langage pour l'analyse de diverses questions linguistiques. Nous espérons ainsi contribuer à montrer la pertinence et la vitalité de la linguistique guillaumienne.

Après avoir exposé les principes théoriques de la linguistique guillaumienne, nous proposerons, afin d'éviter une présentation limitée aux généralités, une description des principaux systèmes de langue étudiés par Gustave Guillaume.

précité) ; comte rendu de G. GALICHET, *Physiologie de la langue française*, Paris, 1949, *Le Français moderne*, 19, 1, 1951, p. 67-70.

¹⁴ Pour être vraiment complet au sujet des travaux publiés par l'auteur, il faut ajouter les quelques «notes» publiées en annexe à l'article de D. SADEK-KHALIL, «Essai pour une phonétique», *Bulletin de la société Alfred Binet et Théodore Simon*, 441, 1958, p. 25-28.

¹⁵ Un volume d'extraits de leçons inédites a paru sous le titre *Principes de linguistique théorique*, publiés sous la direction de R. Valin, Paris/Québec, Klincksieck/PU Laval, 1974.

¹⁶ Cf. la bibliographie exhaustive de H. CURAT et L. MENEY, *Gustave Guillaume et la psychosystématique du langage. Bibliographie annotée*, P.U. LAVAL, Québec, 1983.

¹⁷ Marc WILMET, en 1972, estimait la quantité des inédits à 60 000 feuillets manuscrits (WILMET, M., *Gustave Guillaume et son école linguistique*, Paris/Bruxelles, Nathan/Labor, 1972, p. 10).

1. PRINCIPES THEORIQUES DE LA LINGUISTIQUE GUILLAUMIENNE

Les concepts dont nous traiterons ici seront présentés sans que soit tenu compte de leur genèse dans l'œuvre de Gustave Guillaume. Une telle approche ne s'impose pas, étant donné notre objectif qui consiste en une simple introduction à la psychomécanique du langage. Ne visant que le corpus stabilisé des enseignements majeurs de Gustave Guillaume et restreignant notre propos à ce qui sera susceptible d'éclairer notre étude des pathologies du langage, nous tiendrons peu compte des travaux publiés par l'auteur avant *Temps et verbe* – à l'exception du *Problème de l'article* – ni de la théorie des aires glossogéniques.

1.1. Langue et discours. Représentation et expression

Gustave Guillaume estime insatisfaisante la dichotomie saussurienne langue/parole, telle qu'elle est explicitement présentée dans le *Cours de linguistique générale*. Cette dichotomie, qui vise essentiellement à déterminer, par une exclusion – celle de la parole –, le point de vue spécifiquement dévolu au linguiste, ou, en d'autres termes, *l'objet* propre de la linguistique, Guillaume la réinterprète comme l'intégrale d'une successivité, de la puissance à l'effet, successivité définissant le tout du langage¹⁸ :

¹⁸ Cf. GUILLAUME, G., *Principes de linguistique théorique*. Notons que Guillaume prétend que ce sens du couple langue-parole existe de manière implicite dans le *Cours de linguistique générale*, Saussure ayant préféré ne pas l'expliciter par opportunisme à l'égard de la linguistique historique (*ibid.*, p. 65-67). Est surtout remarquable dans cette notation l'application de Guillaume à situer ses idées dans la continuité de l'enseignement saussurien, alors qu'une rupture existe de toute évidence entre le structuralisme saussurien, essentiellement oppositionnel, et le structuralisme guillaumien, essentiellement positionnel (cf. sur cette distinction DELEUZE, G., *Différence et répétition*, Paris, PUF, 1969, p. 264-265 ; ORTIGUES, E., *Le discours et le symbole*, Paris, Aubier, 1962, p. 98-99 ; MONNERET, P., *Linguistique opérative et psychomécanique du langage*, Mémoire de Maîtrise de l'Université de Dijon, 1989, p. 38-50). Nous ne pouvons développer ce sujet ici, mais il apparaîtra vite à celui qui connaît quelque peu la pensée de Saussure que la linguistique guillaumienne ne possède ni les mêmes méthodes, ni les mêmes principes descriptifs ou explicatifs que la linguistique saussurienne. C'est assez dire que l'opportunisme dont Guillaume taxe Saussure, eu égard à cette protestation presque forcée de filiation saussurienne, s'applique aussi bien à Gustave Guillaume lui-même.

$$\text{langage} \left\{ \begin{array}{l} \text{parole} \\ + \\ \text{langue} \end{array} \right.$$

La langue est «présente en nous en permanence à l'état de puissance» ; la parole est «présente en nous, par moments, à l'état d'effet»¹⁹. Ainsi apparaît une lacune de l'analyse saussurienne, qui n'a pas su tenir compte d'un facteur essentiel en linguistique : le facteur temps. Le temps dont il est question ici n'est pas, bien entendu, le temps historique sur lequel se fonde l'explication diachronique des faits linguistiques, mais un temps contenu dans l'acte de langage, le temps porteur de la transition de la langue au discours. D'où le schéma suivant, qui prend en compte cette successivité²⁰ :

$$\text{langage} \left\{ \begin{array}{l} \text{parole} \\ \uparrow \\ \text{langue} \end{array} \right.$$

Or le terme «parole» n'est pas le plus adéquat pour exprimer le passage du plan puissanciel de la langue au plan de l'effet. Car il existe deux modes d'existence de la parole : une parole puissancielle (niveau phonologique) et une parole effective (niveau phonétique). Puisque la dichotomie de la puissance et de l'effet opère un clivage au sein de la parole elle-même, il est préférable d'employer le terme *discours* pour désigner le mode d'existence effectif du langage. L'équation guillaumienne est alors la suivante²¹ :

$$\text{langage} \left\{ \begin{array}{l} \text{discours (parole effective : niveau phonétique)} \\ \uparrow \\ \text{langue (parole puissancielle : niveau phonologique)} \end{array} \right.$$

¹⁹ *Ibid.*, p. 69.

²⁰ *Ibid.*, p. 69.

²¹ *Ibid.*, p. 71, avec quelques adaptations.

Mais la portée de cette analyse dépasse le seul plan de la parole. La distinction entre faits de langue et faits de discours correspond à une distinction entre deux types d'actes dont la succession totalise l'acte de langage dans son ensemble, les actes de *représentation* et les actes d'*expression*.

Expliquer ce qu'est un acte de représentation pour Gustave Guillaume requiert une présentation préalable de la conception sur laquelle ce dernier se fonde du rapport entre la langue et la pensée. Lorsqu'il s'interroge sur cette question, Guillaume cite presque invariablement une phrase de Delacroix : « la pensée fait le langage en se faisant par le langage »²². S'il fait sienne cette « brillante aperception du regretté philosophe », c'est que Guillaume tient à « la distinction entre la pensée proprement dite et la puissance qu'a la pensée de se saisir elle-même »²³. Or, ce dont la langue donne une image, ce n'est pas de la pensée, mais des moyens dont dispose celle-ci pour opérer une saisie d'elle-même :

La pensée est libre, entièrement libre, infinie en son devenir activement libre, mais les moyens qu'elle a d'opérer sa propre saisie sont des moyens systématisés, organisés, en nombre restreint, dont la langue en sa structure offre une image fidèle.²⁴

La langue apparaît ainsi être, tout bien considéré, l'ensemble des moyens que la pensée a systématisés et institués en elle en vue de se donner à elle-même la possibilité permanente d'opérer une saisie rapide et claire, immédiate s'il se peut, de ce qui se développe en elle, quel que soit ce développement et sa matière.²⁵

Ces moyens, institués par la pensée afin d'accroître son aisance et sa puissance à opérer une saisie d'elle-même, sont des représentations. Ce sont des représentations du pensable, lequel se présente donc, grâce à la langue, pourvu d'une systématisation intérieure :

²² Cf. p. ex. *Langage et science du langage*, p. 272, *Principes de linguistique théorique*, p. 245.

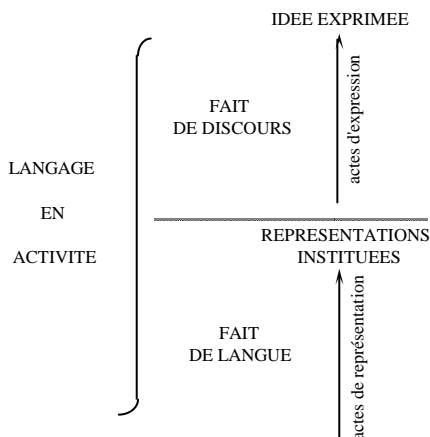
²³ *Principes de la linguistique théorique*, p. 94.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*, p. 95. Plutôt qu'à Delacroix, c'est à Husserl que Guillaume aurait pu se référer. La distinction qu'il propose semble en effet assez proche de celle du noème et de la noèse. Nous ne reviendrons plus loin sur ce sujet (cf. *infra*, p.).

La langue qui habite en moi, de laquelle je tiens aisance et puissance d'expression, est une représentation intégrale du pensable sous une certaine systématisation intérieure. Elle offre à mon regard, dans l'immédiat et en dehors de toute momentanéité singulière, une image totale de tout ce qui se laisse penser mais qui, pensable et pensable seulement, n'est pas encore pensé.¹

Si la langue est une représentation intégrale du pensable, un fait de langue particulier ou un être de langue déterminé sont des représentations partielles du pensable, construites, en première approximation, par prélèvement sur le tout de la langue. Or, dès que la construction d'une représentation particulière est achevée, s'engage, à partir de cette représentation, un acte d'expression dont l'aboutissement sera une idée exprimée. Il s'agit là d'un fait de discours, qui prend son origine au pensable et trouve son terme au pensé. La figure suivante résume cette analyse² :



On exprime donc à partir du représenté. L'expression du temps, par exemple, s'engage à partir d'une représentation du temps³, tout comme la la prononciation d'un son de la langue s'engage, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, à partir d'une représentation phonologique. La successivité qui conduit de la langue au discours, c'est-à-dire de la

¹ *Ibid.*, p. 160.

² Cf. *Leçons* 49-50, t. 4, p. 17.

³ Cf. *infra*.

puissance à l'effet, opère donc sur les deux plans de la parole et de la pensée¹ :

	côté pensée	côté parole
Discours	actes d'expression (momentanés)	actes de prononciation (momentanés)
-----	-----	-----
Langue	actes de représentation aboutissant aux représentations de langue	actes de représentation aboutissant à des conditions idéelles de prononciation (parole psychisée)

Cette dichotomie de la puissance et de l'effet joue également un rôle important dans la conception guillaumienne du signe linguistique.

1.2. Le signe linguistique

La distinction entre parole puissancielle et parole effective est relative au signifiant. La parole puissancielle se compose de signifiants de puissance (représentations phonologiques) et la parole effective de signifiants d'effets (réalisations phonétiques). On distingue de manière analogue le signifié de puissance, appartenant à la langue, du signifié d'effet, appartenant au discours :

Une distinction non moins importante [...] est celle du *signifié de puissance* attaché en permanence dans la langue au signe (qui en devient un signifiant) et du *signifié d'effet* dont le signe se charge momentanément, par l'emploi qui en est fait, dans le discours.²

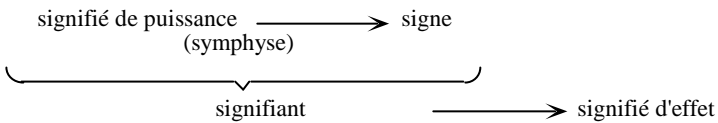
¹ Cf. *Leçons* 49-50, t. 4, p. 71.

² GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, p. 246. Notons que Guillaume inverse la terminologie usuelle et nomme *signifiant* ce qu'on entend, depuis Saussure, par *signe* et *signe* ce qui est généralement appelé *signifiant*.

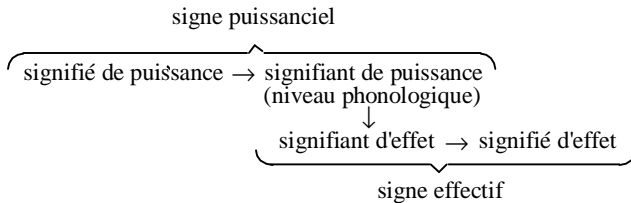
Le signe – c'est-à-dire le signifiant dans la terminologie saussurienne – apparaît ainsi comme médiateur entre le signifié de puissance et le signifié d'effet :

signifié de puissance → signe → signifié d'effet¹.

Quant au signifiant – c'est-à-dire au signe dans la terminologie saussurienne – il résulte de l'association, de la fusion, de la *symphyse*, comme l'écrit Guillaume, du signifié de puissance et du signe² :



Si l'on rétablit la terminologie usuelle et si l'on tient compte de la distinction entre parole puissancielle et parole effective, la théorie guillaumienne du signe peut être représentée de la manière suivante³ :



Au stade du signifié de puissance, la langue est construite en pensée seulement, encore dépourvue d'une forme physifiée. Cette première opération est d'ordre psychosystématique. Lui succède une seconde opération, d'ordre psychosémiologique, correspondant à la trouvaille, dans la sémiologie existante, d'un signifiant de puissance convenant au signifié de puissance construit préalablement. Puisque, comme nous l'avons déjà relevé, les moyens que développe la pensée pour se saisir elle-même sont systématisés, la loi de la psychosystématique est une loi d'absolue cohérence. Tel n'est pas le cas en psychosémiologie :

Une langue est un ouvrage construit en pensée auquel se superpose
un ouvrage construit en signes. L'ouvrage construit en pensée en

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 247.

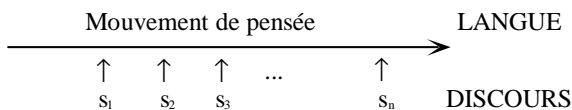
³ Précisons que le signifiant d'effet n'est plus un signifiant au sens saussurien du terme, puisqu'il s'agit d'une réalisation phonétique actualisée.

représente le mentalisme de signifiante. L'ouvrage construit en signes le physisme de représentation. La loi régnante, psychosystématique, dans le mentalisme de signifiante est celle, non souple, de cohérence. La loi régnante, psychosémiologique, dans le physisme de représentation est celle, très souple, de suffisante convenance expressive du physisme au mentalisme – laquelle convenance [...] ne sera jamais excessive.¹

Nous reviendrons plus loin, à propos de la question de l'arbitraire du signe, sur cette «suffisante convenance expressive».

Le signifié de puissance possède deux propriétés fondamentales : son unité, qui subsume la diversité des signifiés d'effet, et son caractère cinétique.

D'une manière très générale – nous en examinerons bientôt les applications particulières² –, un signifié de puissance est un mouvement de pensée orienté sur lequel peuvent être pratiquées plusieurs saisies délivrant chacune un signifié d'effet :



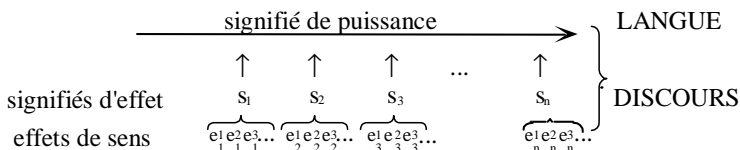
s_i : saisies (interceptions) opérées sur ce mouvement de pensée

Ici encore, une fonction essentielle est attribuée au facteur temporel. Le contenu des signifiés d'effet dépend du moment où sera interrompu le développement du cinétisme de signification qu'est le signifié de puissance. Le signifié d'effet représentera un degré d'élaboration du signifié de puissance d'autant plus grand que cette interruption sera plus tardive. Du côté du signifié de puissance, siège donc l'unité, exprimée par la définition souvent très abstraite du mouvement psychique considéré ; du côté du signifié d'effet, règne la multiplicité des valeurs obtenues par saisie précoce ou tardive. Ce dynamisme de la signification ne fait que refléter celui de la pensée en action de langage, pratiquant par le travers des coupes sur elle-même. Il apparaît ainsi plus clairement que les représentations du pensable que sont les signifiés de puissance sont des représentations construites, conditionnantes à l'égard des faits

¹ *Ibid.*, p. 277, note 8.

² Cf. *infra*.

d'expression. Précisons enfin que les signifiés d'effet ne doivent pas être confondus avec les effets de sens obtenus par les morphèmes ou les sémantèmes employés en discours. Le signifié d'effet est défini par sa position en système, par le degré de constructivité qu'il emporte du signifié de puissance et ce sont cette position, ce degré d'achèvement de la représentation en langue, qui lui confèrent son aptitude à signifier une gamme plus ou moins étendue d'effets de sens :



Comme on peut le voir sur cette figure, le sens est, pour Gustave Guillaume, conditionné par un temps porteur des opérations linguistiques. C'est ce paramètre capital en psychomécanique que nous allons maintenant présenter.

1.3. Le temps opératif

1.3.1. L'hypothèse, la méthode et la technique

Le temps opératif est un concept omniprésent en psychomécanique. Nous l'avons observé, les dichotomies langue/discours, expression/représentation, et plus généralement la distinction entre le puissançiel et l'effectif sont essentiellement des successivités qui, en tant que telles, supposent l'intervention d'un facteur temporel. Ce temps est appelé opératif parce qu'il est présumé intervenir dans toute opération linguistique ou, en d'autres termes, dans chaque chapitre d'une linguistique qui cherche à retrouver les opérations successives dont se compose l'acte de langage.

L'hypothèse du temps opératif découle de ce que l'activité linguistique est, en psychomécanique, reconnue comme une activité pensante :

Si l'acte humain de langage recouvre une activité pensante quelconque, il est forcé que les opérations de pensée impliquées dans cette activité s'accompagnent d'un écoulement de temps.¹

De cette hypothèse, procède une méthode :

Le principe qui préside à mes recherches, [...] c'est que la langue se compose de résultats sous lesquels il s'agit de découvrir, afin de rendre raison des choses, l'opération de pensée créatrice. Autrement dit, la règle d'or qui guide mes travaux, c'est la reversion du résultat constaté en procès – en procès génétique.²

Tout, en effet, dans la langue est procès [...]. Il n'y a pas de substantif : il y a dans la langue une substantivation plus ou moins tôt interceptée. Il n'y a pas d'adjectif, il y a une adjectivation plus ou moins avancée en elle-même au moment où l'esprit la saisit. Il n'y a pas de mot, il y a une genèse extraordinairement compliquée du mot, une lexigénèse. Il n'y a pas de temps, il y a un phénomène de la formation de l'image-temps – la chronogénèse – auquel il est indispensable de remonter si l'on veut comprendre quoi que ce soit à la systémologie des modes et des temps français.³

Enfin, à cette méthode consistant à rechercher les mouvements de pensée en langue dont dérivent les faits de discours, convient une technique, celle de la linguistique de position :

L'essentiel de cette technique consiste à se représenter chaque phénomène linguistique sous l'aspect premier de son développement longitudinal et à en faire l'analyse, ainsi que le fait la pensée elle-même, au moyen de coupes transversales portées par le travers du développement longitudinal.

Quelle que soit la question traitée, la technique en question reste la même. Le phénomène linguistique considéré est représenté par une ligne vectrice qui en figure le développement longitudinal, et la saisie

¹ VALIN, R., *Petite introduction à la psychomécanique du langage*, Cahiers de linguistique structurale III, Québec, PU Laval, 1955.

² GUILLAUME, G., *Principes de linguistique théorique*, p. 223.

³ *Ibid.*, p. 224.

analytique de ce développement est obtenue en portant par le travers de la ligne vectrice représentative de l'entier du phénomène des coupes transversales interceptrices ou si l'on veut suspensives.⁴

1.3.2. Le problème de la réalité du temps opératif

Précisons sans plus attendre que la notion de temps opératif a toujours été reçue très diversement par les linguistes, qu'ils fussent ou non guillaumiens⁵. Si l'on ne tient pas compte des positions les plus négatives, qui prônent l'abandon pur et simple de cette notion, la question se présente de la manière suivante : le temps opératif se réduit-il à une ordination logique, à une hypothèse commode pour ordonner la diversité des faits linguistiques ou correspond-il à un temps réel, celui de la pensée en action de langage, un temps coïncidant avec une certaine activité du substrat cortico-cérébral ? La pensée de Gustave Guillaume est très explicite sur cette question. Dès 1929, il écrit un effet, à propos de la représentation du temps :

Pour être une opération mentale extrêmement brève, la formation de l'image-temps dans l'esprit n'en demande pas moins un temps, très court sans doute, mais non pas infiniment court, et par conséquent réel.⁶

La pensée en action de langage exige réellement du temps. Il y a là un principe de grande portée en linguistique psychologique et en linguistique générale.⁷

Le postulat de la réalité du temps opératif apparaît donc assez tôt dans l'œuvre de Guillaume, qui n'adoptera jamais d'autre position. Or, à ce point de la réflexion, seule une vue dogmatique permettrait d'attribuer à une telle position une portée autre qu'individuelle. En l'absence de propension au dogmatisme, deux questions devront être posées :

- peut-on concevoir une psychomécanique – ou une linguistique d'inspiration guillaumienne – qui renoncerait à se prononcer sur

⁴ *Ibid.*, p. 93.

⁵ En témoigne la thèse de J.P. MAILHAC, *Le temps opératif en psychomécanique du langage*, Paris/Genève, Champion, Slatkine, 1988.

⁶ GUILLAUME, G., Temps et verbe, p. 8.

⁷ *Ibid.*, p. 8, note 1.

la réalité du temps opératif, autrement dit pour laquelle seule serait opératoire la notion d'un temps d'ordination, la possible mutation de ce dernier en temps réel étant considérée comme un problème secondaire, peu pertinent voire indécidable⁸ ?

- quelles preuves peut-on apporter à l'appui de la thèse de la réalité du temps opératif ?

Il semble qu'une réponse affirmative puisse être donnée à la première question. Oui, il est possible d'utiliser l'appareil conceptuel guillaumien en laissant en suspens le problème du réalisme. Les travaux de Robert Martin ou d'Olivier Soutet par exemple en témoignent⁹. Peu importe qu'il s'agisse encore ou non de guillaumisme, l'essentiel reste pour nous que quelque chose de rigoureux, d'intéressant et de convaincant soit dit à propos de faits de langage. Une restriction cependant : adopter cette position suppose un renoncement à la dimension énonciative de la linguistique guillaumienne. En effet, l'étude de l'énonciation renvoie à l'analyse des opérations effectuées par le sujet parlant ce qui, dans une perspective guillaumienne, implique à l'évidence l'adhésion au postulat de la réalité du temps opératif¹⁰.

Quant aux preuves, force est de conclure à leur inexistence. Si l'on souhaite conserver à la linguistique guillaumienne sa dimension énonciative, la cohérence interne de la théorie nécessite le recours à un temps opératif réel. Mais ceci ne constitue pas une preuve. Or nous ne suivons pas Roch Valin lorsqu'il prétend que la nécessité logique et la plausibilité sont des arguments suffisants :

L'impossibilité dans l'état actuel de nos moyens de connaissance de mesurer le temps opératif par nous appelé glossologique¹¹, temps porteur des opérations instantanées dont fait état la psychomécanique du langage, n'est donc pas une objection à retenir contre elle. Il suffit à la psychomécanique, pour avoir droit de cité parmi les sciences

⁸ Appartient à la même catégorie une linguistique d'inspiration guillaumienne qui conserve l'ordination opérative mais récuse la réalité du temps opératif. En effet, puisqu'il n'existe aucune preuve définitive à l'appui d'une telle position, celle-ci équivaut, certes par euphémisme, à une mise en suspens du problème.

Cf. le relevé de MAILHAC, *op. cit.*, p. 22-24.

⁹ Cf. notamment MARTIN, R., *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 1983 (en particulier l'analyse du futur et du conditionnel, p. 126-149) ; SOUTET, O., *Études d'ancien et de moyen français*, Paris, PUF, 1992.

¹⁰ Cf. par exemple les travaux d'André Joly, de Jean Cervoni ou de Maurice Toussaint — sur lesquels nous reviendrons ultérieurement.

¹¹ Cf. *infra*.

d'observation, que — toutes les autres conditions étant respectées qui président à l'édification d'une science – le fait explicateur qu'est en elle le micro-temps opératif apparaisse, d'une part, comme une nécessité explicative, et d'autre part, comme une réalité plausible. Bien sûr, le jour où la connaissance des mécanismes neurophysiologiques sur lesquels reposent l'édification et le fonctionnement du langage aura suffisamment progressé et où la trace des opérations postulées aura été retrouvée, on pourra procéder à des mesures qui viendront apporter une confirmation de plus, et éclatante, à l'exactitude de la théorie, mais la théorie n'a aucunement besoin d'attendre une telle preuve pour être reconnue comme scientifique.¹²

Position réaffirmée quelques pages plus loin :

Non seulement la méthode offre les garanties d'une transposition exacte à la réalité mentale de la méthode pratiquée avec succès depuis un siècle et demi dans l'édification des sciences portant sur la réalité physique ; non seulement *la théorie n'emporte pas avec elle de contradictions*, mais les postulats sur lesquels elle repose :

- a) que tout dans la pensée en instance de langage est mouvement ;
 - b) que ces mouvements sont susceptibles d'être interceptés en cours de développement, livrant des résultats différents selon le moment, précoce ou tardif, où survient la suspension de mouvement ;
 - c) que ces mouvements impliquent l'existence d'un temps opératif ;
- sont tous des hypothèses d'une *très haute plausibilité*. Est-il notamment rien de plus *plausible* que le postulat du temps opératif, postulat impliquant qu'il faut, selon la formule même de G. Guillaume, « du temps pour penser, comme il faut du temps pour marcher » ?¹³

Nous convenons volontiers du caractère facultatif des preuves externes pour décider du statut – scientifique ou non – de la psychomécanique du langage. Mais, si l'on considère le début de la

¹² VALIN, R., «Introduction aux leçons de linguistique», t. 1, 1971 reproduite dans *L'envers des mots. Analyse psychomécanique du langage*, Sainte-Foy/Paris, PU Laval/Klincksieck, 1994, p. 123-177, 153.

¹³ *Ibid.*, p. 156. Nous soulignons.

citation, ce caractère facultatif des preuves externes s'applique aussi bien au problème de la réalité du temps opératif. Certes, la nature particulière des faits linguistiques confère peut-être à leur analyse un statut inaccessible à la preuve, au sens d'une adéquation objective à la réalité. Telle est en tout cas la conséquence d'une appréhension du langage en tant que phénomène, au delà de l'objet, en deçà de l'idéalité¹⁴. Mais la notion même de temps opératif, entendu comme temps réel, nous entraîne à l'extérieur de la sphère linguistique proprement dite, qui appartient au champ phénoménal. Si j'explique telle gamme d'emplois de l'imparfait de l'indicatif en dérivant ceux-ci d'un signifié de puissance défini par sa position dans le système verbo-temporel, j'avance une proposition qui ne peut être confirmée ou infirmée qu'au moyen d'arguments d'ordre linguistique. Nous sommes ici dans le cadre d'un raisonnement hypothético-déductif qui porte sur la signification des morphèmes. Si j'ajoute que la saisie de cet imparfait requiert un temps opératif plus long que la saisie d'une forme subjonctive, j'avance une proposition qui contient un élément de nature extra-linguistique et, par conséquent, qui s'expose à la portée de la preuve. Il n'est pas rare que le linguiste ait à prendre en considération la relation entre faits linguistiques et réalités extra-linguistiques : l'étude de la référence, des problèmes de l'énonciation ou de la dimension pragmatique du langage procèdent de la thématization de cette relation, sous divers aspects. Mais il ne s'agit dans ce cas que d'un élargissement du raisonnement hypothético-déductif aux données de l'expérience humaine – auquel il demeure impossible d'intégrer le temps opératif qui, comme temps glossologique¹⁵, ne correspond à aucune donnée expérimentelle tangible. Nous pensons donc que le problème de la réalité du temps opératif reste irrésolu et que sa résolution n'appartient pas au domaine de la linguistique stricto sensu, c'est-à-dire comme science sociale ou sémiologique. Par conséquent, à l'opposé de Roch Valin, la confirmation par les données externes nous paraît le seul moyen de faire de la réalité du temps opératif autre chose qu'une pétition de principe ou un postulat doctrinal. L'un des objectifs de notre étude consiste précisément à apporter quelques éléments à une telle confirmation.

Il semble d'ailleurs que Gustave Guillaume lui-même ait eu une claire conscience du statut particulier de ce postulat de réalisme au sein de sa théorie. Les schémas de la psychomécanique «ne sont pas seulement, écrit-il, un artifice d'analyse. Ils emportent avec eux – ma hardiesse –

¹⁴ Cf. *infra*.

¹⁵ Cf. *infra* pour la définition de cet adjectif.

une réalité profonde.¹⁶« Sous la plume d'un linguiste si attaché à convaincre de la rigueur de sa théorie, cette mention d'une «hardiesse» est remarquable. Nous l'interprétons comme une preuve de ce que le contenu de cette hardiesse – le postulat du réalisme – est reconnu comme une thèse dont la vérification n'appartient pas à la compétence du linguiste. mais pourquoi Guillaume a-t-il pris le risque de s'avancer aussi loin et de fragiliser sa théorie en lui intégrant un élément invérifiable ?

Tout d'abord, il n'est pas indifférent que l'hypothèse du temps opératif – comme temps glossologique réel – apparaisse dans un ouvrage consacré à l'analyse du système verbal :

Est-ce un hasard que la découverte de ce temps opératif, substrat de toute l'activité pensante de l'homme, ait été liée à celle du mécanisme mental de la représentation grammaticale du temps ? Il y a tout lieu de croire que non. Construction de la pensée, le temps grammaticalement représenté – «temps», modes et aspects – était en quelque sorte voué, par la présence partout en lui d'un temps construit et d'un temps constructeur, à livrer le secret du temps opératif. Nulle part sans doute, en raison même de la matière construite (le temps), ce temps opératif constructeur n'est doté d'une visibilité plus grande [...] que dans le système même de la représentation grammaticale du temps.»¹⁷

Plus simplement, disons que l'étude de la représentation et de l'expression du temps a conduit Guillaume à se prononcer sur certains aspects de *l'expérience* du temps. Or, cette hypothèse du temps opératif est présentée, dans *Temps et verbe*, comme une «nécessité explicative», pour reprendre l'expression très juste de Roch Valin : «La réalité des opérations de pensée décrites ressort de leur nécessité, de ce qu'elles ne peuvent pas ne pas être.¹⁸— étant donné (faut-il le préciser ?) le cadre explicatif fourni par la théorie. Le problème devient donc le suivant : l'absolue nécessité explicative d'une notion permet-elle de conclure à l'appartenance de celle-ci à la réalité ? Sans nul doute, un tel problème se pose à toute linguistique mentaliste¹⁹. Mais il serait prématuré d'aborder

¹⁶ GUILLAUME, G., *Principes de linguistique théorique*, p. 41. Nous soulignons.

¹⁷ VALIN, R., *Avant-propos de «Temps et Verbe»*, p. XVI.

¹⁸ GUILLAUME, G., *Temps et verbe*, p. 133.

¹⁹ Nous adoptons la définition suivante du mentalisme : «Toute théorie qui recourt, pour l'explication de certaines activités humaines à des entités mentales, c'est-à-dire

une question si générale et si complexe à ce stade de notre étude. Qu'il nous suffise donc d'annoncer ici très brièvement les axes majeurs de notre position sur cette question :

1. La réalité du temps opératif n'est pas démontrée ;
2. La question de la réalité du temps opératif mérite d'être posée, étant donné le rôle capital de ce concept en psychomécanique ;
3. Il est indispensable, pour aborder cette question, de tenir compte des données de linguistique externe – des pathologies du langage en particulier ;
4. La confrontation de la linguistique guillaumienne aux hypothèses ou aux acquis de la neuropsychologie du langage ne saurait être tentée sans que soit explicités les principes épistémologiques adoptés. En effet, pas plus que dans d'autres sciences ou disciplines – et plutôt moins d'ailleurs – il n'y a de fait pur en neuropsychologie ;
5. Le cadre philosophique adopté dans cette étude sera emprunté à la phénoménologie de Merleau-Ponty ;
6. Nous montrerons que la psychomécanique du langage répond aux exigences théoriques de la phénoménologie du langage ;
7. Nous retiendrons ce qui, de la neuropsychologie du langage, n'est pas incompatible avec l'approche phénoménologique ;
8. La question de la réalité du temps opératif pourra alors être examinée, dans le cadre d'une évaluation de la compatibilité d'une caractérisation psychomécanique de certaines pathologies du langage avec les données retenues de la neuropsychologie.

Puisque notre étude se concentre sur l'analyse de cette compatibilité, le problème du réalisme de la psychomécanique du langage – et en particulier du temps opératif – ne pourra être évité. Toutefois, et pour la même raison, ce n'est que partiellement qu'il sera abordé : la mise à l'épreuve du réalisme de la linguistique guillaumienne ne saurait se suffire d'une confrontation avec les données de la pathologie du langage. Si l'on voulait traiter cette question, il faudrait non seulement tenir compte d'autres types de données externes (acquisition du langage, bilinguisme, etc...) mais aussi d'autres linguistiques mentalistes. Nous ne

percevables et non observables par un observateur externe.» *Encyclopédie philosophique universelle, les notions philosophiques*, T. 2, Paris, PUF, 1990, Article «mentalisme».

traitons donc ici que d'un aspect tout à fait particulier d'une question très générale.

1.3.3. Les différentes espèces de temps

Admettons pour l'instant la thèse de la réalité du temps opératif. Il est nécessaire, pour comprendre le rôle de ce facteur temporel, de le situer par rapport à d'autres successivités intervenant dans les phénomènes linguistiques. R. Valin, auquel nous empruntons la terminologie utilisée ici, propose tout d'abord de nommer *temps cosmique* le temps «porteur de tous les événements dont le lieu d'existence est ce qu'on est convenu d'appeler l'univers.²⁰» Le temps opératif est inclus dans le temps cosmique²¹. Il convient ensuite de prendre en compte le temps porteur du procès de construction de la langue, procès nommé *glossogénie* dans la terminologie guillaumienne. Une langue paraît aux locuteurs qui l'utilisent un système figé, disponible pour tout désir ou besoin d'expression. Mais elle n'est en vérité que le résultat momentané d'une évolution qui se poursuivra encore, c'est-à-dire un moment d'un procès constructif, un moment de la glossogénie²². Le temps porteur de la glossogénie est nommé simplement temps glossogénique. A ce temps porteur de la *construction* de la langue, il faut encore ajouter un temps porteur de *l'utilisation* par le locuteur, à un moment donné, des potentialités du système construit qu'est la langue : il s'agit là du *temps praxéogénique*²³. De longues explications ne nous paraissent pas nécessaires pour justifier le rapport d'inclusion qui existe entre ces trois espèces de temps : le temps praxéogénique est inclus dans le temps glossogénique, qui est lui-même inclus dans le temps cosmique. Enfin, au sein du temps praxéogénique, deux nouvelles espèces de temps

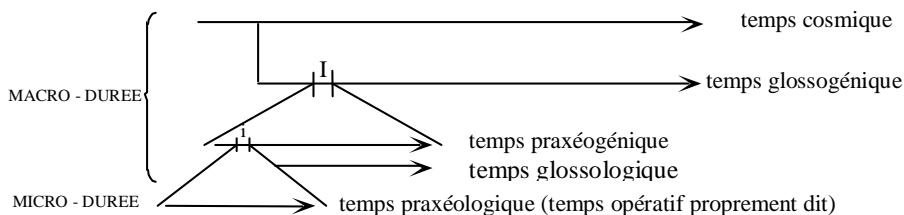
²⁰ VALIN, R., «Introduction» aux *Leçons de linguistique de G. Guillaume*, loc. cit., p. 129.

²¹ Nous sommes donc ici dans le champ de l'empirique et non du phénoménal (cf. *infra*).

²² La notion de glossogénie considérée isolément est apparemment assimilable à la diachronie saussurienne. Mais cette dernière apparaît chez Saussure en relation dialectique avec la notion de synchronie, ce qui n'est pas le cas dans l'appareil conceptuel guillaumien où l'on ne trouve rien de comparable à la synchronie saussurienne, entièrement définie par son caractère statique. Plus précisément, il est tout à fait évident que la synchronie ne se confond pas avec ce que nous allons nommer quelques lignes plus bas la praxéogénie, laquelle praxéogénie dénomme un processus. L'analogie est donc superficielle ; la différence des perspectives adoptées par chacun de ces deux linguistes est telle qu'il est impossible de considérer glossogénie et diachronie comme synonymes — au sens d'une synonymie totale.

²³ *Ibid.*, p. 132.

doivent être distinguées : le *temps glossogénique*, porteur de la construction des unités de discours que sont les syntagmes et le *temps praxéologique*, porteur en première approximation de la construction des unités de langue que sont les mots avant qu'ils appartiennent au dire effectif²⁴. Ce temps praxéologique correspond à la durée d'une adjektivation ou d'une substantivation par exemple, ou encore à durée de la formation de l'image du temps véhiculée par le verbe²⁵, c'est-à-dire, d'une manière plus générale, au temps porteur du cinétisme des signifiés de puissance. Seule la thématisation du temps praxéologique constitue une spécificité et l'un des aspects les plus novateurs de la linguistique guillaumienne, les autres espèces de temps ne recouvrant au fond que des notions assez triviales. C'est pourquoi nous emploierons dans cette étude l'expression «temps opératif» au sens restrictif de «temps opératif praxéologique». Ce temps opératif possède une particularité évidente qui le distingue de toutes les autres espèces de temps impliquées dans le langage : il correspond à une micro-durée non percevable alors que les temps glossologique, praxéogénique et glossogénique relèvent de macro-durées percevables. De cette non percevabilité procède bien entendu la discussion déjà évoquée de la réalité du temps opératif. Les différentes espèces de temps sont représentées dans la figure suivante :



où l'on a tenté d'en faire apparaître les principales caractéristiques :

- caractère illimité du temps cosmique ;
- inclusion du temps glossogénique dans le temps cosmique ;

²⁴ Cf. VALIN, R., «Fonction ordinatrice du temps opératif, Cahiers de praxématique, n° 7, 1986, Groupe de Recherche en Linguistique Praxématique, Montpellier, p. 29-36, p. 3. Nous ne commenterons pas les modifications terminologiques opérées dans cet article par rapport aux articles précédents de R. Valin.

²⁵ Cf. *supra*, la citation de Guillaume : «Tout, en effet, dans la langue, est procès...»

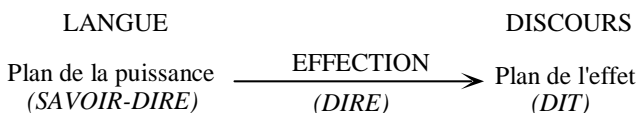
- - insertion du temps praxéogénique dans un «instant» (I) du temps glossologique. En effet, un acte de praxéogénie (utilisation de la langue) correspond à une durée non pertinente, non «perçue» à l'échelle glossogénique ;
- distinction des deux modes d'existence du temps praxéogénique : temps praxéologique et temps glossologique, les premiers instants de praxéogénie étant nécessairement de nature praxéologique puisque l'effectation de la représentation précède l'effectation de l'expression. Ce que nous appelons ici «effectation de l'expression» n'est autre que «l'énonciation» vocale, graphique ou mentale (langage intérieur) des unités du discours – c'est-à-dire des syntagmes – qui forment une phrase ;
- insertion du temps praxéologique dans un instant (i) de praxéogénie, instant défini comme la plus petite durée percevable. Cette inclusion implique le caractère non percevable du temps praxéologique.

L'apport original de la psychomécanique du langage se situe donc dans l'hypothèse de la double nature du temps praxéogénique, qui n'est pas réduit au temps qu'il faut pour *parler* (temps glossologique) mais compris également comme le lieu de développement des micro-durées de construction des représentations, micro-durées du temps praxéologique, lesquelles correspondent, selon l'expression assez ambiguë de Gustave Guillaume, au temps qu'il faut pour *penser*²⁶. C'est ce temps praxéologique qui est porteur des grandes successivités que décrit la psychomécanique du langage, successivité langue/discours, successivité représentation/expression et plus généralement successivité puissanciel/effectif. Pour cette raison, comme nous l'avons déjà indiqué, nous considérons le temps praxéologique comme le temps opératif proprement dit. Or, dès que l'on situe le temps opératif dans la transition du puissanciel à l'effectif, la nécessité d'un troisième terme apparaît aussitôt, terme qui ne fut cependant introduit par Guillaume que dans les dernières années de son enseignement : il s'agit de l'effectation.

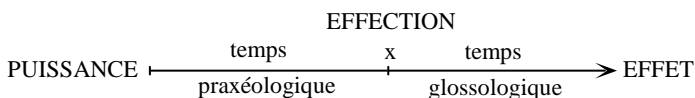
²⁶ Cette expression nous paraît ambiguë dans la mesure où elle pourrait être interprétée comme le signe d'une conception instrumentaliste du langage, conception récusée selon nous par l'enseignement guillaumien. Dans une telle expression, Guillaume vise la pensée en action de langage, c'est-à-dire une pensée qui ne se possède pas elle-même, une pensée non encore objectivée qui est de l'ordre de ce que Merleau-Ponty appelle la conscience non théorique (cf. *infra*).

1.3.4. L'effection

La langue, disponible à tout moment, existe pour le locuteur à l'état de puissance. Il s'agit d'un *savoir-dire* (puissanciel). Le discours, en tant qu'actualisation finie d'une potentialité de langue, existe à l'état effectif : il correspond à un *dit* (effectif). Mais ni la langue ni le discours ne représentent la réalité vive du phénomène linguistique : c'est entre le savoir-dire et le dit, dans la transition du premier au second — ce que nous nommerons le *dire* — que le langage existe comme effectuation de signification. Cette transition n'appartient ni au puissanciel ni à l'effectif mais à l'effection :



Le plan de la puissance et celui de l'effet sont d'ordre statique. Seule l'effection représente un dynamisme de signifiante. Par conséquent, c'est en elle que se déroule le temps praxéogénique. Nous devons donc distinguer au moins deux types d'effection correspondant aux deux modes d'existence du temps praxéogénique – comme macro-durée ou comme micro-durée : une effection de nature glossologique et une effection de nature praxéologique, celle-ci étant immédiatement antérieure à celle-là.



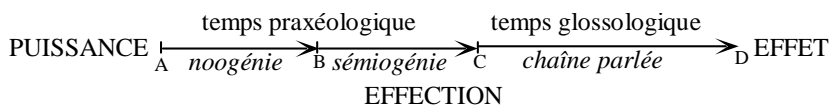
Ici apparaît une lacune des analyse précédentes. En effet, au moment de déclenchement de la chaîne parlée (x), ce qui a été construit précédemment doit avoir été construit en pensée *et en signes* : en l'absence de recours aux signes, on ne voit pas comment pourrait s'effectuer un dire, au sens d'une production verbale effective. Le temps praxéologique recouvre donc deux processus distincts :

- une noogénie, «genèse du signifié de puissance »²⁷ ;

²⁷ VALIN, R., «Pour une phénoménologie vraie du langage», *Modèles linguistiques*, VI, 2, 1984, PU Lille, p. 11-26. Article reproduit dans *L'envers des mots, Analyse psychomécanique*, PU Laval/Klincksieck, Sainte-Foy/Paris, 1994, p. 267-287, p. 280.

- une sémiogénie, «appel au signe de puissance en permanence attaché au signifié en convenance avec la visée de discours »²⁸.

La noogénie délivrant à son terme un signifié de puissance construit et la sémiogénie le signifiant de puissance convenable – qu'on assimilera, en première approximation, à une structure phonologique – un acte de parole peut alors se déclencher. En figure :



Les quatre points A, B, C, D correspondent aux quatre étapes de ce que Guillaume nomme l'«entière causation du langage²⁹ » :

ENTIERE CAUSATION DU LANGAGE			
Causation obverse	Causé construit		Causation déverse
	Tempus primum	Tempus secundum	
Langue se construisant en pensée : non encore construite comme telle		Langue construite en signes	Langue employée, déjà construite en pensée et en signes [causation déverse = discours]
	Langue construite en pensée (état 1)	Langue construite en pensée (état 2)	

Notre schéma ne propose bien sûr qu'une approximation très simplifiée de l'effection. Il vise essentiellement à en faire apparaître les principales composantes : noogénie, sémiogénie, chaîne parlée. Mais la représentation linéaire que nous avons choisie ne prétend aucunement refléter une réalité opérative ; seul nous semble réaliste l'ordre de déclenchement des différents processus : même si la sémiogénie se déroule en même temps que la noogénie, le déclenchement de celle-ci précède d'une durée aussi courte qu'on voudra le déclenchement de celle-

²⁸ *Ibid.*

²⁹ GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, p. 276.

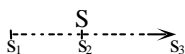
là ; même si, pendant le temps glossologique de déroulement de la chaîne parlée, d'autres noogénies et sémiogénies se développent – ce qui est fort probable puisque le temps glossologique est une macro-durée – le déroulement de la chaîne parlée ne peut s'engager qu'à partir du produit d'une noogénie et d'une sémiogénie achevées.

Qu'on retienne surtout cette particularité de l'analyse psychomécanique : les signifiés et les signes (ou signifiants, dans la terminologie traditionnelle) ne sont pas conçus comme disponibles dans la mémoire du sujet parlant, où celui-ci n'aurait plus qu'à en opérer une sélection en fonction de ses besoins expressifs, mais à *construire* par le sujet de l'énonciation, cette construction, postulée comme réelle au plan neuropsycholinguistique, occupant un certain espace temporel. Tel est le sens des processus de noogénie et de sémiogénie, portés par le temps opératif. Cette approche suppose qu'au plan de la puissance, au plan de la langue, soient prévus, enregistrés dans la mémoire du locuteur, non pas seulement des entités, de quelque nature qu'elles soient, mais aussi et surtout des mécanismes constructifs, qui seront activés par le sujet parlant au cours de l'acte de langage. Gustave Guillaume nommait *schèmes sublinguistiques* de tels mécanismes :

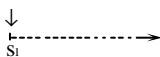
« Pour étudier la langue dans des conditions qui se rapprocheraient le plus possible des conditions réelles de son emploi, il faudrait partir, comme le sujet parlant, de la langue à l'état virtuel et accomplir avec lui l'actualisation (la réalisation) du virtuel dont elle se compose. C'est cette position qui a été adoptée dans le présent ouvrage. La langue virtuelle y est considérée comme le dépôt en nous non pas seulement des concepts qui servent à exprimer la partie matérielle de la pensée, mais de tout un mécanisme d'emploi de ces concepts. L'image de ce mécanisme est même la partie la plus profonde de la langue virtuelle, celle qui se dessine sous toutes les autres, en ce sens que le sujet parlant ne saurait entrer dans aucune action de langage sans avoir, au préalable, évoqué sommairement en lui les possibilités que le mécanisme de la langue lui offre et entre lesquelles il lui faut choisir. Aussi nommerons-nous l'image d'ensemble de ce mécanisme le *schème sublinguistique* [...]

[...] Il y a un schéma sous toute la langue, non pas seulement sous le verbe, mais sous le nom, sous la phrase, sous le vocabulaire et même sous le style.»³⁰

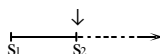
Au niveau du schéma sublinguistique, le processus de noogénie se présente sous la forme d'une ordination³¹. Ainsi, si l'on considère un signifié de puissance S admettant les trois états constructifs s_1 , s_2 , s_3 correspondant chacun à un signifié d'effet, le schéma sublinguistique de ce signifié de puissance n'est autre qu'une ordination s_1 , s_2 , s_3 , prévue en langue



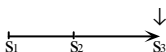
ordination qui sera saisie, au cours d'un acte de langage, soit à son stade précoce, délivrant alors le signifié d'effet s_1 :



soit à son stade médian, délivrant alors le signifié d'effet s_2 :



soit enfin à son stade tardif, délivrant alors l'état le plus construit, le plus achevé du signifié de puissance S, c'est-à-dire le signifié d'effet s_3 :



Le développement du temps praxéologique est donc prévu en langue sous la forme d'une ordination. Cette ordination, R. Valin la nomme parfois *temps logiciel*, dans la mesure où les schèmes sublinguistiques sont comparables à ce qu'on nomme logiciels en informatique³². On préférera ici l'expression «ordination logicielle», car il nous semble qu'on ne peut assimiler une ordination à un temps qu'en vidant le temps de toute sa substance.

³⁰ GUILLAUME, G., *Temps et verbe*, p. 121-122.

³¹ Théoriquement, le processus de sémiogénie se présente aussi sous la forme d'une ordination. Mais nous ne disposons pas encore d'analyses satisfaisantes de cet aspect. Cf. toutefois *infra* les propositions de M. Toussaint..

³² Cf. VALIN, R., *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, P.U. Laval, Québec, 1981, p. 25.

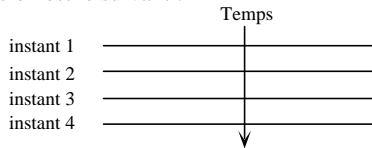
Il nous semble nécessaire, pour la clarté de certaines analyses ultérieures, de consacrer maintenant un bref développement à l'un des aspects de la temporalité linguistique que nous avons évoqué : la glossogénie. Une présentation complète de la conception guillaumienne de la glossogénie nous entraînerait bien sûr hors du cadre strict de l'étude du temps opératif, dans la définition que nous avons adoptée de ce dernier. Nous nous contenterons donc de ne retenir de cette question que les éléments indispensables à la compréhension des chapitres suivants.

1.4. La glossogénie comme diachronie des synchronies

Nous restreindrons ici notre présentation de la notion de glossogénie aux changements linguistiques intervenant dans une langue donnée³³. Comme nous l'avons déjà remarqué, la notion de glossogénie semble analogue à la notion saussurienne de diachronie. Mais G. Guillaume formule au moins deux reproches à ce qui, de la théorie saussurienne, s'exprime dans le couple synchronie/diachronie :

1°) la notion de synchronie renvoie, chez Saussure, à une réalité figée ; une synchronie est avant tout, pour Saussure, un *état*. Or une telle conception ne rend pas compte, selon Guillaume, du processus de systématisation dont découlent les faits synchroniques :

Dans la pensée de Saussure, les deux images dominantes sont celles du temps qui s'écoule et de l'instant qui s'arrête, et immobilise. Le schéma de sa vision est le suivant :



Cette vision profonde reste, en la matière, un peu sommaire. Car la systématisation, rapportée par Saussure à chaque instant immobilisé dans la marche longitudinale du temps, n'est pas instantanée : elle a

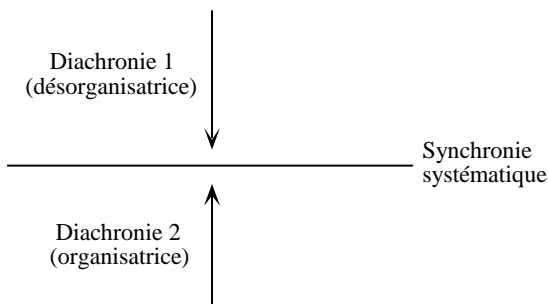
³³ Nous ne traiterons donc pas de la théorie des aires glossogéniques, théorie relative au problème de la typologie linguistique. Pour une présentation de cette théorie, cf. en particulier GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique*, 1956-1957.

demandé, elle demande et, puisqu'elle est changeante, demandera du temps, tout de même que le procès inverse de désorganisation à partir duquel elle opère.³⁴

Il est donc plus juste de se représenter la synchronie comme portée en même temps par une force de systématisation, une force organisatrice, s'opposant à la force désorganisatrice de la diachronie au sens courant du terme :

Car dans une langue l'organisation systématique s'opère avec la désorganisation dont d'instant en instant la langue fait l'héritage. A la vérité, on se trouve en présence de deux forces dirigées en sens inverse et qui se rencontrent, l'une descendante, désorganisatrice, l'autre ascendante, organisatrice.³⁵

En figure :



Ce schéma montre bien que « l'organisation – le système – apparaît au point de remontée et d'équilibre relatif [...] des deux impulsions ». ³⁶ Plus concrètement et en langage saussurien, il vise à rendre compte de ce que les changements linguistiques liés aux réfections analogiques sont également des phénomènes qui se déroulent dans le temps.

2^o) seconde insuffisance de l'analyse saussurienne, la diachronie semble restreinte à une « histoire concrète des faits linguistiques considérés isolément ». ³⁷ Or, ce dont procède un système synchronique, c'est d'un

³⁴ GUILLAUME, G., *Principes de linguistique théorique*, p. 106-107.

³⁵ *Ibid.*, p. 107.

³⁶ *Ibid.*, p. 108.

³⁷ *Ibid.*, p. 109.

« système antécédent, aussi rigoureux, quoique différent. »³⁸ La diachronie des faits linguistiques isolés s'inscrit donc dans une diachronie des systèmes, une diachronie des synchronies :

Les changements les plus importants et les plus intéressants sont ceux qui déclenchent ou qui accompagnent un changement systématique. Il convient alors, sans perdre de vue l'histoire des faits particuliers concrets, de percevoir en même temps l'histoire abstraite du système lui-même, qui n'est pas celle de ses supports matériels, mais celle du rapport qui s'établit entre eux ; autrement dit l'histoire non pas des choses liées, mais celle de leur liaison, de leur cohérence.³⁹

Ajoutons enfin qu'il se dégage parfois de certains textes de Guillaume le sentiment qu'il concevait la glossogénie comme une téléologie. En témoigne par exemple l'extrait suivant, relatif à la dualité du physique et du mental, ces termes étant respectivement employés pour signe (i.e. signifiant dans la terminologie usuelle) et signifié⁴⁰ :

Le langage physifie, si l'on ose dire ainsi, le mental. Le mental y appelle le physique qui le fera sensible, par vision ou par audition – c'est-à-dire par un recours à un moyen sensoriel dont le rôle, limité, est de produire une représentation physifiée du mental, représentation qui ne sera jamais une image trop fidèle du mental auquel elle s'ajuste.

Le langage humain est, au cours de sa longue histoire structurale et architecturale, une recherche continuée – une causation continuée – de cet ajustement *optimum*.⁴¹

Cette recherche d'un ajustement optimum du signe au signifié suggère nettement une conception téléologique de la glossogénie. Nous reviendrons bientôt sur ce point précis⁴².

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *Ibid.*, p. 110.

⁴⁰ Ce choix terminologique est estimé inadéquat car, comme chacun le sait, la nature du signe n'est aucunement physique.

⁴¹ *Ibid.*, p. 121-122.

⁴² Cf. *infra*.

Un développement plus complet sur la question de la successivité historique des systèmes n'aurait pas sa place dans la présente étude. Nous voudrions seulement insister ici sur un point qui nous paraît essentiel : l'aptitude de la linguistique guillaumienne à l'explication de nombreux faits de linguistique historique constitue un argument non négligeable quant à la validité et à l'efficacité de son appareil conceptuel⁴³. Or la plupart des théories linguistiques utilisées dans la recherche sur les pathologies du langage, le plus souvent d'origine américaine, ne peuvent se prévaloir de ce champ de validation qu'est l'histoire de la langue. De plus, et ceci nous semble un effet pervers de l'influence grandissante du cognitivisme, il n'est pas rare, dans ce même domaine de la recherche, de voir fleurir de petites théories ad hoc, pertinentes pour l'explication de tel fait pathologique, mais dont le champ de pertinence ne s'étend guère au delà. Réinventer une linguistique pour chaque nouveau problème ne nous paraît pas de bonne méthode. Il nous paraît infiniment préférable de chercher à bénéficier des enseignements d'une théorie qui, le fait est assez rare pour mériter d'être relevé, s'est intéressée aussi bien aux structures de la langue qu'à la diachronie des systèmes, sans négliger un domaine particulièrement précieux pour la recherche neuropsycholinguistique, celui de la praxéogénie, c'est-à-dire, dans un vocabulaire plus usuel, des opérations énonciatives.

⁴³ Cf. par exemple, pour ce type d'étude, GUILLAUME, G., *L'architectonique du temps dans les langues classiques*, loc. cit. ; MARTIN, R., *Le mot «rien» et ses concurrents en français (du XIV^e siècle à l'époque contemporaine)*, Paris, Klincksieck, 1966 ; MOIGNET, G., *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français*, Paris, PUF, 1959 ; POTTIER, B., *Systématique des éléments de relation. Etude de morphosyntaxe structurale romane*, Paris, Klincksieck, 1962 ; SOUTET, O., *Etudes d'ancien et de moyen français*, Paris, PUF, 1992 ; STEFANINI, J., *La voix pronominale en ancien et en moyen français*, Aix-en-Provence, Ophrys, 1962.

2. L'ANALYSE DES SYSTÈMES DE LA LANGUE SELON GUSTAVE GUILLAUME

Nous avons reproduit plus haut le schéma figurant, sous forme de cercles concentriques, le système de la langue tel que le conçoit Gustave Guillaume, comme système intégrant à l'égard de sous-systèmes intégrés⁴⁴. Les grands principes de la linguistique guillaumienne ayant été rappelés, il convient maintenant de présenter de manière plus détaillée l'analyse que propose de la langue la psychomécanique du langage, et de décrire ces sous-systèmes.

L'objectif de ce chapitre est double. Il consiste en premier lieu à expliquer, dans leur contexte théorique, certaines notions qui seront par la suite utilisées dans l'analyse des pathologies du langage. Il possède d'autre part un aspect didactique, dans la mesure où nous souhaitons que cette présentation puisse être lue avec profit aussi bien par les philosophes que par les neuropsychologues qui ne sont pas, a priori, spécialistes en matière de linguistique et plus précisément de linguistique guillaumienne⁴⁵. Nous ne prétendons pas rivaliser avec les excellents ouvrages de présentation de la psychomécanique du langage qui existent déjà, car ces ouvrages s'adressent d'abord, semble-t-il, à des linguistes. Ce que nous visons, c'est une vulgarisation de plus large ampleur, au risque de laisser certaines questions en suspens. C'est pourquoi notre exposé s'appuiera essentiellement sur la *Systématique du langage* de Gérard Moignet, qui nous paraît l'un des meilleurs ouvrages d'initiation à la psychomécanique du français, plutôt que sur les textes de Gustave Guillaume lui-même. Toutefois, comme il est inévitable que Moignet ne présente la linguistique guillaumienne sous un éclairage personnel, nous aurons recours, lorsque le besoin s'en fera sentir⁴⁶, ou bien aux ouvrages de Guillaume, ou bien à de plus récentes lectures de ces derniers.

⁴⁴ Cf. *supra*.

⁴⁵ Nos chapitres de présentation de l'apport de la neuropsychologie du langage et de la phénoménologie du langage procèdent de la même préoccupation didactique. A cette différence près qu'en tant que linguiste notre discours n'est évidemment plus celui du «spécialiste», mais celui d'un chercheur poursuivant son enquête au-delà de sa discipline d'origine. L'effort de formation qu'une telle attitude suppose est selon nous la condition sine qua non d'une authentique — et s'il se peut féconde — interdisciplinarité.

⁴⁶ C'est-à-dire lorsque le propos de Moignet nous paraîtra incomplet ou inapproprié pour l'objectif que nous poursuivons.

Quant au plan que nous suivrons, il est impliqué par la théorie elle-même. Nous progresserons du système le plus large, le plus intégrant, celui du mot, à l'un des plus intégrés, celui de l'article, en passant par le système des parties de la langue, du substantif et du verbe.

2.1. Le système du mot

Nous entendons ici *mot* au sens large de signe, c'est-à-dire dans un sens qui intègre à la fois les mots proprement dits (substantifs, adjectifs, etc.) et les morphèmes (de genre, de nombre, de temps, etc.). Il a déjà été rappelé que, du point de vue analytique, le signe est situé en psychomécanique, en position d'intermédiaire entre deux signifiés, le signifié de puissance et le signifié d'effet¹. Il s'agit à présent d'en fournir une description processuelle, qui soit bien sûr pertinente pour l'analyse linguistique mais sera également prétendue réaliste du point de vue psycholinguistique.

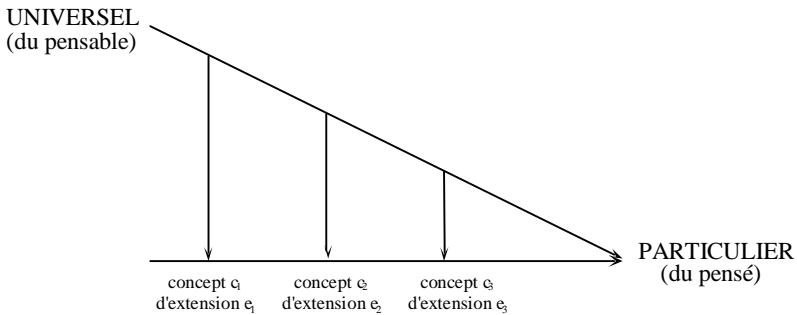
Dans l'optique spécifiquement guillaumienne d'une étude du langage fondée sur l'analyse des processus de conversion du plan de la représentation à celui de l'expression, la production du signe est conçue comme une succession d'opérations de pensée.

La première de ces opérations, nommée idéogénèse, consiste en l'extraction de l'ensemble du pensable d'un concept particulier. Elle fournit la matière notionnelle du mot, sa signification. Cette conceptualisation procède de l'expérience qu'acquiert l'homme de l'univers qu'il habite. Elle présente donc, en son origine, la conscience humaine en position saisissante à l'égard de l'universalité du pensable et en son terme le concept particulier saisi : puisqu'elle prend son départ à l'universel et trouve son accomplissement au particulier, cette opération est de type particularisant. Mais la particularisation obtenue ne coïncide jamais avec le particulier maximal, qui ne se trouve que dans la chose singulière : cette particularisation préserve la généralité du concept, ici défini comme classe d'objets et se caractérisant par son extension². La

¹ Cf. *supra*.

² «Chaque mot discerné de la sorte est universalisé *du dedans* autant que peut le supporter supporter sans se rompre, sans s'évanouir, l'idée particulière qu'il exprime. On aboutit ainsi à ce qu'il est convenu d'appeler le concept - c'est-à-dire une idée particulière portée intérieurement à la plus grande imparticularisation compatible avec le maintien de sa propre particularité. Le mot «homme» est en français l'expression d'un concept parce que de l'idée particulière qu'il exprime a été soustrait par généralisation interne tout le particulier qu'on peut en retirer sans la détruire.» (GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, p. 89). Il s'agit là d'un état ancien (1939) de la théorie du mot, où quatre

particularisation en quoi consiste l'idéogénèse s'accroît donc à mesure que l'extension du concept saisi diminue. En figure :



$$e_1 > e_2 > e_3$$

Exemple : concept de meuble (c_1), de siège (c_2), de chaise (c_3).

A la manière des scolastiques, Guillaume considère que si l'idéogénèse fournit la matière du signe, une matière dite «notionnelle», ou plus exactement conceptuelle, mesurable en termes d'extension, le signe est également pourvu d'une forme. L'élaboration de cette forme est l'objet de la seconde opération, pour cette raison nommée morphogénèse. Le concept discerné au terme de l'idéogénèse doit en effet être versé «dans les cadres permanents et généraux que la pensée a élaborés pour entendre le pensable»¹. Ces cadres généraux ne sont autres que les catégories linguistiques, les classiques «parties du discours». Or si le signe, par sa matière notionnelle, est dans un premier temps obtenu dans le cadre d'une opération particularisante, il ne conserve pas, du point de vue de sa forme, cette particularité propre à l'idéogénèse. En effet, quelle que soit l'extension du concept individué, ce concept deviendra, au terme de la morphogénèse, un substantif, un adjectif, un verbe ou toute autre partie du discours. Gustave Guillaume a bien insisté sur la nécessité de cette seconde opération :

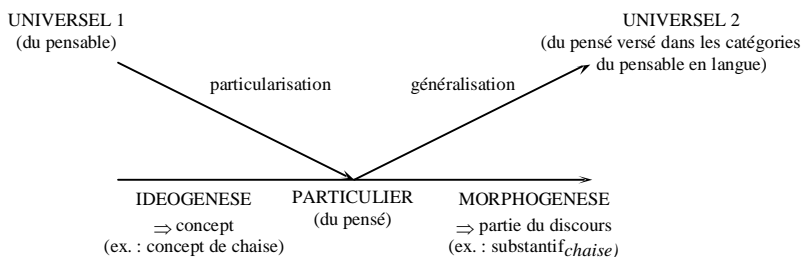
Un trait des langues évoluées qui nous sont familières est l'impossibilité d'y évoquer le mot au titre de sa seule matière et de devoir *volens, nolens* introduire une évocation de forme. Le mot qui ne serait que mot, qui ne serait pas en même

tensions, universalisantes ou particularisantes, constituent la genèse du vocable. Mais ce propos demeure pertinent pour les états ultérieurs de la théorie.

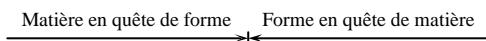
¹ MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 11.

temps substantif ou verbe ou adjectif ou adverbe, etc. est chose qu'on n'y saurait produire.¹

Or, pour un concept, prendre une forme pour devenir un substantif, un verbe, etc., c'est en quelque sorte subir une départicularisation. L'apport formel qui conduit à la « partie du discours » est en effet un universel ; il est applicable à toute matière notionnelle, et aussi particulier que soit le concept obtenu au terme de l'idéogénèse, ce concept, par morphogénèse, deviendra une catégorie linguistique générale, universelle. L'opération de morphogénèse procède donc du particulier (du concept individué) à l'universel (des catégories linguistiques) : elle est une opération de généralisation. En figure :



L'ordination impliquée par cette analyse, l'idéogénèse précédant la morphogénèse, n'est pas aussi évidente qu'il pourrait paraître. Sa justification théorique, en vérité assez complexe, mérite d'être ici évoquée, car elle fait bien apparaître certains aspects de la conception guillaumienne des rapports entre le langage et la pensée. Cette justification consiste à situer une telle ordination dans la subséquence d'un état structural premier, où les deux opérations d'idéogénèse et de morphogénèse ne sont pas encore conciliées dans ce mouvement qui conduit à la « partie du discours », mais viennent à la rencontre l'une de l'autre. L'état antérieur dont procède le système du mot situe en position adverse la matière en quête de forme (qui deviendra l'idéogénèse) et la forme en quête de matière (qui deviendra la morphogénèse) :



¹ GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, p. 87. Sur la forme du signifié, cf. *supra*.

On reconnaîtra les futures idéogénèse et morphogénèse dans la citation suivante :

De ces deux opérations que leur visée individuelle oppose, l'une est la production libre des idées, dont le nombre peut être augmenté et la teneur diversifiée sans limitation ; l'autre, la saisie des idées produites, opération pour l'accomplissement de laquelle l'esprit ne dispose que d'un nombre limité de moyens, et toujours les mêmes, quels que soient et puissent devenir le nombre et la teneur des idées produites.

La coexistence dans l'esprit humain de ces deux activités de finalité différente, la répartition qu'il fait de sa puissance totale entre les deux, entre la production des idées d'une part et, d'autre part, la saisie des idées produites, tient sa raison d'être de ce que la pensée n'existe au regard d'elle-même qu'à proportion de la saisie qu'elle sait opérer de ce qui se passe en elle. Une pensée à laquelle serait refusé le pouvoir d'opérer une suffisante saisie de ce qui s'accomplit en elle-même ne serait pas ce que nous appelons la pensée ; ce serait déjà de l'activité pensante, mais pas encore de la pensée humaine. On vient de tracer, incidemment, la frontière qui sépare l'homme de l'animal.¹

Le souci que possède Guillaume de justifier ses thèses linguistiques par certains postulats philosophiques est assez remarquable dans cet extrait. On y voit en effet les deux opérations de « production des idées » (alias *matière en quête de forme*) et de « saisie des idées produites » (alias *forme en quête de matière*) fondée sur une appréhension du rapport entre le langage et la pensée qui récuse d'emblée toute position instrumentaliste² en assimilant le sujet parlant au « sujet pensant actif »³. Il s'agit là d'un principe philosophique lourd de conséquences et que nous retrouverons bientôt lorsque nous aborderons la question du langage dans une optique phénoménologique⁴. Or la raison pour laquelle Guillaume présente les deux opérations « matière en quête de forme » et « forme en quête de matière » comme deux visées en opposition procède à n'en pas douter du même souci des fondements philosophiques du discours linguistique. En effet, il est impossible de souscrire à l'hylémorphisme aristotélico-scolastique par l'emprunt des concepts de forme et de matière en adoptant d'emblée l'ordination [production de matière] ∅ [production de forme]. Car dans une telle doctrine

¹ GUILLAUME, G., *ibid.*, p. 228-229.

² Position selon laquelle le langage est vu comme instrument d'extériorisation d'une pensée déjà constituée.

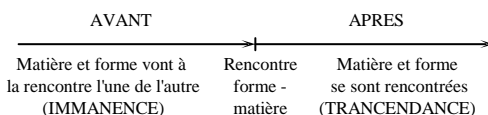
³ L'expression est employée dans GUILLAUME, G., *Principes de linguistique théorique*, p. 161.

⁴ Cf. *infra*.

métaphysique, la matière, principe indéterminé, n'existe que comme aspiration à la forme et la forme, principe déterminant, n'existe qu'en tant qu'elle porte la matière à l'être :

La forme substantielle n'a pas d'exister par soi, indépendamment de ce à quoi elle advient, ni ce à quoi elle advient, la matière, n'a l'exister sans la forme : c'est de la conjonction de l'une et de l'autre que résulte cet exister dans lequel la chose subsiste et qui fait d'eux une unité essentielle.¹

Les orientations des deux opérations productrices de matière et de forme semblent donc présentées par Guillaume en adversité pour des raisons très profondes du point de vue théorique, des raisons impliquées par le cadre doctrinal même auquel sont empruntés les concepts de forme et de matière². Il en découle une distinction entre deux niveaux, opérativement liés par un rapport de succession, l'un correspondant à l'avant de la rencontre entre forme et matière, niveau d'immanence, l'autre correspondant à l'après de cette rencontre, niveau de transcendance³ :



Tant que leur rencontre n'a pas eu lieu, matière et forme ne sont qu'en puissance. Et lorsqu'elle se produit, c'est l'être qui advient. Toutefois, dans une telle argumentation, matière et forme valent comme principes d'explication métaphysique mais ne constituent pas des données. Ce qui est donné à la conscience, ce sont la matière et la forme déjà actualisées dans l'être : nous n'avons pas accès au plan guillaumien d'immanence. Or il existe au moins deux visions possibles de cet être, soit qu'on le considère comme matière informée ou comme forme incarnée. Et d'autre part, conformément à une tendance idéaliste partout présente dans son

¹ SAINT THOMAS, *De ente et essentia*, VII, Vrin, 1947, p. 73-74.

² Notons que Guillaume se réfère, dans une note de l'article «Existe-t-il un déponent en français ?» (*Le français moderne*, janvier 1943) à «cette bonne vieille scolastique, qui n'a pas toujours étreint que du vent» (GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, p. 132, note 3).

³ Guillaume utilise fréquemment l'opposition immanence-transcendance, dans des sens assez variés sur lesquels nous ne pouvons nous attarder ici, et dont l'étude ferait probablement l'objet d'un article intéressant. Il se réfère, dans le texte sur lequel nous nous appuyons présentement, à Antoine Meillet, qui aurait été l'auteur de cette «mystérieuse» formule : «la langue a une immanence et une transcendance». Tant qu'une étude sérieuse de l'emploi par Guillaume de ces deux derniers termes n'aura pas été faite, nous ne voyons pas d'inconvénient à ce qu'on les considère ici comme une qualification d'un simple rapport de succession.

œuvre, Guillaume applique visiblement l'opposition forme-matière à l'esprit : idéogénèse et morphogénèse sont deux opérations de construction du signe *en pensée*. Le plan de transcendance contiendra donc ou bien de la matière de pensée informée ou bien de la forme de pensée incarnée.

Mais du point de vue opératif, le dilemme est résolu. La forme résultant d'un processus de saisie, elle intervient nécessairement après la production de la matière saisie : le plan guillaumien de transcendance contient par conséquent de la matière de pensée informée, ce qu'exprime l'ordination idéogénèse-morphogénèse¹.

Si l'on prête quelque crédit à la prétention réaliste de la théorie guillaumienne, ces deux premières opérations de constitution du signe admettront une interprétation psycholinguistique. Or, dans ce cas, une conséquence importante en matière de psycholinguistique peut être immédiatement tirée. La notion d'idéogénèse, en effet, implique qu'en situation de production le locuteur n'effectue pas une opération d'extraction dans un lexique constitué, mais une opération de construction de la matière lexicale, ou plus précisément conceptuelle. Le paramètre mnésique que privilégie la linguistique guillaumienne est donc celui des opérations constitutives des représentations conceptuelles plutôt que celui des unités lexicales. En d'autres termes, l'accent est mis sur le fait que le locuteur mémorise des processus plutôt que des entités.

Enfin, un dernier point requiert une explication. Nous avons dit plus haut que le système du mot valait pour tout signe, qu'il s'agisse de mots ou de morphèmes. C'est pour cette raison que Gérard Moignet préfère le nommer « système du signe » en précisant :

Le signe peut être ce qu'on entend banalement par *mot* : c'est ainsi que nous avons pris comme exemple le substantif *cheval*. Ce peut être aussi la marque d'une catégorie grammaticale, comme celle du genre, du nombre, d'un temps verbal, etc.²

Or ceci paraît contradictoire avec ce que nous venons d'expliquer du système du mot puisque nous avons bien vu qu'au terme de la morphogénèse, c'est la « partie du discours » qui était atteinte – ce qui semble exclure les morphèmes qui ne sont pas des mots. La raison de cette apparente contradiction ne provient que d'une simplification

¹ Ce sujet mériterait une plus ample discussion – à laquelle nous renonçons par respect de notre objectif didactique.

² MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 12.

provisoire destinée à faciliter l'explication. Ce qui est atteint en effet au terme de la morphogénèse, ce n'est pas exactement la partie du discours, mais, dans le cas du mot proprement dit, l'ouverture du système des parties du discours. Dans le cas des signes du genre, du nombre, etc., l'idéogénèse et la morphogénèse sont intégrées à celles d'une partie du discours, substantif ou verbe par exemple, ce qui nous ramène à la situation précédente. Mais nous étudierons plus loin ces systèmes des parties du discours, du substantif et du verbe. Provisoirement, nous admettrons donc que la morphogénèse s'achève à la partie du discours.

Il demeure qu'au terme de cette opération, comme nous l'avons déjà remarqué, le mot n'est encore construit qu'en pensée, c'est-à-dire au plan psychosystématique : il reste à lui trouver un signe porteur, ce qui est l'objet d'opérations d'ordre psychosémiologique. Nous avons déjà donné un premier aperçu de la psychosémiologie guillaumienne dans le chapitre consacré à l'arbitraire du signe, où il est apparu que les deux plans psychosystématique et psychosémiologique se distinguent en termes de cohérence (ou systémativité), laquelle est absolue dans le premier plan, mais non absolue dans le second, où règne seulement une « suffisance expressive »¹. Or il faut veiller ici à ne pas oublier la succession fondamentale langue-discours, qui intervient dans la production du signifiant aussi bien que dans celle du signifié (sous la forme de la succession signifié de puissance → signifié d'effet)². Le moment psychosémiologique proprement dit se situe au niveau de la langue : il s'agit de la production d'une représentation phonologique (une « forme physifiable »). Au niveau du discours, un second moment consiste en l'actualisation de cette représentation, c'est-à-dire en une réalisation phonétique (« forme physifiée »). Cette seconde opération ne relève plus de la psychosémiologie proprement dite, puisqu'il ne s'agit plus d'un processus psychique, mais psychophysique. En résumé :

Le signe linguistique, ainsi formé en pensée, doit être pourvu d'une forme physifiable permettant sa traduction en discours ; c'est à ce stage tardif seulement qu'intervient son association à telle ou telle image acoustique, motrice ou optique, par laquelle la communication devient chose possible.³

¹ Cf. *supra*.

² Cf. *supra*.

³ MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 11. Moignet ajoute ici une remarque intéressante, relative à la question de l'arbitraire du signe : «L'invention de la forme physifiable est soumise à des contraintes, comme la pesée des formes physifiées existantes. Un signe n'est jamais créé *ex nihilo*, il faut partir, pour un mentalisme nouveau, des signes précédemment affectés à un autre rôle, faire un article, par exemple, avec un numéral *unus*, et un démonstratif, *ille* ou *ipse*. On peut dire que l'invention d'un signe n'est ni tout à fait arbitraire, ni parfaitement systématique : la loi qui y préside est non celle de l'absolue cohérence, mais celle de la

Les différentes opérations de la construction du mot (ou du signe) peuvent être rassemblées dans le tableau suivant ¹:

1	2		3	4
Langue se construisant en pensée (non encore construite comme telle.	LANGUE		construite en pensée (2° état) : construite en signes <i>Constructions des représentations phonologiques</i>	Langue employée, déjà construite en pensée et en signes. <i>Saisie du signifié d'effet</i> <i>Réalisation phonétique</i>
	construite en pensée (1° état)	<i>Construction du signifié de puissance</i>		

→
Temps opératif

La première colonne correspond à l'idéogénèse, la seconde à la morphogénèse. Ces deux premières colonnes correspondent donc aux opérations d'ordre psychosystématique. La troisième colonne correspond aux opérations de psychosémiologie. Enfin, la quatrième et dernière colonne regroupe les opérations d'actualisation, qui aboutissent à la production d'un signifié d'effet et d'une réalisation phonétique (phème).

La flèche du temps opératif rappelle que ces opérations sont ordonnées. Trois successivités fondamentales sont en jeu, que nous avons toutes précédemment justifiées :

- langue → discours : 2,3 → 4
- idéogénèse → morphogénèse : 1 → 2
- psychosystématique → psychosémiologie : 1,2 → 3

Tel apparaît donc le système du mot dans la perspective guillaumienne. nous pouvons maintenant progresser d'un pas en direction de systèmes plus intégrés et nous livrer à une description du système des

suffisance expressive» (*ibid.*). Cette remarque s'applique fort bien à la morphologie du verbe *aller*, construite sur trois étymons différents (cf. *supra.*).

¹ Ce tableau s'inspire de MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 12, qui le cite lui-même d'après GUILLAUME. Nous y avons ajouté quelques indications complémentaires (en italiques).

parties de langue. Comme nous l'avons déjà annoncé, ceci nous permettra de rectifier certaines inexactitudes imputables au caractère simplifié de notre présentation du système du mot.

2.2. Le système des parties de langue

Le sens particulier réservé au mot *discours* dans la terminologie guillaumienne oblige à renoncer à l'expression traditionnelle de «parties du discours»¹. Le système du nom, du verbe, de l'adverbe etc. ainsi que celui que leur ensemble forme sont en effet des systèmes intégrés par rapport au système intégrant qu'est *la langue*. Comme tout système, ils sont inaccessibles à l'observation directe et appartiennent à l'ordre du puissanciel. On ne peut donc à leur propos utiliser le terme *discours*, qui renvoie à l'effectif et à la visibilité matérielle.

De cette précision résulte immédiatement une démarcation par rapport à liste classique des parties du discours : l'exclusion de l'interjection. Il ne s'agit pas, bien entendu, de prétendre que cette dernière n'existe pas. Refuser de compter l'interjection au nombre des parties de la langue, c'est considérer que celle-ci ne forme pas un sous-système spécifique : son idéogénèse «n'est faite que d'émotions ressenties et sa morphogénèse est inexistante, ou peu s'en faut. En elle, la sémiologie s'adosse immédiatement à l'émotion sans que rien de formel vienne s'interposer [...] Elle n'est même pas contrainte par les limites du système phonologique car elle peut utiliser des sons qui n'ont aucunement le caractère du phonème»². Lorsque l'interjection est un mot lexical («*Tiens ! vous êtes là ?*», «*Allez! montre un peu de courage*»), celui-ci perd en discours l'essentiel de ses composants sémantiques (sens du verbe *tenir*, du verbe *aller*) et morphologiques (la P₂ de *tiens* n'en est plus une, puisque le pronom personnel «vous» peut être utilisé ; même remarque pour la P₅ de *allez*, qui s'applique ici à une P₂) : «de mots de langue, ces termes sont devenus mots de langage»³. L'interjection est un mot de discours, non de langue.

Quant aux huit parties du discours restantes, Guillaume considère qu'elles forment l'entier du système des parties de langue. Cette fidélité à une tradition séculaire⁴ s'accompagne toutefois d'une profonde innovation dans la conception même de ces entités.

¹ Bien que Guillaume lui-même l'ait souvent employée.

² MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 13.

³ *Ibid.*

⁴ Qui remonte au moins aux grammairiens latins comme Donat et Priscien. L'expression «parties du discours» est d'ailleurs la traduction littérale du latin *partes orationis*. Jean

2.2.1. Prédicativité et parties de langue

Le système des parties de langue est tout d'abord fondé sur une opposition entre parties de langue prédicatives et parties de langue non prédicatives :

PARTIES DE LANGUE PREDICATIVES	PARTIES DE LANGUE NON PREDICATIVES
substantif	pronom
adjectif	article
verbe	préposition
adverbe	conjonction

Cette dichotomie semble équivalente à celle qu'utilisent les grammaires scolaires en opposant les parties du discours lexicales aux parties du discours grammaticales. Mais l'identité des classements obtenus n'entraîne aucunement celle des principes adoptés pour y parvenir¹. Il est inutile de s'étendre longuement sur le caractère inapproprié de la terminologie exploitant l'opposition lexique-grammaire : de toute évidence, les articles, prépositions etc. appartiennent au lexique, tout comme le substantif, l'adjectif, l'adverbe et le verbe, qui, pour leur part, ne sont pas moins porteurs de valeurs grammaticales que les précédents.

Dans la perspective guillaumienne, l'opposition entre parties de langue prédicatives et parties de langue non prédicatives repose sur une différence concernant l'idéogénèse de chacune de ces deux classes de

Cervoni note, dans son article «La partie du discours nommée *adverbe*» qu' «à l'égard de la classification des mots en «parties du discours», les attitudes les plus répandues chez les linguistes sont soit le rejet, soit l'adoption non explicitée et non commentée, soit l'acceptation teintée de scepticisme [...]». La suite du texte met en valeur l'originalité de la position guillaumienne : «[...] Dans ce dernier cas, tout en signalant les défauts d'une telle classification, on reconnaît que la description linguistique peut difficilement s'en passer ; on invoque sa commodité, que prouve sa permanence, à travers les siècles, dans la tradition grammaticale. Très rares sont les linguistes qui ont tenté de pénétrer au cœur du problème et ont proposé une véritable théorie des parties du discours. Parmi ceux-ci figurent en bonne place Viggo Brondal et Gustave Guillaume». (*Langue française*, 88, 1990, p. 5-11, p. 5). L'ouvrage de Brondal principalement visé est le suivant : BRONDAL, V., *Les parties du discours*, trad. fr. par P. Naert, Copenhague, Munksgaard, 1948).

¹ Nous verrons d'ailleurs ultérieurement que cette identité elle-même n'est qu'apparente.

mots. L'idéogénèse a été plus haut définie comme une opération de conceptualisation des données de l'expérience humaine : son produit est une substance notionnelle (ou conceptuelle). Or, une idéogénèse de cette nature ne se produit que pour les parties de langue prédicatives. Si elles sont nommées prédicatives, c'est précisément que dans leur cas « un acte de prédication est accompli, une dénomination est assignée à ce qui a été perçu du monde extérieur »¹ :

Pour donner quelques exemples, le substantif *cheval* sera la mise dans la forme substantive de la matière fournie par N expériences de l'animal cheval. Le substantif *courage* sera la mise en forme substantive d'une idée dite abstraite élaborée à partir de N expériences d'actes appréciés avec admiration.²

La formule des parties de langue prédicatives est donc :

MATIERE (tirée de l'expérience de l'univers) + FORME (= morphogénèse)

Quant aux parties de langue non prédicatives, leur matière notionnelle ne saurait provenir également d'une conceptualisation de l'expérience : on ne voit guère en effet de quelle donnée de l'expérience humaine l'article *le*, par exemple, serait la conceptualisation. Si leur idéogénèse ne procède pas de l'expérience d'univers, c'est quelle prend appui sur l'application à elle-même de l'activité pensante : la matière notionnelle des parties de la langue non prédicatives, « tout entière tirée du moi pensant, n'est faite que de ce que la pensée a pu saisir des conditions de son propre fonctionnement. »³ Cette matière notionnelle est donc de nature formelle⁴. D'où la formule :

FORME EN POSITION DE MATIERE (idéogénèse) + FORME (morphogénèse).

Etant donné le caractère très abstrait d'une telle formule, il ne nous semble pas inutile d'en fournir une illustration plus complète que dans le cas précédent :

Le pronom *tu* [...] sera la mise sous une forme spécifique (qui s'apparente à celle du substantif sans être la même) du produit d'une élaboration mentale de l'être animé occupant le rang second dans la chaîne idéale de l'interlocution, pensé à la fois comme destination d'un acte de langage, comme auteur possible de parole en réplique, comme objet de la parole du locuteur et comme personne posée au point de départ de la représentation d'un comportement. Cet ensemble notionnel complexe est bien autre chose que ce que dirait, par exemple, le substantif de sens approché *interlocuteur* ; il est fourni intégralement, non par la

¹ MOIGNET, G., *Op. cit.*, p. 13. D'une manière générale, prédiquer, c'est assigner une substance notionnelle à un support formel.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Cf. *supra*.

conceptualisation d'une donnée empirique, mais par une position prise au sein du système linguistique de la personne, pure invention de la pensée aux fins de saisir de façon satisfaisante le mécanisme de l'acte de langage en rapport étroit avec le temps dans lequel il trouve place. *Dans* ne signifie pas l'intériorité, mais le mécanisme de l'opération mentale d'intériorisation. Assurément, l'expérience du monde extérieur n'est pas totalement absente de la matière notionnelle des mots non prédicatifs, mais elle est si élaborée qu'elle s'est transformée en moyen de puissance par lequel la pensée est rendue capable d'appréhender l'univers. L'expérience est très largement transcendée.¹

Mais bien que les formules théoriques respectives des parties de langue prédicatives et non prédicatives soient nettement distinctes, la séparation entre ces deux types de mots n'est pas étanche : il existe des opérations linguistiques permettant, dans la transition de la langue au discours, de faire d'une partie de la langue prédicative, une partie de la langue non prédicative (p. ex. l'auxiliarisation), ou inversement d'une partie de la langue non prédicative une partie de la langue prédicative (p. ex. *pour* → *le pour et le contre*). Nous allons maintenant présenter successivement chacun de ces deux sous-systèmes.

2.2.2. Les parties de langue prédicatives

2.2.2.1. Le système des parties de langue prédicatives

Dans une leçon inédite du 20 décembre 1951, mise en valeur et commentée par J. Cervoni, Guillaume explique que le niveau auquel il faut se placer pour comprendre sa théorie des parties du discours est «un niveau qui est un en deçà de tout «état de structure» ; une position théorique où l'esprit est mis en face d'une sorte de vide qu'il s'agit d'occuper.»² Ce niveau est celui de *l'idéation de structure* :

idéation de structure → état de structure

Si, au niveau de l'idéation de structure, l'esprit est confronté à «une sorte de vide», c'est que cette idéation ne retient de la langue que son architecture formelle : nous ne sommes pas ici «en face du tout

¹*Ibid.*, p. 13-14.

² CERVONI, J., *La préposition. Etude sémantique et pragmatique*, Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot, 1991, p. 61. L'expression «état de structure» est utilisée par Guillaume dans cette leçon inédite. Nous emprunterons beaucoup, dans cette section, à l'ouvrage de Jean Cervoni que nous venons de citer, non seulement pour la rigueur et la justesse de ses analyses, mais aussi parce qu'il exploite plusieurs inédits de Guillaume, fort intéressants pour ce sujet du système des parties de la langue.

mécanique qu'est la langue » mais « en face des *plans* qui sont ceux de son architecture : d'épure en carton qui sont la chose avant qu'elle ne soit. Un certain caractère vide. »¹ La définition guillaumienne des parties de la langue est donc purement formelle, prénotionnelle, l'idéation de structure « ressortissant non pas à la pensée elle-même, mais à la saisie qu'elle opère d'elle-même, au mécanisme de cette saisie » :

L'idéation de structure ne nous livre que des cadres pour idées, pas des idées : substantif, adjectif, verbe, adverbe, préposition, etc. Ce sont des cadres dont la construction ressortit, non pas au notionnel, mais au prénotionnel, à l'intuitionnel.»²

A ce niveau, on ne tiendra pas compte du fonctionnement en discours de la partie de la langue : si, dans des phrases comme « il allait content », « il marchait élégant », les adjectifs fonctionnent comme des adverbes, ils restent des adjectifs au niveau de l'idéation de structure³.

Le terme d'idéation suggère un procès de construction des parties du discours. Ce mouvement opère en premier lieu une distinction de l'espace et du temps, distinction primitive que se donne la pensée en action de conceptualisation. Il s'agit au fond « d'une première analyse du tout indistinct que constitue le voir mental de l'univers.»⁴ Or cette distinction, ce contraste, correspond au point d'entrée du système des parties de la langue et se manifeste par l'opposition verbo-nominale :

Le contraste d'un univers-espace et d'un univers-temps est rendu en langue par celui du *nom* et du *verbe* et cette distinction marque l'ouverture – l'horizon d'ouverture – du système des parties du discours.⁵

¹ GUILLAUME, G., *Leçon du 20 décembre 1951*, p. 16-17 ; citée par CERVONI, J., *op. cit.*, p. 62.

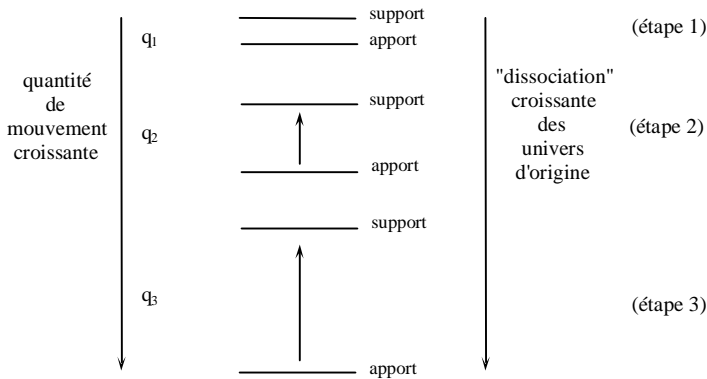
² *Ibid.*, p. 7-8. L'intuitionnel dont il est ici question n'a rien à voir avec l'intuition au sens courant de ce terme. Pour la notion de mécanique intuitionnelle, cf. *infra*.

³ Aux niveaux de l'idéation de structure et du «fonctionnement» correspondant respectivement les points de vue de la linguistique structurale et de la linguistique fonctionnelle. Les exemples sont empruntés à J. Cervoni (*op. cit.*, p. 62). Le niveau de l'idéation de structure ne représente que l'aspect «architectural» de la langue. Il n'est donc qu'un aspect de cette dernière, qui contient en outre tout ce qui est relatif à la substance notionnelle. De même, le niveau fonctionnel n'est qu'un aspect du niveau du discours.

⁴ CERVONI, J., *op. cit.*, p. 65.

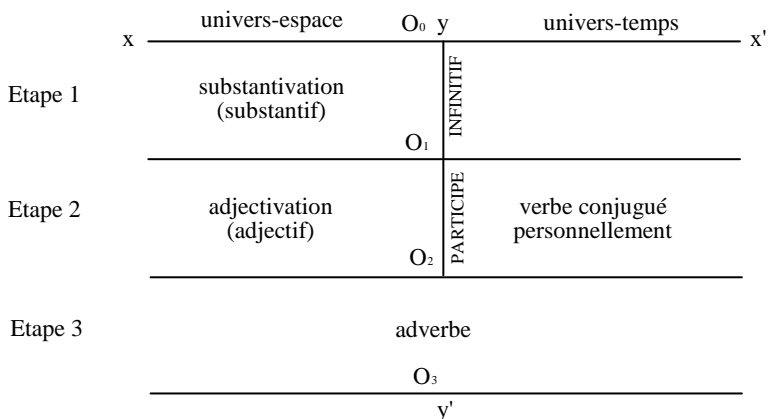
⁵GUILLAUME, G., *Leçon inédite du 26 avril 1956*, p. 13 ; cité par CERVONI, J., *op. cit.*, p. 65. Notons au passage que la distinction du temps et de l'espace n'est pas, pour Guillaume, un universal : «la distinction du temps et de l'espace n'est pas, comme on le supposerait à tort, une distinction de grammaire générale, c'est une distinction de grammaire particulière ; il y a en effet des langues, nombreuses, où cette séparation du temps et de l'espace n'est point faite». (GUILLAUME, G., *Principes de linguistique théorique*, p. 97).

L'ensemble du système des parties de langue apparaîtra alors structuré non seulement par la distinction univers-espace / univers-temps, mais aussi par l'éloignement par rapport au point d'ouverture du système. Car – nous l'avons déjà relevé – ce système est envisagé comme un processus, comme un « mouvement » de pensée. Or, lorsque ce mouvement rencontre un univers (univers-espace ou univers-temps), il importe en cet univers une certaine quantité de mouvement, plus ou moins grande selon que ce mouvement se poursuit plus ou moins longtemps après la rencontre. La nécessité de ce postulat apparaît dès qu'on en fournit la traduction linguistique : la quantité de mouvement se manifeste en effet au plan linguistique dans la nature du support requis pour chaque partie de langue. Plus la quantité de mouvement est grande, plus le support de la partie de la langue correspondante est trouvé loin du lieu d'origine (l'apport). Ce mouvement constitue donc une sorte de processus de dissociation interne de chaque univers, dissociation génératrice de nouvelles distinctions qui poursuivent l'analyse du « voir mental de l'univers » inaugurée avec l'opposition espace-temps. Soit, en figure (q représente la quantité de mouvement ; $q_1 > q_2 > q_3$) :



Si l'on nomme *incidence*, comme le fait Guillaume, le mécanisme prévisionnel d'apport d'une matière notionnelle à un support, il conviendra alors de considérer que le système des parties de la langue possède deux opérateurs de structure : la distinction espace-temps et l'incidence, dont les trois types apparaissent déjà dans le schéma précédent. En regard de ce dernier, la figuration proposée par Guillaume dans la *Leçon* du 19 avril 1956 fait apparaître la répartition des différentes parties de la langue selon les trois étapes distinguées¹ :

¹ Schéma reproduit dans CERVONI, J., *op. cit.*, p. 66.



A chaque étape correspond donc un type d'incidence particulier, selon lequel les parties de langue prédicatives sont définies :

La première étape est celle du substantif et de l'infinitif. Ils ont une incidence « interne », ce qui veut dire, du point de vue cinétique, que leur éloignement $O_0 O_1$ de l'horizon apertural de l'univers-espace (cas du substantif) ou de l'univers-temps (cas de l'infinitif) est trop faible pour qu'ils aient à chercher un support en dehors d'eux-mêmes. A la deuxième étape se définissent, d'un côté de la ligne médiane y-y', l'adjectif, de l'autre côté, le participe et le verbe conjugué ; ils se caractérisent par une incidence « externe du 1^{er} degré ». Ils résultent, « sur l'axe des y, d'une quantité de mouvement $O_0 O_2$ trop importante pour qu'il ne s'ensuive pas en discours une assignation portée en dehors de ce que délimite la désignation.¹

Mais leur incidence au substantif est immédiate, directe. L'adverbe au contraire, situé à la troisième étape, « marque, par rapport au terme d'incidence, le plus grand éloignement possible. » (*Leçon* du 23 mai 1940, p. 1.). En raison d'une quantité de mouvement supplémentaire, $O_2 O_3$, il est pourvu, par rapport au substantif, d'une incidence médiante, indirecte (« externe du deuxième degré »). Plus exactement, ce n'est pas le substantif lui-même qu'il assigne mais une assignation en cours, celle de l'adjectif ou du verbe au substantif. Le schéma ci-dessus montre qu'à ce niveau la ligne des y s'interrompt. C'est pour indiquer que l'adverbe « franchit librement la ligne de partage du système des parties du discours (*Leçon* du 12 avril 1956) «².

¹ *Leçon* du 12 avril 1956, p. 4

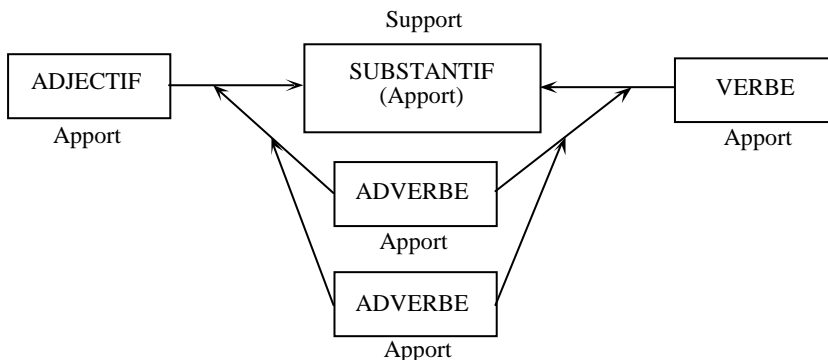
² CERVONI, J. *op. cit.*, p. 66-67.

Insistons bien sur le fait que l'incidence désigne un mécanisme *prévisionnel*. Il s'agit d'une propriété définitoire de chacune des parties de la langue prédicatives, attribuée au cours de la genèse de celles-ci, et qui prévoit le type de construction syntaxique auquel elles seront aptes. Le substantif, constituant le pilier central du système, est caractérisé par une incidence interne, « incidence de sa matière à une forme qui, de soi, n'implique pas un transfert de ce qu'elle porte sur un support extérieur »¹. L'adjectif et le verbe sont au contraire prévus, par leur genèse mentale, pour prédiquer hors d'eux-mêmes ; ils requièrent un support extérieur, qui est le substantif². A cette incidence externe de premier degré s'oppose l'incidence externe de deuxième degré caractéristique de l'adverbe, auquel, fondamentalement, est refusée l'aptitude à l'incidence au substantif : l'adverbe ne peut qu'être incident à une incidence – en premier lieu à celle de l'adjectif ou du verbe au nom et à celle de l'adverbe aux deux précédentes. Le fait que l'adverbe soit incident à un mécanisme (d'incidence) permettrait d'expliquer son invariabilité, puisqu'un mécanisme est par nature dépourvu de caractéristiques morphologiques. Le jeu de l'incidence dans le système des parties de la langue prédicatives peut donc être représenté, en première approximation³, de la manière suivante :

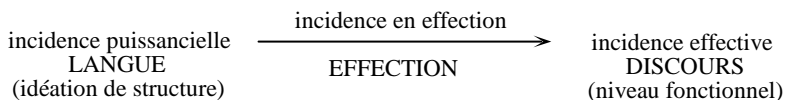
¹ MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 14. Cf. également cette notation de Guillaume : «Le substantif est un sémantème qui trouve son support, son assiette personnelle, à l'intérieur de ce qu'il signifie, de ce qu'il connote. C'est ainsi que le sémantème *table* ne saurait pratiquement se dire que d'un objet compris dans ce que *table* signifie.» (GUILLAUME, G., *Leçons 1943-1944 A*, p. 109)

² «Au premier regard, l'adjectif apparaît un sémantème qui trouve son support en dehors de ce qu'il signifie et qui, en conséquence, pour avoir un support, une assiette personnelle, doit s'appuyer sur un autre sémantème que lui-même. Ainsi envisagé, son cas serait le même que celui du verbe, lequel lui aussi doit, lorsqu'il est pleinement verbe, avoir un support pris en dehors de la signification verbale.» (GUILLAUME, *ibid.*, p. 109-110)

³ Nous avons notamment négligé la mention des cas particuliers de l'infinitif et du participe, qui n'ajoutent rien à la compréhension de la théorie de l'incidence. Leur situation particulière est en effet relative à la dichotomie univers-espace / univers-temps.



Ce schéma vise à une représentation de l'incidence en tant que mécanisme prévisionnel, c'est-à-dire de l'incidence de langue, au niveau de l'idéation de structure. Conformément au principe d'opérativité qui caractérise la démarche psychomécanique, l'incidence pourra être ensuite analysée en effecton, puis en effet:



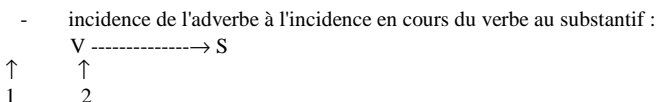
Pour l'adverbe, par exemple, la datation des incidences dans le cours de l'effecton sera un principe explicatif capital pour rendre compte d'un grand nombre de faits de discours manifestant la diversité des effets de sens de cette partie de langue. On obtient ainsi divers effets de sens selon que, par exemple :

- l'incidence de l'adverbe précède ou suit celle d'une négation ;
- l'incidence de l'adverbe intervient plus ou moins précocement sur l'incidence en cours du verbe ou de l'adjectif au nom ;
- l'incidence de l'adverbe intervient plus ou moins précocement dans une adjectivation en cours, etc.¹

¹ Voici quelques exemples, empruntés à l'article déjà cité de Jean Cervoni, «La partie du discours nommée *adverbe*» :

- adverbe et négation : « Pierre habilement n'a pas réagi » (l'adverbe échappe à l'influence de la négation. L'incidence de l'adverbe intervient après la réalisation de celle de la négation : *habilement* → (Nég (Pierre a réagi)) ; « Pierre n'a pas réagi habilement » (l'adverbe est dans le champ de la négation. Son incidence est antérieure à celle de la négation : Nég [*habilement* → (Pierre a réagi)])

C'est ainsi que s'explique le caractère apparemment très incomplet, réducteur du mécanisme incidentiel pris au niveau de l'idéation de structure : dans la succession langue/discours, la diversité est du côté du discours, l'unité du côté de la langue. Si l'on ne situe pas d'abord la théorie de l'incidence au niveau de l'idéation de structure et qu'on la confine au niveau du discours, la notion d'incidence perd une grande partie de sa puissance explicative pour finir par ne plus signifier qu'un rapport, non défini, celui que vise la grammaire scolaire dans l'expression « X se rapporte à Y ». Une objection à l'incidence interne du substantif constant, par exemple, à contester au substantif son statut de support de l'incidence verbale en s'appuyant notamment sur la fonction de complément d'objet, où le substantif joue le rôle d'apport au support verbal, procède donc d'une confusion des niveaux fonctionnel (discours) et structural (langue)¹. Dans une phrase comme « Pierre lit la Bible », *lit la Bible* est bien un « verbe de discours » et c'est *en discours* que *la Bible* pourra être considéré comme un apport au verbe – ce que signifie *la fonction* complément². Une telle analyse se situe au niveau fonctionnel, au niveau du fonctionnement et non de la structure, qui « est faite quand le fonctionnement commence »³. Car au niveau de l'idéation de structure, le mécanisme incidentiel joue d'une manière très différente : selon la théorie de la transitivité de Gérard Moignet, le verbe transitif se



En 1, l'incidence de l'adverbe intervient au début de l'incidence en effecton du verbe au substantif (« Pierre attend vainement » : *vainement* ne qualifie que la notion d'attente) ; en 2, l'incidence de l'adverbe intervient sur une incidence du serbe au substantif déjà très largement réalisée (« Pierre écoute attentivement » : *attentivement* qualifie à la fois Pierre — « Pierre est attentif »— et le verbe *écouter* – « son écoute est attentive »).

- incidence de l'adverbe en cours d'adjectivation : « un enfant extrêmement faible » (l'incidence de l'adverbe intervient au tout début de l'adjectivation) ; « un enfant physiquement faible » (l'incidence de l'adverbe intervient sur une adjectivation achevée).

Pour une étude développée de l'adverbe dans une perspective psychomécanique (notamment des adverbes de phrase que nous n'avons pas envisagés ici) cf. GUIMIER, C., *Syntaxe de l'adverbe anglais*, P.U. Lille, 1988.

¹ Une objection de ce type a été formulée par A. VASSANT, « Faits de syntaxe en linguistique guillaumienne. Incidence et parties du discours », *L'information grammaticale*, n° 50, Juin 1991, p. 24-29.

² cf. VASSANT, A., « Faits de syntaxe en linguistique guillaumienne », loc. cit., p. 27, qui cite cet exemple extrait de GUILLAUME, G., *Leçons*, 2, p. 197.

³ L'expression, citée par J. Cervoni (*La préposition*, p. 62) est extraite de la leçon inédite du

20 décembre 1951, p. 11.

caractérise en effet, en langue, par une structure nécessitant deux supports substantivaux, un support actif ou causatif (où prendra place le sujet) et un support passif ou résultatif (où prendra place le complément d'objet direct). Cette théorie procède donc d'une « analyse interne de la sémantèse verbale » d'où découle une conception de l'opération signifiée par le verbe comme « un passage progressif d'un stade de tension intégrale à un stade de détension pure. L'opération prend son départ à un support nominal externe (le sujet) auquel elle applique son élément causatif et aboutit à un support nominal externe auquel elle applique, « identifie » (G. Moignet parle d'une « mise en équation »), son élément résultatif »¹. Schématiquement, le processus peut être représenté de la manière suivante :

[support causatif ← sémantèse verbale] → support résultatif

[N1 ← V] → N2

Ce schéma, qui s'applique à un processus de linguistique structurale, respecte bien le type d'incidence (interne) propre au substantif, et son rôle de support. En linguistique fonctionnelle, on aura en revanche le schéma suivant :

Sujet ← [verbe ← complément d'objet direct]

N ← [V ← N]

où le syntagme verbal, dans lequel le nom COD apparaît comme un apport au verbe, représente, selon l'expression de Guillaume, un «verbe de discours»².

En résumé, nous pouvons donc réaffirmer, avec G. Moignet :

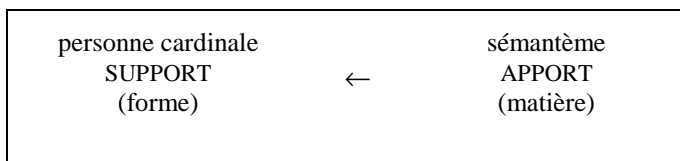
Le substantif se caractérise donc par l'incidence interne, incidence de sa matière à une forme qui, de soi, n'implique pas un transfert de ce qu'elle porte

¹ CERVONI, J., *La préposition*, p. 112. La théorie de la transitivité doit en outre prendre en compte l'idée d'affinité sémantique (entre le verbe et le complément d'objet (cf. *ibid.*, p. 113).

² Une explication du même type pourrait également rendre compte, par exemple, des rapports entre l'article et le nom. Au niveau de l'idéation de structure, l'article est incident au support nominal (il s'accorde avec ce dernier). Mais au niveau fonctionnel, le substantif sera vu comme un adjectif de l'article, c'est-à-dire comme incident à ce dernier (*la maison = la [qui est maison]*).² La différence avec le cas précédent réside seulement dans le fait qu'avec le verbe transitif c'est une substance notionnelle qui est exponentée (le support résultatif) tandis que l'article exponente une substance formelle (la personne cardinale du substantif, support du genre, du nombre, de la fonction et de l'extensité).

sur un support extérieur (ceci, dans le plan de la langue, car, dans le discours, il arrive qu'un substantif soit déferé à un autre élément de la phrase.¹

Mais cette présentation de la notion d'incidence demeure très approximative, dans la mesure où nous n'avons pas encore introduit la catégorie de la personne sur laquelle repose en dernière instance tout le mécanisme incidentiel. Prétendre que le substantif trouve son support formel à l'intérieur de lui-même, suppose une dualité intérieure du substantif. Cette dualité «est celle du sémantème proprement dit et de la personne cardinale à laquelle il est incident»² :



SUBSTANTIF

La personne cardinale est une personne fixe, de troisième rang — ce que dénonce la troisième personne du verbe lorsque le sujet est un substantif :

Le substantif, produit de la conceptualisation de l'expérience humaine, se présente avant tout comme l'instrument de la désignation ; de là son statut d'objet possible de parole, sans plus. On discerne et on nomme les êtres pour pouvoir par la suite parler d'eux. De là le statut de la personne dans le substantif, qui en fait une personne unique, objet de parole exclusivement, et jamais (sauf infléchissement de discours) auteur de parole. Dans le substantif, la personne unique, *cardinale* et non *ordinale*, correspond à la personne de troisième rang, absente du système de l'interlocution, dans le système de la personne *ordinale* verbale. De là le fait grammatical que le substantif sujet entraîne la troisième personne du verbe.³

A la personne cardinale du substantif s'oppose la personne *ordinale* du verbe. Cette personne est dite *ordinale* parce qu'elle est « liée à un ordre qui s'établit dans l'acte de langage, lequel se situe toujours, par définition, dans le présent du locuteur »⁴. Le caractère temporel du verbe

¹ MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 14.

² GUILLAUME, G. Leçon inédite du 21 janvier 1943, p. 13 ; extrait cité par CERVONI, J., *op. cit.*, p. 30.

³ MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 17.

⁴ MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 18. Dans les *leçons* de l'année 1943-1944 A, Guillaume utilisait la terminologie « personne endo-sémantique » (= cardinale) vs « personne

provient du rapport qui s'établit entre la matière notionnelle qu'il contient (radical) et le support de la personne. Et l'ordre dont il est ici question correspond à la hiérarchie des êtres impliqués dans l'acte de langage, laquelle implique la *variabilité* de la personne ordinale :

[Cette hiérarchie] commence par l'auteur, à la fois agent et objet du discours (première personne) ; elle continue par le destinataire de l'acte, qui le perçoit, qui est susceptible de devenir à son tour autour d'un acte en réponse, et dont il est parlé en sa présence (deuxième personne) ; elle continue avec l'être absent, dans l'acte en question, qui est seulement objet de parole (troisième personne). A ces trois personnes fondamentales, le système ajoute une combinaison de première personne et de personne d'un autre rang (la « première personne du pluriel »), une combinaison de personnes dont fait partie la deuxième personne, et dont la première est exclue (la « deuxième personne du pluriel »), enfin, la personne de troisième rang multipliée (troisième personne du pluriel).¹

En français, le support qu'est la personne ordinale se situe en position externe : c'est elle que signifie le pronom personnel. Et lorsque le sujet du verbe est représenté par un nom, le support de la prédication verbale est la personne cardinale du substantif. La marque morphologique de personne que possède le verbe est donc une marque d'accord, signifiant l'incidence verbale à son support. En d'autres termes, si la personne cardinale est une personne propre, la personne ordinale est une personne d'accord, ce qui revient à dire qu'en langue le verbe est « en puissance de définition ordinale »². On constate ainsi que la notion d'incidence est inséparable de celle de personne, puisque cette dernière fournit le support nécessaire à toute incidence, à toute prévision d'apport d'un sémantème :

exosémantique » (= ordinale). Le parallélisme de cette dichotomie avec celle de l'incidence (interne VS externe) l'obligeait à introduire une nouvelle distinction, nécessaire à l'opposition du verbe à l'adjectif, et à l'explication de l'appartenance de ce dernier au plan nominal. Cette nouvelle distinction est celle du caractère positif ou négatif de la personne de support. On obtenait donc le classement suivant :

I - Recherche endo-sémantique de la personne : catégorie nominale -

1) personne de support positive : substantif

2) personne de support négative : adjectif (« L'adjectif apparaît ainsi avoir pour déterminant une personne négative, cherchée à l'intérieur du sémantème, mais non trouvée, et qui, parce qu'elle est négative, devient une personne de rapport absolument indéterminée ». Leçons de l'année 1943-1944 A, p. 111).

II - Recherche exosémantique de la personne : verbe (conjugué).

La terminologie *personne cardinale* VS *personne ordinale* nous paraît plus claire. Quant à la notion de personne de support négative pour l'adjectif, elle est conservée en termes de report à l'extérieur de la personne cardinale.

¹ MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 17.

² GUILLAUME, G., *Leçons*, 1943-1944 A, p. 99.

Si l'on tient compte de cette existence obligée de la personne dans le sémantème, quel que soit le régime de son incidence, on est conduit à voir dans la personne le support, soit externe, soit interne, que requiert immanquablement toute signification apportée. Dès l'instant qu'un mot apporte dans l'esprit une signification, cette signification apportée se cherche un support, qui est la personne.¹

Dans le substantif, cette personne n'est pas visible parce qu'elle est intérieure (incidence interne). Dans le verbe, la personne support est au contraire visible et en position externe : la personne incorporée en verbe, qui se traduit par une désinence, n'est qu'une personne d'accord dont la fonction, nécessairement sujet, fait du verbe un prédicat mais sans lui fournir le sujet².

L'opposition entre personne ordinale et personne cardinale correspond enfin, fondamentalement, à une différence de statut à l'intérieur de la catégorie de la personne. La personne cardinale n'est en effet rien d'autre que la forme même de la matière substantivale ; c'est « la personne inhérente à la sémantèse de tout ce à quoi est reconnue la qualité d'un *être*, – être d'expérience ou être de raison, il n'importe »³. Nous retrouvons ici les fondements scolastiques de la théorie guillaumienne : un être est une matière informée. Si la personne substantivale est une pure forme, tel n'est pas le cas de la personne verbale. La personne ordinale désigne bien une hiérarchie d'êtres impliqués dans l'acte de langage, du moi (P₁) au hors-moi (P₂, P₃) : il s'agit d'êtres et non de formes pures. Si cette personne ordinale est le « point d'impact », le « support d'incidence » de la sémantèse verbale qui signifie le radical, c'est en discours qu'une telle incidence se produit – lorsqu'un être est dit engagé dans un procès, c'est-à-dire prédiqué par la

¹ *Ibid.*, p. 102-103.

² La situation était différente en latin, où le verbe intériorisait la personne de support remplissant la fonction de sujet. D'où la possibilité de dire *venit, pluit*, etc. Notons bien pour Guillaume, la différence, sur ce point, entre le latin et le français, est d'ordre psychosémiologique et non psychosystématique. En latin comme en français, le verbe est d'incidence externe, il requiert un support personnel à l'extérieur de lui-même. Mais en latin, cette configuration systématique est mal traduite en sémiologie. Il est aisé de prévoir que Guillaume utilisera cette explication à l'appui de la thèse d'une téléologie glossogénique. Et en effet : « [...] l'extériorité du support, qui fut d'abord un fait uniquement psychique, est devenue dans les langues les plus évoluées un fait à la fois psychique et sémiologique. Ce qui représente indubitablement un progrès, l'idéal d'une langue étant la plus fidèle représentation sémiologique possible des phénomènes psychiques sous-jacents. » (*ibid.*, p. 102).

³ MOIGNET, G. *op. cit.*, p. 40.

sémantèse radicale. La personne ordinale est donc le vecteur de l'actualisation de la matière notionnelle verbale :

Si le verbe est capable d'évoquer le temps, c'est par sa référence à l'acte de langage, qui se situe dans le présent du locuteur : tel est le point de repère grâce auquel, d'une part, le locuteur peut parler de lui et des autres, et, d'autre part, peut parler du moment dans lequel il parle et des autres moments du temps. [...] La médiation de la personne est indispensable pour qu'un verbe puisse dire quelque chose d'un être évoqué par la catégorie nominale [nom ou pronom]. C'est par elle que les comportements peuvent être attribués aux êtres, et que la prédication verbale, faisant phrase, peut se faire.

On peut dire, sans paradoxe, que le verbe personnel est une sorte d'adjectif porteur de la représentation du temps et capable de dire quelque chose d'un support défini par sa position dans la série des êtres engagés dans l'acte de langage.¹

¹ *Ibid.*, p. 16. Notons en outre que les personnes ne sont pas toutes sur le même plan : la troisième personne est la personne fondamentale. Après avoir défini la première personne (= locutive) comme la personne qui parle et qui, parlant, parle d'elle, la deuxième personne (= allocutive) comme la personne à qui l'on parle d'elle et la troisième personne (= délocutive) comme la personne de qui l'on parle, Guillaume écrit : « A y regarder de près [...] la personne délocutive n'est absente d'aucune des trois personnes. Car il est toujours parlé d'une personne, laquelle, dans le cas de la personne locutive, est celle-là même qui parle, et dans le cas de la personne allocutive, celle-là même à qui l'on parle. Si je dis à quelqu'un : *Tu as mal fait*, c'est à lui que je parle, mais parlant à lui, je lui parle de lui. Il y a donc dans l'esprit apparition simultanée de la personne allocutive et d'une personne délocutive implicitement conçue. Il en est de même si je dis : *Je crois cela*. C'est moi qui parle, mais dans mes paroles, il est parlé de moi. Et ainsi la personne délocutive se trouve implicitement associée à la personne locutive. » (GUILLAUME, *Leçons* 1943-1944 A, p. 114). Cette conception de la troisième personne ne peut évidemment que s'opposer à celle de Benveniste, qui considère la personne délocutive comme une «non-personne» (Cf. sur cette discussion CERVONI, J., *L'énonciation*, Paris, P.U.F., 1987, p. 30-37). Ajoutons enfin que, sous-jacente à la troisième personne ordinale (et par conséquent aux deux autres), se trouve la *personne d'univers*, «support spatial nécessaire à l'évocation de tout phénomène s'inscrivant dans le temps.» (MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 92). Cette personne d'univers apparaît à l'état pur dans les verbes unipersonnels ou dans les emplois unipersonnels de verbes pluripersonnels. Elle est «primordiale, fondamentale, et toute autre espèce de personne n'intervient que par substitution à celle-ci» (*ibid.*, p. 93).

A l'inverse, la personne cardinale est une personne non de discours mais de langue. Comme nous le verrons plus loin, son actualisation s'effectue grâce à l'article.

Nous pouvons rassembler nos remarque sur la distinction entre personne ordinale (verbale) et personne cardinale (substantivale) dans le tableau suivant :

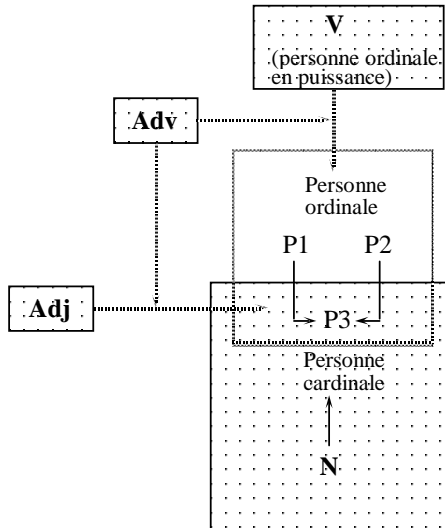
Personne cardinale (substantif)	Personne ordinale (verbe)
Rang 3	Déclinaison de rang
Déclinaison de fonction	Fonction sujet
Personne propre	Personne d'accord (le verbe, en langue, est en puissance de définition ordinale)
Forme	Matière + Forme
Personne de langue	Personne de discours

Il reste toutefois à expliquer la différence, en termes d'incidence et de recherche d'un support personnel, entre le verbe et l'adjectif. Si ces deux parties de la langue ont des types d'incidence identiques (externe du 1^{er} degré), elles se distinguent néanmoins dans leur rapport à la catégorie de la personne. Dans les deux cas, le type d'incidence implique certes l'existence d'une personne d'accord ; mais – et c'est là que se différencient le verbe et l'adjectif – cette personne d'accord accepte le changement de rang dans le cas du verbe et le refuse, dans le cas de l'adjectif, maintenant ainsi ce dernier dans le plan nominal. L'adjectif et le verbe peuvent donc être considérés comme deux étapes d'un éloignement par rapport au substantif :

On pourrait dire du verbe – sans énoncer par là rien de contraire à la vérité – qu'il est en français un adjectif qui, au lieu de s'éloigner du substantif par simple substitution à la personne de support de celui-ci d'une personne d'accord de même rang troisième, s'en éloigne en substituant à cette personne d'accord

adjective, dont le rang est invariable, une personne d'accord, verbale cette fois, dont le propre est de changer explicitement, apparemment, de rang.¹

Compte tenu du statut particulier de la troisième personne², le système des parties de la langue prédicatives peut donc être représenté ainsi :



(en pointillés, les éléments appartenant au discours et non à la langue)³

Nous pouvons maintenant approfondir l'analyse et décrire les systèmes intégrés au système des parties de langue prédicatives. Puisque nous ne visons pas à l'exhaustivité, nous nous attacherons à deux seulement d'entre eux : le système du substantif et le système du verbe.

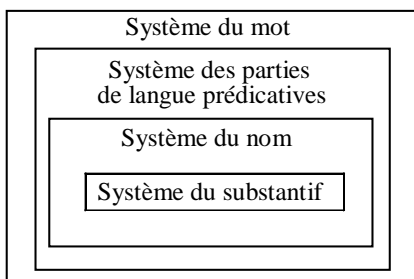
¹ *Ibid.*, p. 105-106.

² Cf. *supra*.

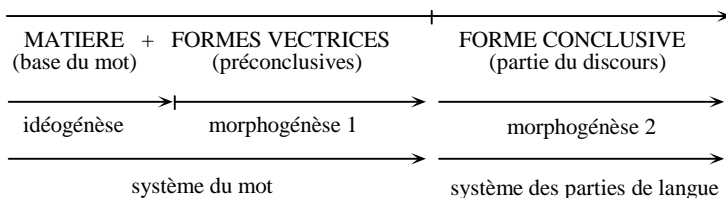
³ Pour simplifier, (i) nous n'avons fait figurer que les 3 personnes simples, (ii) nous n'avons représenté l'adverbe qu'en incidence externe de second degré (incidence de l'adverbe à une incidence d'un autre adverbe à un nom ou à un adjectif). Rappelons de plus que ce schéma représente le système des incidences *des sémantèmes* (idéogénèse) que contiennent les parties de la langue prédicatives et que, par conséquent, il vise le niveau de la *langue*. Nous ne traiterons pas ici de l'incidence de la morphogénèse (Cf. sur ce point GUILLAUME, *Leçons 1943-1944 A*, p. 115-116 et 122-126), ni des diverses réalisations possibles au niveau du discours (Cf. sur ce point GUILLAUME, *ibid.*, p. 117-118 et 127-129).

2.2.2.2. Le système du substantif

Le système du substantif est l'un des sous-systèmes du nom. L'autre est celui de l'adjectif. Mais le système du nom est lui-même, comme nous venons de le voir, un sous-système du système des parties de langue prédictives, ce dernier étant conçu comme intégré au système du mot :

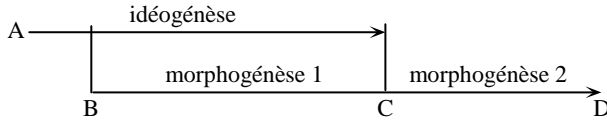


En tant que mot, le substantif est en premier lieu le produit d'une double tension d'idéogénèse – qui lui fournit sa matière – puis de morphogénèse – qui lui fournit sa forme. Comme nous l'avons déjà indiqué, cette forme obtenue au cours de la morphogénèse n'est pas encore la forme conclusive du mot que représente la partie de langue : la morphogénèse s'achève à l'ouverture du système des parties de langue. Guillaume nomme *formes vectrices préconclusives* les attributs formels acquis au cours de la morphogénèse :



Or, comme le remarque très justement G. Moignet, la successivité idéogénèse-morphogénèse doit surtout être comprise comme une successivité des moments de déclenchement⁴. D'où la représentation suivante :

⁴ MOIGNET, G., *Op. cit.*, p. 29-30.



que Moignet commente ainsi :

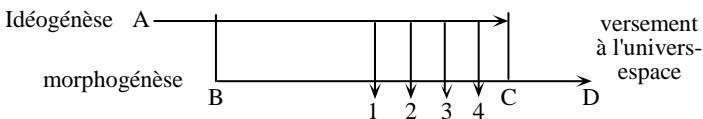
1 - Moment A-B : réunion de qualifications fournies par l'expérience de l'univers.

2 - Moment B-C : élaboration concomitante du concept et des formalisations préconclusives, gardant encore en elles quelque chose de matériel. Pour le nom, il s'agit des formes que sont le genre, le nombre, le cas, la personne, catégories linguistiques en rapport avec les aperceptions de l'idéogénèse.

3 - Moment C-D : mouvement conclusif définissant la partie de la langue, c'est-à-dire le régime d'incidence retenu pour la matière formée. S'agissant du nom, cet instant conclusif décide entre le statut du substantif, d'incidence interne (trouvant pour la matière formée un support dans le mot même), ou le statut d'adjectif, d'incidence externe (refusant de trouver, pour la matière formée, un support dans le mot même).

La conclusion à la partie de langue *substantif* ou *adjectif* constitue un versement de la notion élaborée à l'une des parties de l'univers mental qu'il s'agit de meubler, qui est l'univers-espace. une autre formalisation, celle qui engendre le *verbe*, consisterait à verser la notion à l'autre partie de l'univers mental, l'univers-temps.⁵

Appliqué au substantif, ce schéma fait apparaître les correspondances suivantes entre l'idéogénèse et la morphogénèse :



A-B : aperception d'une partie du pensable

B-C : préformalisation

1 : en idéogénèse : aperception d'un contraste animé/inanimé
en morphogénèse : le genre

2 : en idéogénèse : aperception du contraste continu/discontinu
en morphogénèse : le nombre

3 : en idéogénèse : aperception du contraste puissant/non puissant
en morphogénèse : le cas de fonction

4 : en idéogénèse : aperception du concept d'être
en morphogénèse : la personne cardinale

⁵ MOIGNET, G., *Op. cit.*, p. 30.

idéogénèse : <i>classe</i>	inanimé	animé
morphogénèse : <i>genre mental</i>	non-genre	genre : masculin/féminin
sémiologie : <i>genre grammatical</i>	genre morphologique non alternant : masculin ou féminin	genre morphologique alternant : masculin et féminin

Notons toutefois que l'opposition entre genre vrai et genre fictif n'est pas absolue : une enclave du genre fictif dans le domaine de l'inanimé est représenté par l'épicène (*ex. : le professeur, la sentinelle, etc.*).

2°) quant au nombre, l'opposition singulier-pluriel ne se conçoit en première analyse que dans le domaine du nombrable. D'où le contraste premier non-nombrable/nombrable, ou discontinu/continu (dans cet ordre). Toutefois, si la pluralisation, dans sa conception usuelle, n'est envisagée que dans le cadre du discontinu, une pluralisation existe également dans le domaine du continu. Il s'agit dans ce cas d'une pluralité interne, où un tout est conçu comme divisible en parties (tandis que la pluralité externe correspond mentalement à une multiplication d'unités). Cette pluralité interne étant traduite en sémiologie tantôt par le singulier (*la volaille, la marmaille, etc.*), tantôt par le pluriel (*les mœurs, les obsèques, etc.*), le système du nombre apparaît structurellement similaire à celui du genre :

idéogénèse : <i>morphisme</i>	discontinu	continu
morphogénèse : <i>nombre mental</i>	pluralité interne	singulier - pluralité externe

ultérieurement sur ce point, dans le chapitre consacré aux travaux de Maurice Toussaint (Cf. *infra*). Notons que, dans la case «genre morphologique alternant», la notation «masculin et féminin» signifie qu'un même substantif possède une forme de féminin (*chatte*) et une forme de masculin (*chat*). Inversement, un mot appartenant au genre morphologique non alternant n'existe qu'au féminin (*chaise*) ou au masculin (*fauteuil*). Quelques couples existent cependant dans le domaine de l'inanimé, correspondant parfois à une opposition pertinente (singulier/collectif : *bras/brasse* ; discontinu/continu : *cerveau/cervelle, etc.*).

sémiologie : <i>nombre grammatical</i>	nombre morphologique non alternant : singulier <i>ou</i> pluriel	nombre morphologique alternant : singulier <i>et</i> pluriel
-------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

3°) la mention du *cas* au nombre des formes attribuées à la matière substantivale surprendra peut-être, dans la mesure où elle s'applique au français. Il s'agit en effet d'une originalité de la linguistique guillaumienne. Guillaume émet l'hypothèse de l'existence en français d'un « cas synthétique » de langue :

La langue française, qui n'a pas de cas apparents, est une langue qui a construit en pensée, un cas nouveau — celui que nous nommons, dans notre enseignement, le cas synthétique du français [...] ¹⁰

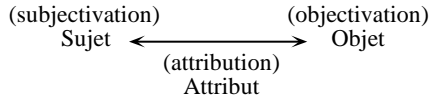
Si le français n'a pas de cas apparents, c'est que le nom, dans cette langue, est pourvu d'une morphologie intérieure moins complète, plus légère que dans les langues à cas comme le latin ou l'allemand. Mais cette absence de cas apparents n'est vraie que du français moderne, puisque l'ancien français possédait l'opposition cas sujet/cas régime. C'est pour cette raison que Guillaume parle d'un cas « nouveau », nouveauté à comprendre dans une perspective diachronique. J. Cervoni, rappelant le souci qu'avait Guillaume de relier la synchronie à la diachronie, justifie l'hypothèse du cas synthétique de langue de la manière suivante :

[...] quand on traite du problème de la fonction du nom en général, il n'est pas sans intérêt de considérer l'absence de déclinaison du français moderne comme l'état ultime d'une évolution, comme l'aboutissement d'une tendance, que l'on pourrait appeler la tendance à la *synapse*. Celle-ci, selon G. Guillaume, s'est exercée de façon continue depuis l'indo-européen jusqu'aux langues modernes qui en dérivent. Elle explique que le nombre des cas du grec ancien et du latin soit réduit par rapport au nombre des cas de l'indo-européen et que l'ancien français ait ramené la déclinaison latine à deux cas. Il serait peu cohérent, après avoir attribué un tel rôle à ce phénomène jusqu'au stade de l'ancien français, de ne pas voir dans la disparition de la déclinaison à deux cas le résultat d'une nouvelle synapse, c'est-à-dire du regroupement sous sémiologie unique (en général, c'est celle du cas régime qui a été retenue) des cas psychiques dont le contenu se répartissait précédemment entre deux cas sémiologiques : le cas sujet et le cas régime ¹¹.

¹⁰ GUILLAUME, G., *Leçons, 1949-1950, Série A*, p. 34.

¹¹ CERVONI, J., *La préposition. Etude sémantique et pragmatique*, p. 187-188.

Le rôle du cas synthétique, cas de langue, ne peut être compris, et décrit, que dans le passage de la langue au discours. En langue, le cas synthétique indiscrimine les fonctions adversatives de sujet et d'objet ainsi que la fonction moyenne d'attribut. Il constitue un micro-système comprenant d'une manière synthétique, indivise, les positions suivantes¹ :



C'est la polarité subjectivation/objectivation qui justifie la correspondance établie par Moignet entre la détermination, en morphogénèse, du cas de fonction et l'aperception, en idéogénèse, du contraste puissant/non puissant.

Il n'existe bien sûr aucun substantif, en discours, qui indiscrimine les trois fonctions du cas de synthèse. En discours ce cas de synthèse est « inemployable » comme tel. Il doit par conséquent se transformer dans la transition langue - discours: cette transformation n'est autre qu'une résolution du cas synthétique en cas analytiques séparés, opération exploitant uniquement des moyens syntaxiques (ordre des mots²). Ce raisonnement permet ainsi de rendre compte de la genèse des fonctions discursives sujet, objet et attribut³. Mais il reste que le substantif n'est pas confiné à ces trois fonctions. Il faut donc encore rendre compte des fonctions prépositionnelles (complément déterminatif, complément

¹ Pour le schéma, cf. GUILLAUME, G., *op. cit.*, p. 45.

² Guillaume note que l'ordre des mots n'est pas un discriminant de la fonction. L'ordre sujet-verbe, par exemple, peut être inversé dans une phrase déclarative par recherche d'expressivité (*Un temps viendra où ... / Viendra un temps où ...*).

³ Moignet y ajoute le « cas adverbial », concernant « certains compléments dits circonstanciels ne mettant pas en œuvre une préposition » et précise que « ce cas n'intéresse pas la totalité des substantifs, comme les précédents, mais seulement certains d'entre eux, dont la sémantèse est en rapport avec la fonction grammaticale en cause ou avec la sémantèse verbale » (*op. cit.*, p. 39). Exemples : « il se lève *le matin* à sept heures » (temps) ; « Il habite *rue Lepic* » (lieu) ; « Il a couru *vingt mètres* » (mesure), etc. Moignet ajoute également, comme variété de la fonction attribut, la fonction apposition, laquelle peut concerner un support de n'importe quelle fonction, tandis que le cas attribut ne permet que la mise en rapport d'identité d'un substantif avec un support sujet ou objet. Cette conception de l'apposition comme variété de l'attribut est généralement admise par les linguistes contemporains (cf. p. ex. SOUTET, O., *La syntaxe du français*, p. 121).

d'objet indirect etc.). L'explication proposée par Guillaume est la suivante : la résolution du cas synthétique en cas analytiques ne représente que l'une des solutions possibles lors du passage du substantif de la langue au discours, correspondant à une série de visées discursives possibles. Mais si la visée, l'intention expressive du sujet parlant, le requiert, aucune saisie intérieure n'aura lieu dans le cas synthétique. Les fonctions d'objet et de sujet étant adversatives et le cas synthétique, en l'absence de saisie intérieure (livrant les cas analytiques), étant pour ainsi dire laissé à lui-même, il en résultera, par compensation, une annulation réciproque des fonctions adverses, c'est-à-dire un cas *nul*, un cas *zéro*. C'est alors qu'intervient la préposition, moyen morphologique et non plus syntaxique de signifier la fonction en discours. C'est à la préposition qu'est attribuée la charge de rendre les fonctions substantivales autres que sujet, objet et attribut¹.

4°) en ce qui concerne enfin la personne cardinale et l'incidence, nous renvoyons à notre précédent chapitre, consacré au système des parties de langue prédicatives, où ces notions ont déjà été expliquées. Nous rappellerons seulement, en empruntant les propos de G. Moignet que

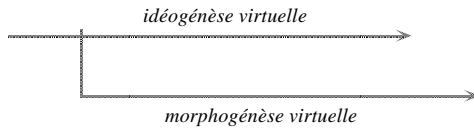
les catégories du genre, du nombre et du cas, dans le substantif, se concluent à la personne, dont elles sont des formalisations. Elles ne sont que des qualificatives virtuelles tant qu'elles n'ont pas atteint la catégorie de la personne cardinale, qui fonde le substantif [...]. Ainsi atteinte dans le substantif, la personne est le support de tout l'édifice formel de cette partie de langue. C'est à elle, et à elle seule, qu'est attribué le régime de l'incidence interne qui fait échoir la sémantèse substantivale au support qu'elle constitue. La personne est donc, dans le substantif, le point de rencontre de l'idéogénèse et de la morphogénèse².

A titre de conclusion et de récapitulation, nous proposerons un schéma visant à représenter une image d'ensemble du système du substantif dans sa dimension opérative, c'est-à-dire du procès de substantivation :

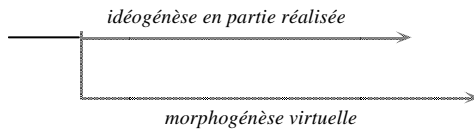
¹ « La fonction rendue est exclusivement celle qu'indique la préposition, et ne saurait souffrir, au-dessous d'elle, la présence d'aucune autre fonction. Quand je dis : *Pierre parle à Paul*, le cas de discours rendu est celui qu'indique la préposition à et cette préposition, pour opérer librement, selon ce qu'elle est elle-même, doit s'ajuster à un mot, *Paul*, ne portant aucune fonction – nullité obtenue en laissant le cas synthétique à lui-même, sans saisie intérieure aucune de son contenu. Outre qu'elle exprime un cas de discours, la préposition a cet effet d'écarter toute saisie intérieure adossée au cas synthétique : elle le prend, *in toto*, du dehors, et par là le réduit, en discours, à un cas zéro, inexistant comme cas de langue ». (GUILLAUME, G., *op. cit.*, p. 50).

² MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 40.

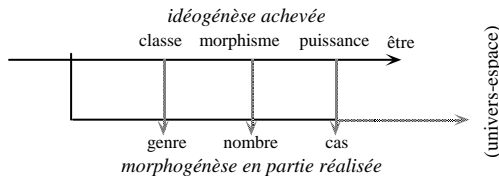
1. Ouverture du système du mot. Idéogénèse et morphogénèse virtuelles. Cette ouverture du système du mot se produit simultanément au déclenchement du procès d'aperception d'une partie du pensable :



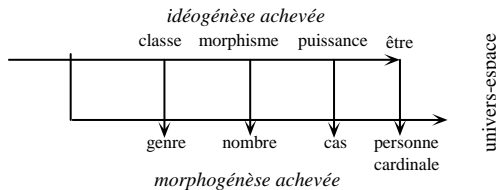
2. Entrée dans le système des parties de langue prédictives. Le pensable en cours de conceptualisation a la qualité d'une substance notionnelle non essentiellement formelle :



3. Entrée dans le système du nom. Les préformalisations ne sont plus virtuelles mais demeurent en réserve d'incidence tant que la personne n'est pas atteinte. Les aperceptions d'idéogénèse correspondantes sont acquises. Prévision d'achèvement à l'univers-espace :



4. Achèvement de la substantivation après atteinte de la personne. Incidence en effecton, puis effective, des préformalisations à la personne cardinale. Versement du mot à l'univers-espace :



2.2.2.3. Le système du verbe

2.2.2.3.1.. Vision d'ensemble du système

Du point de vue de l'idéation de structure, le verbe se distingue du nom par son incidence, par la nature de la personne qu'il intériorise et par l'achèvement de sa genèse à l'univers-temps. La discrimination mentale de l'espace et du temps est l'une des caractéristiques des langues indo-européennes. Mais, comme nous l'avons vu, cette discrimination n'est pas qu'une dichotomie : elle est aussi et avant tout une ordination. La description que nous avons faite plus haut du processus d'idéation de structure faisait bien apparaître que, dans le système des parties de langue prédicatives, le nom est *l'avant* et le verbe est *l'après*. Or, la justification de cette ordination logique n'est pas seulement structurale¹ : elle correspond à une certaine conception de la représentation du temps.

Pour Guillaume, le temps ne peut être représenté à partir de lui-même

:

La représentation du temps, si elle doit avoir lieu, si, outrepassant le stade primaire de l'expérience concrète, ou entre – moment historique décisif de la civilisation humaine – dans celui de la transposition de l'expérience en une architectonique abstraite, la représentation du temps, si elle doit avoir lieu doit être demandée à des moyens descriptifs qui sont de l'ordre de l'espace. Le temps n'est représentable qu'à travers une suffisante spatialisation.²

¹ De la justification structurale, nous avons réservé pour ce chapitre le complément d'explication suivant. La morphogénèse, phase terminale, universalisante, d'appréhension du mot étant achevée, se pose le problème de son incidence à un support formel. Dans le cas du nom, cette « vision d'univers » qu'est la morphogénèse est incidente à elle-même. Dans le cas du verbe, elle est incidente au moi humain. Si, dans le premier cas, la perception correspondante est celle de l'univers-espace et, dans le second, celle de l'univers-temps, c'est qu'un afflux de toute la vision d'univers au sein d'elle-même se fait d'un seul coup, sans laisser dans l'esprit aucune image d'écoulement, tandis qu'une « version de l'immensité de la vision universelle à la petitesse de la personne humaine » (GUILLAUME, G., *Leçons 1943-1944 A*, p. 116) produit une image de flux, d'écoulement : «c'est cette image d'écoulement obligé de la vision universelle quand on la fait incidente non pas à l'immensité d'elle-même, mais à la petitesse de la personne humaine, qui constitue le temps linguistique, lequel ne diffère pas du temps tout court, dont nous avons l'expérience et dont le génie des langues nous apporte une représentation plus ou moins réussie» (*ibid.*, p. 124).

² GUILLAUME, G., *Leçons 1943-1944 A*, p. 134. Guillaume ajoute, en puisant comme il fait parfois, dans un ordre de justification appartenant à l'expérience introspective : «Aussi bien chacun peut-il constater, par l'observation de ce qui se passe en lui-même, l'impossibilité humaine de se donner une représentation du temps qui ne reposerait pas sur une transposition en termes d'espace. Ceci explique qu'on puisse dire : *un espace de temps*, sans jamais pouvoir dire : *un temps d'espace*. On voudra bien remarquer dans cet ordre d'idées [...] que la simple représentation du temps qui fuit, si élémentaire soit elle, emporte déjà avec elle une image linéaire qui est indubitablement un commencement de spatialisation. La ligne est un élément d'espace» (*ibid.*, p. 134-135). Cette idée de représentation du temps à partir de l'espace semble particulièrement évidente dans le cas du langage gestuel des sourds-muets : tel est le sentiment que nous avons retiré de l'exposé (et de la discussion qui l'a suivi) proposé par Ch Cuxac au cours de la journée du

Si le temps est représenté à partir de l'espace, il est nécessaire que le verbe, appartenant à l'univers-temps, soit l'après du nom, qui appartient à l'univers-espace.

Cette distinction de l'espace et du temps correspond en outre à une tendance propre aux langues indo-européennes, une tendance consistant à dissocier la représentation des êtres et des comportements³. Si l'instrument de dénomination des êtres, le nom, appartient à l'univers-espace, c'est que le nom fournit une représentation de l'expérience abstraite de toute référence au devenir dans lequel il est originairement inscrit :

Dénommer un être, pour en donner la représentation mentale qu'est un nom, c'est s'élever à un degré d'abstraction tel que l'image en peut être conçue indépendamment de toute espèce de comportement et, pour ainsi dire, hors du temps.⁴

La représentation verbale, elle, ne parvient pas à un degré d'abstraction tel que l'image qu'elle donne des comportements soient complètement dissociée des êtres qui y sont engagés : encore une fois, le temps n'est jamais coupé de toute attache spatiale : « toute forme verbale, quelle qu'elle soit, emporte avec elle l'image d'un support nominal »⁵. Or ce syncrétisme est nécessaire au développement des deux aspects du temps que le verbe englobe dans la représentation linguistique de l'expérience temporelle qui le définit. En effet, le verbe représente un comportement comme devenir mais il situe en outre ce devenir par rapport à celui de l'être engagé dans l'acte de langage. Dire *il dormait*, c'est non seulement désigner le comportement d'un être, désigner un procès et donc faire référence à la durée interne de développement de ce procès, mais c'est aussi situer cette durée par rapport au présent du locuteur, c'est-à-dire l'inscrire dans une époque, présente, future ou – tel est le cas dans notre exemple – passée⁶. Il résulte de cette analyse que le

CELENS du 01.04.94 sur le thème « Temps et aspect, aspects du temps ». Cette communication était intitulée *Temps et aspect dans le langage des sourds*.

³ La distinction entités (êtres) - comportements a été profondément exploitée par Bernard Pottier pour l'analyse du niveau conceptuel des langues (cf. p. ex. POTTIER, B., *Linguistique générale*).

⁴ MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 56.

⁵ *Ibid.*

⁶ Plus précisément, le procès peut être directement situé par rapport au présent du locuteur (système du *discours* dans le sens où Benveniste emploie ce terme) ou situé selon un axe temporel détaché de celui où est inscrit le locuteur (système du *récit*). Dans ce dernier cas, les procès sont situés par rapport à un autre point de référence : les verbes au passé simple. Mais il reste que ce point de référence est inscrit dans le passé par rapport au présent du

temps et la *personne* sont les deux conditions fondamentales nécessaires à l'existence du verbe :

La labilité du temps trouve un point de repère fixe, permettant de la concevoir, dans la stabilité de l'être que le temps traverse. Cet être, confronté au temps, c'est la personne, qui vit les événements dont le temps se meuble. C'est ainsi que le verbe est le mot du temps parce qu'il conjoint le mouvement d'un flux et la fixité d'un être.⁷

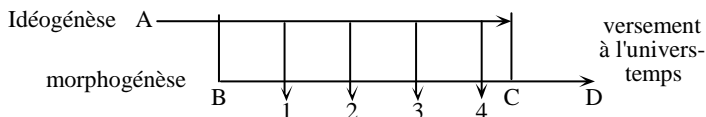
Avec le verbe, donc, un phénomène est *situé* dans le temps d'univers, temps externe d'existence des choses, des êtres et des événements : le verbe récuse la séparation du phénomène et du *site*, ce dernier étant définie comme la « base ontique de la sémantèse existentielle du verbe »⁸. L'idéogénèse du verbe peut alors être analysé comme une représentation fondée sur les différents états de la relation conçue entre un phénomène, son site et l'auteur de l'acte de langage, ces trois paramètres connaissant divers degrés d'actualisation. D'où la figure suivante, que nous reproduisons avec son commentaire⁹ :

locuteur. Dire « *il portait la barbe* » en système de discours implique qu'au moment où cette phrase est prononcée, la personne concernée ne porte plus de barbe. L'événement est lié au présent du locuteur. Dire *il portait la barbe* en système de récit, c'est situer cette constatation en concomitance avec les événements signifiés par les verbes au passé simple (ex. : « Il entra dans la classe sans dire un mot. Il portait la barbe »). Ce récit est globalement situé dans le passé par rapport au présent du locuteur, mais il est situé sur un autre axe temporel, détaché de l'époque du locuteur : *il portait la barbe* n'est plus porteur d'aucune implication dans le présent, rien de permet de savoir s'il la porte encore ou non. La question n'est plus le présent. Dans tous les cas, on distingue bien la durée interne du procès et la situation temporelle de ce procès par rapport à un repère appartenant à un autre axe temporel. Sur les notions de discours et de récit, cf. BENVENISTE, E., « Les relations de temps dans le verbe français », *Problèmes de linguistique générale, I*, Paris, Gallimard, 1966, p. 237-250 ; LE GUERN, M., « Notes sur le verbe français », in *Sur le verbe*, sous la dir. de S. Rémi-Giraud et M. Le Guern, PU Lyon, 1986 ; et pour une analyse critique des mêmes notions, CERVONI, J. *L'énonciation*, Paris, PUF, p. 51-64.

⁷ MOIGNET, G., *op. cit.* p. 57.

⁸ Ibid., note 2. Le terme de *site* est emprunté à la terminologie de Jean-Claude Chevalier (CHEVALIER, J.C., *Verbe et phrase, essai sur la voix en français et en espagnol*, Paris, Ed. Hispaniques, 1978. A l'opposé, la sémantèse du nom est « abstraite de toute référence à un site » (MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 57).

⁹ MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 57. La figure a été refaite sur le modèle du schéma du substantif par les linguistes qui se sont chargés de la publication de l'ouvrage de Moignet (J. Cervoni, K. Schlyter et A. Vassant). *La Systématique de la langue française* est en effet un ouvrage posthume, dont le texte a été établi à partir de notes, parfois incomplètes, de Moignet.



A - B : aperception d'une partie du pensable

B - C : préformalisation

1 : en idéogénèse : aperception d'une association d'un phénomène virtuel et d'un site virtuel

en morphogénèse : le mode quasi-nominal (image virtuelle du temps [externe] et de la personne)

2 : en idéogénèse : aperception d'une relation entre le site d'un phénomène et l'auteur d'un acte de langage

en morphogénèse : le mode subjonctif (image virtuelle du temps [externe], actuelle de la personne ordinale)

3 : en idéogénèse : aperception d'une relation entre l'époque d'un phénomène et l'instant d'un acte de langage.

en morphogénèse : de mode indicatif (image actuelle du temps [externe] et de la personne)

4 : en idéogénèse : aperception du concept du comportement d'un être

en morphogénèse : incidence du temps à la personne ordinale

C - D : conclusion au type d'incidence externe du premier degré qui fonde la partie de langue appelée verbe, i.e., versement à l'univers-temps.¹⁰

Ce processus de genèse du verbe apparaît donc comme celui d'une actualisation de la personne et de l'image du temps. Les modes sont définis comme les différentes étapes de la formation de cette image du temps, c'est-à-dire comme autant de saisies – nommées *chronothèses* — de ce processus de formation de l'image du temps.

La personne, le mode et le temps sont les trois catégories fondamentales du verbe. Ils sont signifiés par des moyens morphologiques. Leur ensemble forme le noyau du système verbal, le système de la *chronogénèse*. Les deux autres catégories linguistiques participant à la formalisation du verbe, la voix et l'aspect, signifiées, elles, par des moyens relevant de la syntaxe, sont donc considérées comme un sous-système en position périphérique dans le système du

¹⁰ *Ibid.* Afin de supprimer toute ambiguïté, nous avons précisé entre crochets que l'image du temps dont il est question dans le commentaire est celle du temps externe, du temps des époques, et non de la durée interne du procès.

verbe¹¹. Nous restreindrons notre présentation au noyau du système verbal.

2.2.2.3.2. La chronogénèse

Le système de la chronogénèse est donc le noyau du système verbal. Il consiste essentiellement, comme nous l'avons vu, en un processus de

¹¹ Nous ne développerons pas ici l'analyse guillaumienne de l'aspect et de la voix. Quelques remarques suffiront à en éclaircir la conception psychomécanique :

- l'image du temps obtenue à partir du système de la chronogénèse est celle du temps *immanent* à la personne, c'est-à-dire d'un temps fondé sur la coïncidence de l'événement et de la personne concernée. De cette coïncidence, la durée interne de l'événement connaît divers degrés d'accomplissement (non accompli, en partie accompli, accompli). La catégorie de l'aspect est relative à cette durée impliquée par l'événement. Dans la subséquence de *l'aspect immanent* (temps immanent à l'événement) *l'aspect transcendant* se définit comme une représentation postériorisée de la durée interne, une représentation du temps impliqué par l'événement telle que ce temps est vu comme consécutif à l'expiration de l'événement. Cette opposition aspectuelle est signifiée par des moyens syntaxiques : *il chante* (aspect immanent) / *il a chanté* (aspect transcendant) : «Dire *Pierre a chanté*, c'est situer Pierre, relativement à l'événement «chanter», dans l'état qui résulte de l'épuisement de l'action en cause ; c'est dire que, pour lui, cet événement est dépassé et qu'il est au-delà de lui» (MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 98). En discours, cette opposition aspectuelle peut être réinterprétée en opposition temporelle.

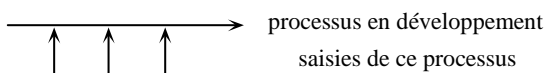
- la transcendance de l'aspect connaît un deuxième degré, correspondant à une postériorisation par rapport à celle de l'aspect transcendant. Cet aspect, nommé bi-transcendant, est signifié par les formes surcomposées du verbe (*il a eu chanté*). La sémilogie française de l'aspect est donc très transparente.

- cette définition guillaumienne de l'aspect est assez restrictive. En particulier, dans une telle définition, l'opposition imparfait/passé simple ne relève pas de l'aspect. (Sur cette question, cf. GUILLAUME, G., «Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe ; esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect», *Langage et science du langage*, p. 46-58 ; MOIGNET, G., «La théorie psycho-systématique de l'aspect verbal», in *La notion d'aspect*, actes du colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz (18-20 mai 1978), publiés par Jean David et Robert Martin, Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, 1980. La perspective de Moignet a été reprise et précisée récemment par CERVONI, J., «Psychomécanique, temps et aspect», communication non publiée, proposée à la journée du CELENS du 01.04.94, *Temps et aspect, aspects du temps*).

- quant à la voix, elle concerne les différents statuts possibles du sujet, relativement aux deux pôles fondamentaux de la *causation* et de l'*effection*, qui correspondent à deux moments de la tension verbale. A la voix active, le sujet est *opérateur* de cette tension tandis qu'il en est, à la voix passive, le *support d'effection*. Quant à la voix pronominale, elle est une voix de synthèse, *opérative-résultative*, ce que dénonce la présence des deux pronoms, sujet et réfléchi (*il se lave*). Les différents types de pronominaux correspondent à différents dosages d'opérativité et de résultativité (cf. sur ce point SOUTET, O., *Syntaxe du français*, Paris, PUF, p. 59-61 ; et pour une étude détaillée STEFANINI, J., *La voix pronominale en ancien et en moyen français*, Aix-en-Provence, Ophrys, 1962).

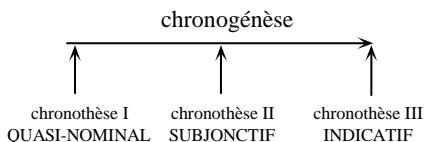
représentation de l'image du temps – représentation qui est aussi une *spatialisation* du temps – avec lequel coïncide une actualisation de la personne. Guillaume a d'abord exposé cette théorie dans *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps* (1929), puis dans l'ouvrage *L'architecture du temps dans les langues classiques* (1945). Il a également abordé cette question dans divers articles¹² et à de nombreuses reprises au cours de son enseignement à l'École pratique des Hautes Etudes.

La genèse de la représentation du temps est un processus qui se développe lui-même dans le temps et qui est susceptible d'être interrompu à divers moments de son développement. On reconnaît ici la technique d'analyse de la linguistique de *position* :



La sémiologie du verbe français, corrélée à cette hypothèse d'une image du temps en formation permet de poser l'existence de trois saisies fondamentales, de trois *chronothèses* :

- chronothèse I : image du temps en puissance = mode quasi-nominal (infinitif, participes)
- chronothèse II : image du temps en devenir = mode subjonctif
- chronothèse III : image du temps formée = mode indicatif.



Le temps dont il est ici question est le temps des époques, celui d'une opposition entre passé et futur, de part et d'autre du présent. Or une telle image du temps, où les trois époques sont distinguées, n'est pas

¹² Cf. GUILLAUME, G., «Thèmes de présent et système des temps français ; genèse corrélatrice du présent et des temps» (1937) ; «La représentation du temps dans la langue française» (I et II, 1951) ; «De la double action séparative du présent dans la représentation française du temps» (1951) ; «Epoques et niveaux temporels dans le système de la conjugaison française» (1955). Tous ces articles sont publiés dans le recueil *Langage et science du langage* (1964).

immédiatement disponible en pensée. Si elle est acquise au mode indicatif, en troisième chronothèse, elle est encore très incomplète, en cours de formation, au mode subjonctif.

Commentant un schéma représentatif des trois époques du temps externe, Guillaume écrit, dans *Temps et verbe* :

Cette figuration, dont on peut dire qu'elle porte au maximum le panoramisme du temps, est la plus achevée, la plus «réalisée» qu'on puisse concevoir [...] Mais pour le linguiste, et les fins qu'il poursuit, cette image optima du temps est un instrument insuffisant. Son défaut vient précisément de sa «perfection». Ce qu'elle offre au regard, c'est du temps déjà construit en pensée, si l'on peut s'exprimer ainsi, alors que l'analyse demanderait qu'on vît du temps en train de se construire dans la pensée. Il est concevable, en effet, que pour s'introduire profondément à la connaissance d'un objet, cet objet fût-il le temps, point ne suffit de le considérer à l'état achevé, mais qu'il faut de plus, et surtout, se représenter les états par lesquels il a passé avant d'atteindre sa forme d'achèvement.¹³

Au subjonctif, donc, l'image du temps n'est qu'en cours de formation dans l'esprit. Seule une terminologie malencontreuse laisse supposer qu'il existe à ce mode une opposition entre deux époques, passée et présente. Mais une telle opposition temporelle – aussi rudimentaire qu'elle soit en l'absence du futur – n'apparaît même pas dans le signifié des formes subjonctives du verbe. Si le subjonctif présent «correspond aux visées de discours dans lesquelles est envisagé un développement du procès en direction de l'avenir»¹⁴ (cf. p. ex. subjonctif d'ordre, de souhait, etc.), sans être pour autant confiné à la représentation du futur¹⁵, le subjonctif imparfait véhicule une image indivise du temps, ce qui lui permet d'être compatible aussi bien avec le passé (p. ex. en complétive dépendant d'un verbe au passé : *je souhaitais qu'il réussît*) qu'avec le futur (dans les emplois hypothético-concessifs) : *fût-il obstiné, il ne réussira jamais*)¹⁶.

¹³ GUILLAUME, G., *Temps et verbe*, p. 8.

¹⁴ MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 71.

¹⁵ Cf. la citation de Guillaume reproduite ici dans la note suivante.

¹⁶ Sur ce point, nous ne suivons pas Moignet, qui s'en tient à une symétrie immédiate entre subjonctif présent (orientation prospective) et subjonctif imparfait (orientation prospective). S'il existe, comme nous n'en doutons pas, des axes de symétrie au sein du subjonctif, leur organisation est probablement beaucoup plus subtile. Pour une critique de la conception du subjonctif imparfait comme subjonctif d'orientation rétrospective, cf. SOUTET, O., *La syntaxe du français*, p. 45. Dans *Temps et verbe*, Guillaume s'en tenait d'ailleurs à une définition du subjonctif comme mode du temps *amorphe* : « Les choses se passent comme si le temps du subjonctif ne formait qu'une seule grande époque et ignorait la coupure du présent nécessaire à la division du temps en époques opposables. Et comme, d'autre part, l'emploi qui est fait des formes subjonctives corrobore cette manière de voir (au subjonctif s'opère, en quelque sorte, une synthèse des époques, et la construction *qu'il*

Au fond, à la personne près, la représentation du temps fournie par le subjonctif imparfait est très proche de celle que fournissent les temps de la première chronothèse : une image du temps où la discrimination des époques est encore en puissance, où n'est représenté d'un flux indifférencié et non situé par rapport au présent du locuteur, non structuré par ce présent.

Un fait sémiologique particulièrement significatif corrobore cette analyse assimilant les modes quasi-nominal, subjonctif et indicatif à trois degrés d'élaboration de la représentation du temps des époques : plus l'image du temps est précise plus le nombre de formes possibles est grand. A l'aspect immanent, le verbe français possède en effet trois formes pour la première chronothèse, douze pour la seconde (6 subj. prés. + 6 subj. imp.) et trente pour la troisième (6 passé simple + 6 imparfait + 6 présent + 6 futur + 6 conditionnel)¹⁷. Le degré de développement d'un système modal est proportionnel au nombre de formes qui s'y définissent. Inversement et d'une manière plus générale, nous pouvons dire que le signifié de puissance des formes verbales dépend de leur position dans le sous-système modal auquel elles appartiennent. Nous allons préciser ce point à partir de l'exemple du mode indicatif.

2.2.2.4. Le système de l'indicatif

Du point de vue guillaumien, l'indicatif est donc, en français, le seul mode constitué de véritables *temps*. Les époques passée, présente et future, dont la discrimination est accomplie permettent immédiatement de poser l'existence d'un premier niveau, ternaire, de structuration du système de l'indicatif. Mais si le français ne possède qu'un temps pour l'époque présente, il en comporte deux pour le passé (passé simple et imparfait) et deux pour le futur (futur et conditionnel)¹⁸. Le système doit donc présenter un second niveau de structuration.

soit venu, par exemple, représentera aussi bien un futur qu'un passé : *j'attendrai qu'il soit venu* ; *je regrette qu'il soit venu*), l'idée vient que le mode subjonctif serait le mode du temps amorphe, non divisible en époques et le mode indicatif, le mode du temps formé, nettement «réalisé» et, partant, divisible en époques » (*op. cit.*, p. 31).

¹⁷ L'impératif est exclu parce que cette analyse est celle d'un système en langue et que l'impératif est considéré comme un mode de discours (cf. MOIGNET, *op. cit.*, p. 84-86). Précisons d'autre part que ce décompte des formes du verbe indique le nombre maximal de formes possibles. Bien entendu, certains verbes n'admettent pas la conjugaison complète.

¹⁸ Afin d'alléger notre description de l'indicatif, nous ne traiterons que de l'aspect immanent.

Or, la sémiologie des verbes en *-er*, particulièrement transparente, fait apparaître un nouvel axe de symétrie du système :

chant - <i>AI</i>	×	chante - R - <i>AI</i>
chant - <i>AIS</i>	×	chante - R - <i>AIS</i>
PASSE		FUTUR

Si la psychosémiologie offre une image fidèle de la psychosystématique, le passé simple et le futur doivent avoir, en système, quelque chose en commun, de même que l'imparfait et le conditionnel. Disons pour l'instant qu'ils sont de même niveau. Ces quelques observations permettant donc de dessiner une première ébauche du système de l'indicatif :

Passé simple		Futur	NIVEAU 1
	Présent		
Imparfait		Conditionnel	NIVEAU 2
PASSE	PRESENT	FUTUR	

Ce système apparaît structuré par l'opposition de deux niveaux et de trois époques, le présent représentant un centre de symétrie sur l'axe des époques.

2.2.2.4.1. *Le présent et la structure de l'indicatif*

Si l'on s'interroge sur sa nature, il est aisé de montrer que le présent est bien plus qu'un axe de symétrie relativement aux époques. De sa nature, découle en vérité toute la structure de l'indicatif. S'il sépare les époques, c'est par *position*. Mais par *composition*, il implique la séparation de deux niveaux. En effet, le présent peut être considéré comme un temps se composant «pour partie de l'instant qui vient de s'écouler et pour partie de l'instant qui va s'écouler¹⁹» ou, plus précisément, comme «une image de l'opération par laquelle, incessamment, une parcelle de futur se résout en parcelle de passé²⁰». Si

¹⁹ GUILLAUME, G., *Temps et verbe*, p. 51.

²⁰ GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, p. 199.

l'on prend le sujet parlant comme repère, le futur apparaît comme venant à lui et se transformant, d'instant en instant, en passé. Le lieu de cette transformation est le présent qui, de cette fonction retire sa double nature. Ainsi, en convenant de noter α la parcelle de futur et ω la parcelle de passé, le présent peut être représenté de la manière suivante :

$$\begin{array}{l} \downarrow \alpha \downarrow \text{ parcelle de futur (chronotype } \alpha) \\ \text{---} \\ \downarrow \omega \downarrow \text{ parcelle de passé (chronotype } \omega) \end{array}$$

De cette représentation du présent, fait de *langue*, découlent les différentes valeurs du présent en *discours*²¹. En effet, à partir de cette représentation que l'on peut considérer comme un signifié de puissance, différentes saisies sont possibles, délivrant autant de signifiés d'effet, lesquels se résolvent en discours en divers effets de sens :

$$\text{Signifié de puissance du } PRESENT : \begin{array}{l} \downarrow \alpha \downarrow \\ \text{---} \\ \downarrow \omega \downarrow \end{array}$$

- Signifié d'effet par saisie précoce :

$$\rightarrow \begin{array}{l} \downarrow \alpha \downarrow \\ \text{---} \\ \downarrow 0 \downarrow \end{array}$$

Seul le chronotype α est retenu. Les effets de sens sont fondés sur la conception d'un présent réduit à une parcelle de futur :

a. valeurs temporelles

1. présent d'imminence : *j'arrive dans un instant*

2. avenir plus lointain : *cette année, il passe la maîtrise et l'an prochain, il se présente à l'agrégation.*

b. valeurs modales (dérivant de «l'aptitude du présent à s'appliquer à un événement postérieur à l'énonciation»²²)

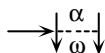
1. éventualité : *si tu viens me voir, dis le moi.*

2. Emploi exhortatif : *tu viens !*

²¹ Guillaume distingue très rigoureusement la *représentation* du temps (langue) de l'*expression* du temps (discours). L'indistinction de ces deux plans fut à l'origine d'une mauvaise compréhension de la théorie de la chronogénèse et, par suite, de critiques injustifiées à l'encontre de cette théorie. Guillaume, exaspéré, en suspendit sa collaboration au *Français Moderne*.

²² SOUTET, O., *La syntaxe du français*, p. 48.

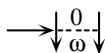
- Signifié d'effet par saisie médiane :



Les deux chronotypes sont retenus. Les effets de sens sont fondés sur la conception d'un présent plus ou moins large. Du plus étroit au plus large²³ :

1. présent des énoncés performatifs : *La séance est ouverte.*
2. présent des verbes perfectifs : *La bombe explose.*
3. présent des verbes imperfectifs : *Actuellement, Pierre boit une bière au café.*
4. présent itératif : *Chaque jour, Pierre boit une bière au café.*
5. présent omnitemporel (extension de l'emploi itératif) : *Pierre qui roule n'amasse pas mousse.*

- Signifié d'effet par saisie tardive :



Seul le chronotype ω est retenu. Les effets de sens sont fondés sur la conception d'un présent réduit à une parcelle de passé :

1. présent « égressif » (avec verbe perfectif-résultatif) : *il sort d'ici* (en parlant d'une personne absente).
2. présent historique (qui suppose un «décalage général du repère temporel tel que des faits passés sont pris en charge comme s'ils étaient présents»²⁴) :

La tortue écoute la proposition :

Marché fait, les oiseaux forgent une machine... (La Fontaine).

On constate ainsi que cette conception du présent s'accorde assez bien avec les effets de sens observables en discours. Mais cette analyse

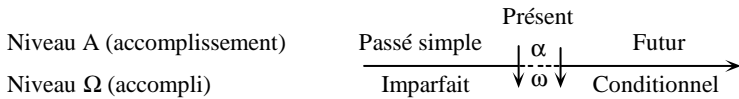
²³ Pour les exemples qui suivent, cf. *ibid.*, p. 46-47.

²⁴ *Ibid.*, p. 47. Même référence pour l'exemple qui suit.

en deux chronotypes a également l'intérêt de générer le second axe de structure du mode indicatif. Deux saisies seulement sont nécessaires :

- une saisie précoce, impliquant la nullité de l'accompli.
- une saisie tardive, impliquant une synthèse d'accomplissement et d'accompli.

De ces deux saisies du présent, dérivent les deux niveaux de l'indicatif, niveau A d'incidence du temps et niveau Ω de décadence, lesquels permettent d'interpréter la distinction des deux passés et des deux futurs :



La distinction entre imparfait et passé simple correspond donc, en système, à une transposition dans le passé des deux chronotypes pour le premier et du chronotype α seulement pour le second. Il en résulte deux visions différentes de l'image verbale, sécante pour l'imparfait, globale pour le passé simple :

La phrase *Pierre marchait* signifie que Pierre marchait déjà, depuis un temps aussi court ou aussi long qu'on voudra [...] et qu'il marchera encore pendant un temps aussi long ou aussi court qu'on voudra.²⁵

Le procès est donc envisagé dans son intériorité, comme conversion d'inaccompli en accompli. C'est pourquoi l'imparfait peut être considéré comme l'homologue du présent.

Dans *Pierre marcha*, la formule «marcha» ne permet pas à l'esprit de diviser marcher en deux parties, l'une accomplie, l'autre inaccomplie.²⁶

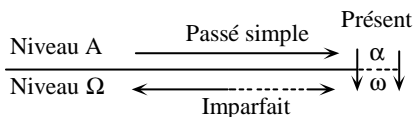
Cette impossibilité de diviser le procès en deux parties (vision non sécante, i. e. globale) provient de ce que l'image verbale est, au passé simple, véhiculée dans le passé sur le seul chronotype α . En conséquence, « les événements évoqués au [passé simple] sont présentés en survenance pure et sans rien en eux de révolu. Leur déroulement est vu à partir de leur instant initial et en direction de leur instant final, c'est-à-dire selon une image prospective. »²⁷

Soit, en figure,

²⁵ GUILLAUME, G. *Temps et verbe*, p. 61.

²⁶ *Ibid.*, p. 62.

²⁷ MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 76.



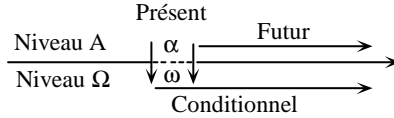
La transposition, dans le passé, du chronotype α , produit une image prospective du passé tandis que la transposition, dans le passé, du présent complet ($\alpha + \omega$), produit un passé «ayant en lui-même un passé»²⁸, c'est-à-dire un passé hétérogène, à la fois prospectif et rétrospectif.

Quant à la distinction entre futur et conditionnel, elle repose également sur une interprétation, particulière à l'époque future, de l'opposition entre le niveau d'incidence et le niveau de décadence. L'idée d'accompli est, en son sens premier, incompatible avec l'époque future. Car ce qui caractérise le futur, quel que soit son niveau, c'est qu'il comporte fondamentalement une part d'hypothèse : «l'avenir, si probable qu'on l'imagine, est, par définition, non tenu.»²⁹ Le futur simple, de niveau d'incidence, construit sur le chronotype α , correspond alors à une représentation de l'avenir telle que celui-ci est vu se développant de façon prospective à partir de la partie future du présent. Ce futur est donc en quelque sorte extérieur au présent vrai, qui, lui, comporte nécessairement α et ω . Le conditionnel, en revanche, intégrant, par son appartenance au niveau de décadence, les deux chronotypes, peut être considéré comme intérieur au présent : «Alors que *vous réussirez* signifie : vous réussirez dans un avenir proche ou lointain, *vous réussiriez* signifie : vous réussiriez dans le présent, — ce présent étant infiniment extensible et, partant, capable d'intérioriser tout futur qu'on considère.³⁰» En d'autres termes, la distinction présent-futur, nettement maintenue au futur simple, s'efface au conditionnel, ce qui signifie que si le futur est construit par référence au présent, le conditionnel l'est par référence à l'imparfait. Du point de vue strictement temporel, la différence entre futur et conditionnel repose donc sur le point d'origine de la vision prospective d'avenir : origine en limite externe du présent de l'énonciation pour le futur, origine en limite externe de l'imparfait (donc interne du présent-futur) pour le conditionnel :

²⁸ L'expression est de MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 78.

²⁹ MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 78.

³⁰ GUILLAUME, G., *Temps et verbe*, p. 57



Or, cette interprétation temporelle de l'opposition des niveaux d'incidence et de décadence peut être complétée par une seconde interprétation, qui prend en compte la part d'hypothèse définissant l'époque future :

Le futur catégorique [futur simple] est, de soi, du temps non vécu, créé par un effort d'imagination. Il implique, non une appréhension du temps vécu, mais une hypothèse — d'ailleurs marquée de probabilité — inférant l'avenir à partir du présent. La prévision est toujours, fût-ce minimalement, hypothétique.

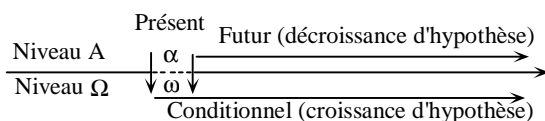
Si l'on construit du temps imaginaire à partir de la partie déjà révolue du présent, et ainsi intérieurement à l'époque présente, le contraste entre ce qui est vécu et ce qui est imaginé s'accroît, de sorte que le temps ainsi créé est entaché d'une quantité supplémentaire d'hypothèse. Il s'agit d'une reconstruction tout imaginaire du présent, sans rapport avec ce qui est réellement vécu. Comme l'a écrit Gustave Guillaume (Cf. *Langage et science du langage*, p. 66), « l'hypothèse est d'autant plus accusée qu'on regarde le futur de plus bas dans le temps » [...]

L'hypothèse inhérente à toute vision du futur, légère quand elle prend son départ au présent, devient lourde du fait qu'elle prend départ au passé, les contrastes s'accroissent.³¹

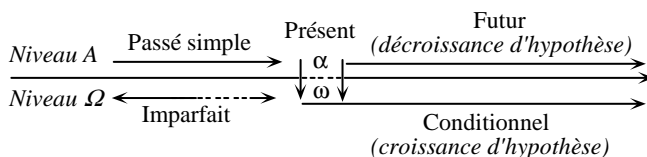
Plutôt que d'opposer futur et conditionnel en termes de « poids » de l'hypothèse inhérente au futur, il semble toutefois plus rigoureux de fonder cette opposition sur une inversion des cinétismes porteurs de chacun de ces temps : cinétisme en décroissance d'hypothèse pour le futur ; cinétisme en croissance d'hypothèse pour le conditionnel. Tel est le résultat auquel parvient Robert Martin, en combinant les hypothèses de la psychosystématique guillaumienne avec une sémantique des mondes possibles et des univers de croyance³². Nous pouvons donc compléter le schéma précédent de la manière suivante :

³¹ MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 83.

³² MARTIN, R., *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 1983, p. 127-149. Ce point de vue de R. Martin ajoute de la rigueur à la théorie de Guillaume tout en respectant de très près l'esprit qui l'anime. En témoigne cette citation de *Temps et verbe* (p. 57) : « La première chose à considérer dans la théorie du futur, c'est qu'il s'agit de temps qui n'a pas encore existé réellement et que par suite on imagine, on suppose, avec cette particularité que tout l'effort de la pensée s'emploie à la supposer le moins possible : autrement dit à le réaliser au maximum, de manière à en faire l'équivalent du passé. »



Le système de l'indicatif sera donc représenté ainsi :



Il nous reste maintenant à vérifier la pertinence de cette définition des signifiés de puissance des temps de l'indicatif, en examinant les principaux effets de sens qu'ils permettent d'obtenir en discours.

2.2.2.4.2. Les temps du passé

a. Passé simple

Vision prospective sur chronotype α , le passé simple donne une image globale du passé³³. Comme nous l'avons vu, une telle représentation implique que le déroulement du procès au passé simple est vu en survenance pure, à partir de son instant initial et en direction de son instant final. Autrement dit, les limites de début et de fin du procès sont envisagées ; le procès est vu de l'extérieur, comme un tout révolu. D'où les effets de sens suivants³⁴ :

- traduction de l'événement passé dans son unicité : *Louis XIV régna soixante-douze ans*. On remarquera au passage que le passé simple n'a rien de nécessairement « ponctuel » et peut aisément traduire la durée. Mais il est vrai que les limites du procès étant englobées dans la

³³ Etant donné le sens restrictif que nous donnons au mot *aspect*, nous parlerons de *vision* globale ou de vision sécante et non *d'aspect* global ou sécant (cf. supra.)

³⁴ Nous nous inspirerons en partie de SOUTET, O., *La syntaxe du français*, p. 49.

représentation du passé fournie par le passé simple, l'espace de durée interne qui sépare ces limites peut être réduit au minimum : *la voiture s'écrasa contre un platane*³⁵.

- traduction de l'événement passé comme appartenant à une série d'événements comparables : *Il voyagea / Il connut la mélancolie des paquebots [...] / Il revient / Il fréquenta le monde (Flaubert)*. Puisque les limites du procès sont envisagées, une juxtaposition de verbes au passé simple produit un effet de succession.

- traduction de l'événement passé comme se détachant sur un arrière-plan traduit par l'imparfait : *il chantait quand son frère entra*. Le contraste entre passé simple et imparfait apparaît très bien dans ce type d'exemples : l'événement «entra» survient (cf. définition du passé simple sur chronotype α , la survenance pure) à un moment du passé où le chant avait déjà une partie accomplie et une autre partie à accomplir (cf. définition de l'imparfait sur les deux chronotypes α et ω)³⁶.

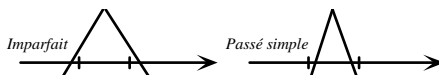
- passé simple de répétition : *Pierre mangea trois fois du gâteau*.

- emploi gnominique, par réitération infinie de la répétition dans le passé : *Un repas réchauffé ne valut jamais rien*.

b. Imparfait :

Construit sur deux chronotypes, l'imparfait donne une image sécante du procès. De cette représentation, découle le fait que les limites de début et de fin du procès sont à l'imparfait rejetées hors perspective.

³⁵ Mais à l'imparfait, où les limites du procès sont envisagées, il est plus difficile de réduire la durée interne. D'où l'effet de ralenti de *Soudain, la voiture s'écrasait contre un platane* : la mise hors perspective des limites du procès entraîne un élargissement de la durée interne. Schématiquement :



³⁶ Ces trois premiers effets de sens, issus de la position en système du passé simple, font de ce dernier le temps privilégié du récit. On notera en outre que la composition systématique du passé simple, excluant le chronotype ω , signifie une séparation avec le présent (cf. ce que nous avons dit plus haut du futur). Cette absence de contact en système, entre passé simple et présent, s'accorde fort bien avec l'appartenance du premier à l'ordre du récit (au sens de Benveniste), puisque celui-ci se définit par sa rupture avec le présent de l'énonciation.

L'imparfait connaît tout d'abord une série d'emplois temporels, fondés sur une interprétation chronologique du passé et dont la variété s'explique par une exploitation de la dualité chronotypique³⁷ :

- $\alpha = 0$ (nullité de la partie à accomplir) : *Au moment de son abdication, Edouard VIII régnait depuis quelques mois seulement.*

- $\alpha + \omega$ (une partie du procès est accomplie ; l'autre reste à accomplir, une continuation est possible) : *Quand j'entrai, Pierre lisait.* Cet imparfait peut avoir une valeur de répétition : *Il se levait chaque jour à huit heures.*

- $\omega \rightarrow 0$ (accompli très réduit ; prépondérance de la partie prospective) : *Le lendemain je recevais une lettre de mon frère.* Il s'agit de l'imparfait «pittoresque».

- $\omega = 0$ (nullité de la partie accomplie) : *Sans toi, il se noyait* (irréel du passé).

Nous ne cherchons pas ici l'exhaustivité : sous l'influence du contexte, diverses autres valeurs stylistiques de l'imparfait sont possibles, toujours dans le cadre temporel.

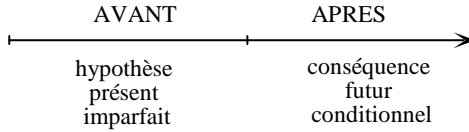
Mais l'imparfait admet également de nombreuses valeurs modales. La notion de passé peut en effet être interprétée non plus chronologiquement, mais dans divers autres ordres. Relevons les deux principaux :

- ordre logique : l'imparfait est apte à traduire l'antériorité logique qui existe entre l'hypothèse et sa conséquence, lorsque cette dernière est exprimée au conditionnel : *s'il était là, il te répondrait* (irréel du présent) ; *s'il venait demain, il te répondrait* (irréel du futur ou potentiel).

Par sa position en système, l'imparfait est en effet l'antérieur logique du conditionnel. Il traduit donc l'antériorité logique de l'hypothèse sur la conséquence. On notera que lorsque la conséquence est exprimée au futur, c'est le présent qui se charge de signifier l'hypothèse : *s'il vient demain, il te répondra.* Ceci provient de ce que l'antérieur logique du futur est le présent³⁸ :

³⁷ Les exemples qui suivent sont empruntés à MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 79.

³⁸ Nous avons bien vu auparavant qu'en système le futur s'adosse au présent tandis que le conditionnel s'adosse à l'imparfait.



- ordre affectif : l'image de passé traduite par l'imparfait peut être interprétée en termes d'éloignement, comme établissant une distance du locuteur à l'allocutaire

- valeur de politesse : *Je venais dire à Madame que le dîner était servi*

- valeur hypocoristique : *Il était bien mignon, le gros bébé.*

Le passé que représente l'imparfait, lorsqu'il n'est pas temporel, est perçu comme le signe d'une moindre actualisation du procès.

2.2.2.4.3. Les temps du futur

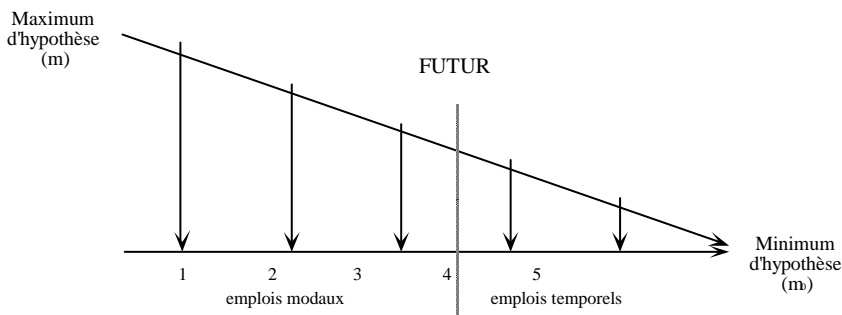
En ce qui concerne les temps du futur, nous adopterons d'emblée la perspective de Robert Martin, qui a relu Guillaume à la lumière d'une sémantique des mondes possibles et des univers de croyance³⁹. De fait, cette présentation fournira une occasion de montrer que la psychomécanique n'est pas une théorie fermée sur elle-même, mais qu'elle est compatible avec divers autres types d'hypothèses⁴⁰.

a. Le futur

³⁹ MARTIN, R., *Pour une logique du sens*, p. 126-149.

⁴⁰ Il semble toutefois exister une divergence entre Guillaume et Martin sur cette question du futur. Pour Martin, le futur et le conditionnel sont construits sur α et fournissent donc une image verbale de type global. En revanche, pour Guillaume, le conditionnel appartient au niveau ω de décadence. Mais si l'on se souvient que le ω du conditionnel n'est en aucun cas interprété, dans l'esprit de Guillaume, comme une parcelle d'accompli (l'époque ne le permet pas), la divergence de principes se résout en divergence de formulation. Si, pour des raisons théoriques, Guillaume situe le conditionnel au niveau ω , il n'en demeure pas moins que la représentation verbale que véhicule ce temps peut être considérée comme étant de type global. Dans *Temps et verbe*, l'opposition sécant / non sécant n'est d'ailleurs utilisée que pour opposer l'imparfait au passé simple, ce qui pourrait suggérer que Guillaume estimait cette opposition comme peu pertinente à l'égard du futur.

Le futur a été défini plus haut comme un temps prospectif de niveau A, dont le cinétisme est orienté en décroissance d'hypothèse. Les emplois temporels et modaux du futur peuvent donc être représentés sur une figure du type suivant :



Les emplois modaux du futur sont proches du pôle d'hypothèse maximale ; les emplois temporels du futur sont proches du pôle d'hypothèse minimale. En termes de sémantique des mondes possibles, on dira que ce cinétisme est orienté de l'ensemble des mondes possibles (m) vers le monde m_0 de ce qui est. Le domaine de l'hypothèse échappe en effet à l'opposition du vrai et du faux mais peut être appréhendé en termes de possiblement vrai ou possiblement faux⁴¹. Les saisies annoncées peuvent être argumentées de la manière suivante :

Emplois modaux :

Nous l'avons dit, le futur contient par nature une charge d'hypothèse. Les emplois modaux du futur sont fondés sur ce possible (m), mais toutefois orientés vers la certitude (m_0) :

⁴¹ Les mondes possibles peuvent être des mondes potentiels ou des mondes contrefactuels. Les premiers ne comportent aucune proposition contradictoire avec celles de m_0 mais «présentent comme vrai ou comme faux de qui, dans m_0 , apparaît comme possiblement vrai ou possiblement faux». (MARTIN, R., *Langage et croyance. Les «univers de croyance dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Mardaga, 1987, p. 16). Les seconds «contiennent au moins une proposition contradictoire avec celles de m_0 ; ils donnent pour vraie une proposition qui, dans m_0 , est admise pour fausse» (*Ibid.*).

- *saisie 1* : exploitation positive du contenu modal, «l'avenir apparaissant comme le lieu de ce qui est encore évitable»⁴².

- futur d'atténuation : *Je vous avouerai que...* , *Je vous dirai que ...*

- futur d'indignation : *Quoi ! ces gens se moqueront de moi ?*

- futur conjectural : *Françoise, mais pour qui donc a-t-on sonné la cloche des morts ? Ah, mon Dieu, ce sera pour Mme Rousseau (Proust).*

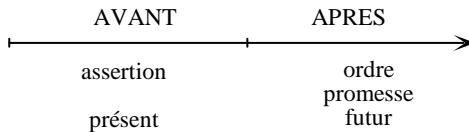
Il s'agit dans les trois cas de faits passés ou présents. Dans les deux premiers cas, le futur joue sur l'illusion du possible (illusion pour l'interlocuteur de pouvoir faire obstacle à l'énonciation pour l'effet d'atténuation ; illusion pour le locuteur de se représenter le passé comme à venir pour l'effet d'indignation) et dans le troisième, la vérification du propos est repoussée vers le futur, ce propos apparaissant ainsi comme une hypothèse à vérifier dans l'avenir.

- *saisie 2* : exploitation du contenu modal par le biais des actes dérivés.

• futur volitif : *Vous renverrez le récépissé.*

• futur de promesse : *Je reviendrai.*

Si les conditions favorables sont réunies (personne, intonation, etc.), le futur permet donc l'interprétation d'une assertion en ordre ou en promesse. On peut émettre ici l'hypothèse d'une chronologie de raison :



L'écart entre ce qui est et ce qui sera, exploité pour modaliser l'assertion dans les effets de sens de la saisie précédente, est ici créé pour être fictivement annulé : affirmer un ordre au futur, c'est créer un écart entre le moment de sa formulation et celui de sa réalisation et en même temps annuler cet écart en présentant fictivement l'ordre comme se réalisant dans le futur. Par rapport à la saisie 1, un pas a donc été fait en direction de m_0 .

- *saisie 3* : exploitation négative du contenu modal. la charge d'hypothèse se réduit à nouveau :

⁴² MARTIN, R., *Pour une logique du sens*, p. 131-132. Les exemples qui suivent sont empruntés au même ouvrage, p. 128-129.

- futur des prophéties : *Le temps viendra où ...* (Le locuteur n'a aucune preuve mais il se présente comme certain de la validité de sa prédiction).

- futur gnomique : *On ne sera jamais assez sévère avec les voleurs.* (légère nuance injonctive).

La certitude provient ici d'une connaissance irrationnelle ou de l'expérience.

Emplois temporels

Une part d'incertitude subsiste dans le futur temporel, mais on considère que la probabilité de réalisation du procès avoisine la certitude.

- saisie 4 : certitude non absolue : *Pierre viendra ce soir.*

On remarquera que l'incertitude peut être réduite à l'aide de modalisateurs : *Pierre viendra ce soir, c'est sûr.*

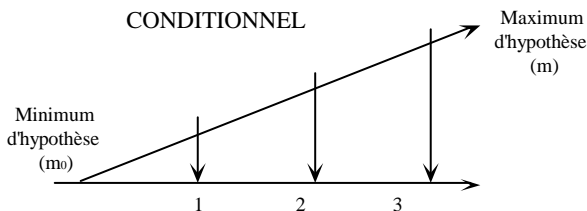
- saisie 5 : certitude absolue.

- *Dans dix minutes, il sera cinq heures.*

- Futur des historiens : *Mes rêves, pendant quelques temps, furent la chaîne brûlée de Galaad, le pic de Safed, où apparaîtra le Messie (Renan).*⁴³

b. Le conditionnel

Il peut, tout comme le futur, être représenté comme le lien d'une tension, mais orientée cette fois en direction du maximum d'hypothèse, c'est-à-dire de m :



⁴³ Cité par SOUTET, O., *op. cit.*, p. 50.

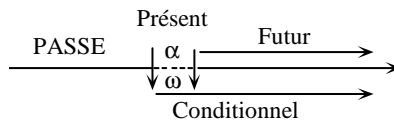
Robert Martin, remarquant que le conditionnel est un temps corrélatif, distingue :

- la corrélation avec *si* hypothétique (explicite ou implicite) : conditionnel des mondes possibles (saisie 3) ;
- la corrélation avec *que, si* interrogatif ou les formes de l'interrogation directe : conditionnel du changement d'univers (saisies 1 et 2).

Le conditionnel du changement d'univers est nommé ainsi parce qu'il permet d'inscrire le procès dans un univers différent de l'univers actuel du locuteur.

- *saisie 1* : il s'agit du «conditionnel temps» (futur du passé, ou, plus exactement, à partir du passé) : *Il m'a dit qu'il rentrerait à midi* (corrélation avec *que*); *Il ne savait pas s'il rentrerait à midi* (corrélation avec *si*) ; *Il rentrerait à midi (se disait-il)* (effacement de la conjonction : discours indirect libre).

Le changement d'univers est assuré par le discours indirect, qui implique une séparation entre l'énonciation et les propos rapportés. Du point de vue temporel, la situation en système du conditionnel, adossé à l'imparfait, lui permet de représenter un futur à partir du passé :



Comme tout futur, le conditionnel est lié aux mondes possibles. Mais ici, ces mondes possibles n'appartiennent pas à l'univers U du locuteur mais à un autre univers U' : l'incertitude liée au retour n'appartient pas à l'univers du locuteur de la phrase *Il m'a dit qu'il rentrerait à midi*. Par ailleurs, puisque nous sommes dans une interprétation strictement temporelle, cette incertitude est minimale.

- *saisie 2* : l'incertitude progresse d'un pas et inaugure les emplois modaux du conditionnel :

- conditionnel de l'information incertaine : *M. X passerait à Lyon avant de se rendre à [...]* (il y a là une exception au caractère corrélatif du conditionnel).

Le changement d'univers est assuré par une mention explicite (*selon l'AFP...*) ou «par le simple fait qu'on se trouve en contexte journalistique»⁴⁴. Le procès étant situé dans un univers différent de celui du locuteur, ce dernier ne prend pas en charge sa valeur de vérité.

- conditionnel de l'interrogation rhétorique : *Et il serait à Paris ?* (présupposant «il n'y est pas»). *Serait-il à Paris ?* (présupposant «j'ai des raisons de penser qu'il y est»). L'inscription du procès, par le conditionnel, dans un univers autre que celui du locuteur a ici un rôle informatif ou confirmatif.

- conditionnel dépréciatif : *J'ouvrirais pour si peu le bec*. Ici, «une notation dépréciative signifie l'écart entre ce qui est envisagé dans U' et ce qui paraît acceptable dans U (c'est-à-dire dans ce que le locuteur considère comme la réalité)⁴⁵».

- quant au conditionnel des mondes possibles (*saisie 3*), il s'obtient, comme nous l'avons dit, par la corrélation avec *si* hypothétique. Cette corrélation peut très bien être implicite : si l'on compare *Il est certain que Pierre reviendra* et *Il est certain que Pierre reviendrait*, on constate immédiatement que la venue de Pierre, sur laquelle porte la certitude dans la phrase au futur, n'est considérée comme certaine, dans la phrase au conditionnel, qu'à la condition d'être mise en relation avec une hypothèse introduite par *si*. Plus précisément, ce n'est plus la certitude de la venue qui est assertée mais la relation établie par *si* entre la venue et l'hypothèse à laquelle sa réalisation est soumise. Or un tel système hypothétique nous installe d'emblée dans les mondes possibles : la seconde proposition de la phrase *Si j'étais malade, j'irais à Lourdes* ne peut être déclarée vraie ni fausse mais seulement possible vraie ou possible fausse, et ceci quelle que soit l'interprétation qu'on en donne. Car, avec ce conditionnel des mondes possibles, apparaît le clivage entre l'irréel et le potentiel : *si j'étais malade* («mais je ne le suis pas» : irréel) ; *si j'étais malade* («un jour» : potentiel). Hormis les systèmes hypothétiques explicites, de nombreux emplois du conditionnel

⁴⁴ *Ibid.*, p. 137.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 138.

relèvent de ce type, en supposant l'effacement d'une proposition hypothétique⁴⁶ :

- conditionnel en relative :

Il rêve d'une maison qui aurait... («si elle existait)

Il rêvait d'une maison qui aurait eu... (si elle avait existé)

- conditionnel de l'imaginaire :

Des meubles luisants, /Polis par les ans / Décoreraient notre chambre (Baudelaire) (si mon vœu se réalisait - ou s'était réalisé, avec la forme *auraient décoré*).

- conditionnel de l'illusion :

On dirait mon grand-père (si on ne savait pas que...)

On se serait cru au fond de la Chine (si on n'avait pas su que...)

- conditionnel de l'atténuation polie :

Je voudrais/j'aurais voulu parler à M. le Directeur (s'il m'était permis).

- conditionnel de demande ou de mise en garde :

Tu pourrais être poli (si tu le voulais).

Tu pourrais te faire mal (si tu continuais).

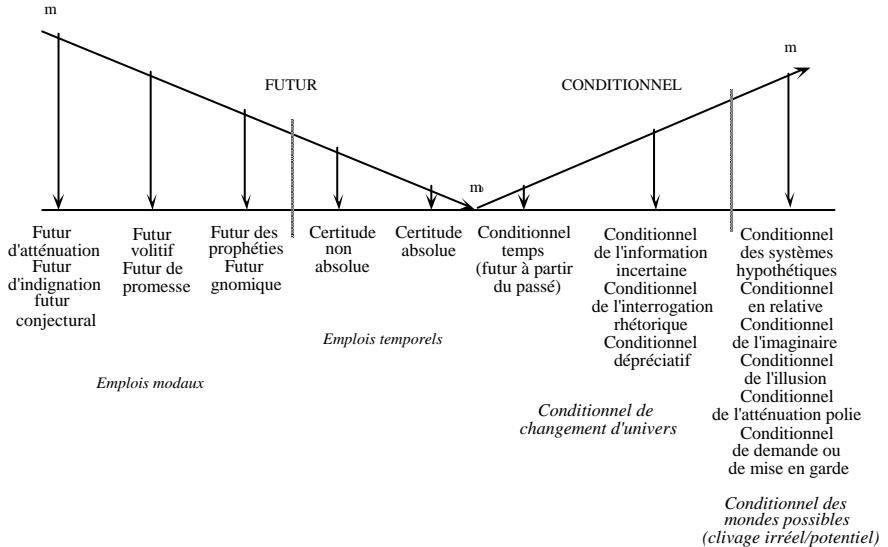
Ajoutons enfin qu'un simple adverbe peut impliquer le passage d'un conditionnel de changement d'univers à un conditionnel des mondes possibles :

Auraient-ils consenti à livrer les armes ? («J'ai des raisons de le penser» : conditionnel de changement d'univers).

Auraient-ils jamais consenti à livrer les armes ? («Ils ne les ont pas livrées» : conditionnel des mondes possibles, de type irréel)⁴⁷.

⁴⁶ Le classement qui suit, ainsi que les exemples, sont intégralement empruntés à MARTIN, *op. cit.*, p. 146-147, à l'exception de l'exemple du conditionnel de l'imaginaire, emprunté à SOUTET, *op. cit.*, p. 54.

Nous obtenons ainsi une représentation générale du futur :



* * * * *

Dans la description du système de l'indicatif à laquelle nous nous sommes livré – et qui n'est, soulignons-le, qu'une des lectures possibles des propositions guillaumiennes – nous avons tenté de montrer comment la diversité des effets de sens des temps de l'indicatif pouvaient être rapportés aux différents signifiés d'effet que délivrent des saisies précoces ou tardives sur un signifié de puissance définissant en système le temps considéré. Cette approche a toutefois le défaut, dans sa recherche constante des relations entre la signification systématique des temps et les effets de sens qu'ils produisent en discours, de pousser la spéculation à un tel degré que les explications fournies paraissent parfois

⁴⁷ MARTIN, R., *ibid.* Un test peut être utilisé pour distinguer les deux types de conditionnel : la forme composée ne signifie l'irréel qu'au conditionnel des mondes possibles.

laborieuses, voire quelque peu arbitraire. Ce défaut est tout d'abord imputable au fait que, dans le cadre de cette étude, il n'était pas question pour nous de repenser le système verbal dans son ensemble mais de proposer une synthèse aussi cohérente que possible des analyses guillaumiennes ou d'inspiration guillaumienne portant sur différents aspects de ce système. Or, il est bien évident que l'analyse psychomécanique du verbe n'est pas close. Si le noyau théorique constitué par sa conception des relations entre temps, mode et aspect semble avoir acquis une stabilité certaine, de nombreuses zones du système restent à éclaircir ou à explorer. Notre synthèse serait donc surtout prématurée.

Si nous avons malgré tout choisi d'emprunter cette voie peu sûre, c'est que notre objectif principal consistait à donner une idée du *type d'explication des faits linguistiques qui constitue l'horizon théorique de la psychomécanique du langage*. Il était donc nécessaire, afin d'atteindre un minimum de cohérence et de précision, de rendre compte des principaux effets de sens, sans toutefois dépasser les limites dans lesquelles devait être tenu l'examen d'une question qui n'est pas au centre de notre recherche actuelle.

D'autre part, et d'une manière plus générale, ce défaut relatif à une tendance à la « surpuissance » explicative de l'image que nous avons donnée de la théorie guillaumienne provient peut-être d'une lacune que Guillaume n'a pas comblée dans ses propres travaux. Nous le verrons plus précisément à propos de la question de l'article, Guillaume ne s'est jamais intéressé de très près à la relation entre les représentations en langue et la transition langue-discours — quand ce dernier aspect a été abordé (ce qui est le cas pour l'article, mais d'une manière moins complète pour le verbe). C'est pourquoi nous sommes réduits, en l'absence de travaux suffisamment développés sur cette relation, à surinterpréter les signifiés de puissance afin que ceux-ci ne soient pas seulement justifiés par leur cohérence interne, mais aussi par leur pertinence à l'égard des faits de discours observables. Les moins sceptiques admettront le caractère provisoire de cette situation.

Nous ne pousserons pas plus loin l'examen du système des parties de langue prédicatives. Il nous reste maintenant, pour compléter notre vue d'ensemble de la systématique du français, à traiter le cas des parties de langue non prédicatives.

2.2.3. Les parties de langue non prédicatives

Le système des parties de langue non prédicatives se situe dans la transcendance, c'est-à-dire dans un dépassement en direction de l'abstrait, des parties de langue prédicatives. Or, deux degrés de transcendance peuvent être distingués : la *transprédicativité*, qui concerne le pronom et l'article, et la *transincidence*, qui concerne la préposition et la conjonction. Examinons ceci de plus près.

2.2.3.1. La transprédicativité

Nous avons tout d'abord défini la non-prédicativité par le caractère purement formel de l'idéogénèse : les parties de langue non prédicatives possèdent une idéogénèse obtenue non pas par conceptualisation de l'expérience mais par une opération de pensée portant sur l'activité pensante elle-même — une saisie de la pensée par elle-même comme aime à le dire Gustave Guillaume. La matière notionnelle des mots non-prédicatifs est donc essentiellement formelle, et puisqu'une telle matière n'est pas prédicable, ces parties de la langue peuvent être considérées comme appartenant à un champ *transprédicatif*.

2.2.3.1.1. Pronom et mots pronominaux

Cette définition s'applique sans difficulté à l'article et au pronom. La situation du second dans la transcendance du nom est fort bien décrite dans ces propos de Moignet :

Si l'on transcende la notion substantivale, déjà portée à un haut degré d'abstraction, que représente le mot *chose* (qui lui-même transcende toutes les notions particulières des substantifs désignant des objets de la classe de l'inanimé), on quitte le domaine des parties de langue prédicatives et l'on forme un pronom, qui en l'espèce est le pronom indéfini *quelque chose*. Celui-ci n'a pas le même statut linguistique que le substantif *chose* : il n'en a ni le genre grammatical (on dit : *quelque chose est bon dans cette affaire*), ni la latitude de varier en nombre, ni la possibilité d'être qualifié par l'adjectif épithète (**quelque chose bon*). Ce pronom est l'au-delà d'un substantif, un «transsubstantif», qui symbolise la forme de la prédication sans prédiquer aucune *matière* prédicable. Il s'obtient par une remontée du plan de la pensée pensée au plan antérieur de la

pensée pensante. Il signifie, non le résultat d'une prédication, mais l'opération prédicante considérée en soi.⁴⁸

Et en effet, la différence en langue entre le nom et le pronom est bien avant tout l'absence de prédication chez le second : le pronom permet de parler des êtres sans les nommer. Car certaines intentions discursives ou certaines configurations syntaxiques peuvent induire la disconvenance du nom : qu'on songe par exemple à l'emploi anaphorique du pronom personnel qui permet d'éviter d'insupportables répétitions. Mais que sera-t-il retenu de l'être en l'absence de son nom ? Balayant d'un trait la plus grande partie de l'ensemble couvert par la partie de langue qu'est le pronom, Moignet propose la réponse suivante :

On pourra évoquer [les êtres] d'après une situation spatiale : on usera de pronoms déictiques ; – par référence à une désignation contextuellement antérieure : on usera de pronoms anaphoriques ; – par référence à leur rapport à d'autres êtres : ce seront les pronoms dits «possessifs» ; – par référence au rang qu'ils occupent dans le système des personnes engagées dans un acte de langage : ce seront les pronoms personnels. On pourra les remplacer par des termes symboles d'existence positive, sans plus : *quelqu'un, quelque chose*, – par des symboles de classification distributive : *chacun* ; – par des symboles dépositivants : *personne, rien* ; – par des symboles porteurs d'indétermination, propres à assumer l'expression de mouvements de pensée de l'ordre de l'énonciation, comme la percontation : *qui, quoi, que* (en emploi de «pronoms interrogatifs») ; ou encore, capables d'opérer des translations syntaxiques : *qui, que, quoi*, etc. en emploi de « pronoms relatifs », etc.⁴⁹

Ce que Moignet décrit dans ce passage n'est rien d'autre que les différents types d'idéogénèse des personnes. S'en dégage très nettement le caractère formel, abstrait de cette idéogénèse par rapport à celle du nom, matérielle et concrète. Quant à la morphogénèse du pronom, disons seulement qu'elle est analogue, sans lui être parfaitement identique à celle du nom⁵⁰.

Toutefois, il serait inexact de ne situer le pronom que dans la transcendance du substantif. Si l'on s'attache à l'examen du régime d'incidence des pronoms, il est aisé de montrer que le pronom n'est pas toujours un « transsubstantif » mais parfois aussi un «transadjectif» ou un «transadverbe». Les pronoms personnels, possessifs, démonstratifs ainsi que certains indéfinis appartiennent, du fait de leur incidence

⁴⁸ MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 122.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 150-151.

⁵⁰ Pour plus de détails, cf. MOIGNET, *op. cit.*, p. 151-153 et 157-194.

interne, à transcendance du substantif⁵¹. Mais à quelle partie de langue appartiennent des mots comme *quelque, chaque, certain*, (antéposé), *maint* ou comme *ainsi, aussi, autrement, seulement* ? Tous possèdent une idéogénèse formelle et par conséquent se situent dans le champ de la transprédicativité. Mais leur régime d'incidence n'est pas celui du nom. La première série relève de l'incidence externe de premier degré : ses éléments sont assimilables à des adjectifs. La seconde série relève de l'incidence externe de second degré qui caractérise l'adverbe. Il s'agit donc dans le premier cas *d'adjectifs* pronominaux et dans le second *d'adverbes* pronominaux.

Or, cette définition du pronominal par le caractère non matériel de l'idéogénèse – au sens où celle-ci ne procède pas d'une conceptualisation d'expérience d'univers – conduit à l'intégration à la même catégorie d'une autre série de mots. Des verbes comme *être* ou *avoir* employés comme auxiliaires ou encore comme copules ou en locution (*il est grand ; il a soif*), des verbes comme *pouvoir, devoir, vouloir*, etc., qui sont des auxiliaires modaux, ont une idéogénèse incontestablement abstraite, tout particulièrement pour *être* et *avoir* dans les emplois considérés. Ils se situent donc dans une transcendance notionnelle à l'égard du verbe et peuvent être considérés comme des « proverbes »⁵².

Au total, nous obtenons donc quatre champs d'application de la transprédicativité :

- transprédicativité substantivale : pronoms personnels, possessifs, démonstratifs, certains indéfinis, pronoms relatifs et interrogatifs
- transprédicativité adjectivale : les traditionnels « déterminants indéfinis »
- transprédicativité adverbiale : adverbes à contenu sémantique formel
- transprédicativité verbale : auxiliaires *être* et *avoir*, auxiliaires modaux et aspectuels (*faire, aller, venir*, etc.).

2.2.3.1.2. L'article

⁵¹ Rappelons toutefois cette différence de statut, déjà indiquée dans une citation précédente (cf. *supra*) : les transsubstantifs ne peuvent être support de l'incidence adjectivale immédiate (fonction épithète) : * *quelque chose fascinant*. VS *un lion fascinant*. Le plus souvent, *de* est nécessaire : *quelque chose de fascinant*.

⁵² Pour des raisons évidentes, il serait fâcheux de parler ici de «verbes pronominaux».

Du pronom à l'article, la frontière à franchir est, en langue, assez ténue. Au fond, l'article est bien une sorte de pronom – ce que suggère d'ailleurs fort bien la sémiologie française, puisque la plupart des articles (*le, la, les, un voire du ou des*⁵³) peuvent également fonctionner comme pronoms. C'est du pronom personnel que l'article est le plus proche : tous deux sont des mots dont la matière, essentiellement formelle comme toutes les parties de langue transprédicatives, se réduit à cette forme particulière qu'est la personne du substantif. Or, comme nous l'avons vu, la personne est cardinale lorsqu'elle est le support de l'incidence interne du substantif et ordinale lorsqu'elle est le support de l'incidence externe du verbe. Le pronom personnel et l'article assurent chacun l'évocation de l'une de ces personnes : cardinale pour l'article, ordinale pour le pronom personnel⁵⁴.

Toutefois, si deux parties de langues sont posées en système, c'est qu'il existe une différence fondamentale entre l'article et le pronom personnel. Si tous deux ont des emplois *mémoriels* (anaphore, cataphore), seul le pronom possède l'aptitude à mémoriser *en lui-même* une matière notionnelle. L'article, lui, 'est pas «supplétif à l'égard d'une matière notionnelle»⁵⁵: il est nécessairement suivi d'un substantif, qu'il annonce, et qui fournit la matière incidente à la personne cardinale. Autrement dit, le pronom évoque à la fois une personne ordinale et une matière notionnelle, tandis que l'article évoque seulement la personne cardinale et fonde ses capacités d'appel et de rappel sur cet unique élément formel. On pourrait donc soutenir que l'article représente un degré d'abstraction plus grand que le pronom personnel — c'est-à-dire une transcendance du pronom. Quant à la valeur sémantique de l'article et au système qu'il constitue lui-même, nous y reviendrons dans le chapitre suivant qui sera entièrement consacré à l'examen de cette question.

2.2.3.2. La transincidence

⁵³ Des pronom se trouve dans l'usage familier : *J'en ai vu des qui n'avaient pas ces scrupules ; Il y en a des qui ...* L'emploi de *du* comme pronom est également possible (*J'en ai bu du bien meilleur*), tout comme pour *de la* (*J'en ai bu de la bien meilleure*). On notera toutefois dans ces emplois la présence du pronom adverbial *en*, qui fournit un relais anaphorique sans lequel l'emploi pronominal des articles à thème *d semble impossible.

⁵⁴ Ajoutons que du point de vue diachronique, la proximité du nom et du pronom est également manifestée puisque la plupart des articles, dans de nombreuses langues, sont issus de pronoms. Guillaume a développé cet aspect dans *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, p. 15-16.

⁵⁵ MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 131.

Il résulte de ces premières remarques que le pronom et l'article appartiennent, par leur idéogénèse de caractère formel, à la transcendance des parties de langue prédicatives, c'est-à-dire à la transprédicativité, mais tout en conservant un régime d'incidence du même type que les parties de langue prédicatives. Si la préposition et la conjonction se situent également en transprédicativité, leur morphogénèse est d'un type fort différent de celle du pronom ou de l'article. En effet, leur régime d'incidence n'appartient plus à une logique de mise en relation d'un apport et d'un support, mais à celle d'une relation entre deux supports. Le terme de *transincidence* exprime cette particularité. La transincidence est une transcendance formelle (par «dépassement» d'incidence) et notionnelle, tandis que la transprédicativité n'est qu'une transcendance notionnelle, impliquant certes quelques ajustements formels, mais sans qu'un type nouveau de morphogénèse se manifeste.

2.2.3.2.1. La préposition

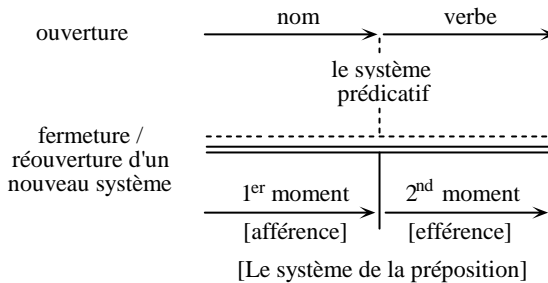
Considérons tout d'abord la préposition, et la manière particulière qu'elle constitue de dépasser le régime d'incidence des parties de langue prédicatives. D'une façon générale, la préposition intervient après l'épuisement des potentialités incidentielles des parties de langue prédicatives et transprédicatives, afin d'établir les relations que ces dernières n'ont pu assurer. Par exemple, dans un syntagme comme *Le château de ma mère*, l'achèvement des potentialités incidentielles du nom et de l'article produit les deux syntagmes *le château* et *ma mère*, mais n'assure pas leur mise en relation : « ce sont des termes que leur genèse ne pourvoit pas de propriétés pouvant assurer entre eux le jeu du mécanisme apport/support. Aussi leur rapprochement dans le discours n'est-il permis que dans la mesure où il est possible d'argumenter l'intervalle résultant de cette déficience »¹. Le signe manifestant cette argumentation est la préposition.

En tant qu'elle a pour rôle d'argumenter un intervalle, la préposition est une partie de langue *diastématique*, *diastème* étant le nom attribué par Guillaume à l'intervalle. C'est cette propriété qui situe la préposition dans le champ de la transincidence : la préposition échoit à un diastème¹.

¹ CERVONI, J., *La préposition*, p. 78.

diastème¹. Mais ceci ne nous permet pas encore de percevoir le cinétisme porteur de cette partie de langue.

Du point de vue de l'idéation de structure, la préposition représente un au-delà de l'adverbe, lequel assure la clôture du système des parties de langue prédicatives. Nous avons montré précédemment que ce système était structuré par l'antagonisme fondamental de l'espace et du temps, signifié en langue par l'opposition du nom et du verbe. Or, conformément au principe selon lequel la transcendance d'un système représente une avancée en direction de l'abstrait, cette binarité constitutive de la prédicativité sera conservée dans la préposition, mais poussée à un degré d'abstraction tel qu'il n'en subsiste qu'un mouvement structural composé de deux moments² :



De la binarité nom-verbe ne subsiste, dans la préposition, qu'une dualité structurale de deux mouvements, afférence et efférence, référés à une limite³. Ce système binaire constitue le *module* de la préposition, une pure architecture structurale dessinée au niveau très abstrait de l'idéation de structure. Pour que la genèse de la préposition soit complète, il sera ensuite nécessaire de fournir un *argument* à ce module :

¹ Cette expression est préférable à l'utilisation du terme *d'incidence* («la préposition est incidente à un diastème») dans la mesure où le mécanisme incidentiel au sens strict est dépassé en transincidence.

² Le schéma qui suit, reproduit par J. Cervoni (*op. cit.*, p. 69), est extrait de la *Leçon* du 20 mai 1954, p. 2. Nous avons toutefois remplacé par «1^{er} moment», «2nd moment», la mention des propositions à et de respectivement, puisque celles-ci, comme l'indique bien J. Cervoni «ne figurent qu'au titre des symboles de la catégorie à laquelle elles appartiennent (*Ibid.*). Les précisions entre crochets sont ajoutées par nous.

³ Cf. CERVONI, *ibid.*, p. 73.

Le module sera argumenté de manière extrêmement diverse, tout en restant constant. Exemple : soit à / de. On a, avec argument de direction la limite étant Paris :

je vais $\xrightarrow{\text{à Paris de}}$ je viens

Le cas est d'une netteté parfaite.¹

Ceci explique en particulier le fait que de nombreuses prépositions puissent être regroupées en paires : à / de, par / pour, sur / sous, devant / derrière, avant / après, etc., autant d'argumentations d'un module constant. Quant à l'ordination des propositions sur ce module, elle est fondée sur les principes d'une logique élémentaire que Guillaume chronologie de raison. Ainsi l'ordination à/de est justifiée de la manière suivante :

Raisonnablement, on met *l'aller* avant le *retour* [...]. On ne peut venir qu'un lieu où l'on fut, où l'on est allé.²

Les deux grandes phases de la genèse de la préposition sont donc les suivantes : une idéogénèse supposant l'argumentation d'un module et une morphogénèse impliquant le caractère diastématique de cette partie de langue.

Bien qu'il soit regrettable d'en rester à de telles généralités, notre axe de recherche ne nous permet pas d'avancer plus loin dans la théorie de la préposition. La complexité et la subtilité d'une telle théorie, due notamment à la diversité des degrés d'institution de l'argument³, nous obligerait en effet à lui consacrer un long développement. Nous nous contenterons donc de renvoyer au remarquable ouvrage de Jean Cervoni, auquel nous avons déjà fait référence à de nombreuses occasions, *La préposition. Etude sémantique et pragmatique* (Paris / Louvain-la-Neuve, Duculot, 1991).

2.2.3.2.2. La conjonction

¹ GUILLAUME, G., *Leçon* du 6 décembre 1951 (a), p. 21, cité par CERVONI, *op. cit.*, p. 74.

² GUILLAUME, G., *Leçon* du 6 décembre 1951 (a), p. 21, cité par CERVONI, *op. cit.*, p. 75.

³ Cf. CERVONI, *op. cit.*, p. 84-87.

Nous serons également très bref à propos de la conjonction, la seconde des parties de langue appartenant au champ de la transincidence. La grammaire traditionnelle inclut dans la classe des conjonctions deux types d'éléments linguistiques, les uns définis par une fonction de coordination, les autres par une fonction de subordination.

2.2.3.2.2.1. Conjonctions de coordination

Pour Gérard Moignet, la série des coordonnants proprement dits se limite aux trois mots *et, ou, ni*. Des mots comme *mais, car, or, donc*, que la grammaire traditionnelle inclut également dans la catégorie des conjonctions de coordination sont considérés comme des adverbes de phrase, ayant pour rôle de signifier les articulations logiques du discours¹. Du point de vue fonctionnel, *et, ou, ni* ont pour rôle de « signaler la persistance sur un terme subséquent des conditions d'incidence qui affectent un terme précédent, sans changement (sauf condition particulière, en limite externe de leur compétence) »². Etant en effet réservés à la coordination d'éléments de même nature en discours³, il est possible de considérer qu'ils annoncent, en discours, l'arrivée d'un terme ayant le même statut syntaxique que le mot ou le groupe de mots qui les précède⁴. Cette hypothèse d'un rôle indicateur d'ensembles homogènes semble corroborée par les cas où la conjonction précède le premier terme de l'ensemble (*Il travaille et le jour et la nuit*), cas dans lesquels il devient impossible de confiner la conjonction de coordination au rôle de ligature. Du point de vue sémantique, *et, ou, ni* forment un système, celui des « conditions mentales de la constitution d'ensemble »⁵ :

¹ Cf. MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 242. Notons toutefois que *mais* a un statut intermédiaire entre le coordonnant et l'adverbe d'articulation logique (*ibid.*, p. 245).

² *Ibid.*, p. 243.

³ Deux substantifs, deux adjectifs, deux verbes, deux adverbes, etc. ou un substantif de langue et un substantif de discours (*Je devine son plan et qu'il veut nous évincer*, la complétive étant une phrase nominalisée, c'est-à-dire un substantif de discours), un adjectif de langue et un adjectif de discours (*Un souriceau tout jeune et qui n'avait rien vu*, la relative étant ici adjectif de discours). Cf. *Ibid.*, p. 243.

⁴ Dans le cadre d'une telle analyse, la juxtaposition est considérée comme une coordination □, la simple juxtaposition suffisant en discours à signifier l'identité syntaxique — à cette différence près avec la coordination que la nature de la relation entre les éléments juxtaposés n'est pas explicitée.

⁵ *Ibid.*, p. 244.

- *et* et *ou* permettent la constitution d'ensembles dans l'ordre du positif, *ni*

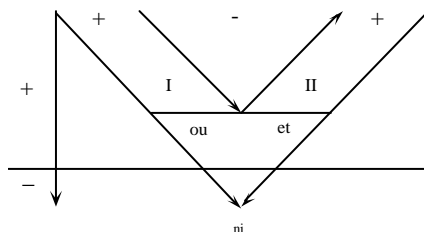
dans l'ordre du négatif ;

- avec *et* les termes constitués en ensembles sont pensés comme s'additionnant les uns aux autres : *et* est orienté vers le positif ;

- avec *ou* les termes constitués en ensembles sont pensés comme s'excluant

les uns les autres : *ou* est orienté vers le négatif.

D'où la représentation suivante de ce système des conjonctions de coordination¹ :



2.2.3.2.2.2. Conjonctions de subordination

Quant aux conjonctions de subordination, leur rôle est fondamentalement un rôle de *nominalisation* :

Le fait de langue en cause, en ce qui concerne les termes dont il est ici question, est un processus par lequel une phrase, défilé d'éléments syntaxiques, et de ce fait sentie comme analytique, reçoit un traitement linguistique qui en fait un tout synthétique utilisable comme élément d'une autre phrase.²

Grâce à la conjonction de subordination, une phrase devient un *nom de discours*, susceptible d'assumer des fonctions substantivales, adjectivales ou adverbiales, les différents types classiques de subordonnées coïncidant à peu près avec cette discrimination fonctionnelle³ : conjonctions pures pour les fonctions substantivales

¹ *Ibid.*, p. 245. Pour une synthèse récente sur la question des coordonnants, qui intègre l'approche systématique, voir BADIOU-MONFERRAN, Claire, *Les conjonctions de coordination ou « l'art de lier ses pensées » chez La Bruyère*, Paris, Honoré Champion, 2000, p. 57-325.

² *Ibid.*, p. 247.

³ Cette coïncidence est en effet très approximative.

sujet, complément d'objet, attribut ; relatives pour les fonctions adjectivales épithète et apposition ; conjonctives relationnelles pour la fonction adverbiale complément circonstanciel.

Or cette notion de nominalisation nous entraîne visiblement au-delà des conjonctions de subordination au sens où les entend la grammaire traditionnelle, puisque nous venons d'y rapporter les pronoms relatifs et que nous aurions tout aussi bien pu y intégrer encore certains adverbes comme *comment*, introducteur d'interrogative indirecte (*Je me demande comment les choses se sont passées*) ou de conjonctive relationnelle (*Je sais comment les choses se sont passées*). Si l'on se réfère à cette notion, la répartition dans des classes différentes des conjonctions de subordination, des pronoms relatifs et des adverbes introducteurs de subordinées apparaît tout à fait injustifiée. L'unité du processus de langue en cause est l'indice d'une identité en système des parties de langue qui l'assument. Comment peut-on expliquer cette identité ?

La réponse est délicate, mais réside dans le fait qu'une conjonction est l'état ultime auquel la subduction puisse amener un pronom ou un adverbe nominalisateur.¹

Nous avons déjà introduit la notion de subduction, définie comme un processus d'évidement, d'allègement sémantique, à propos de la métaphore. Il convient ici de préciser cette notion et d'en montrer la pertinence pour l'étude de la conjonction de subordination. Nous le ferons à partir de l'exemple du mot *que*.

Mais il est avant tout nécessaire de distinguer les deux types de subduction utilisés en psychomécanique. Nous avons remarqué que le rapport entre les parties de langue nom et pronom pouvait être vu comme un rapport de transcendance, le pronom représentant une transcendance du nom, c'est-à-dire un haut degré d'abstraction de la notion substantivale. L'atteinte d'un tel degré d'abstraction correspond en outre au franchissement de la limite des parties de langue prédicatives : de *chose* à *quelque chose*, on passe de la prédicativité à la non-predicativité. Or le rapport entre ces deux termes ne représente qu'une zone particulière d'un processus général d'abstraction. Du plus concret au plus abstrait, on aura :

1. le substantif de notion particulière de la classe de l'inanimé (*ex : table, vêtement...*)

2. *chose*

¹ *Ibid.*, p. 248.

3. *quelque chose* (pronom de l'être inanimé actuel)

4. *quoi* (pronom de l'être inanimé virtuel)

5. *que* (pronom et transpronom - i.e. conjonction)¹

Ainsi apparaît la diversité qualitative de cette notion un peu vague d'abstraction :

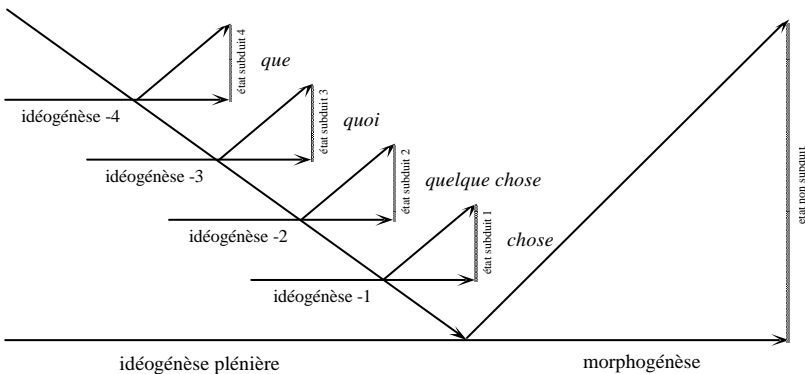
- 1 → 2 : du particulier au général (accroissement d'extension) ;

- 2 → 3 : de la prédicativité lexicale à la non-prédicativité lexicale, c'est-à-dire d'une idéogénèse «matérielle», consistant en une conceptualisation d'expérience, à une idéogénèse «formelle» ;

- 3 → 4 : de l'actuel au virtuel ;

- 4 → 5 : de la prédicativité formelle (autonomie syntaxique, repérable par l'acceptation de la fonction post-prépositionnelle) à la non-prédicativité formelle (absence d'autonomie syntaxique dénoncée par le refus de la fonction post-prépositionnelle).

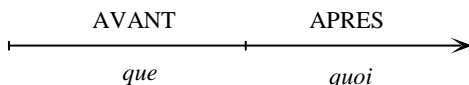
On pourrait caractériser d'une manière générale l'élément subséquent en disant qu'il représente un état de définition moins précis, moins achevé de la notion signifiée par l'élément antécédent, c'est-à-dire un moindre développement de son idéogénèse. Ceci peut être représenté de la manière suivante² :



¹ *Ibid.*, p. 124.

² Schéma inspiré de MOIGNET, *op. cit.*, p. 127.

Ce premier type de subduction, qui s'applique au rapport entre deux ou plusieurs termes différents, est qualifié d'*exotérique*. De ce point de vue, *que* apparaît donc comme un état subduit de *quoi*, c'est-à-dire comme un avant systématique de ce terme :



La notion de prédicativité formelle, sur laquelle repose cette ordination mérite toutefois quelques explications complémentaires. Moignet a fourni ces explications dans un chapitre consacré au pronom personnel. Car le rapport entre *que* et *quoi* est exactement du même type que celui qui existe entre *je / me* et *moi*. Au sujet de ce dernier rapport, Moignet propose l'interprétation suivante :

L'ontogenèse d'un pronom personnel est une opération dont la fin est la représentation mentale d'une des personnes engagées dans l'acte de langage – comme nous l'avons dit, une forme de pensée en position de matière, destinée à recevoir une forme grammaticale lui donnant statut de mot.

Si cette opération est conduite jusqu'à son terme, le résultat est un pronom ayant un statut linguistique voisin de celui d'un substantif. Ainsi, pour la première personne, le mot *moi* [...].

Comme le substantif, le pronom *moi* est de cas unique et emporte l'image d'un être conçu en dehors de tout événement énoncé (mais non, bien entendu, de l'événement constitué par l'acte de langage qui entre dans sa lexigénèse [= idéogénèse]).

Si cette opération est écourtée par une fermeture précoce de la lexigénèse, du fait de l'intervention d'une morphogénèse rapidement close, le résultat est un pronom n'emportant que l'image d'une personne engagée dans un événement, non considérée en elle-même, mais comme un élément inhérent à la description d'un événement : un pronom existentiel pensé soit comme l'initus d'un phénomène : *je*, soit comme son exitus : *me*.¹

Dire que *je* et *me* donnent une image de la personne comme « élément inhérent à la description d'un événement », c'est dire, du point de vue syntaxique, que ces éléments font corps avec le syntagme verbal signifiant l'événement. Il est bien connu que *je* et *me* ne peuvent être séparés du verbe dont ils sont le / les support(s) d'incidence, contrairement à *moi*, qui peut être détaché en tête de phrase (*moi, que je mange ceci !*) où apparaître derrière une préposition (*il pense à moi, il se souvient de moi*, etc.). Ceci montre bien que *je* et *me* n'ont pas l'autonomie syntaxique que possède *moi*. En d'autres termes, *moi* est à la fois un mot de langue et de discours, mais *je / me* n'est qu'un mot de

¹ *Ibid.*, p. 165.

langue, le mot de discours étant « le syntagme verbal où il entre à titre de satellite, pour signifier soit l'initus, soit l'exitus du phénomène. »¹

D'une manière analogue, que correspond à une interruption précoce de l'idéogénèse définissant *quoi*, et par conséquent, cette interruption délivre un pronom n'apportant l'image d'un être virtuel que comme «élément inhérent à la description de l'événement.» Ainsi, dans le cadre pronominal, *quoi* admet un emploi plénier, sans besoin de complémentation – *Il a répondu quoi ? Quoi que vous fassiez* (où *quoi* est antécédent du relatif *que*) –, emploi de pronom indéfini refusé à *que*, qui ne se trouve qu'en fonction de nominalisateur – *Que fais-tu ?* (pronom interrogatif). *L'ami que tu as rencontré* (pronom relatif), etc. Ce qui signifie que *que* à la différence de *quoi*, ne peut être un mot de discours mais seulement une partie d'un mot de discours, en l'occurrence composé de *que* et de la phrase nominalisée. *Que* est donc inhérent à la description de l'événement par cette phrase. Or cette obligation pour *que* de fonctionner comme intégrateur de phrase, est en outre interprétable du point de vue sémantique :

C'est en effet une fonction qui, refusée aux termes les plus pleins, est liée par nature à la ténuité sémantique, puisque c'est cette ténuité qui appelle la complémentation d'une phase.²

L'aptitude à la nominalisation est donc le signe d'une incomplétude sémantique. Tels sont les principaux arguments à l'appui de cette conception de *que* comme forme subduite de *quoi*.

Mais il reste à expliquer la diversité des emplois morphosyntaxiques qu'offrent *que* et *quoi*. Ces deux mots étant considérés, comme on vient de le voir, comme l'avant et l'après d'un même mouvement de pensée, il est naturel que l'hypothèse d'un signifié unique soit maintenue pour rendre compte des différentes valeurs d'emploi que chacun est susceptible de prendre en discours. Or, de nouveau, ces différences peuvent être expliquées en termes de subduction. Mais puisqu'il ne s'agit plus d'une relation entre deux termes différents, mais de différentes saisies pour un même terme, on parlera de subduction *ésotérique* et non plus exotérique.

¹ *Ibid.*

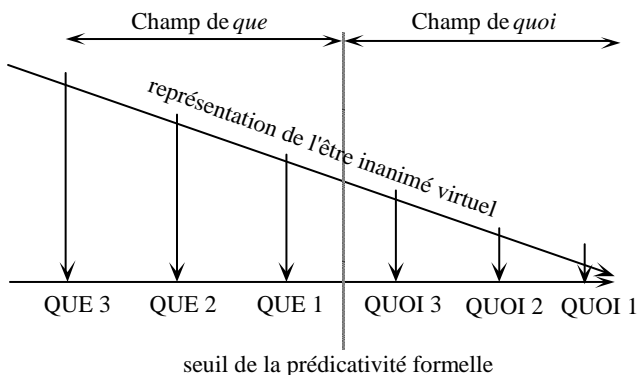
² *Ibid.*, p. 183. Autre formulation de la même idée : «Dans tous ses états, nous verrons *que* fonctionnant comme un intégrateur de phrase, comme un nominalisateur, l'aptitude à intégrer en lui la substance notionnelle d'une phrase n'étant, en tout état de cause, que la conséquence du vide sémantique, plus ou moins profond, que la subduction crée en lui (sans pour autant que le vide soit jamais total, un signe sans contenu sémantique étant chose inconcevable, qu'aucune langue ne réalise jamais.» (*ibid.*, p. 126).

Une première gamme d'emplois peut être expliquée à partir des principes suivants :

1) Les emplois correspondant à une fonction de nominalisation sont subduits par rapport aux emplois non nominalisateurs ;

2) Les emplois nominalisateurs peuvent être classés, du point de vue de la déplétion sémantique, selon l'ordination des incidences des parties de langue prédicatives : adverbe → adjectif → substantif. L'adjectif peut en effet être considéré comme un substantif incomplet, dans le sens où il lui manque la personne propre, cardinale. De ce point de vue, l'adjectif est donc un avant systématique du substantif. D'autre part si, avec l'adjectif, l'atteinte de personne est différée (incidence externe), l'adverbe représente, par rapport à l'adjectif, un régime différé de l'incidence externe (incidence externe du second degré)¹ et par conséquent un avant systématique de l'adjectif. Il en résulte qu'un nominalisateur produisant un nom de discours apte à fonction comme adverbe est subduit par rapport à un nominalisateur produisant un nom de discours fonctionnant comme un adjectif, ce dernier étant lui-même subduit par rapport au nominalisateur produisant un substantif de discours.

Une première partie du système *qui/quoi* peut alors être représentée de la manière suivante, les emplois discursifs de chacun des termes correspondant à différentes saisies du mouvement de pensée conduisant à la représentation de l'être inanimé virtuel :



¹ «[Les adverbes] sont presque tous dérivés d'adjectifs, et l'on pourrait les tenir pour un cas spécial de l'adjectif, le cas de l'incidence externe étant différé.» (*ibid.*, p. 51). Moignet remarque, dans le même sens, qu'avec l'adverbe «l'image d'un être a fait place à celle, plus abstraite d'une manière d'être ou de faire.» (*ibid.*, p. 189).

- *quoi 1* : non nominalisateur. Pronom indéfini (*Quoi que vous fassiez. Il a répondu quoi ?*)
- *quoi 2* : nominalisateur conférant à la phrase un statut substantival
- Pronom « interrogatif » (*Je me demande à quoi tu penses. Quoi répondre ? A quoi penses-tu ?* etc.)
- Pronom relatif sans antécédent (*Je sais à quoi tu penses. Il ne savait quoi répondre*).
- *quoi 3* : nominalisateur conférant à la phrase un statut adjectival. Pronom relatif avec antécédent (*C'est une chose à quoi je voudrais réfléchir. C'est ce en quoi consiste ton erreur*).
- *que 1* : nominalisateur conférant à la phrase un statut substantival. Pronom interrogatif (*Que fais-tu ?*) Dans cet état plénier, *que* possède son genre inanimé qu'il perdra dans les saisies antérieures, le mouvement de représentation de l'être inanimé virtuel étant trop précocement interrompu.
- *que 2* : nominalisateur conférant à la phrase un statut adjectival. Pronom relatif (*L'ami que tu as rencontré. La robe que tu as achetée. Ce que tu dis est faux*). *Que* a perdu son genre inanimé : il est indifféremment animé, inanimé ou neutre.
- *que 3* : nominalisateur conférant à la phrase un statut adverbial. Une idée de degré d'intensité est associée à la capacité nominalisatrice :
- interrogatif glosable par « pourquoi », « à quoi » : *Que ne le dites-vous ?, Que sert de courir ?*
 - exclamatif, glosable par « combien » : *Que vous êtes joli !*
- introducteur des propositions comparatives : *Il est plus adroit que l'on (ne) pense*.

C'est en poursuivant la subduction au-delà du degré atteint par le *que* adverbial que l'on atteint la conjonction : la conjonction «est l'état ultime auquel la subduction puisse amener un pronom ou un adverbe nominalisateur», comme nous l'annoncions au début de ce développement. Du point de vue sémantique, ce nouveau degré de subduction suppose un état très abstrait de l'idéogénèse d' «être inanimé virtuel». Selon Moignet, le degré d'abstraction maximal de cette

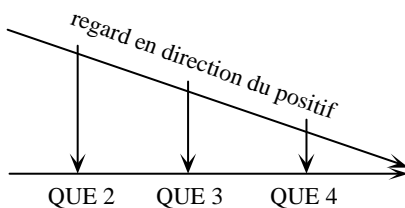
idéogénèse conduit à une idéogénèse dont le contenu n'est plus qu'un « regard en direction du positif »¹ :

Au-delà de cet état [que adverbe], un seuil étant franchi, se situe *que* «conjonction», qui ne comporte plus ni l'évocation d'un être ni celle du degré d'intensité, et ne retient des états antérieurs que la capacité nominalisatrice avec, comme seul contenu sémantique, un regard positivant. La subduction de ce terme consiste à la fois dans une *déplétion sémantique* qui dépouille le terme des représentations relativement concrètes qu'il pouvait assumer, ce qui le fait monter dans l'échelle de l'abstrait, et dans la valorisation de ses capacités formelles qui deviennent prépondérantes. On peut donc parler de la transcendance de *que* pronom ou adverbe, aboutissant, par remontée en idéogénèse, à *que* «conjonction», selon le schéma de la subduction.²

Conséquence en matière de syntaxe : la nominalisation ne s'effectue pas de la même façon pour *que* pronom ou adverbe (*que I*) et pour *que* conjonction (*que II*). Elle se fait «par le dedans» dans le premier cas mais « par le dehors » dans le second :

La nominalisation se fait *par le dedans* au stade de *que I* : c'est à l'intérieur de la représentation d'un être ou d'un degré que la phrase trouve de quoi se nominaliser ; autrement dit, la phrase se nominalise au sein de l'un de ses éléments constitutifs, par exemple, l'objet de son verbe dans le cas de *que* pronom. Elle se fait *par le dehors* dans le cas de *que II*, conjonction de subordination, qui n'est pas un élément grammatical de la phrase nominalisée, mais constitue l'idée regardante qui la saisit dans son entier.³

Or plusieurs états de *que II* peuvent être à nouveau distingués, selon le moment de déclenchement de la morphogénèse sur l'idéogénèse de positivation⁴ :



- *que 4* : inverseur de la locution restrictive *ne ... que* (*Il ne boit que de l'eau*).

¹ *Ibid.*, p. 250.

² *Ibid.*, p. 248.

³ *Ibid.*, p. 249.

⁴ Cf. *ibid.* pour le classement qui suit et les exemples.

Moignet précise qu'il s'agit là d'une transcendance de *que* adverbe comparatif.

- *que* 5 : « conjonction de subordination » (*Je veux qu'il sorte*).

- *que* 6 : « béquille » du subjonctif (*qu'il sorte* !, titres du type *Qu'un prêtre et un philosophe sont deux*).

Notons que la qualification de l'idéogénèse peut être justifiée par la comparaison des phrases *Qu'il sorte* et (que) *Dieu nous bénisse*, où la non nécessité de *que* dans la seconde phrase peut être expliquée par le fait que dans l'expression du souhait, la « visée de positivation » est moins impérative que dans l'expression de l'ordre.⁵

Nous ne développerons pas plus longuement la description du système de la « conjonction ». On retiendra surtout de cette description, outre l'analyse d'un secteur particulier des parties de langue non prédicatives, la notion capitale de subduction sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Pour clore notre enquête au sujet des systèmes de la langue tels qu'ils sont envisagés dans l'optique guillaumienne, nous examinerons de plus près le système de l'article. Ceci nous permettra au passage d'évoquer une controverse interne au guillaumisme, soulevée depuis quelques années par l'interprétation de ce système. De fait, on constatera que la théorie psychomécanique peut être affinée, voire rectifiée à l'épreuve des faits linguistiques, et par conséquent qu'elle n'échappe pas à la falsifiabilité.

2.2.3.3. Le système de l'article

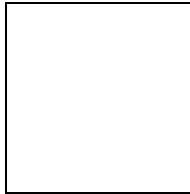
Nous avons vu précédemment que, dans le système des parties de langue non prédicatives, l'article pouvait être défini comme un mot situé dans la transcendance du substantif, un mot qui ne retient du substantif que la personne cardinale. Si, en langue, le nom substantif représente une synapse de matière et de forme – ce que signifie son régime interne d'incidence – l'article permet en discours de dénouer cette synapse, de sorte qu'il devient le support des caractéristiques formelles du substantif et que ce dernier ne vaut plus qu'en tant qu'apport de substance notionnelle. La forme substantivale que représente l'article peut être

⁵ Sur ce point, cf. *ibid.*, p. 250.

transférée sur toute substance notionnelle, quel que soit son statut en langue, pour former des substantifs de discours. Ainsi s'expliquent la dérivation impropre (*le banc, le pour et le contre, le piquant de l'aventure*) et l'autonomie (*le «sortez» qu'il m'a lancé m'a ulcéré*) : le couple [article + X] fonctionne en discours comme un couple [article + substantif], quel que soit X, parce que l'article transfère sur X les attributs formels du substantif. Dans sa *Systématique de la langue française*, Moignet précise qu'en français, «l'article n'est pas un mot, mais un système, dont chacun des éléments est doté d'un signe faisant mot » (p. 131). Nous ne présenterons que le noyau de ce système, qui est constitué par le signifié de puissance des articles *un* et *le*.

2.2.3.3.1. La vulgate

Il s'agit là de l'une des théories les plus connues de la linguistique guillaumienne. Le signifié de puissance de l'article est formé de deux tensions ordonnées, la première particularisante, la seconde généralisante, sur lesquelles différentes saisies peuvent être pratiquées :



Le signifié de puissance de l'article *un* est un mouvement orienté de l'universel au particulier ; celui de l'article *le* est un mouvement orienté du particulier à l'universel. Les signifiés d'effet obtenus par les quatre saisies principales indiquées sur ce schéma – nommé *tenseur binaire (radical)* – correspondent à une variation en *extensité*. Ces saisies peuvent être illustrées par les exemples suivants :

- saisie 1 (*un* d'extensité généralisante) : *Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère.*

- saisie 2 (un d'extensité particularisante) : *Un homme entra, qui avait l'air hagard.*
- saisie 3 (le d'extensité particularisante) : *L'homme entra, et s'assit au coin du feu.*
- saisie 4 (le d'extensité généralisante) : *L'homme est mortel.*

Précisons toutefois qu'une nuance distingue les effets de sens obtenus en saisie 1 et en saisie 4 : *un* généralisant suppose, à la différence de *le* généralisant, que le locuteur généralise à partir d'un cas particulier ou en visant un cas particulier. La phrase *Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère* est attribuée à Napoléon, qui avait son propre exemple en vue. De même, on dira par exemple à un enfant turbulent *Un enfant sage ne fait pas ceci*, en visant indirectement son comportement actuel. Ceci s'explique par l'orientation de la tension I vers le particulier (généralisation hétérogène). En revanche, une phrase comme *L'enfant trop sage devient un adolescent perturbé* est un précepte à visée générale qui ne vise aucun cas particulier : *le* généralisant est orienté vers le général et tourne le dos au particulier (généralisation homogène).

Moignet, fidèle en ceci à certaines déclarations de Guillaume, ajoute que « tous les emplois des deux articles fondamentaux ne se définissent pas intégralement par les quatre saisies [que nous avons] décrites » mais que, « en réalité, il y a, entre les saisies 1 et 2 comme entre les saisies 3 et 4, plusieurs possibilités de saisies médianes. »⁶ C'est ce point que nous allons examiner de plus près⁷.

2.2.3.3.2. La question des saisies moyennes

Le système de l'article figuré par le tenseur binaire prévoit donc des saisies moyennes, entre la particularité et la généralité maximales, pour *un* comme pour *le*. Guillaume a explicitement indiqué l'existence de telles saisies⁸, mais sans en fournir le moindre exemple dans les articles

⁶ Moignet, G., *op. cit.*, p. 133-134.

⁷ Pour plus de détails sur le système de l'article dans son ensemble, cf. MOIGNET, G., *Op. cit.*, p. 132-148.

⁸ Cf. p. ex. cette citation de « Particularisation et généralisation dans le système des articles français » (1944) : « Les interceptions ni très précoces ni très tardives produisent des « effets de sens » situés à mi-chemin, si l'on peut dire ainsi, entre la généralisation extrême, dont on s'éloigne, et la particularisation extrême, dont on s'approche » (*Langage et science du langage*, p. 148)

abordant cette question du point de vue d'une théorie de la représentation. D'où le scepticisme de certains guillaumiens à l'égard de ces saisies moyennes, scepticisme qui conduit inévitablement à une refonte de la théorie lorsqu'il se parachève en réfutation, même partielle⁹.

Mais à l'opposé, d'autres linguistes¹⁰ ont cherché à illustrer les saisies moyennes par divers types d'exemples, plus ou moins convaincants, et par conséquent à faire valoir la pertinence de la théorie guillaumienne de l'article en tant que théorie de la représentation, c'est-à-dire au niveau de la langue.

Enfin, une troisième solution consistait à articuler la théorie de l'expression à la théorie de la représentation en cherchant la trace des saisies moyennes dans *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française* où, en effet, Guillaume accorde une large part à l'analyse des faits de discours. Cette troisième solution a été proposée par André Joly au 6^{ième} colloque international de psychomécanique du langage¹¹.

La question de l'article est donc particulièrement propice à fournir un exemple du débat constant qui règne parmi les linguistes guillaumiens. Si nous tenons à présenter ce débat alors que notre sujet, à priori, ne l'impose nullement, c'est que nous voulons éviter de donner de la psychomécanique l'image d'une doctrine figée, face à laquelle seules les attitudes d'acceptation ou de réfutation globales seraient possibles. Non seulement la critique interne de la théorie guillaumienne nous paraît possible mais elle nous semble nécessaire dans la mesure où cette théorie se présente encore aujourd'hui, sur de nombreux points particuliers, obscure ou inachevée. A nos yeux, cette absence de clôture de la théorie est une qualité, sans laquelle d'ailleurs, étant donné l'isolement initial du fondateur, le guillaumisme ne représenterait certainement plus de nos jours qu'une curiosité dans l'histoire des idées en linguistique. De plus, en étudiant d'assez près *Le problème de l'article*, nous éviterons de négliger, dans l'œuvre de Guillaume, les travaux peu commentés d'avant 1929 (*Temps et verbe*).

⁹ Cf. WILMET, M. , « Les « saisies moyennes » de l'article ou le « bateau des mille » , *Modèles linguistiques*, XII, 2, 1990, p. 3-13

¹⁰ Notamment Moignet, Martin, Hirtle, Valin et Soutet. Nous donnons ultérieurement les références précises.

¹¹ Cf. JOLY, A., « Le problème de l'article et la solution finale ou que reste-t-il de nos amours ? », in *Recueil de textes du 6^o colloque international de psychomécanique du langage*, Pont-à-Mousson, 3-5 juin 1991, p. 215-217.

Nous examinerons tout d'abord les solutions proposées dans le cadre d'une théorie de la représentation, puis, sur la voie inaugurée par André Joly, nous tenterons de comprendre le sens de la notion de saisie moyenne à partir du *Problème de l'article*.

2.2.3.3.2.1. La recherche des saisies moyennes au niveau de la langue

Trois types de propositions ont été avancées dans le sens d'une exemplification des saisies moyennes, sans recours à une véritable théorie de l'expression :

1) *L'homme de l'antiquité* : cette première solution a été proposée par Moignet et Valin¹². A première vue, l'adjonction d'un complément déterminatif (ou de tout autre caractérisant) réduit l'extension du nom mais n'affecte pas son extensité. Or, à cette objection, Valin a répondu en distinguant le substantif de langue *homme* du substantif de discours *homme de l'antiquité* et en expliquant par suite que, pour ce dernier, « le mot *homme* est extensivement contraint de limiter sa possibilité de désignation à l'universalité des hommes d'une époque donnée, le traitement réducteur auquel on le soumet l'empêchant d'évoquer *l'universalité des hommes* sans distinction de lieu ni d'époque ». L'extensité de *l'homme de l'antiquité* serait bien ainsi intermédiaire entre la généralité maximale et la particularité maximale.

Mais cette réponse n'élimine aucunement le sentiment d'une confusion entre extension et extensité. Elle a d'ailleurs été clairement réfutée par Wilmet :

En attribuant un statut différent à *homme de l'Antiquité*, que nul vocable français ne synthétise, et à par ex. *contemporain* = homme moderne, Valin inféode l'analyse grammaticale aux accidents du lexique. Autant vaudrait remonter systématiquement, dans chaque chaîne conceptuelle, au substantif pourvu de la plus large extension, avec la conséquence inéluctable que par ex. *enfant* signifiant petit d'homme, la phrase *Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère* imposera une saisie moyenne (= les hommes en bas âge sont les ouvrages de leur mère). La dérive est double : d'une part, on identifie

¹² MOIGNET, G., *op. cit.*, p. 134 ; VALIN, R., « Introduction » aux *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1948-1949*, in VALIN, R., *L'envers des mots. Analyse psychomécanique du langage*, P.U. Laval / Klincksieck, Sainte Foix / Paris, 1994, p. 123-177, p. 163-164.

abusivement le substantif de langue au mot du dictionnaire (d'où l'exclusion des lexies *homme de l'Antiquité*, *homme moderne* = contemporain, *enfant à la mamelle* = nourrisson, *vélo tout terrain* = vétété, etc.) ; d'autre part, on nie que l'extension puisse varier de la Langue au Discours [...] ¹³.

Conclusion : dans *l'homme de l'antiquité*, le premier article défini correspond à une saisie universelle du concept « homme de l'antiquité » et non à une saisie moyenne.

2) *Pierre veut épouser une portugaise* : cette seconde solution fut d'abord proposée par Hirtle (*She wants to marry a millionaire*), puis reprise notamment par Martin et Soutet ¹⁴. Des deux interprétations qu'admet cette phrase – « une femme déjà choisie, qui est portugaise » (interprétation actualisante) vs « n'importe quelle femme, à condition qu'elle soit portugaise » (interprétation virtualisante) – c'est la seconde qui illustrerait une saisie moyenne. On voit bien ce qui justifie un tel point de vue : par rapport à la première interprétation de la phrase, la seconde correspond à une saisie moins particularisante, mais en même temps moins généralisante que dans une phrase comme *Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère*.

Or cette proposition semble de nouveau pouvoir être réfutée. Marc Wilmet, fidèle à sa définition de l'extensité comme « quantité d'êtres ou objets auxquels le substantif est appliqué » ne voit dans cet emploi de l'article rien de plus qu'une extensité égale à 1. Commentant l'exemple de Hirtle (*She wants to marry a millionaire*), il écrit en effet : « Notre candidate au mariage, qu'elle connaisse ou non son futur mari, qu'elle fasse des millions de la corbeille un accessoire (même heureux) ou une condition *sine qua non*, restera de toute façon monogame. Elle prétend épouser un millionnaire, mais *un seul* » ¹⁵. Il ne s'agirait donc pas d'une saisie moyenne, mais d'une saisie singularisante. Ce qui signifie que, du point de vue de la détermination, les deux interprétations de la phrase *She wants to marry a millionaire* sont traitées indifféremment, et de la même manière qu'une phrase comme *Un homme entra, qui avait l'air hagard* : dans tous ces cas, l'extensité est individuelle. Ce qui différencie l'interprétation virtualisante ne relève pas, selon Wilmet, de la détermination, mais de la portée de la prédication :

¹³ WILMET, M., *art. cit.*, p. 6.

¹⁴ HIRTLE, W., « La raison des phrases ambiguës : entre le signifié de puissance et le contexte », *Modèles Linguistiques*, XI, 2 Vol. 22, 1989, p. 169-182, p. 178 ; MARTIN, R., *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 1983, p. 155-156 ; SOUTET, O., *La syntaxe du français*, Paris, PUF, 1989, p. 22-23.

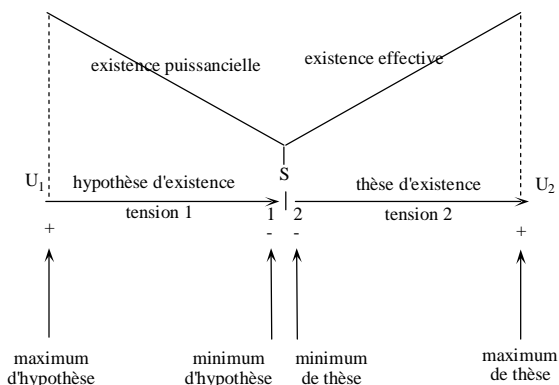
¹⁵ WILMET, M., *art. cit.*, p. 7.

déclarer la manière d'exister de la notion qu'il saisit, et de la déclarer du point de vue de la visée d'effet (ou du sens d'intention) du locuteur « . Ainsi, la tension particularisante de l'article *un* est en même temps une « hypothèse d'existence » et la tension généralisante de l'article *le* une « thèse d'existence » :

La tension 1, par réduction (déplétion) de l'existence puissancielle, conduit en fait à l'existence, alors que la tension 2 est un mouvement d'implémentation de l'existence posée, effective.¹⁸

(voir schéma page suivante)

En conséquence, l'universel de tension I apparaît en position d'hypothèse maximale, ce qui signifie qu'il est par nature lié à la virtualité : en saisie précoce, l'article *un* suscitera donc « l'image virtuelle d'un ensemble ». Cette dernière est expliquée de la manière



suivante :

En fait, l'image de la classe n'apparaît que par le biais de l'individu qui y est inclus, au terme d'une opération de parcours. Le résultat est que la classe n'est jamais saisie en extériorité et par inférence. La raison en est que l'universel suscité en U_1 est un universel tourné vers le singulier, en refus de lui-même si l'on peut dire, en tout cas un universel qui ne se laisse pas appréhender du dehors.¹⁹

¹⁸ *Ibid.*, p. 120-121.

¹⁹ *Ibid.*, p. 123.

Or deux modes de fonctionnement de cet universel U_1 peuvent être distingués, selon que le parcours mental de l'ensemble de la classe est conçu ou non comme indéfiniment réitéré. Dans le premier cas, tout élément de la classe est actualisable (*Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère*) ; dans le second, un seul élément de la classe est actualisable : d'où l'interprétation « elle veut épouser un chinois, un seul, quel qu'il soit. »

On constate ainsi que l'interprétation virtualisante d'une phrase du type *Pierre veut épouser une portugaise*, qu'elle soit ou non mise sur le compte de la détermination, ne peut être considéré comme une illustration valable de saisie moyenne de l'article *un*.

3) Une troisième solution a été proposé par Marc Wilmet : *le* n'admettrait jamais de saisie moyenne ; *un* en admettrait dans le cas de l'intervention d'un « donneur » (*la baleine est un mammifère* : « au moins autant de mammifères que de baleines ») ; les articles incluant l'inverseur *de* admettraient également des saisies moyennes, sans condition particulière (*du vin* : « une goutte/un litre/un tonneau/une récolte, etc. de vin »)²⁰.

Cette solution paraît tout à fait acceptable, tant qu'on admet les principes sur lesquels elles se fonde, c'est-à-dire les définitions proposées par Wilmet de l'extension et de l'extensité. Mais il faut bien reconnaître que la théorie guillaumienne de l'article n'en sort par indemne. En particulier, l'impossibilité pour *le* d'admettre des saisies moyennes implique la négation du caractère continu de la seconde tension : comment pourrait-on concevoir un continuum sans saisie moyenne ? D'ailleurs, Wilmet admet lui-même sa divergence avec les principes guillaumiens, puisqu'il estime que le seul paramètre de la théorie guillaumienne qui résiste à son analyse est celui de « la suspension du cinétisme 1 ou du cinétisme 2 à proximité ou à distance de leurs pôles (+) respectifs ou du pôle (-) commun. »²¹ Et notre remarque précédente n'implique-t-elle pas en outre que ce paramètre n'est accepté par Wilmet que pour le cinétisme 1 ? On peut donc reprocher à ce dernier d'avoir trouvé ses saisies moyennes dans une théorie qui n'est plus celle de Guillaume.

En définitive, la solution de Wilmet serait un pis-aller si l'on était certain qu'il est impossible de trouver des saisies moyennes en respectant le cadre théorique élaboré par Guillaume. Or, si une telle impossibilité

²⁰ Wilmet, M., *art.cit.*, p. 9.

²¹ *Ibid.*, p. 12.

était confirmée, il faudrait nécessairement admettre le caractère foncièrement inconséquent de la théorie guillaumienne de l'article : un continuum aurait été postulé sans que soit assurée l'existence des saisies moyennes. Une si flagrante contradiction serait assez extraordinaire de la part d'un linguiste qui a consacré un ouvrage entier à l'étude des emplois de l'article.

C'est pourquoi il nous semble intéressant de tenter de reprendre la question des saisies moyennes à partir du *Problème de l'article*. Cet ouvrage présente en effet de nombreuses analyses détaillées des effets de sens produits, en discours, par l'emploi des articles, et la théorisation est beaucoup plus attentive à ces faits de discours que dans les écrits postérieurs aux années 1930. Nous pouvons donc espérer y trouver des exemples de saisies moyennes, qui auraient l'avantage d'avoir été fournis par Guillaume lui-même.

Or cette attente n'est pas déçue. Mais il faut d'abord préciser qu'à l'époque du *Problème de l'article*, Guillaume n'utilisait pas encore le concept de saisie. Si l'on trouve dans cet ouvrage des illustrations de saisies moyennes de l'article, ce ne sera donc pas sous une telle dénomination. L'expression employée est celle d'*étendue intermédiaire*¹. *intermédiaire*¹. Mais comment s'assurer de l'équivalence² des deux dénominations ?

Parmi de nombreux autres, deux passages du *Problème de l'article* semblent pouvoir suffire pour vérifier cette équivalence :

Soit le mot *homme*. Tant qu'on ne l'applique pas en pensée à un objet, ce n'est qu'une idée transportable à des formes conceptuelles différentes. Il désigne l'individu, qui est une chose particulière, ou l'espèce, qui est une chose générale. *Ce sont là deux étendues extrêmes entre lesquelles il en existe d'autres, aussi nombreuses que l'on voudra*, et qui, toutes, débordent l'image individuelle sans atteindre aux dimensions de l'image d'espèce³.

Dans cet extrait, le principe d'un continuum entre deux pôles de particularité maximale et de généralité maximale est clairement posé. On constate d'emblée qu'il semble difficile de contester que les « deux étendues extrêmes » correspondent aux deux saisies singularisantes et

¹ Ou encore d'extension moyenne.

² Nous entendons ici équivalence dans un sens « référentiel » : les dénominations seront considérées comme équivalentes si elles renvoient aux mêmes faits de discours. Mais nous ne doutons pas que la différence entre ces dénominations ne correspondent à une différence de point de vue sur les faits de discours visés.

³ Guillaume, G., *Le problème de l'article*, p. 22. Nous soulignons.

universalisantes et que les étendues qui existent entre ces deux extrêmes soient assimilables à des saisies moyennes. Les grands axes de la théorie future paraissent donc déjà acquis.

Nous en trouvons la confirmation dans le chapitre intitulé « L'extension synthétique ». Cette dernière est définie de la manière suivante : « l'extension synthétique est le mouvement de pensée par lequel on donne au nom sa plus grande étendue concevable momentanément »¹. Si notre analyse est juste, les illustrations de cette extension synthétique devraient donc correspondre à des saisies universalisantes. Et en effet, les exemples donnés par Guillaume confirment cette hypothèse :

Un homme se forme par l'expérience (simple généralité) : l'homme se forme par l'expérience (continuité temporelle).²

Avec cette distinction entre deux conceptions de l'extension synthétique (ou de *l'étendue maximale*) c'est la distinction entre les deux universels U_1 et U_2 qui est posée. Que cette distinction soit qualifiée en termes d'opposition entre « généralité » et « continuité temporelle » et non comme une différence d'orientation des cinétismes importe peu pour l'instant.

En revanche, on peut être gêné de ce que la notion d'étendue porte sur le nom, puisque la notion de saisie s'applique, elle, à l'article. Il y a là incontestablement une différence de point de vue. Mais cette différence n'empêche en aucune façon de maintenir l'hypothèse d'une relation d'équivalence globale entre le complexe [saisies généralisantes - saisies particularisantes - saisies moyennes] et le complexe [étendue maximale - étendue minimale - étendue intermédiaire]. Car, comme nous l'avons vu pour les saisies généralisantes de l'article et l'étendue maximale du nom, les dénominations successives s'appliquent aux mêmes faits de discours. Il semble donc fondé d'interpréter les exemples d'*étendue intermédiaire du nom* qu'on trouvera dans *Le problème de l'article* comme des illustrations de saisies moyennes.

2.2.3.3.2.2. L'étendue intermédiaire du nom dans *Le problème de l'article*

¹ *Ibid.*, p. 229.

² *Ibid.*, P. 231. On trouve même le fameux exemple de la phrase attribué à Napoléon *Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère* (p. 232), qui sera repris notamment dans « Particularisation est généralisation dans le système des articles français » (1944).

On trouve un premier exemple d'étendue intermédiaire à la page 22 du *Problème de l'article*, dans un passage où Guillaume explique la transition du nom

de l'état puissanciel à l'état effectif :

Toutes ces étendues différentes, extrêmes et moyennes, sont incluses en puissance dans le nom.

Employer pleinement le nom serait les penser et les évoquer toutes d'un coup. C'est trop, beaucoup trop, pour le discours réel dont le but est limité, et du moment qu'on parle pour communiquer des idées, il existe une nécessité inéluctable de choisir entre les diverses formes contenues en puissance dans le nom. Si le contexte exige l'image d'espèce, il faut éliminer la vision individuelle qui serait nuisible aux fins de la pensée ; si, au contraire, l'image individuelle est ce que la pensée recherche, il faut éloigner l'idée d'espèce ; d'autres emplois se présentent où il y a lieu d'écartier et la vision spécifique, trop large, et la vision individuelle, trop étroite, pour concevoir une étendue intermédiaire. On dira, par exemple : les *fleurs*, en parlant d'un pré, d'un jardin, etc.¹

La notion d'étendue intermédiaire apparaît donc relative à « l'univers de discours » au sens où l'entend par exemple Robert Martin, c'est-à-dire comme ensemble des prédications qui viennent restreindre l'espace, le temps ou la modalisation dans un énoncé². En effet, lorsque Guillaume donne comme exemple d'étendue intermédiaire du nom : « les *fleurs*, en parlant d'un pré, d'un jardin, etc. », la mention « en parlant d'un pré, etc. » constitue une restriction de type spatial, restriction appartenant à l'univers de discours dans lequel se situe momentanément le locuteur. En conséquence, si aucune restriction de l'univers de discours n'est effectuée, ou, en d'autres termes, si l'univers de discours est glosable par un adverbe comme « universellement », le nom se développe sur son étendue maximale. C'est ce qui se produit dans un exemple du type *Les livres sont des amis de tous les instants*, qui relève bien, pour Guillaume, de l'extension synthétique³. Si l'on admet cette interprétation, deux remarques peuvent immédiatement être formulées :

- premièrement, il semble que la restriction de l'univers de discours puisse aussi bien être implicite qu'explicite. J'obtiens donc une étendue intermédiaire aussi bien dans le cas où, contemplant le jardin de mon

¹ *Ibid.*, p. 22.

² MARTIN, R., *Pour une logique du sens*, p. 152.

³ GUILLAUME, G., *Le problème de l'article*, p. 23.

voisin, je m'exclame « Les fleurs sont magnifiques ! » que dans le cas où je me déssole en disant « Dans mon jardin, les fleurs ne durent pas plus d'un mois » .

- mais, seconde remarque, Guillaume écrit bien « les fleurs, en parlant d'un pré, d'un jardin, etc. » et non pas, par exemple, « les fleurs du jardin » ou « les fleurs de ce pré » , ce qui nous ramènerait à l'exemple *L'homme de l'antiquité* et aux objections formulées plus haut. Ceci signifie que si *L'homme de l'antiquité* illustre non une saisie moyenne, mais une saisie généralisante, la phrase *Dans l'antiquité, l'homme avait une vision du monde différente de la nôtre* correspond à une étendue intermédiaire du substantif *homme* et, par conséquent, non pas à une saisie généralisante mais bien à une saisie moyenne.

Le caractère intermédiaire de l'étendue du nom dépend donc du contexte exolinguisque et endolinguisque (mais externe au syntagme nominal) qui participe à la restriction de l'univers de discours¹ .

Mais, dans *Le problème de l'article*, Guillaume pousse la réflexion bien au-delà de la simple constatation d'une influence du contexte sur les caractéristiques du nom. Tâche éminemment délicate, il tente aussi d'expliquer comment se produit, dans l'esprit du sujet parlant, l'adaptation au contexte et à la visée d'intention momentanée. Avant d'examiner cette explication, il nous faut toutefois préciser quelques principes théoriques adoptés dans l'ouvrage, afin d'avoir à l'esprit la perspective dans laquelle Guillaume y étudie l'article.

Le titre du livre indique sans ambiguïté que l'article y est envisagé comme la solution d'un problème de pensée :

Le problème de pensée dont l'article est solution est un problème occulte qui ne nous est pas livré. Il existe au fond de l'esprit et ne peut être restitué qu'indirectement par la comparaison de ce qui a lieu à différentes époques dans plusieurs langues. Chaque système d'article constitue un ensemble d'attitudes intellectuelles que le sujet pensant est capable d'adopter à l'égard du nom. Ces attitudes, considérées tout à fait

¹ André Joly a depuis longtemps remarqué l'importance de la notion de contexte dans *Le problème de l'article* (JOLY, A., ROULLAND, D., « Pour une approche psychomécanique de l'énonciation » , in *Langage et psychomécanique du langage, recueil d'études dédiées à Roch Valin*, sous la direction de A. JOLY et W. H. HIRTLE, PU. Lille/PU. LAVAL (Québec), 1980, p. 537-581, p. 545). Il a en outre montré que, dans ce même ouvrage, le mot *contexte* renvoie aussi bien au contexte endolinguisque qu'au contexte exolinguisque (JOLY, A., « Le problème de l'article de Gustave Guillaume. Naissance d'une théorie de l'énonciation » , in *Hommage à la mémoire de J. Stéfanini*, recueil d'études rassemblées par C. BLANCHE-BENVENISTE, A. CHERVEL, M. GROSS, publication de l'Université de Provence, 1988, p. 259-269, p. 263 et 264).

généralement, sont de deux sortes. Les unes, permanentes, concernent le nom en puissance, dont elles fixent l'état dans l'esprit ; les autres, momentanées, ont pour objet de modifier cet état, afin qu'il soit mieux adapté au contexte.¹

Or les langues présentent différents dosages de ces deux types d'attitudes :

Tant que les attitudes permanentes, se rapportant au nom en puissance, restaient assez peu définies pour céder immédiatement sous l'attaque des attitudes momentanées en train de former le nom en effet, l'article était parfaitement inutile. Il devint nécessaire le jour où l'attitude intellectuelle permanente, devenue plus définie, fit résistance, pour ainsi dire, à l'attitude momentanée.²

Mais, dans le second cas, le conflit entre l'attitude intellectuelle permanente, bien définie, et l'attitude momentanée peut prendre deux formes. Car, dans sa forme permanente, le nom peut être pensé comme représentation d'objet ou représentation de notion. L'attitude momentanée consistera donc dans un cas à corriger l'excès de réalité du nom en puissance, dans l'autre à corriger son excès d'idéalité :

Il en est résulté deux systèmes d'articles fort différents, l'un primaire qui corrige l'excès de réalité du nom en puissance ; l'autre secondaire, qui réagit contre sa trop grande idéalité.³

L'article du français contemporain appartient à la seconde catégorie. De même qu'en italien, en espagnol, en anglais ou en allemand, le nom a acquis en français une idéalité telle qu'il « déborde régulièrement, non plus certaines, mais toutes les conceptions momentanées dont il peut être l'objet dans le discours. »⁴ Le nom en puissance s'inscrit alors dans un vaste tableau d'idées générales⁵.

¹ GUILLAUME, G., *op. cit.*, p. 63. On notera au passage que ces premiers principes généraux indiquent déjà que la perspective adoptée est celle du sujet pensant/parlant, autrement dit qu'il s'agit d'une perspective énonciative.

² *Ibid.*, p. 63-64.

³ *Ibid.*, p. 64. Primaire et secondaire ont ici un sens diachronique.

⁴ *Ibid.* Guillaume donne comme exemple du système d'article primaire le grec ancien : « Le système qui corrige l'excès de réalité du nom en puissance est celui du grec ancien. Il ne comporte qu'un article applicable aux emplois subjectifs du nom. Les emplois objectifs trouvent une expression parfaite dans le nom en puissance, sans traitement correctif aucun, ce nom étant précisément une représentation d'objet. » (*Ibid.*).

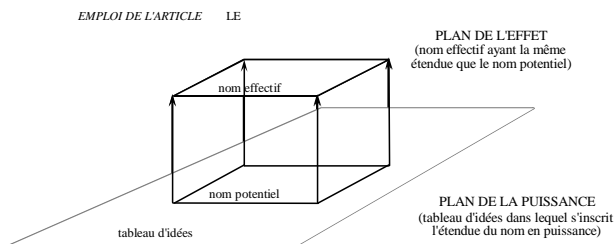
⁵ « Quand les formes [d'article] commencent à s'exprimer à part, c'est que les idées contenues dans les mots, après s'être débarrassées d'un excès de sensation, se sont objectivées. A ce moment les noms forment dans la langue un vaste tableau de notions

Le cadre théorique étant posé, nous pouvons maintenant examiner de plus près l'analyse que Guillaume propose de la transition du nom en puissance au nom en effet. Pour alléger l'exposé, nous nous limiterons toutefois à l'étude du couple *un / le*.

Dans le chapitre intitulé « Principes généraux de la transition symétrique¹ du nom en puissance au nom en effet », Guillaume écrit :

La transition symétrique du nom en puissance au nom en effet s'établit en français plus ou moins directement. On peut passer, sans rien d'intermédiaire, du nom potentiel au nom effectif. En ce cas si le nom effectif a sensiblement la même étendue que le nom potentiel, on emploie l'article *le* (§ 125), mais si le nom effectif n'a qu'une moindre étendue, il tend à paraître en relief sur le fond d'idées formé par le nom potentiel, et pour dénoter ce relief, on se sert de l'article *un*.²

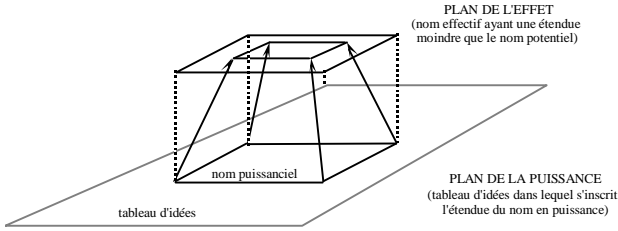
Or, puisque le nom, à l'état potentiel, représente une étendue indépassable, ce processus de transition symétrique sans intermédiaire correspond aux valeurs généralisantes des articles *un* et *le*. Ce que confirme le renvoi au paragraphe 125, qui est consacré à l'extension synthétique. En figure, ce premier type de transition pourrait être représenté de la manière suivante :



générales, qui tendent à se maintenir comme telles dans l'esprit, en sorte que pour leur faire exprimer le réel, il faut les y diriger par une impulsion spéciale dont l'article est l'agent. » (*Ibid.*, p. 58).

¹ Transition symétrique s'oppose à transition asymétrique, terme employé pour qualifier les cas d'article zéro.

² *Ibid.*, p. 92.



Que le nom en effet apparaisse avec ou sans relief, il se présente dans les deux cas sur un fond de tableau constitué par le nom en puissance. C'est cette absence de réduction de l'étendue du fond de tableau qui fait de la « transition symétrique sans intermédiaire » un processus de type généralisant (*étendue maximale du nom en effet* ou *saisies en U1 et U2*). Les étendues intermédiaires du nom (et donc les saisies moyennes de l'article) s'obtiennent par réduction du fond de tableau :

Mais dans la plupart des cas, poursuit Guillaume après avoir traité de la transition sans intermédiaire, la transition ne s'opère pas de façon si directe. On passe du nom en puissance au nom en effet en utilisant une vue interposée, idée ou sentiment, qui provient du contexte. On se trouve ainsi en présence d'un système à trois éléments :

A₁ : La vision interposée par le contexte, vision plus ou moins étendue ;

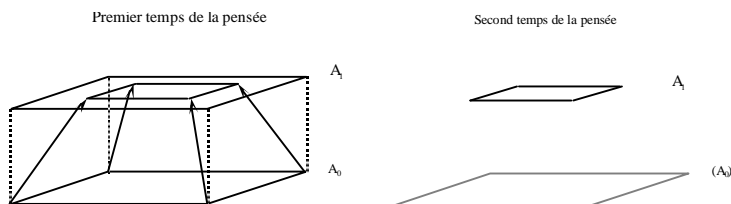
A₀ : Le nom en puissance, qui est appelé du fond de l'esprit par le reste de la pensée (ces deux éléments jouent ensemble dans la pensée : A₁ est le passé momentané de l'esprit ; A₀ le passé permanent).

B : Le nom en effet.

Ce système fonctionne de la manière suivante : une première relation tend à s'établir entre le nom en puissance (A₀) et la vision interposée (A₁). Cette relation établie, la pensée abandonne son premier support, la projection du nom en puissance (A₀), pour le support plus étroit de la vision interposée (A₁). Ainsi, au deuxième temps de la pensée, on a pour fond un espace moins grand que le nom en puissance et *d'étendue extrêmement variable*. Il peut être aussi petit que l'on voudra.¹

¹ *Ibid.* On notera que l'expression « au deuxième temps de la pensée » indique que le point de vue opératif est déjà présent dans ce texte de 1919. On pourrait peut-être montrer à partir de cette indication – et en en cherchant d'autres – que l'invention du temps opératif ne date pas de *Temps et Verbe* (1945) mais d'au moins vingt-six ans plus tôt, ce dernier ouvrage ne marquant que l'apparition de l'expression « temps opératif ».

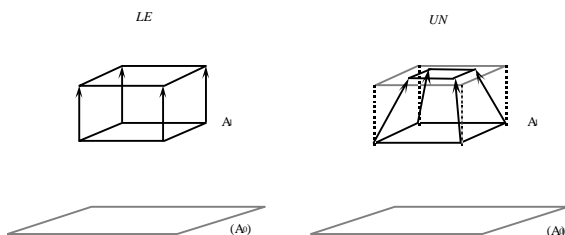
La réduction du fond de tableau est donc la conséquence de l'intervention d'une « vision interposée par le contexte ». Elle peut être figurée ainsi :



Le nom en effet va par suite se définir à partir du fond de tableau réduit pour constituer A_1 :

C'est sur ce fond, *grand ou petit*, que le nom en effet se projette. Ce qui donne de deux résultats l'un : ou le relief du nom projeté est quasi-nul, et l'image effective paraît se confondre avec le fond qui la reçoit ; ou bien, au contraire, le relief est accentué, et il s'établit une opposition entre le fond interposé et le nom effectif. Dans le premier cas, celui d'absence de relief, on emploie l'article d'extension *le* ; dans le second, celui du relief existant, on se sert de l'article *un* [...].¹

En figure :



Tel est donc le processus de constitution des étendues intermédiaires du nom. On aura noté au passage que Guillaume souligne à deux reprises l'infinie variété de dimension de ces étendues intermédiaires ("on a pour fond un espace [...] *d'étendue extrêmement variable* « ; « C'est sur ce fond, *grand ou petit* [...]"), ce qui est parfaitement cohérent avec le

¹ *Ibid.*

principe qui sera ultérieurement formulé de la multiplicité des saisies moyennes de l'article.

Mais l'analyse qui est développée dans les extraits que nous venons de citer est encore insuffisante. Car le processus de transition symétrique du nom y est présenté comme un processus en troisième personne : cette transition *s'établit* plus ou moins directement, *s'opère* le plus souvent de façon indirecte ; la relation entre A_0 et A_1 *tend à s'établir* etc. Nulle trace ici des attitudes adoptées par le sujet parlant à l'égard du nom. Le point de vue est celui d'une étude des possibilités de variation de l'étendue nominale : le contexte n'est envisagé que d'une manière abstraite et la transition du plan de la puissance au plan de l'effet n'est pas prise en charge par le locuteur. Nous devons donc reprendre l'analyse, mais du point de vue du sujet parlant.

Guillaume rapporte la diversité des effets du contexte - dans lequel il faut inclure les visées momentanées du sujet parlant - à une polarité inactuel / actuel :

La forme du nom dans le contexte, – étendue (*le*) ou point (*un*),– est le résultat de variations entre deux termes : *l'inactuel* et *l'actuel*.

L'inactuel embrasse toutes les conceptions indépendantes de l'idée du moment ; *l'actuel*, toutes les conceptions dépendantes de cette idée.

Ainsi *la vérité*, au sens général, est une conception inactuelle, parce qu'on ne saurait la rapporter à un moment plutôt qu'à un autre ; au contraire, *une vérité*, au sens de chose dite, est une conception actuelle, car l'action d'énoncer une vérité implique l'idée du moment où elle a lieu.

L'article extensif [*le*] précède les noms que le contexte rapporte à une inactualité ; l'article ponctuel [*un*], ceux que le contexte rapporte à une actualité.¹

Il faut en outre tenir compte de la forme spécifique des noms, qui fait que ceux-ci sont par nature orientés vers l'inactuel ou vers l'actuel. Le choix de l'article et l'effet de sens obtenu dépendent donc du jeu de l'influence du contexte et de la résistance à celle-ci opposée par le nom.

On trouve dans *Le problème de l'article* une description assez précise du processus de pensée correspondant au cas où un nom porté par nature vers l'actuel est orienté par le contexte vers l'inactuel. Le développement consacré à ce cas est justifié par l'importance de cet emploi de l'article *le* en français :

¹ *Ibid.*, p. 103. Nous avons ajouté quelques précisions entre crochets.

Le nom adéquat à une inactualité¹ est celui que la pensée rapporte au sillage d'impressions abstraites qui se développe dans l'esprit à mesure que l'impression sensible s'efface (cesse d'exister dans la mémoire comme événement distinct).

Ce sillage est la partie significative de l'image : non ce qu'elle est, mais ce qu'elle dit après avoir paru.

Pour la conscience dont le regard se dirige *en profondeur* dans la mémoire, ce sillage se développe au-dessus des images comme un voile subjectif, continu et inanalysable.

Ce voile est plus ou moins dense.

Très fluide, il laisse distinguer l'impression sensible originelle, celle-là même qui a été précédemment l'actualité. C'est *l'emploi extensif anaphorique*, celui qui s'éloigne le moins de l'emploi démonstratif [...].

Plus dense, il empêche de distinguer l'impression originelle. Tel est le cas lorsque, dans une description de la nature, on dit : **les arbres, le pré, la route, les fleurs**. Les images particulières qu'on évoque ont une origine dans l'esprit ; elles ont frappé le regard une première fois, mais cette première fois, l'esprit n'est plus à même de la retrouver. Les moments d'impression sont confondus.

Les emplois de toute sorte qui impliquent cette confusion des moments d'impression constituent *l'extension impulsive*, qui est un cas général de l'emploi de l'article, le plus important de tous en français.²

Remarquons tout d'abord l'inversion de la perspective : le point de vue est ici celui de la conscience, qui dirige son regard « en profondeur dans la mémoire », donc en direction du plan puissanciel, tandis que précédemment le développement du nom était présenté comme s'effectuant dans le sens inverse, de la puissance à l'effet. D'autre part, et c'est le point le plus important, cette citation donne des indications précieuses sur le contenu psychologique de l'étendue nominale : ce contenu est fait d'impressions abstraites résiduelles, qui sont comme une trace laissée dans l'esprit par une série d'impressions sensibles antérieures. L'étendue nominale est proportionnelle au nombre des impressions sensibles confondues dans ce plan d'impressions abstraites, qui correspond au plan A₁. C'est ainsi que nous retrouvons l'étendue intermédiaire du nom :

Le nombre des moments confondus varie avec le sujet. Il est petit lorsqu'on dit : **les fleurs**, en parlant d'un jardin. Il est grand lorsqu'on dit : **les fleurs**, en parlant de la nature.

A mesure que le nombre des moments confondus décroît, on se rapproche de *l'actuel*.³

¹ Il faut entendre ici « porté à l'inactualité par le contexte », et non « inactuel par nature ».

² *Ibid.*, p. 112-113.

³ *Ibid.*, p. 113.

Encore une fois le contexte (le « sujet » dans cette citation) joue un rôle déterminant. C'est lui qui implique la réduction de l'univers de discours, ici interprété comme une réduction du nombre d'impressions sensibles nécessaire à l'appréhension d'un secteur référentiel. Cette interprétation exclut donc une réduction de l'univers de discours de type modal : seules les réductions de type spatial (*les fleurs* en parlant d'un jardin) ou temporel (*Dans l'antiquité, l'homme [...]*) impliquent une étendue intermédiaire du nom. Dans une phrase comme *Selon moi, l'homme [...]*, et en l'absence d'autre réduction de type spatio-temporel, le substantif *homme* se développe dans son étendue maximale, cette dernière étant obtenue lorsque « le nombre des moments d'impression confondus est infiniment grand »¹.

En résumé, Guillaume distingue donc, pour l'article *le*, les trois étapes suivantes :

1. Extension anaphorique : rappel de l'impression sensible originelle ; étendue minimale du nom.
2. Extension impressive : confusion d'un certain nombre d'impressions abstraites issues d'impressions sensibles ; étendue intermédiaire du nom.
3. Extension synthétique : infinité de moments confondus ; étendue maximale du nom.

Les saisies moyennes de l'article *le* relèvent de l'extension impressive.

Quant à l'étendue intermédiaire obtenue avec l'article *un*, elle correspond à un emploi de ce dernier nommé le *relief impressif*, qui se distingue d'une part de l'emploi extensif synthétique (*Un homme se forme par l'expérience*) et d'autre part de l'emploi de *un* comme simple numéral.

Puisque nous avons circonscrit le champ de l'étendue intermédiaire du nom à l'extension impressive et au relief impressif, il ne nous reste plus qu'à examiner les exemples par lesquels Guillaume illustre ces deux cas d'emploi de l'article.

Posons tout d'abord la définition générale de l'**extension impressive** :

¹ *Ibid.*

Dans l'esprit, des couches d'impressions plus ou moins fluides s'étagent, pour ainsi dire, les unes au-dessus des autres. A la surface, on trouve tout ce qui est strictement actuel, tout ce qui est *en train de* prendre existence dans la pensée. Si l'on descend un peu, ce sont des idées, des impressions plus ou moins anciennes, les unes proches et encore nettes, les autres lointaines, pâlies ou effacées. Tout au fond, il y a un nombre de notions permanentes qui correspondent à la possession du langage.

Au moment de l'emploi, la notion permanente est appelée du fond de l'esprit pour paraître à la surface. Il lui faut ainsi traverser les diverses couches d'impressions étagées au-dessus d'elle. Il se peut qu'elle parvienne à la surface sans s'être liée à aucune, c'est-à-dire en pleine autonomie ; comme il se peut aussi qu'elle se lie au passage à des impressions déjà incorporées au passé de l'esprit. C'est pour ce second cas que la langue a prévu l'article d'extension impressif (*le, la les*).¹

Les causes de l'arrêt du nom parmi les couches profondes de la pensée sont ramenées à trois thèmes principaux :

1. *Le nom se recouvre d'une association d'idées* : « une image appelle régulièrement les images qu'elle sous-tend, celles dont elle est sous-tendue, et aussi celles qui l'avoisinent. Ainsi l'idée *campagne*, sitôt qu'elle paraît dans l'esprit, y fait accourir comme un cortège d'autres idées, telles que *verdure, herbe, arbre, bois, champ, chemin, paysan*, etc. Il se forme ainsi à une certaine distance de la surface de l'esprit, et sous une couche d'impressions, un tableau d'ampleur variable »². Le rôle de l'article *le* est dans ce cas « de faire sentir que les images présentées sont retenues dans l'esprit à la même profondeur que d'autres images de même ordre, l'ensemble étant recouvert d'impressions subjectives plus ou moins denses »³. D'où, au plan stylistique, un sentiment de continuité.

En termes plus usuels, cette « association d'idées » n'est autre que la présupposition d'une relation implicative associant le nom au contexte, ce présupposé n'existant - ceci est capital - qu'en tant qu'il est pris en charge par le locuteur⁴. Voici deux exemples donnés par Guillaume :

- Le nom demeure dans l'esprit au niveau d'un autre nom avec lequel il s'associe :

On ne faisait en Grèce, dans le commencement de l'art, que des statues isolées ; *les* groupes ont été composés plus tard. (p. 163)

¹ *Ibid.*, p. 161.

² *Ibid.*, p. 162.

³ *Ibid.*

⁴ Le présupposé peut appartenir à une connaissance individuelle ou largement partagée.

L'emploi de l'article défini provient de ce que le locuteur possède une certaine connaissance de la statuaire : il sait que les statues peuvent être composées isolément ou en groupe. En d'autres termes, pour lui [statues isolées] => Nég. [groupes]. Mais pour un sujet ne possédant pas cette connaissance, « statues isolées » n'emporte aucune implication particulière relativement à « groupes ». D'où l'article de relief dans ce cas : *Des groupes ont été composés plus tard*. Dans un tel cas, le nom *groupes* ne fait que succéder au nom *statues* dans l'actualité de la pensée. Quant au nombre de moments impressifs déposés dans cette association, il n'est pas infini puisque limité par le contexte (*en Grèce, dans le commencement de l'art*) et comme, d'autre part, il ne s'agit pas d'anaphore, l'étendue du nom est bien intermédiaire.

- Les noms restent dans l'esprit au niveau d'une pré-image d'ensemble :

Et comme le voyageur passait alors devant l'église, *les saints* personnages qui étaient peints sur *les vitraux* parurent avoir de l'effroi.

Le prêtre, agenouillé devant l'autel, oublia sa prière.

Tandis que *le* sacristain buvait *le* vin *des* burettes [...] (p. 163).

L'image d'ensemble est évidemment constituée par l'église, les saints personnages, les vitraux, etc. Ce cas est très proche du précédent, à ceci près que l'implication présupposée concerne un grand nombre de termes et d'autre part qu'elle correspond à une connaissance largement partagée. L'introduction d'articles indéfinis, en effaçant le présupposé implicatif, a pour effet de rompre l'effet stylistique de continuité. Par exemple, « Un prêtre agenouillé devant l'autel » donne l'impression que d'autres personnages étaient possibles à cette place et dans cette posture ; « Un prêtre agenouillé devant un autel » laisse entendre que l'objet *autel* n'avait rien ici de nécessaire. Les articles indéfinis brisent la continuité en faisant apparaître *prêtre* et *autel* en relief sur le fond de tableau parce que, selon l'expression d'André Joly, ils « conduisent à l'existence » les termes qu'ils déterminent¹ tandis que les définis présupposent leur existence, dans la pré-image d'ensemble.

De nombreux autres cas sont étudiés – « unité d'impression », « simultanéité d'impression », « images d'appui », « images prévisibles d'après l'image d'appui » etc. – mais nous ne pouvons entrer dans ces détails. Passons donc à un rapide examen des deux autres thèmes.

2. *Le nom se recouvre d'une idée morale :*

¹ Et par conséquent le locuteur donne l'impression qu'ils les découvrent, qu'elles appartiennent presque à une actualité stricte;

L'intelligence est un mécanisme à tirer la leçon des faits. Je vois un enfant qui mange *des* pommes. La chose me frappe ; si elle se répète, mon intelligence travaille à ce sujet ; j'en viens à l'idée que l'enfant en question aime *les* pommes .

Cette leçon qui se fixe en moi par l'action inconsciente de mon esprit, je puis vouloir la transmettre directement. Je devrai dire alors : *Cet enfant aime les pommes*. Mais je puis également désirer intervenir avec plus de mesure, en quelque sorte, dans l'esprit de l'interlocuteur, ne pas lui dicter ma leçon, mais la lui laisser trouver pour son propre compte. Il me suffira en ce cas de dire : *Cet enfant mange souvent des pommes*.

Les deux phrases se distinguent par un retard de la seconde sur la première. Dans : *cet enfant mange souvent des pommes*, le fait positif occupe le plan superficiel de l'esprit ; tandis que dans : *cet enfant aime les pommes*, le fait positif est passé au second plan : le premier est occupé par la leçon dont le fait se recouvre.¹

Dans ce cas, l'article *le* apparaît « comme un moyen d'économiser la pensée du sujet écoutant en lui évitant de recommencer une opération intellectuelle déjà faite par le sujet parlant »².

La « leçon » tirée des faits est de nature très variable : simple conclusion, esquisse de définition d'un caractère, idée critique etc. Mais dans tous les cas, les impressions originelles, les « faits positifs » sont relégués à l'arrière-plan de la pensée, où ils forment un fond de tableau d'étendue variable que l'article défini permet au nom de recouvrir dans son entier.

Citons enfin le troisième thème :

3. *Le nom se recouvre d'un sentiment personnel* : « Dans l'esprit, à une certaine profondeur, passe un courant d'impressions, de sentiments : des images, des idées se présentent qui sont emportées par ce courant »³. Parmi les exemples proposés, on trouve le suivant : « Voilà *le* banc rustique où s'asseyait mon père / *La* salle où résonnait sa voix mâle et sévère / Quand *les* pasteurs assis sur *les* socs renversés / Lui comptaient *les* sillons par chaque heure tracés [...] » (p. 175). Et Guillaume caractérise l'émotion dont ce souvenir se recouvre en notant entre parenthèses : « ton grave, d'une éloquence un peu sévère. »⁴

¹ *Ibid.*, p. 169. On notera la distinction que fait Guillaume entre l'action inconsciente de l'esprit et la volonté du sujet parlant.

² *Ibid.*, p. 170

³ *Ibid.*, p. 175

⁴ *Ibid.*

Les idées *banc, sable, pasteurs, socs, sillons* sont ici associées parce qu'elles renvoient toutes à l'image du père, dont le souvenir empreint de gravité les recouvre. Dans ce cas comme dans les précédents, chaque substantif se développe sur un fond de tableau qui lui donne son étendue.

Quant au **relief impressif**, il est défini de la manière suivante :

L'article ponctuel ou de relief dénonce l'idée nominale qui, ayant traversé les couches successives d'impressions étagées dans l'esprit, sans se lier à aucune, émerge, pour ainsi dire, à la surface.

Le trait marquant de l'idée nominale que la conscience saisit en telle position, est d'être réalisée *hors* du passé de l'esprit. Le domaine dont elle fait partie n'est pas celui des idées ayant déjà pris corps dans la pensée, mais celui des idées *en train* d'y prendre corps;¹

Deux thèmes sont distingués selon que le facteur qui maintient le nom hors du passé de l'esprit est un élément du contexte ou le *sens d'intention* de ce dernier.

Le premier thème regroupe, pour l'essentiel, une série d'incompatibilités entre l'article d'extension impressif et divers types de verbes :

- verbes de position d'existence : *Il y a *les / des fleurs dans le jardin* (p. 190)

- verbes posant dans l'esprit une idée de quantité (quand l'article détermine le régime du verbe) : *La terre se couvre *des / de marguerites, *des / de jonquilles, *des / de pensées [...]* (p. 191) (mais *Les marguerites, les pensées, les jonquilles etc... couvrent la terre*)

- certains verbes de causation (également devant régime) : *Cet homme commet les*/des bassesses pour arriver à ses fins* (p. 194).

En effet, un verbe d'existence « suppose l'intention de poser l'image nominale *par-dessus* les impressions existantes, en surcharge pour ainsi dire » (p. 190) ; introduire une idée de quantité au moyen d'un verbe² « c'est la déposer en surcharge sur le fond des impressions existantes » (p. 191) ; et un verbe de causation interdit également l'extension impression, « mais d'une façon moins générale, et seulement dans le cas où ils offrent à l'esprit le support d'une vision suffisamment positive » (p. 192). Tous ces verbes, donc, ont la propriété de ramener le nom au premier plan de la pensée.

¹ *Ibid.*, p. 189.

² Lorsqu'elle occupe la position de régime et ainsi ne se soustrait pas à l'action du verbe.

Précisons d'autre part que le passage de l'article d'extension à l'article de relief ne change rien à l'étendue du fond de tableau : lorsqu'on dit *Les fleurs* en parlant d'un jardin, le fond de tableau est le même que dans la phrase *Il y a des fleurs dans le jardin*. Le nombre d'impressions sensibles confondues n'a pas varié : ce qui a été modifié c'est le fait que, dans la première phrase le nom recouvre entièrement le fond de tableau tandis que dans la seconde, le nom, de forme ponctuelle, y apparaît en relief.

Quant au deuxième thème de relief impressif, il est fondé sur une gradation fine de la transition du plan puissanciel au plan effectif :

Si l'on remonte du fond de l'esprit vers la surface, on rencontre successivement: 1° des réalités pâlies qui recouvrent beaucoup d'impressions ; 2° des réalités plus nettes que peu d'impressions recouvrent ; 3° des réalités faisant partie de la toute première conclu d'impressions ; 4° des actualités strictes en position superficielle sur cette toute première conclu ; 5° des hypothèses que leur défaut de réalité empêche de s'y poser effectivement.¹

Chacune de ces catégories est orientée vers un type d'article :

Les deux dernières de ces catégories (4° et 5°) n'appartiennent aucunement au passé de l'esprit et prennent obligatoirement l'article de relief. La catégorie précédente (3°) est de même sujette à cet article, mais un léger changement de ton suffit à ce qu'elle se lie aux catégories profondes (2° et 1^{ère}) et reçoive alors, comme ces dernières, l'article extensif.²

Voici quelques exemples :

Hypothèse : « Figurez-vous le plus beau temps du monde, *un* lac frisotté qui parlait tout bas, *une* grande barque pontée, *des* drapeaux et *des* flammes partout [...] » (p. 199)

Actualité stricte : « Dorez tout ce paysage d'un large rayon de soleil ; semez partout *des* ruines anciennes et modernes, *des* églises sur tous les sommets » (p. 200). Guillaume commente ainsi : « Le sujet parlant à le sentiment qu'une certaine image n'existe pas dans l'esprit du sujet écoutant. Il entreprend de l'y mettre » (*ibid.*)

Relief stylistique des réalités de premier plan : « Quand nous arrivâmes au rivage voisin, nous vîmes devant nous, à la lisière de l'île, *une* grotte, tout près de la mer ; elle était haute et tapissée de lauriers ; *des* troupeaux

¹ *Ibid.*, p. 198.

² *Ibid.*

nombreux, brebis et chèvres, y reposaient ; *un* mur entourait leur parc [...] » (p. 201).

Nous ne ferons ici qu'une remarque. Les catégories 1 et 5 sont toutes deux non actuelles. Mais la première tient son inactualité d'un dépassement de l'actuel tandis que la cinquième la tient d'une actualité non encore atteinte. Ces deux catégories correspondant respectivement à l'article *le* et à l'article *un*, on retrouve ici très précisément l'hypothèse d'André Joly qui consiste à interpréter la première tension U_1 -S comme une hypothèse d'existence et la seconde tension S- U_2 comme une thèse d'existence.

On constate ainsi que l'étendue intermédiaire du nom couvre un domaine extrêmement large puisqu'elle correspond à tout emploi de l'article qui ne relève ni de l'anaphore (pour *le*), ni du nombre (pour *un*), ni de l'extension synthétique (pour *un* et *le*). Comme nous avons tenté de le montrer, l'étendue intermédiaire du nom s'obtient dans les emplois impressifs de l'article, extension impressive pour *le*, relief impressif pour *un*.

Nous avons largement expliqué et illustré ces notions, telles qu'elles sont définies dans *Le problème de l'article*. Mais il nous reste encore à clarifier la relation entre étendue intermédiaire du nom et saisie moyenne de l'article.

Toutefois, nous sommes dès maintenant en mesure de montrer que la solution adoptée par Marc Wilmet au sujet des saisies moyennes est tout à fait incompatible avec les thèses développées dans *Le problème de l'article*.

Premièrement, il est très clair que, pour Guillaume, l'étendue minimale du nom correspond à l'emploi anaphorique de l'article:

L'espace de développement du nom n'est jamais plus étroit que lorsque le nom rejoint dans l'esprit le souvenir d'un emploi précédent (§ 116).¹

Si le propos n'était pas assez limpide, le renvoi au paragraphe 116 éliminerait toute ambiguïté : il est en effet consacré à la définition de l'extension anaphorique. Qu'il s'agisse d'une anaphore au singulier ou au pluriel ne change rien. Dans la phrase *J'ai acheté des pommes et des bananes ; les pommes étaient délicieuses* le développement du nom *pomme* est aussi étroit que celui du nom *villageois* dans l'exemple *Esope conte qu'un manant... Aperçut un serpent sur la neige étendu. Le*

¹ *Ibid.*, p. 58.

villageois le prend, l'emporte en sa demeure (p. 224). Or dans *les pommes étaient délicieuses*, Wilmet verrait bien entendu une extensité généralisante¹.

D'autre part, dans une phrase comme *Dans l'antiquité, l'homme...* Wilmet verrait également une extensité généralisante alors que, si notre interprétation est juste, il s'agit dans la perspective du *Problème de l'article* d'un cas typique d'étendue intermédiaire². La même remarque s'applique à l'exemple « *Les fleurs*, en parlant d'un jardin".

2.2.3.3.3. Du Problème de l'article au tenseur binaire

Dans une note de l'article « Particularisation et généralisation dans le système des articles français » (1944), Guillaume a très clairement situé son propos par rapport aux thèses antérieurement développées dans *Le problème de l'article* :

Dans un ouvrage paru en 1919 : *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française* (Maisonneuve) on a défini l'article le signe qui réalise le nom, le transite du plan de puissance, celui de la langue, où toutes les extensions sont encore possibles et en quelque sorte latentes, au plan de l'effet, celui du discours, où une seule extension, excluant les autres à son bénéfice, se détermine, autrement dit se réalise.

Cette définition, exacte, n'est pas complète. L'article n'est pas seulement le signe sous lequel s'opère la réalisation du nom dans le discours, il est, en outre, un signe d'auto-réalisation, de réalisation de lui-même. L'article, en même temps qu'il quitte, avec le nom qu'il accompagne, le plan de puissance (celui de la langue) pour le plan d'effet (celui du discours), devient l'image d'une réalisation plus ou moins avancée en elle-même de la puissance de mouvement dont il signifie dans la langue une explicitation entière, pas encore réduite à un effet de dépense plus ou moins partiel.³

¹ Sa définition de l'extensité se prêterait peut-être à voir ici une saisie moyenne. Wilmet n'a pas précisé si sa phrase « l'article LE n'admet jamais de saisie moyenne » s'appliquait uniquement au singulier ou à tous les articles à thème L-. De toute manière, l'incompatibilité avec *Le problème de l'article* demeurerait, puisqu'il est impossible, dans l'hypothèse de Wilmet, de voir dans l'exemple commenté ici une extensité minimale.

² Voici un autre exemple du même type, proposé par Guillaume lui-même et identifié comme saisie moyenne de l'article : *En été, le ciel bleu nous ravit* (*Leçons, 1945-1946 C*, p. 90).

³ GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, p. 154, note 10.

Nul désaveu, donc, des acquis du *Problème de l'article*. La théorie développée à partir de 1945 apparaît tout au plus comme l'accomplissement d'une tâche inachevée. Il reste que le changement de perspective indiqué – de l'article comme signe de la réalisation du nom, à l'article comme signe d'auto-réalisation – implique un certain nombre de conséquences qu'il nous faut examiner.

A cet égard, les *Leçons* de janvier et février 1946 (série C) se révèlent très précieuses. Elles permettent en effet de retrouver le lien qui existe entre la théorie de l'article d'avant 1945 et celle d'après 1945, et par conséquent de mesurer ce qui les sépare.

En premier lieu, ces *Leçons* permettent de confirmer l'hypothèse que nous avons faite plus haut d'une équivalence entre étendue intermédiaire du nom et saisie moyenne de l'article. Car, dans la *Leçon* du 25 janvier 1946, Guillaume illustre les saisies moyennes à l'aide des mêmes exemples qui avaient servi, en 1919, à illustrer l'étendue intermédiaire du nom : un exemple de Mistral¹ (*Leçons 1946 C*, p. 76 et *Le Problème de l'article*, p. 164) et un exemple de Daudet² (*Leçons 1946 C*, p. 77-78 et *Le problème de l'article*, p. 207). L'exemple de Mistral illustre « une extension moyenne, comportant l'ouverture d'un champ d'extension par interception verticale de la tension II »³ et en même temps une extension impressive ayant pour cause le recouvrement du nom par une association d'idées (thème 1) et produisant un effet d'unité d'impression⁴. L'exemple de Daudet illustre quant à lui « la recherche d'un champ d'extension au sein de la tension I, toujours en position moyenne [...] »⁵ et en même temps un relief impressif de thème 2 (nom maintenu hors du passé de l'esprit par le sens d'intuition du contexte) – plus précisément un relief dans le temps par brièveté d'impression.⁶

¹ « Plus léger que les chèvres, part le valet fidèle ; il traverse, dans les terrains pierreux, les beaux sainfoins rouges ; il passe entre les yeuses des hauts talus ; il franchit d'un bond les chemins bas ; il sent déjà les parfums du foin fraîchement abattu.

Dans les luzernes touffues, hautes et de bleu toutes fleuries, il entend de loin la faux ; à pas égaux, il voit avancer les forts faucheurs, ployés sous l'andain ; de côté, devant l'acier destructeur de verdure, se renverse la faux en lignes qui font plaisir à voir « (F. MISTRAL, *Mireille*).

² « En bas, les champs étaient noyés de brume. Le clos de M Seguin disparaissait dans le brouillard et, de la maisonnette, on ne voyait plus que le toit avec un peu de fumée. Elle écouta les clochettes d'un troupeau qu'on ramenait, et se sentit l'âme toute triste... Un gerfaut, qui rentrait, la frôle de ses ailes en passant. Elle tressaillait... puis ce fut un hurlement dans la montagne (A. DAUDET, *Lettres de mon moulin*).

³ *Id.*, *Leçons*, 1945-46 C, p. 76.

⁴ *Id.*, *Le problème de l'article*, p. 163-163.

⁵ *Id.*, *Leçons*, 1945-46 C, p. 84.

⁶ *Id.*, *Le problème de l'article*, p. 207.

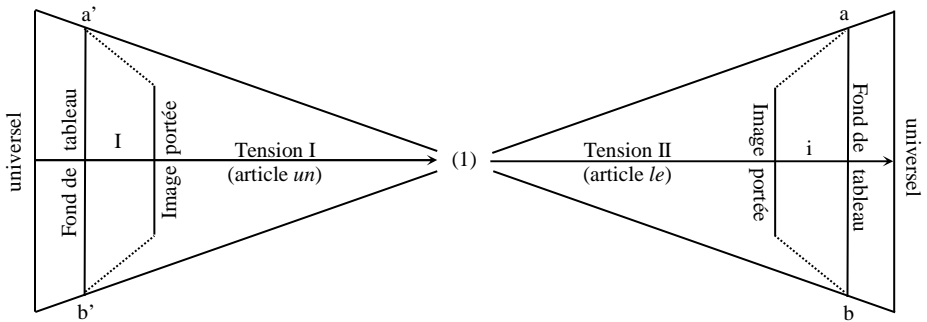
D'autre part – et c'est le point principal – les *Leçons* de 1946 associent l'opérateur qu'est le tenseur binaire et la notion de fond de tableau, dont nous avons vu plus haut qu'elle permettait à la fois de mesurer l'étendue du nom et de produire l'effet de relief ou d'extension. Voici comment Guillaume commente l'extrait de Daudet :

La visée de discours, dans ce passage, est de détacher du fond de tableau suggéré par le contexte quelques impressions brèves, faisant point, pour ainsi dire, parmi la masse indivise des impressions coexistantes.¹

Jusqu'ici, rien de nouveau par rapport au *Problème de l'article*². Observons la suite :

On obtient de la sorte un effet de relief qui tient mécaniquement à ce que la tension I est une tension qui retire les images particulières du fond de tableau évoqué, tandis que la tension II, au contraire, est une tension qui apporte les images particulières au fond de tableau et les fait, en les y étalant, fusionner en lui.³

En figure :



¹ *Id.*, *Leçons*, 1945-46 C, p. 78.

² Les termes mêmes sont pratiquement identiques : il suffit de comparer avec le commentaire du même exemple dans *Le problème de l'article* : « La manifestation soudaine d'une chose dans le temps, du fait qu'elle se lie dans l'esprit à une impression de grande brièveté, faisant point, pour ainsi dire, parmi les autres impressions coexistantes [...] se note au moyen de l'article de relief » (*Op. cit.*, p. 207).

³ *Id.*, *Leçons*, 1945-46 C, p. 78.

Il y a bien dans cette explication une tentative de synthèse de la théorie de l'article fondée sur le tenseur binaire et de celle qui s'appuyait sur la distinction entre relief et extension par rapport au fond de tableau constitué par l'étendue nominale. Or si les deux théories sont compatibles - mieux encore, associées - la solution au problème des saisies moyennes trouvée dans *Le problème de l'article* conserve sa valeur pour la théorie de 1944 : les saisies moyennes correspondent effectivement à l'extension impressive d'une part et au relief impressif d'autre part.

Toutefois, le changement de perspective marqué par la théorie de 1944 n'est pas sans conséquences. Rappelons tout d'abord que, d'un point de vue général, la théorie de 1945 est une théorie de représentation, puisqu'elle s'applique à définir le signifié de puissance de l'article, tandis que la théorie développée dans *Le problème de l'article* est une théorie d'expression, qui s'attache à l'analyse de la transition langue-discours (ou puissance-effet).

La première conséquence du passage d'une perspective de l'expression à une perspective de la représentation, dans la théorie de l'article, est l'attribution à l'article lui-même d'une aptitude à exercer un pouvoir sur le nom. Dans *Le problème de l'article*, le nom se développe en extension ou en relief sur une certaine étendue et l'article ne fait qu'indiquer ce relief ou cette extension :

Comme on le voit, l'article résume deux opérations mentales.

La première est la préparation de l'espace dans lequel le nom sera pensé. Ce qu'elle objective, c'est l'attente même de l'esprit.

La seconde consiste à projeter le nom sur cet espace en l'y étendant plus ou moins.

L'article ne note en particulier ni l'une ni l'autre de ces deux opérations : ce qu'il détermine, c'est le rapport de l'une à l'autre. Si ce rapport est une égalité, il y a lieu de se servir de l'article *le* ; si c'est une inégalité, l'article *un* est indiqué.¹

La conséquence de cette conception de l'article comme indicateur d'un rapport entre deux opérations qui modifient le nom est la suivante : l'article est un mot vide de sens, « il n'a d'autres propriétés que celles du fond auquel il étend l'idée nominale. »² Ainsi, après avoir traité des deux cas d'étendue maximale et d'étendue minimale du nom employé avec l'article *le*, Guillaume écrit-il :

¹ *Id.*, *Le problème de l'article*, p. 59.

² *Ibid.*

Entre ces deux extrêmes existent des champs de vision de tous ordres, plus ou moins précis, plus ou moins vagues, qui prêtent à l'article *le*, *pure forme d'extension dépourvue de sens*, des significations apparentes souvent opposées. L'erreur n'est pas de constater ces significations diverses, mais de les attribuer à l'article, car, dans le discours elles se reflètent sur lui, dans l'esprit, elles appartiennent au fond d'idées qui supporte le nom.¹

Or il est évident que ce point de vue est absolument incompatible avec une théorie de représentation de l'article : reconstituer, par l'analyse, le signifié de puissance de l'article, le système qu'il constitue en langue, ne peut se faire que dans une perspective où l'article n'est pas vide de sens. Et si l'article a un sens, ce dernier entrera en combinaison avec celui du nom. Dans ce cas donc, l'article ne fait plus qu'*indiquer* mais il *signifie* et agit sur le nom.

Voici comment Guillaume décrit cette action de l'article sur le nom : avec l'article *un*, le resserrement de l'image nominale « résulte de son incidence de plus en plus tardive à un mouvement d'éloignement de l'universel et d'approche du singulier » et avec l'article *le*, l'élargissement de l'image nominale « résulte de son incidence de plus en plus tardive à un mouvement d'éloignement du singulier et d'approche de l'universel. »²

Il serait cependant erroné d'en déduire qu'inversement, lorsque l'article est conçu comme vide de sens, il n'exerce rigoureusement aucune action sur le nom. Guillaume considère en effet, en 1919, que l'article, vide de sens, est un *signe d'emploi* du langage. Or, « employer un nom, c'est le gouverner du dehors. »³ Par conséquent, le seul point sur lequel la position de Guillaume ait vraiment changé en 1944, c'est en quelque sorte le sens du sens. En 1919, Guillaume n'avait pas encore élaboré le concept de *sens formel* (forme en position de matière⁴), et il n'était donc probablement pas en mesure de concevoir un mouvement de pensée comme un sens. A cet égard, la découverte du mécanisme de subduction, qu'on peut dater approximativement de 1938, a probablement joué un rôle capital⁵. Quant au mouvement de pensée lui-

¹ *Ibid.*, p. 59-60.

² *Id.*, *Langage et science du langage*, p. 149.

³ *Id.*, *Le problème de l'article*, p. 54.

⁴ Cf. *supra*.

⁵ La date de 1938 est celle de la publication de l'article « Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes » (*Bulletin de la Société Linguistique de Paris* ; reproduit dans *Langage et science du langage*, p. 73-86) où est exposé le mouvement subductif. Le lien entre subduction et sens « formel » nous paraît évident, dans le mesure où la subduction consiste en un mécanisme d'évidement sémantique qui ne réduit pas le sens à néant, mais

même, c'est-à-dire au signifié de puissance de l'article, sa caractérisation procède de toute évidence de la théorie du mot, dont la polarité universel-singulier apparaît dès 1939¹, et qui prend sa forme définitive vers 1942². Finalement, il semble que la théorie de 1944, sur le point que nous venons de discuter, représente un progrès par rapport à celle de 1919 : elle évacue la notion fallacieuse de « mot vide de sens » et permet d'unifier la théorie des parties de langue.

Tel n'est pas le cas du point que nous allons maintenant examiner. La représentation du signifié de puissance de l'article sous la forme du tenseur binaire implique une sorte de focalisation sur la variation d'extension, c'est-à-dire d'étendue du nom³. D'où le principe des mille coupes intermédiaires venant expliquer la variété des effets de sens de l'article. Or, si cette variation d'extension apparaît au premier plan dans la théorie de 1944, elle était très clairement reléguée à l'arrière-plan dans *Le problème de l'article*, qui thématise essentiellement l'opposition relief (impressif) vs extension (impressive) :

L'étendue grande ou petite, - *la dimension est ici ce qui importe le moins*, - ainsi offerte au nom dès le début de la pensée, n'est pas la forme du nom mais un support pour cette forme, autrement dit *la projection de l'attente de l'esprit* en un espace préparé pour recevoir le nom ⁴

La « dimension », c'est-à-dire l'étendue du nom, son extension, est dans *Le problème de l'article*, « ce qui importe le moins » : cette précision nous paraît représenter une différence capitale par rapport la théorie de 1944. En effet, il suffit de reconsidérer les analyses des

entraîne une partie de langue vers la non-prédictivité, c'est-à-dire vers le formel (par opposition au notionnel).

¹ Cf. l'article « Discernement et entendement dans les langues ; mot et partie du discours », *Journal de psychologie*, avril-juin 1939 ; reproduit dans *Langage et science du langage*, p. 87-88.

² Cf. la *Leçon* du 19 février 1942 A, reproduite dans *Principes de linguistique théorique*, p. 191-194. Notons que nous n'avons utilisé que les travaux publiés de Guillaume et que rien n'interdit une datation de la théorie du mot antérieure à 1942 (et postérieure à 1939). Il faudrait pour être précis sur ce point consulter les leçons inédites (ce qui, pour notre propos actuel, ne revêt aucun caractère d'urgence).

³ Jusqu'à ce que Guillaume distingue l'extensité de l'extension (on trouve cette distinction dans les *Prolégomènes*, texte de 1954 non publié intégralement, mais dont quelques extraits ont été reproduits dans *Principes de linguistique théorique* ; pour la distinction extension/extensité, cf. *op.cit.*, p. 259-260), il emploie *extension* au sens d'*étendue du nom* et non au sens logique où ce mot s'oppose à compréhension. Par suite, c'est le terme *extensité* qui prendra le sens d'*étendue* du nom.

⁴ *Id.*, *Le problème de l'article*, p. 59. Souligné dans le texte.

différents effets de sens produits par les articles de relief et d'extension pour s'apercevoir de ce que la variation d'étendue n'y joue aucun rôle.

Les différents thèmes d'extension impressive et de relief impressif, que nous avons expliqués plus haut, et les effets de sens regroupés dans chacun de ces thèmes dépendent non pas de la variation d'étendue mais des « causes de l'arrêt du non parmi les couches profonds de la pensée » pour les thèmes d'extension, et de la proximité à l'actualité stricte pour le thème de relief dépendant du sens d'intention¹. Par conséquent, si l'on considère un effet de sens précis, celui-ci ne sera aucunement déterminé en termes d'étendue nominale, mais, au contraire, admettra une variation d'étendue excluant seulement les extensions maximale et minimale. Considérons par exemple l'effet « unité d'impression » du thème I d'extension impressive. Guillaume en donne deux illustrations : l'une est l'extrait de Mistral dont nous avons déjà parlé, l'autre est la suivante :

Mais déjà la ferme était pleine de bruit : dans la cour, le coq, les poules, le chien, tout allait, venait, caquetait, aboyait. Dans la cuisine les casseroles tintaient, le feu pétillait, les portes s'ouvraient et se refermaient
(Erckm.-Chatr., *Ami Fritz*, VI)².

Or dans l'extrait de Mistral, le fond de tableau est « fait d'une image habituelle de la vie campagnarde en Provence »³, image peu étendue mais néanmoins plus large que le fond de tableau de l'extrait de *L'ami Fritz*, qui ne s'étend guère au-delà d'une image de ferme bruisante de vie. Le même effet de sens vaut donc aussi bien pour deux étendues nominales de dimensions différentes.

Nous aboutirions aisément à la même conclusion pour les autres thèmes d'extension impressive ou pour les différents emplois de l'article de relief. Si donc l'étendue du nom est ce qui importe le moins, c'est que sa variation ne se traduit pas par un changement d'effet de sens de l'article.

Dans la théorie de 1944, la variation d'extension est au contraire fondamentale :

Les interceptions ni très précoces, ni très tardives produisent des effets de sens situés à mi-chemin, si l'on peut dire ainsi, entre la

¹ Cf. *supra*

² *Id.*, *Le problème de l'article*, p. 164.

³ *Id.*, *Leçons 1945-46 C*, p. 77

généralisation extrême, dont on s'éloigne, et la particularisation extrême, dont on s'approche.¹

Il est très clairement postulé dans cette phrase qu'à l'intérieur du champ de l'extension moyenne, une variation d'extension entraîne un changement d'effet de sens de l'article. Or il nous semble que ce postulat est non seulement erroné, mais en outre à la source de la plupart des erreurs d'interprétation de la théorie guillaumienne de l'article. Encore une fois, la théorie d'expression développée dans *Le problème de l'article*, qui est le seul texte de Guillaume où les effets de sens soient soigneusement examinés - et qui, comme en témoignent les *Leçons* de 1945-46, n'est pas réfuté par la théorie de 1944, - cette théorie d'expression ne rapporte jamais les effets de sens de l'article à la variation d'étendue du nom, laquelle est considérée comme un paramètre tout à fait secondaire. L'article possède effectivement l'aptitude à s'adapter à toutes les extensions nominales mais cette adaptation s'effectue sur effet de sens constant. Les deux tensions particularisante et généralisante du signifié de puissance de l'article correspondraient donc bien à un fait linguistique réel mais non pertinent en termes d'effets de sens au niveau du discours, ce qui, après tout, pourrait fort bien ne pas être gênant pour une théorisation qui se situe au niveau de la langue.

Mais ce qui est à source de nombreuses ambiguïtés, c'est semble-t-il - outre l'erreur d'associer différents effets de sens à différentes extensions -, le caractère extrêmement abstrait de cette représentation de la variation d'étendue sous la forme d'un tenseur binaire. Cette représentation nous paraît légitime et très puissante comme synthèse, mais si abstraite qu'elle semble difficile à mettre en relation avec les variations d'étendue observables en discours : la diversité des fonds de tableau possibles est telle que leur comparaison en termes de dimension est souvent impossible. Dira-t-on qu'une réduction de l'univers de discours obtenue avec le complément « à Paris » produit un fond de tableau plus vaste ou plus étroit que celui qu'on obtient avec le complément « l'après-midi » (ex. *A Paris, les gens sont pressés* vs *L'après-midi, les gens sont pressés*) ? On voit bien la difficulté de comparer des fonds de tableau délimités par des critères hétérogènes (ici : espace vs temps). Cette remarque est un argument de plus à l'appui de la thèse que nous défendons ici du caractère secondaire de la variation de l'étendue intermédiaire : il est vain de chercher à comparer des fonds de tableau d'extension moyenne dérivés de saisies différemment datées, car ce que représente l'ordination des saisies n'est rien de plus que

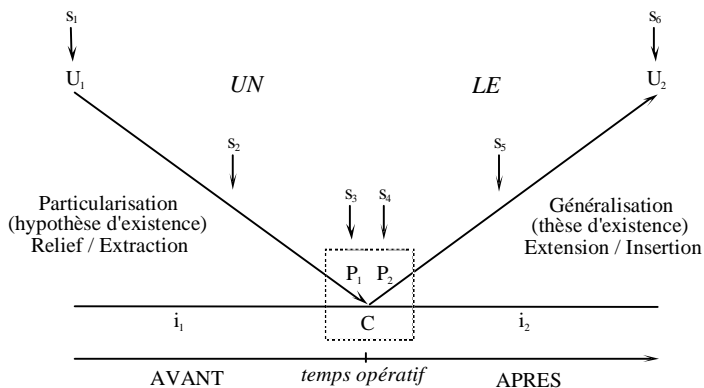
¹ *Id., langage et sciences du langage*, p. 148.

l'aptitude de l'article à opérer sur toute étendue nominale, quelles que soient ses dimensions. Nous sommes bien ici au niveau de la langue et cette aptitude de l'article est l'un des aspects de son être puissancier.¹

Il demeure toutefois qu'une comparaison des fonds de tableau en termes de dimension est possible dans deux cas : ceux où une étendue intermédiaire quelconque est comparée à l'étendue maximale ou minimale du nom. Un seuil semble franchi avec les extensions extrêmes, ce qui se traduit par des effets de sens propres à ces extensions.

Finalement, nous pourrions représenter le système de l'article de la manière suivante :

¹ Cette interprétation paraît par ailleurs cohérente avec le postulat de réalisme du temps opératif porteur du signifié de puissance de l'article. Il semble en effet assez plausible que la synthèse des impressions sensibles générées par un fond de tableau large prenne plus de temps que dans le cas d'un fond de tableau étroit. Ceci dit, Guillaume ne se prononce explicitement que sur le réalisme psychologique de l'ordination des deux tensions opposées : « Ainsi se trouve démontré que la consécution cinétique attribuée dans la description analytique que l'on a faite du système des articles français aux deux tensions symbolisées, la première par l'article *un* et la seconde par l'article *le*, n'est pas une simple convention mais recouvre une réalité psycholinguistique » (*Langage et science du langage*, p. 161). Or les deux postulats ne sont pas compatibles. Car si l'on admet le second, celui du réalisme psychologique de l'ordination *un/le* (ou plus précisément des opérations mentales que symbolisent chacun des articles), une interception précoce du mouvement généralisant représente nécessairement une dépense opérative supérieure à une interception précoce du mouvement particularisant. Mais en termes d'étendue nominale et de durée de la synthèse des impressions sensibles, c'est la saisie précoce du mouvement porteur de *un* qui devrait impliquer une durée plus longue que la saisie précoce du mouvement porteur de *le* puisque la première suppose un fond de tableau large et la seconde un fond de tableau étroit ; comme toute la structure du tenseur binaire repose sur l'ordination *un/le*, il semble donc inévitable de renoncer au réalisme des durées impliquées par chacune des tensions. En d'autres termes, il faudrait effectivement plus de temps pour produire un article généralisant que pour produire un article particularisant, quelle que soit l'étendue du nom, mais pour une tension donnée il n'y aurait pas de variation de la dépense opérative.



1. Le signifié de puissance de l'article est constitué de deux tensions particularisante et généralisante délimitées par la limite interne U_1 et la limite externe P_1 pour la première, et par la limite externe P_2 et la limite interne U_2 pour la seconde (plan puissanciel)

2. La zone centrale C (encadrée en pointillés) n'appartient pas au système de l'article. Elle représente une polarité constitutive du caractère « tensionnel » du système et un point de contact avec d'autres systèmes de la langue (nombre, pronoms)¹

¹ Notre préoccupation étant essentiellement ici le problème des saisies moyennes, nous ne commenterons pas de façon détaillée cette particularité de la zone centrale du système. Nous pouvons cependant justifier rapidement notre point de vue.

La saisie en P_1 est une approche du singulier numérique, la saisie en P_2 un éloignement du singulier numérique. Ce premier point est bien connu, les relations entre système du nombre et système de l'article ayant été étudiées par Guillaume dans le texte « Logique constructive interne du système des articles français » (*Langage et science du langage*, p. 167-183). On notera toutefois que la saisie en approche du singulier numérique n'est pas examinée dans *le problème de l'article*. Guillaume indique seulement, dans une note située au tout début du chapitre sur le relief impressif: « Le présent chapitre constitue toute la théorie de l'article *un*, qui, *en tant qu'article*, ne comporte que des emplois impressifs. Le mot *un*, employé expressivement, n'est en effet rien d'autre que l'adjectif de nombre". Le *un* numéral est donc clairement exclu du « système » de l'article. Sur la subtilité de la distinction entre *un* numéral et saisie en P_1 de l'article *un* : « Il existe des emplois où ce qui manque à l'article pour avoir la puissance arithmétique du numéral 1 est très peu de chose, si peu de chose, dans certains cas, qu'il est difficile de dire en toute certitude si l'on se trouve encore en présence de l'article ou déjà en présence du numéral 1 » (GUILLAUME, G., *Leçons 1945-46 C*, p. 91).

En revanche, ce qui est bien souligné dans *Le problème de l'article*, c'est la parenté du *le* obtenu par saisie très précoce avec le pronom : « L'extension anaphorique est un retour de la pensée à ce qui a été antérieurement son objet. C'est l'emploi où l'article se

3. Sur ce signifié de puissance, peuvent être opérées plusieurs saisies fondamentales qui délivrent chacune un signifié d'effet (plan de l'effectation) :

s_1 : extensité généralisante de UN

s_2 : extensité moyenne de UN

s_3 : UN en approche du numéral → système du nombre

s_4 : LE anaphorique → système des pronoms

s_5 : extensité moyenne de LE

s_6 : extensité généralisante de LE

4. Les signifiés d'effet « extensité moyenne » correspondent aux étendues intermédiaires du nom, ces dernières coïncidant elles-mêmes avec les réductions de l'univers de discours qui affectent le nom. Le caractère continu des tensions par lesquelles elles sont représentées est une abstraction, dénuée de toute réalité opérative, de l'infinie variété des étendues possibles que l'article peut conférer au nom pour l'adapter au contexte ou au sens d'intention.

5. Du point de vue opératif, seule est significative l'ordination UN-LE : s_1 , s_2 , s_3 sont opérées dans l'instant i_1 , antérieurement à s_4 , s_5 , s_6 qui appartiennent à l'instant i_2

6. Les signifiés d'effet obtenus en s_1 , s_2 , s_5 , s_6 peuvent produire, dans le discours réalisé, différents effets de sens, selon l'interprétation qui est faite de leur position en système. Voici quelques exemples :

Saisie s_1 (universel 1) :

rapproche le plus du pronom (« *op. cit.*, p. 223). Mais cette relation entre système de l'article et système du pronom semble négligée dans les textes ultérieurs et peu discutée par les commentateurs de Guillaume (à l'exception de Moignet, comme nous l'avons vu plus haut, bien qu'il s'agisse d'une perspective différente. Cf. *supra*).

On pourrait alors émettre l'hypothèse suivante : la zone centrale C du système de l'article n'est pas seulement liée au système du nombre, mais aussi au système du pronom. De sorte qu'on pourrait considérer la première tension comme une approche du « pronominal » ou du « mémoriel ». Ainsi, le système de l'article devrait au système du nombre la dichotomie « singulier numérique approché » VS « singulier numérique dépassé » comme il devrait au système du pronom la dichotomie « antimémoriel » VS « mémoriel ». Ces homologies donnent une idée de ce peut être le réseau complexe de relations qui unissent entre eux les différents systèmes de la langue, relations vraisemblablement non limitées à l'inclusion - laquelle est privilégiée par Guillaume dans l'article « La langue est-elle ou n'est-elle pas un système » (cf. *supra*).

- effet de sens 1 : généralisation à visée singulière (*Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère*) ;

- effet de sens 2 : potentiel (*France veut épouser un chinois [n'importe lequel]*).

Saisie s₂ (relief) :

- effet de sens 1 : hypothèse (*Figurez-vous le plus beau temps du monde, un lac frisotté qui parlait tout bas [...]*) ;

- effet de sens 2 : actualité stricte (*Dorez tout ce paysage d'un large rayon de soleil*)¹;

- effet de sens 3 : relief stylistique des réalités de premier plan ([...] *nous vîmes devant nous, à la lisière de l'île, une grotte [...]*);

- effet de sens 4 : relief dans le temps par brièveté d'impression (*Un gerfaut, qui rentrait, le frôla de ses ailes en passant. Du même type : Un homme entra, qui avait l'air hagard*) ;

etc. ; cf. le chapitre « Le relief impressif » du *Problème de l'article* ;

- effet de sens 5 : indéterminé spécifique (*Pierre a épousé une Portugaise = « je la connais ; c'est Fatima »*)².

Saisie s₃ (approche du singulier numérique) : *Il mangea un abricot*

Saisie s₅ (anaphore) : *Un homme entra...L'homme s'assit*

Saisie s₅ (extension) :

- effet de sens 1 : (déixis) *Pouvez-vous ouvrir la fenêtre ?*

- effet de sens 1 : association de deux noms (*On ne faisait en Grèce dans le commencement de l'art que des statues isolées ; les groupes ont été composés plus tard*) ;

¹ L'indéterminé non spécifique pourrait être rattaché au même type (ex. *Pierre a épousé une Portugaise* dans le sens où le locuteur ne connaît rien d'autre de l'épouse de Pierre que sa nationalité). En effet, Guillaume donne pour cet effet de sens dans *Le problème de l'article* l'exemple *Un malheureux au monde n'avait rien/Hors un barbet, compagnon de misère* où les deux articles indéfinis correspondent bien à des indéterminés non spécifiques.

² Le relief provient ici de ce que le locuteur, jugeant inutile ou inadéquat de désigner la présence à laquelle il réfère par son nom propre, a effectué un choix parmi un certain nombre d'autres désignations possibles (par ex. : *une grande brune, une commerçante, une orpheline*, etc.) qui sont reléguées à l'arrière plan de son esprit. Sur l'indéterminé spécifique et non spécifique, cf. MARTIN, R., *Pour une logique du sens*, p. 156.

- effet de sens 2 : pré-image d'ensemble (*Et, comme le voyageur passait alors devant l'église, les saints personnages qui étaient peints sur les vitraux parurent avoir de l'effroi [...]*) ;

- effet de sens 3 : idée morale (*Cet enfant aime les pommes*) ;

etc. ; cf. le chapitre « L'extension impressive » du *Problème de l'article*.

Saisie s₆ (universel 2) :

- effet de sens 1 : totalité quantitative (*L'homme est mortel* = « tous les hommes sont mortels »)

- effet de sens 2 : référence collective (*L'alsacien est travailleur est obstiné* = « collectivement, généralement ») ;

- effet de sens 3 : totalité qualitative (*Brigitte Bardot, c'était la femme* = « ce qui fait qu'une femme est une femme du point de vue du locuteur »)¹.

Finalement, aucun paramètre du tenseur binaire ne paraît superflu : les deux cinétismes opposés renvoient à l'opposition relief-extension et aux caractéristiques spécifiques de U₁ et U₂ ; l'ordination UN-LE permet d'expliquer le caractère mémoriel de LE (anaphorique) et justifie l'interprétation « UN = hypothèse d'existence », « LE = thèse d'existence » ; enfin, le caractère précoce ou tardif des saisies correspond aux variations de l'étendue nominale, avec des effets de seuil en s₁, s₃, s₄, s₆. Les différents effets de sens des articles *un* et *le* peuvent ainsi être expliqués par diverses interprétations et combinaisons de ces paramètres.

Dans une telle optique, le problème des saisies moyennes semble trouver une solution satisfaisante. L'extensité étant assimilée à l'étendue nominale, une saisie moyenne correspond à toute réduction de cette étendue par rapport à la dimension maximale qui est celle du nom en puissance et que l'on obtient en discours par des saisies un U₁ ou en U₂. La réduction d'étendue coïnciderait avec certaines restrictions de l'univers de discours du locuteur, d'ordre spatial et temporel². Mais en elle-même, cette variation d'extensité, qui décrit une réalité linguistique relative à l'opération référentielle, ne se traduit pas en termes d'effets de sens : les différents effets de sens obtenus par saisie moyenne ne

¹ Sur ces trois effets de sens, cf. JOLY, A., « La détermination nominale et la querelle des universels », *loc. cit.*, p. 126-130.

² Ce point mériterait une étude plus approfondie que nous ne pouvons développer ici.

s'opposent pas entre eux sur le plan de l'étendue nominale. Le seul fait significatif en matière d'extensité est justement ici son caractère moyen : ni minimale, ni maximale.

Au fond, la plupart des difficultés d'interprétation du système de l'article dans la théorie guillaumienne semblent provenir de l'imprécision de la notion d'extensité. En l'assimilant à certains aspects de l'univers de discours, nous n'en avons guère précisé la définition. Pour ce faire, il serait nécessaire de reprendre la question à partir de la problématique de la référence¹. Tout ce que nous avons tenté de montrer, c'est que, du point de vue des effets de sens de l'article, la variation d'extensité n'est pas pertinente en dehors des polarités extrêmes mais que c'est bien cette variation que représentent les deux tensions du signifié de puissance. D'où, si notre analyse est juste, les deux erreurs opposées consistant ou bien à faire de la variation d'extensité une variation « significative » (Moignet, Valin, Hirtle, Martin) ou bien à ne pas reconnaître l'existence des saisies moyennes sur chaque tension (Wilmet).

Il nous semble donc que l'on ne peut définir l'extensité comme « la quantité d'êtres ou d'objets auxquels le substantif ou le syntagme nominal sont appliqués » (Wilmet) : un tel concept paraît plus utile pour analyser le système du nombre que celui de l'article. La définition qu'a proposée Robert Martin dans *Pour une logique du sens* semble en revanche plus satisfaisante :

¹ Cf. sur ce point KLEIBER, G., *Problème de référence : descriptions définies et nom propres*, Centre d'Analyse Syntaxique, Université de Metz, 1981. Dans le chapitre intitulé « Univers de discours et points de référence », Kleiber effleure cette question de l'étendue nominale en renvoyant à divers auteurs : « Ce que O. Ducrot appelle la « réduction contextuelle » se produit en fait pour d'autres quantificateurs [que les définis] également : « La réduction contextuelle de la classe X dans les expressions de type aX, n'est nullement propre aux cas où a est un défini. Si je dis, pour me justifier de mon retard, qu'un train a eu un accident, le destinataire comprendra que je parle des trains de ma ligne, de ceux d'aujourd'hui, et, plus précisément, de ceux qui, précédant le mien, ont pu causer son retard (sinon l'énoncé ne peut plus apparaître comme une justification). Il y a donc bien, dans ce cas aussi, une restriction de l'ensemble sur lequel porte le quantificateur » (DUCROT, O., *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1972, p. 238) [...] G. Van Hout illustre plaisamment cette nécessité d'une restriction « particularisante » à l'aide des puces d'Agnès (cf. *L'Ecole des femmes*) : « Quand Agnès nomme les puces qui l'ont la nuit inquiétée, elle ne désigne nullement la totalité des puces de l'univers, mais bien celles qui logent chez le sieur Arnolphe, et même plus particulièrement, celles qui fréquentent de près la demoiselle Agnès elle-même » (VAN HOUT, G., *Franc. Math. Essai pédagogique sur les structures grammaticales du français moderne, tome 1, Le Syntagme nominal*, Paris, Didier, 1973, p. 27). » (KLEIBER, *op. cit.*, p. 219) Kleiber précise seulement qu'il situerait ce type de réduction dans une composante pragmatique et non sémantique (*ibid.*) et que la notion d'univers de discours est difficile à définir (*ibid.*, p. 464, note 97).

L'extensité désigne, non pas l'ensemble maximal des objets auxquels le mot convient [= extension], mais l'ensemble des objets auxquels momentanément le discours réfère.¹

Les différents effets de sens de l'article peuvent alors être rapportés, comme l'a montré André Joly à propos des saisies généralisantes, au mode de constitution de cet ensemble auquel le nom réfère en discours.

¹ MARTIN, R., *Pour une logique du sens*, p. 158.

CONCLUSION

Rappelons tout d'abord que l'objectif de cette première partie était double : il s'agissait d'une part de proposer une introduction à la psychomécanique du langage en explicitant ses principes fondamentaux et en exposant quelques aspects de sa théorie des systèmes de la langue ; d'autre part, cette présentation était destinée à définir les concepts linguistiques et certaines des exigences théoriques qui constitueront, pour le versant théorie du langage, les premières bases épistémologiques de notre analyse de l'aphasie. Il nous faut donc maintenant récapituler ces principes directeurs, qui seront présentés sous la forme de cinq thèses fondamentales.

PREMIERE THESE

La psychomécanique du langage est une linguistique authentiquement énonciative au sens où elle thématise, dans ses élaborations théoriques, les opérations du sujet en action de langage. Diverses figurations peuvent être proposées pour schématiser l'ensemble des opérations subjectives impliquées dans l'acte de langage¹.

DEUXIEME THESE

La psychomécanique du langage est une linguistique de position. Ceci signifie tout d'abord que le caractère diacritique du signe ne constitue pas une réalité ultime, mais qu'il est dérivé de *positions* prises sur des systèmes continus. Cette thèse, outre la méthodologie qui lui est associée et sur laquelle nous ne reviendrons pas, est étroitement liée à celle du temps opératif. Prendre position sur un système conçu comme ayant une dimension temporelle implique minimalement la distinction d'une position d'avant et d'une position d'après.

¹ Voir sur ce point JOLY, A., ROULLAND, D., « Pour une approche psychomécanique de l'énonciation », *Langage et science du langage. Pour Roch Valin*, E.R.A. 831 CNRS, P.U. Lille / P.U. Laval, 1980, p. 537-581, p. 564. Ou encore CERVONI, J., *La préposition. Etude sémantique et pragmatique*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1991, p. 58.

TROISIEME THESE

La psychomécanique du langage est une linguistique de la genèse des opérations mentales. Ce point a déjà été envisagé au plan de phrase et de l'énoncé (*thèse 1*). Ce que nous visons surtout ici, c'est le niveau inférieur du *mot*, ce dernier procédant d'une double opération d'idéogénèse et de morphogénèse. Au plan neuropsycholinguistique, cette thèse implique que la production d'un vocable ne résulte pas seulement de la recherche puis de l'actualisation d'une unité mémorisée mais surtout d'un processus de genèse du mot. Les questions d'ordre mémoriel peuvent ainsi être envisagées non pas au niveau des représentations achevées, mais à celui des processus constructeurs des représentations.

QUATRIEME THESE

La psychomécanique du langage est une linguistique à visée systématique, qui maximalise la notion d'arbitraire relatif. Il en résulte une réduction, mais non nécessairement une élimination, de la portée de l'arbitraire absolu au sens d'une diminution du nombre de « gestes conventionnels » sur lesquels se fonde le système de la langue.

CINQUIEME THESE

La psychomécanique du langage est une linguistique foncièrement non-instrumentaliste. La figure de saisie de la pensée par elle-même, la notion de causation réciproque du langage et de la pensée impliquent une conception du langage telle que celui-ci n'est pas considéré comme l'instrument d'extériorisation d'une pensée déjà constituée, mais au contraire comme un phénomène participant en quelque sorte à l'élaboration du contenu de pensée. Plus précisément, la morphologie et la syntaxe ne peuvent aucunement être envisagées comme des opérations de calcul, à deux niveaux distincts, sur des entités sémantiques séparément définies. Les processus de morphogénèse sont d'ordre sémantique – il s'agit de *sémantique grammaticale* – et ils conditionnent largement les phénomènes syntaxiques. Selon l'aphorisme bien connu des guillaumiens, une langue a donc la syntaxe de sa morphologie.

* * *

C'est essentiellement à partir de ces cinq thèses que nous examinerons les rapports entre la linguistique guillaumienne et la phénoménologie merleau-pontyenne du langage, de même qu'elles constitueront les bases de notre approche critique de la neuropsychologie de l'aphasie. Mais de telles thèses ne représentent que l'idée que nous nous faisons d'un guillaumisme « orthodoxe », c'est-à-dire d'une psychomécanique aussi fidèle que possible aux conceptions explicitement défendues par Guillaume lui-même. Bien sûr, on ne saurait prétendre à ce genre de restitution supposant un esprit de bienveillante neutralité sans sous-estimer les difficultés, parfois insurmontables, que suppose une telle tâche dans le cas du guillaumisme, étant donné le manque d'exemples, les lacunes, les obscurités de certains textes de Guillaume. Cependant, au niveau de généralité où nous nous sommes situé dans cette conclusion, l'objectif de fidélité semble ramené à des limites accessibles.

Si nous insistons sur le caractère « orthodoxe » de notre présentation du guillaumisme, c'est uniquement pour annoncer que nous nous réservons la possibilité de ne pas nous en tenir à un respect absolu des conceptions linguistiques ici résumées. En effet, la lecture que nous ferons de Merleau-Ponty nous amènera à porter un regard critique sur l'idéalisme plus ou moins latent de la psychomécanique selon Guillaume et à pousser plus loin que ce dernier l'aurait sans doute souhaité la contestation du principe de l'arbitraire du signe.

Mais avant d'en venir à une approche phénoménologique, nous devons examiner ce que la neuropsychologie nous enseigne au sujet de l'aphasie.

CHAPITRE II

L'APPORT DES DISCIPLINES NEUROLOGIQUES

L'étude de l'inscription biologique du langage humain appartient classiquement au domaine de la neuropsychologie, discipline qui traite des fonctions mentales supérieures dans leurs rapports avec les structures cérébrales.

Par vocation, la neuropsychologie interroge le corps, ou l'organe. Elle constitue par rapport à la linguistique, qui a pour objet la langue, conçue comme un système, une science *connexe*, dans la mesure où les deux disciplines sont susceptibles d'échanger certaines données¹. Ce que le linguiste peut attendre de l'étude du substrat cortico-cérébral du langage, c'est bien sûr une preuve de la légitimité ou du réalisme de son analyse de la langue. Mais les données neuroanatomiques ou neurophysiologiques ne semblent aujourd'hui encore guère suffisantes pour qu'une congruence soit établie avec les théories fournies par la linguistique. Quant aux analyses et aux résultats des cliniciens de la neuropsychologie, ils permettent sans aucun doute d'éprouver certains modèles linguistiques mais presque toujours d'une manière indirecte. L'interprétation des données cliniques précède en effet nécessairement leur confrontation avec les théories linguistiques², surtout lorsque la théorie mise à l'épreuve n'a pas été initialement élaborée dans ce but - comme c'est le cas avec la psychomécanique du langage. Nous le montrerons plus loin³, ce moment de l'interprétation est capital, car celui qui la propose est lui-même influencé par les théories du langage qu'il connaît. Au fond, si l'on ne peut concevoir qu'un fait relatif à l'organisation cortico-cérébrale humaine vienne directement confirmer ou infirmer une théorie linguistique, c'est qu'il n'y a pas de *fait pur* en neuropsychologie et que, par conséquent, les faits observés y prennent le sens qui leur est donné par l'observateur.

L'échange paraît plus simple à concevoir dans le sens inverse, surtout dans le domaine de la pathologie. En effet, certaines lésions corticales ou sous-corticales peuvent entraîner les troubles du langage connus sous le nom d'aphasie. Les méthodes et les concepts issus de la linguistique sont alors exploités par le neuropsychologue pour l'identification et le classement de ces troubles. De cette collaboration est née la

¹ «La linguistique a des rapports très étroits avec d'autres sciences qui tantôt lui empruntent des données, tantôt lui en fournissent». SAUSSURE, F. de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, [éd. or. 1916] éd. 1985, p. 20.

² Souvent, cette interprétation des données cliniques s'arrête bien avant d'avoir rencontré quelque théorie linguistique que ce soit.

³ Dans notre seconde partie.

neurolinguistique, définie par H. Hécaen comme «l'étude des troubles des réalisations verbales survenant après lésions corticales⁴».

Mais la neurolinguistique est une discipline encore récente. Et si elle occupe une place importante, dans sa relation avec le cognitivisme et les neurosciences, au cœur de l'actualité scientifique de la fin du XX^e siècle, elle se caractérise également par le dialogue ininterrompu qu'elle a toujours entretenu avec les oeuvres du passé. C'est pourquoi il est indispensable de retracer les grandes étapes de sa genèse. Nous présenterons ensuite l'essentiel de ce qui constitue, en matière de langage, l'apport original de la neuropsychologie : la connaissance du substrat anatomique du langage et l'analyse de l'aphasie.

⁴ HECAEN, H., *Introduction à la neuropsychologie*, Paris, Larousse, 1972, p. XI.

1. APERCU HISTORIQUE

Nul ne songe aujourd'hui à nier que le langage, comme la pensée ou les émotions, ont leur siège dans le cerveau. Mais si cette assertion, qui ne fut scientifiquement validée qu'au second quart du XIX^e siècle, représente une avancée considérable dans le domaine de l'anatomo-physiologie du système nerveux central, elle ne possède guère plus de puissance explicative sur le problème de la relation entre le corps et le langage que les spéculations les plus fantaisistes de la philosophie antique en matière de physiologie. Il est en effet évident que le fait de localiser le substrat du langage dans le cerveau ne constitue pas en soi une connaissance sur la nature du langage. En d'autres termes, malgré la référence biologique, le savoir linguistique et le savoir anatomique peuvent rester séparés. Pour que la corrélation ait une valeur heuristique aux yeux du linguiste, il faudrait montrer en quoi elle participe de l'essence du langage. Cette limite théorique étant posée, il demeure que la stabilité du parallélisme entre cerveau et phénomènes mentaux fut une condition nécessaire à l'éclosion de la neuropsychologie.

1.1. La préhistoire de la neuropsychologie

Les premiers textes relatifs à la neurologie datent du XVII^e siècle avant notre ère. Le plus célèbre est le papyrus d'Imhotep, retrouvé en 1882 par Edwin Smith chez un brocanteur de Louxor et déchiffré une cinquantaine d'années plus tard par James Breasted⁵. Ce papyrus fournit une description assez précise de symptômes dus à diverses blessures à la tête et au cou⁶ et constitue la première mention attestée d'une relation

⁵ BREASTED, J. H., *The Edwin Smith surgical papyrus*, Chicago, Chicago University Press (2 vol.), 1930 (référence citée par CHANGEUX, J. P., *L'homme neuronal*, Paris, Fayard, 1983, p. 13 et 348). Imhotep, Egyptien de l'époque archaïque, aurait été architecte et prêtre (cf. BOUTON, Ch. P., *Le discours physique du langage. Histoire de la formation des concepts en neurolinguistique*, Paris, Klincksieck, 1984). La datation du texte est fondée sur l'écriture hiéroglyphique ; mais il s'agit vraisemblablement d'une copie d'un texte beaucoup plus ancien, rédigé vers 3000 av. J.C. (cf. CHANGEUX, *op. cit.*, p. 13). Il existe un autre papyrus de la même époque que celui d'Edwin Smith, découvert par Ebers, qui mentionne les céphalées, les vertiges et l'épilepsie (cf. GIRARD, Paul, «Histoire de la neurologie», in *Histoire de la médecine, de la pharmacie, de l'art dentaire et de l'art vétérinaire*, dir. par POULET, J., SOURNIA, J.C. et MARTINY, M., Paris, Albin Michel/Laffont/Tchou, 1978, p. 325).

⁶ «On y trouve une liste de quarante-huit cas de blessures à la tête et au cou, présentés de manière fort concise et systématique, comportant pour chaque cas : titre, examen, diagnostic et traitement. La lecture du cas 6 nous informe que l'arrachement de la boîte

causale entre lésions cérébrales et troubles sensori-moteurs. Mais dans le contexte religieux de l'Égypte ancienne, il était impossible d'apprécier toute la signification d'une telle relation. En effet, pour les Égyptiens, c'est le cœur qui est la puissance de vie et la source des pensées bonnes et mauvaises. Le cœur du défunt, comme l'enseigne *Le Livre des morts*, devait être pesé et mis en balance avec des plumes, afin que fût déterminé l'équilibre du bien et du mal après la mort. Le cerveau en revanche était un organe sans importance et généralement ignoré⁷.

Au cours de l'antiquité grecque, la thèse cérébrocentrique s'oppose à la thèse cardiocentrique. Les facultés intellectuelles et affectives, qui sont localisées dans le cerveau selon la première, le sont dans le cœur selon la seconde⁸. Alcmeon de Crotona (1^{ère} moitié du V^e siècle av. J.C.), l'un des premiers à pratiquer la dissection et la vivisection sur les animaux selon certains auteurs⁹, pensait que les organes des sens, source de l'intelligence, étaient reliés au cerveau par des canaux. C'est grâce au *Commentaire sur le Timée* de Chalcidius (IV^e siècle) que nous connaissons cet aspect des travaux d'Alcmeon :

Il faut donc expliquer quelle est la nature de l'œil ; à ce sujet, la plupart des auteurs, et plus particulièrement Alcmeon de Crotona – spécialiste des recherches sur la nature et le premier à avoir osé entreprendre une dissection –, Callisthène, le disciple d'Aristote, et aussi Hérophile ont fait la lumière sur nombre de points importants. Il existe deux conduits étroits qui, partant du cerveau, où est sise la partie maîtresse et directrice de l'âme, le relie aux orbites oculaires : c'est par là que circule le souffle vital.¹⁰

crânienne découvre des «rides semblables à celles qui se forment sur le cuivre en fusion», première évocation fort suggestive des scissures et circonvolutions cérébrales. Le cas 8 est capital : le scribe note qu'une «blessure qui est dans le crâne» s'accompagne d'une «déviations des globes oculaires» et que le malade «marche en traînant le pied». Cette observation doit le surprendre, car il répète quatre fois en l'espace de quelques lignes «cette blessure qui est dans le crâne», comme pour bien insister sur le paradoxe qu'un handicap moteur se manifeste alors au niveau des membres, à grande distance de la blessure. Plus loin, au cas 22, on lit : «Si tu examines un homme ayant la tempe enfoncée...lorsque tu l'appelles il ne répond pas, il a perdu l'usage de la parole.» (CHANGEUX, *ibid.*) Ce dernier cas est particulièrement intéressant pour notre propos puisqu'il établit déjà une relation entre le cerveau et le langage.

⁷ Cf. GREGORY, R.L., «Égypte : le concept d'esprit», in *Le cerveau, un inconnu. Dictionnaire encyclopédique*, dir. par R. L. GREGORY (Oxford University Press, 1987), Paris, Editions Robert Laffont, 1993 (pour la traduction et l'adaptation française).

⁸ Ch. Bouton note qu'on peut observer des traces de la thèse cardiocentrique jusqu'au XIX^e siècle : «Bichat, Pinel et Esquirol voient encore dans le cœur le centre des sentiments affectifs.» (BOUTON, *op. cit.*, p. 34).

⁹ BOUTON, *op. cit.*, p. 13.

¹⁰ CHALCIDIUS, *Commentaire sur le Timée*, éd. Wrobel, p. 279 (Cité par DUMONT, J. P., *Les présocratiques*, Paris, Gallimard, coll. «Bibl. de la Pléiade», 1988, p. 221).

On trouve déjà une attestation de cette idée chez Théophraste, qui résume ainsi l'enseignement d'Alcméon sur la perception visuelle :

Toutes ces sensations sont acheminées au cerveau selon un certain processus ; et c'est au cours de cette transmission qu'interviennent les altérations de la perception, quand le sujet bouge ou qu'il se déplace : car il y a alors compression des conduits par où passent les sensations.¹¹

Une telle représentation, qui suppose des conduits creux véhiculant les atomes, le pneuma ou les esprits animaux, va influencer pendant longtemps la physiologie du système nerveux.

Hippocrate de Cos (né vers 460 av. J.C.) et Platon (428-348 av. J.C.) sont les seuls autres penseurs de l'antiquité grecque à soutenir que le cerveau est l'organe central de la pensée¹². Pour Aristote, c'est le coeur qui tient lieu de *sensorium commune*, « siège des sens internes où aboutissent les informations sensorielles venues des cinq sens et où s'élaborent les images¹³ ». Le cerveau n'est selon lui qu'un organe secondaire où le pneuma se refroidit. J. P. Changeux a tenté de justifier cette étrange théorie :

Aristote, comme Platon, ignore l'existence des nerfs, mais a observé les vaisseaux sanguins ainsi que leur convergence vers le coeur. N'est-ce pas là le moyen de mettre en relation la périphérie du corps avec l'organe de commande centrale ? Aristote constate aussi, ce qui est vrai, que le cerveau mis à nu est insensible à la stimulation mécanique, alors

Notons que l'opinion selon laquelle Alcméon aurait pratiqué la dissection ne repose, pour G. E. R. Lloyd, sur aucun fondement : « La principale indication citée pour la soutenir, écrit-il, est une référence à des recherches sur l'oeil trouvée dans le commentaire du *Timée* de Platon écrit par Chalcidius au IV^e siècle de notre ère. Mais même si – comme Chalcidius peut le suggérer – Alcméon utilisa un couteau à cette occasion, il est presque certain que ce ne fut pas pour pratiquer une dissection de l'oeil, sans parler d'ouvrir le crâne pour étudier les structures en rapport avec l'oeil à l'intérieur du crâne lui-même, mais seulement pour extraire le globe oculaire et montrer que l'arrière de l'oeil est rattaché au cerveau. » (LLOYD, Geoffroy Ernest Richard, « Grèce antique : études sur l'esprit et les sens », in *Le cerveau, un inconnu*, 1993). Selon cet auteur, qui s'appuie essentiellement sur le *Corpus hippocratique*, il faut attendre Aristote pour trouver les preuves d'une pratique de la dissection qui ne soit pas seulement occasionnelle.

¹¹ THEOPHRASTE (v. 372 - v. 287 av. J.C.), *Du sens*, 25-26 (Cité par DUMONT, *op. cit.*, p. 220).

¹² Pour Démocrite (460?-370? av. J.C.) et Anaxagore de Clazomènes (V^e siècle av. J.C.), la pensée n'est pas localisée uniquement dans le cerveau (BOUTON, *op. cit.*, p. 14-15). Rappelons que Platon divise l'âme en trois parties, intellectuelle, irascible et concupiscible, et que c'est la première qu'il loge dans le cerveau.

¹³ BOUTON, *op. cit.*, p. 16, note 25. Homère et Empédocle sont deux autres célèbres partisans de la thèse cardiocentrique.

que le coeur, lui, l'est. Enfin, il n'existe rien qui ressemble au cerveau (des vertébrés) chez les animaux sans vertèbres : vers, insectes ou crustacés. Aristote juge ces observations suffisantes pour abandonner la doctrine platonicienne.¹⁴

De plus, si l'on en croit Ch. Bouton, la Grèce antique connaît beaucoup plus de partisans de la thèse cardiocentrique que de la thèse cérébrocentrique. Cette situation peut être expliquée de la manière suivante :

La prééminence du coeur sur le cerveau procède, en profondeur, des représentations de l'imaginaire collectif. Le coeur est spectaculairement l'organe de la vie, son arrêt marque la mort et ce sont les accélérations de ses battements qui traduisent le plus nettement les sensations et les sentiments humains.¹⁵

Malgré les observations d'Hérophile et d'Erasistrate¹⁶, malgré les critiques de Galien¹⁷, la thèse aristotélicienne perdit au moyen-âge. En vérité, la cohérence interne du discours et l'autorité de l'énonciateur importent plus que l'adéquation aux réalités anatomiques ou physiologiques. C'est ainsi qu'Avicenne (980-1037), compilateur de textes empruntés à la tradition médicale grecque, se fonde encore sur l'infailibilité d'Aristote pour défendre la position des cardiocentristes.

¹⁴ CHANGEUX, *op. cit.*, p. 16.

¹⁵ *Ibid.*, p. 33.

¹⁶ Hérophile (vers 300 av. J.C.) et Erasistrate (vers 260 av. J.C.) sont deux savants anatomistes d'Alexandrie qui ont bénéficié de la protection d'un prince éclairé, Ptolémée I^{er}, lequel autorisa sous son règne la dissection de cadavres humains. Tous deux défendaient la thèse cérébrocentrique. Comme l'écrit G. E. R. Lloyd, « alors que les théoriciens antérieurs avaient vaguement parlé de canaux ou de pores comme des voies par lesquelles étaient transmis les sensations et les mouvements, et que le terme de *neuron* avait été appliqué indifféremment à ce que nous appelons les tendons et aux nerfs, Hérophile et Erasistrate identifièrent les nerfs en tant que tels et commencèrent à en établir une classification, distinguant par exemple les nerfs sensoriels et moteurs. » (LLOYD, *art. cit.*, p. 555) Erasistrate, avec une intuition remarquable, déclara qu'il existait un rapport entre le développement de l'intelligence et la complexité des circonvolutions cérébrales. Les travaux de ces anatomistes nous sont connus notamment grâce aux textes de Rufus et de Galien. Selon J. P. Changeux, « il faudra attendre le XVII^e siècle en Europe pour dépasser ce niveau de connaissance anatomique du cerveau humain » (CHANGEUX, *op. cit.*, p. 17).

¹⁷ « A son tour, Galien croit apporter des preuves irréfutables qui font du cerveau l'organe de la pensée. A l'occasion d'une controverse où il s'opposait à l'opinion d'Erasistrate selon laquelle les artères contenaient de l'air ou des esprits, Galien est conduit à montrer que tandis qu'une pression exercée sur le coeur ne rendait pas un animal insensible et privé du mouvement, une pression sur le cerveau produisait ces effets. Par conséquent, les masses les plus importantes d'esprit n'étaient pas dans le coeur mais dans le cerveau » (BOUTON, *Op. cit.*, p. 33). Notons que Galien, chirurgien de gladiateurs, était bien placé pour connaître certaines conséquences des lésions cérébrales chez l'homme.

En fait, on peut considérer que la substitution du coeur au cerveau, comme organe ayant une fonction centrale dans la commande du corps et dans l'activité mentale, brouillera les esprits jusqu'au XVIII^e siècle¹⁸.

Il reste que les théories cérébrocentriques elles-mêmes véhiculent une autre idée fautive, qui résistera à la perspicacité des savants aussi longtemps que le cardiocentrisme. La tradition enseignait en effet d'après Galien la théorie suivante, qui repose notamment sur la distinction entre le *pneuma vital*, principe de la vie animale, et le *pneuma psychique*, principe de la vie intellectuelle :

Le *pneuma* ou *esprit* est un fluide subtil, un souffle aérien qui, sans se confondre avec l'air, vient néanmoins de l'air. Il est aspiré par les poumons à chaque inspiration. Des poumons, il passe dans le coeur, grâce à la communication supposée des bronchioles avec certains vaisseaux (nos veines pulmonaires) qui le portent dans le ventricule gauche, lequel l'élabore et le transforme en *pneuma vital* ou *esprit vital*. Ce *pneuma* ou *esprit vital* n'est pas en réalité du *pneuma* pur et simple ; c'est un mélange de *pneuma* et de sang [sang passé du ventricule droit dans le ventricule gauche par les pertuis imaginaires de la cloison intraventriculaire].¹⁹

Quant au *pneuma psychique*, il est issu de la transformation d'une part de *pneuma vital* qui monte aux carotides internes et aux artères vertébrales. Cette transformation de *pneuma* en *pneuma psychique* a lieu dans le *rete mirabile*, réseau vasculaire situé à la base du crâne²⁰.

Mais avec Vésale et Berengario Da Carpi, au XVI^e siècle, la physiologie pneumatique du système nerveux semble atteinte dans ses principes constitutifs. Vésale, en dépit de sa fidélité à Galien, dut avouer qu'il n'avait jamais pu observer les pertuis par lesquels le sang devait suinter du ventricule droit au ventricule gauche²¹. Et si le sang ne passe pas dans le ventricule droit, le *pneuma vital* est ruiné dans son principe puisqu'il était supposé résulter d'un mélange de *pneuma* et de sang dans

¹⁸ Cf. CHANGEUX, *op. cit.*, p. 18.

¹⁹ SOUQUES, A., «Les connaissances neurologiques de Galien», p. 320, in *Rev. Neurol.*, I, n°3, mars 1933, p. 297-340.

²⁰ Hérophile, malgré ses dissections sur des cadavres humains, est le premier à avoir prétendu observer ce *rete mirabile* - qui n'existe pas chez l'homme.

²¹ Dans sa deuxième édition de *De humani corporis fabrica*, en 1555, Vésale écrit : «Aucune de ces fosses, qui pourtant sont bien visibles, ne pénètre du ventricule droit dans le gauche, pour autant qu'on puisse le percevoir par les sens» (Cité par RULLIERE, R., «La cardiologie jusqu'à la fin du XVIII^e siècle», in *Histoire de la médecine, de la pharmacie, de l'art dentaire et de l'art vétérinaire*, 1978, p. 289). Notons que les historiens de la médecine ne sont pas toujours clairs sur cet apport de Vésale.

ce même ventricule²². D'autre part, en 1522, Berengario Da Carpi affirma que chez l'homme, le rete mirabile n'existait pas. Vésale comprit l'origine de l'erreur: Galien n'avait jamais disséqué de cadavres humains ; il avait décrit le cerveau d'un bœuf, non celui d'un homme. L'élaboration du pneuma psychique devenait ainsi doublement impossible²³.

Pourtant, au XVIII^e siècle, on trouve encore incontestablement des traces de la physiologie pneumatique. Les travaux d'Antonj Van Leeuwenhoek (1632-1723), qui fut le premier à examiner du tissu nerveux au microscope, sont particulièrement révélateurs de cette influence profonde de la tradition au détriment de l'observation. Selon la théorie pneumatique (ou ventriculaire) fondée par Hérophile et Erasistrate et développée par Galien, les nerfs doivent être creux puisque c'est en eux que circulent les esprits animaux. Or Leeuwenhoek, pénétré de cette idée, constate en 1675 avec étonnement que les nerfs ne sont pas creux. Sans penser à mettre en cause l'hypothèse des esprits animaux, il en conclut que son expérience était mauvaise. Il reviendra à maintes reprises sur la même question. Et en 1717, plus de quarante ans après sa première expérience, il croit enfin avoir trouvé la preuve qui confirme le fait que les nerfs sont creux²⁴. Ainsi, quelles que soient ses qualités ou sa précision, l'observation se révèle inapte à vaincre les préjugés. Bien au contraire, ce sont eux qui orientent le regard. La physiologie pneumatique ne sera réellement détrônée qu'après la découverte de l'électricité animale.

Toutefois, la préhistoire de la neuropsychologie ne se réduit pas à l'accumulation de méprises théoriques. Dès le moyen-âge en effet, mais surtout à partir du XVI^e et du XVII^e siècles - où l'anatomie du cerveau progresse considérablement -, certains problèmes apparaissent sous des formulations comparables aux formulations modernes. Nous en mentionnerons deux, les plus importants pour notre propos : le problème des localisations cérébrales et le conflit entre dualisme et monisme.

Pour Galien, comme nous l'avons vu, le pneuma psychique qui circule dans les nerfs est principalement stocké dans le cerveau - ou plus précisément dans les ventricules cérébraux -, après son élaboration dans

²² Rappelons que la découverte de la circulation du sang par Harvey date de 1628.

²³ L'anatomie du cerveau a progressé au XVI^e siècle non seulement grâce aux travaux de Vésale et de Berengario Da Carpi, mais aussi grâce aux descriptions de Léonard de Vinci, de Varole et de Fresnel (cf. CHANGEUX, *op. cit.*, p. 19).

²⁴ Sur Leeuwenhoek, cf. BOUTON, *Op. cit.*, p. 87-88, 93, 103, 139, 215 ainsi que CHANGEUX, *op. cit.*, p. 35-36.

le rete mirabile. Bien qu'il ait proposé une subdivision de l'âme en trois facultés (motrice, sensible - qui inclut les cinq sens -, et raisonnable), Galien s'est toutefois gardé d'assigner à chacune de celles-ci une localisation particulière dans le cerveau¹. J. P. Changeux nous le rappelle, ce sont les Pères de l'Eglise primitive, Némésius, évêque d'Emèse, et Saint-Augustin, qui ont franchi ce pas, aux IV^e et V^e siècles, sans pour autant avoir fourni de nouvelles observations :

Ils logent ces trois facultés respectivement dans les ventricules antérieur (imagination), moyen (raison) et postérieur (raison). Simpliste, ce schéma présente néanmoins l'intérêt majeur d'assigner à des régions discrètes du cerveau des fonctions spécialisées.²

Ainsi apparaît la première formulation du principe des localisations cérébrales, principe qui sera redécouvert au XIX^e siècle par Gall - à cette différence près qu'il s'appuiera désormais sur une topographie externe et non plus interne du cerveau³.

C'est au XVII^e siècle qu'apparaît avec Descartes une première théorie dualiste des relations entre les fonctions psychiques, l'âme (*res cogitans*) étant conçue comme ayant une nature différente de celle du corps (*res corporeans*). Précisons tout d'abord que le mécanisme cartésien interdit la survie de l'opposition entre pneuma psychique et pneuma corporel. Descartes reprend l'appellation traditionnelle d'esprits animaux équivalente à celle de pneuma, mais ceux-ci sont pour lui de nature corporelle : « Car ce que je nomme ici des esprits ne sont que des corps » (*Passions de l'âme*, art. 10). Toute l'anatomo-physiologie du système nerveux repose ainsi chez Descartes sur la circulation de ces esprits animaux considérés comme des corps de très petite taille. La connaissance du corps peut alors être médiatisée par l'interposition du modèle de la machine, à laquelle peuvent s'appliquer les lois de la physique. Quant à la relation entre l'âme⁴ et le corps, elle s'effectue grâce à la glande pinéale, dont Descartes ne donne pas une topographie

¹ Cf. CHANGEUX, *op. cit.*, p. 19.

² *Ibid.*

³ Notons toutefois que l'ancienne théorie des localisations ventriculaires a été transmise par de nombreux dessins et gravures jusqu'au XVII^e siècle. Les illustrations les plus connues, et presque systématiquement reproduites dans les ouvrages qui traitent de l'histoire des localisations cérébrales, sont le diagramme de Robert Fludd, paru dans *Utrisque cosmi maioris scilicet et minoris metaphysica...*(Francfort, 1619-1621) et une gravure de Johannes Romberch de Kyrspé, extraite de son *Congestorium artificiosae memoriae* (Venise, 1520). Sur ce point, cf. CHANGEUX, *ibid.*

⁴ Ame unique, contrairement à la thèse tripartite de Platon.

très précise¹. En traversant cette glande, les esprits animaux la font se mouvoir et peuvent ainsi affecter l'âme. Inversement, l'âme a la faculté d'agir sur le corps par l'intermédiaire de la même glande qui, agitée par l'action de l'âme, entraîne le mouvement des esprits animaux :

Toute l'action de l'âme consiste en ce que, par cela seul que l'âme veut quelque chose, elle fait que la petite glande, à qui elle est étroitement jointe, se meut à la façon qui est requise pour produire l'effet qui se rapporte à cette volonté.²

Pourquoi Descartes a-t-il choisi la glande pinéale comme « principal siège de l'âme » ? Tout d'abord parce que sa petite taille et sa position centrale dans le cerveau où elle est suspendue font qu'elle est très facilement associée aux mouvements des esprits animaux dans les ventricules. Mais aussi parce qu'il n'existe qu'une seule glande pinéale, alors que toutes les autres parties de notre cerveau sont doubles :

[...] D'autant que nous n'avons qu'une seule et simple pensée d'une même chose en même temps, il faut nécessairement qu'il y ait quelque lieu où les deux images qui viennent par les deux yeux, où les deux autres impressions qui viennent d'un seul objet par les doubles organes des autres sens se puissent assembler en une avant qu'elles parviennent à l'âme afin qu'elles ne lui représentent pas deux objets au lieu d'un.³

Ces deux justifications, l'une d'ordre anatomique ou physique, l'autre de nature logique ou spéculative, ne font qu'enraciner une erreur : bien entendu, les fonctions assignées à la glande pinéale sont une pure fiction. Sans nul doute, l'amateurisme de Descartes en matière d'anatomie a joué un rôle dans cet égarement de la raison⁴. Il fut d'ailleurs rapidement

¹ Cf. SOUQUES, A., « Glande pinéale et esprits animaux d'après Descartes », p. 8, *Rev. neurol.*, t. 77, n°1-2, jan-fév 1945, p. 7-30. Notons que Descartes n'utilise pas le terme de glande pinéale mais ceux de « petite glande », « glande H » ou « conarium ». La glande pinéale est aujourd'hui appelée épiphyse. Elle est appendue à la partie postérieure de la voûte du troisième ventricule. Ses fonctions sont encore mal connues, à l'exception de son action gonado-inhibitrice (action inhibitrice sur les fonctions testiculaire et ovarienne).

² DESCARTES, R., *Passions de l'âme*, art. 41.

³ *Ibid.*, art. 32.

⁴ Ajoutons avec P. GUENANCIA que « l'essentiel, ici comme en physique, nous semble pourtant ailleurs que dans le succès ou l'échec des résultats de la science cartésienne. Vrais ou faux, ils n'ont de toute manière de valeur qu'historique. Mais le mécanisme, qui n'est pas une science, pas davantage une doctrine, mais plutôt une méthode, nous paraît d'une portée et d'une généralité philosophiques sans comparaison avec ces résultats. Pour le dire vite, avec le mécanisme la raison accède enfin à l'universalité, et s'identifie même avec elle. Le noyau de la science rationnelle de la nature consiste dans l'idée d'une nature transparente à des «lois ordinaires» fondées sur les vérités éternelles que l'âme porte en elle » (*Descartes*, Paris, Bordas, 1986, p. 70). Si les résultats de Descartes en anatomo-

contesté sur ce terrain par un médecin, Nicolas Sténon (1638-1687), auteur d'un *Discours sur l'anatomie du cerveau* (1655). Le mérite essentiel de Sténon tient en ce qu'il met en évidence les erreurs d'expérimentation faites jusqu'alors en anatomie, dans le but de fonder celle-ci sur une observation et une pratique rigoureuses. Ainsi, il montre par exemple que l'espace interne où il situe la glande pinéale n'apparaît que par une manipulation anatomique¹. Notons bien que le *Discours sur l'anatomie du cerveau* eut une grande portée dès le XVII^e siècle. D'ailleurs, en 1849, Flourens écrit encore qu'il considère Sténon comme le « premier vrai anatomiste du cerveau ». C'est qu'avec Sténon, le discours sur le cerveau se voit rigoureusement soumis, voire réduit, aux faits observables².

Mais les faiblesses de Descartes anatomiste n'expliquent pas tout. Car il semble évident que les arguments d'ordre anatomique ne soient invoqués chez Descartes que pour corroborer une théorie préétablie, théorie qui, sous l'un de ses aspects, peut être résumée par le terme de *dualisme*. Pour cet auteur en effet, la substance physique, possédant une étendue (*res extensa*), – catégorie à laquelle appartient le corps –, doit être rigoureusement distinguée de la substance pensante (*res cogitans*), qui ne possède pas d'étendue et est indivisible, – catégorie à laquelle appartient l'esprit, avec toutes les pensées, les désirs et les volitions. Le corps et l'esprit sont donc conçus comme séparés ; mais, comme nous l'avons vu, leurs interactions mutuelles sont assurées par la glande pinéale³.

physiologie sont négligeables du point de vue de leur portée scientifique, la méthode modélisante employée était en revanche promise à un bel avenir. Les linguistes la connaissent au moins sous son avatar chomskyen, ou plus généralement cognitiviste.

¹ « Il est vrai qu'en poussant de l'air avec force dans l'entrée de la fente des tubercules du deuxième pair, l'air élevant la voûte rompt les filets qui la joignent à la base, et fait apparaître une cavité fort grande. De là vient qu'on s'est imaginé que quand les esprits enflent les concavités, la voûte s'élève, et que la surface de la glande regarde de tous côtés la surface des concavités. » (STENON, N., *Op. cit.*, p. 18 ; cité par BOUTON, *Op. cit.*, p. 58)

² Ajoutons que d'autres savants du XVII^e siècle sont remarquables pour avoir fait progresser l'anatomie du système nerveux. Thomas Willis (1621-1675) a décrit le cercle anastomotique que forment les artères à la base du cerveau (*polygone de Willis*). Il a en outre découvre une huitième paire de nerfs crâniens qui s'ajoute aux sept que Galien avait observées. Sylvius (1614-1672), avec qui Sténon avait travaillé, a décrit la grande scissure latérale (*scissure de Sylvius*) et le canal qui unit les 3^e et 4^e ventricules (*aqueduc de Sylvius*). Rappelons également, sans pour autant viser à l'exhaustivité, le nom de Van Leeuwenhoek, auquel on doit « la première description fidèle d'une organisation microscopique propre au système nerveux ». (CHANGEUX, *op. cit.*, p. 36)

³ Comme le remarque très justement J. G. Cottingham, « cette manœuvre ne semble cependant pas résoudre le problème de l'interaction causale, mais seulement le déplacer :

Au dualisme cartésien, s'oppose la théorie spinoziste du monisme de la substance. La pensée et l'étendue sont, pour Spinoza, deux manières de concevoir une seule et même réalité :

Tout ce qui peut être perçu par un entendement infini comme constituant l'essence de la substance n'appartient qu'à une substance unique, et par conséquent substance pensante et substance étendue sont une seule et même substance qui est comprise tantôt sous cet attribut, tantôt sous l'autre.¹

On comprend par conséquent que « l'esprit et le corps [soient] une seule et même chose, conçue tantôt sous l'attribut de la Pensée, tantôt sous l'attribut de l'Étendue² ». Ceci implique, poursuit Spinoza,

que l'ordre, autrement dit l'enchaînement des choses, est un, que la nature soit conçue sous l'un ou l'autre de ces attributs ; par conséquent que l'ordre des actions et des passions de notre corps correspond, par nature, à l'ordre des passions et des actions de l'esprit³.

Cette *correspondance*, à laquelle on donne également le nom de *parallélisme*, exclut donc la notion d'une interaction entre le corps et l'esprit. En effet, selon Spinoza, seul un mode du Penser peut déterminer l'esprit, de même que le mouvement d'un corps ne peut qu'être rapporté à un mode de l'Étendue.

Ainsi se présente, au XVII^e siècle, l'opposition entre les conceptions dualiste et moniste des relations entre l'esprit et le cerveau. Bien que le problème se présente aujourd'hui sous une forme plus élaborée, et que, parmi les philosophes contemporains, les tenants de la seconde doctrine soient incontestablement majoritaires⁴, cette question, et la réponse qu'on choisira de lui apporter, demeurent le point de départ de toute réflexion théorique en matière de neurolinguistique.

Le XVIII^e siècle apporte quelques précisions en matière d'anatomie. Mais la connaissance du cerveau, malgré un affranchissement progressif

si la manière dont une âme immatérielle peut faire se soulever mon bras pose problème, la manière dont une âme immatérielle peut entraîner des mouvements dans le cerveau en agissant sur la glande pinéale ne pose pas moins problème ». (J. G. COTTINGHAM, « Descartes », in *Le cerveau, un inconnu*, p. 310)

¹ SPINOZA, *L'Ethique*, II, prop. VII, scolie ; posth. 1677 ; trad. Roland Caillois, Paris, Gallimard, 1954, p. 80.

² *Ibid.*, III, prop. II, scolie, p. 150.

³ *Ibid.*

⁴ Cf. la synthèse très complète de Jean-Noël MISSA, *L'esprit-cerveau. La philosophie de l'esprit à la lumière des neurosciences*, Paris, Vrin, 1993. Missa est lui-même partisan de la thèse spinoziste, qu'il reprend sous le terme de *théorie du double aspect*, et dont le nom composé *esprit-cerveau* se veut un pur produit.

envers l'héritage théorique, semble limitée par au moins trois facteurs qui sont, selon Charles Bouton (*op. cit.*, p. 96), les suivants :

- un facteur technique : l'insuffisance du microscope.

- un facteur psychologique : « l'orientation de l'intérêt, qui ramène constamment [l'anatomiste] vers l'intérieur de l'organe où il cherche à identifier les rouages de cette horlogerie complexe.»

- un facteur conceptuel : « le recours, pour animer ce mécanisme à un modèle de fonctionnement fondé sur la théorie des fluides, que l'agent soit considéré comme les esprits ou comme toute autre représentation d'un fluide.»

Or l'anatomie va sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve au cours des trente premières années du XIX^e siècle. C'est en effet à cette époque qu'on met au point le microscope achromatique qui permet, par l'utilisation de prismes, d'éliminer de l'image les aberrations chromatiques. D'autre part, sous l'influence des travaux de Gall (1758-1828) et de Spurzheim (1776-1832), on va commencer à s'intéresser à la surface du cerveau, c'est-à-dire aux circonvolutions cérébrales. Enfin, grâce à la découverte de l'électricité animale par Galvani (1737-1798) et Volta (1745-1826), l'hypothèse des esprits animaux tombe dans l'oubli et la voie est ouverte pour un modèle électrique du névraxe.

1.2. Les localisations cérébrales

Après Erasistrate, Willis avait suggéré qu'il pouvait exister une corrélation entre la complexité des circonvolutions et le degré d'intelligence. Cette hypothèse était restée lettre morte : on persistait à ne scruter que l'intérieur du cerveau et à s'interroger sur les ventricules cérébraux, cavités où pouvaient se loger les esprits animaux et dans lesquels on localisait diverses fonctions psychiques¹. Mais la phrénologie de François-Joseph Gall va conduire à une nouvelle orientation du regard, grâce à laquelle on retrouvera les intuitions d'Erasistrate et de Willis :

En effet [Gall] va désormais partir de l'extérieur pour considérer, comme ayant une valeur sémiologique, les irrégularités de la surface du crâne et en déduire l'économie des masses du cerveau naguère perçues dans leur mollesse amorphe, entéroïde.²

¹ Cf. p. 8.

² BOUTON, *Op. cit.*, p. 124.

Selon lui, les os de la voûte crânienne se modèlent fidèlement sur le cortex cérébral sous-jacent, lequel est supposé constitué de plusieurs zones indépendantes sous-tendant les diverses facultés morales et intellectuelles. Par exemple, la mémoire verbale est située dans les lobes antérieurs du cerveau. Chez les personnes ayant une excellente mémoire verbale, cette région est hypertrophiée au point de repousser au dehors la partie postérieure des orbites, ce qui entraîne une saillie exceptionnelle des globes oculaires¹. Ces principes conduisent Gall à établir, avec l'aide de Gaspard Spurzheim, une cartographie du cortex sur laquelle il inscrit de façon symétrique sur chaque hémisphère 27 (puis 37) « facultés intellectuelles ». On comprend sans peine la méfiance avec laquelle les contemporains reçurent cette théorie si l'on précise que Gall prétendait localiser sur le cortex l'orgueil, l'esprit métaphysique, la tendance au meurtre, à l'avarice ou au vol, le sens de la musique ou celui des mathématiques – pour ne citer que quelques exemples fantaisistes. Toutefois, malgré ces excès, Gall a fortement contribué à imposer deux idées majeures : d'une part, l'esprit dépend de la structure du cerveau ; d'autre part, le cortex cérébral est le lieu de l'esprit². C'est pourquoi Flourens, en dépit de son hostilité envers les thèses de Gall, écrit : « Je distingue essentiellement, dans Gall, l'auteur du système absurde de la phrénologie, de l'observateur profond qui nous a ouvert avec génie l'étude de l'anatomie et de la physiologie du cerveau »³.

Jean-Baptiste Bouillaud (1796-1881) ne fut pas toujours partisan des conceptions de Gall. En 1827, il présenta en effet devant l'Académie Royale de Médecine deux mémoires sur les fonctions du cervelet, dans lesquels il montrait que cet organe préside aux actes de l'équilibration, de la station et de la progression et non à l'instinct de propagation comme le prétendait Gall. Mais deux ans plus tôt, il avait lu devant l'Académie un texte essentiel, qu'il défendit avec opiniâtreté pendant de nombreuses années, et qui s'intitulait : « Recherches cliniques propres à démontrer que la perte de la parole correspond à la lésion des lobules antérieurs du cerveau, et à confirmer l'opinion de Monsieur Gall sur le

¹ Cf. LECOURS, A. R., LHERMITTE, F., *L'aphasie*, Paris/Montréal, Flammarion/Presses de l'Université de Montréal, 1979, p. 27. Charles Bouton rapporte ces propos autobiographiques de Gall : « Deux ans plus tard, j'allais à l'université. Mon attention se fixa d'abord sur ceux de mes condisciples qui avaient les yeux gros, saillants, à fleur de tête. On me vanta généralement leur excellente mémoire [...] » (*Sur les fonctions du cerveau et sur celles de chacune de ses parties*, Paris, J.B. Baillière, 1885, I, p. 3. Cité par BOUTON, *Op. cit.*, p. 124).

² Cf. BOUTON, *Op. cit.*, p. 127.

³ FLOURENS, P., *De la vie et de l'intelligence*, Paris, Garnier, 1859, p. 251. (Cité par BOUTON, *Op. cit.*, p. 133)

siège de l'organe du langage articulé¹ ». La thèse de Bouillaud fut assez mal accueillie :

De Lallemand longtemps opposé à Gall, à Gratiolet et à bien d'autres, la théorie des localisations cérébrales a toujours rencontré une assez forte hostilité. Flourens, au nom d'un principe d'unité de la pensée, se refusait à la notion même de centre pour les fonctions supérieures alors qu'il l'acceptait pour les fonctions motrices et vitales. Cruveilhier signalait que si on localisait aujourd'hui une faculté, on voudrait demain les localiser toutes. Cependant, il reconnaissait la coïncidence des troubles du langage avec les lésions du corps strié.²

Bouillaud utilise, à l'appui de sa thèse, des données pathologiques. Son mémoire est composé d'une série de vingt-quatre observations qui visent à établir successivement les idées suivantes : tout d'abord, il existe un centre nerveux cérébral affecté aux organes de la parole, comme le prouve la possibilité de la paralysie isolée de ces organes ; d'autre part, la perte ou l'altération de la parole³ est provoquée par une lésion des lobules antérieurs du cerveau (constatée par autopsie) ; enfin, une lésion de parties du cerveau autres que les lobules antérieurs n'entraîne aucun trouble de la parole.

On chercha à confronter Bouillaud à des cas qui infirmaient ses conclusions. Celui-ci étudia de très près ces nouvelles observations et prouva tantôt qu'elles étaient trop incertaines ou incomplètes pour être probantes, tantôt qu'elles confirmaient son opinion lorsqu'elles étaient interrogées avec l'attention très scrupuleuse qui était la sienne.

On peut remarquer qu'avec le débat qui oppose Bouillaud à ses contradicteurs, le problème des relations entre l'esprit et le cerveau se cristallise peu à peu sur la question du langage. Avec Paul Broca, cette tendance s'accuse, de sorte que la relation exemplaire entre cerveau et langage devient le principe inaugural de la neuropsychologie, celui qui permettra d'affirmer ensuite par extension que les grandes régions de l'esprit correspondent aux grandes régions du cerveau.

Le 11 avril 1861, on reçoit à l'infirmerie générale de Bicêtre, dans le service de chirurgie, un homme nommé Leborgne, atteint d'un « phlegmon diffus gangreneux de tout le membre inférieur droit ».

¹ Ce texte est reproduit dans HECAEN, H., DUBOIS, J., *La naissance de la neuropsychologie du langage (1825-1865)*, Paris, Flammarion, 1969, p. 15-31.

² BOUTON, *Op. cit.*, p. 130-131.

³ Notons que Bouillaud distingue la faculté de créer, d'apprendre et de retenir les mots de la faculté de coordonner les mouvements nécessaires à l'articulation des sons, et que c'est cette dernière qu'il cherche à localiser.

Depuis le 1^{er} janvier, c'est Paul Broca, secrétaire de la Société d'Anthropologie, qui a pris la responsabilité de ce service. Une semaine auparavant, Broca avait écouté à la Société d'Anthropologie l'intervention qu'avait faite Auburtin, gendre de Bouillaud, sur le siège de la faculté du langage qu'il localisait comme son beau-père dans les lobes antérieurs. Cette question avait été évoquée à la suite d'une communication de Gratiolet, au cours de la séance du 21 février, et depuis lors les trois savants avaient eu maintes discussions sur le même sujet. Le lendemain de son admission à l'infirmerie, Leborgne est admis dans le service de Broca. Celui-ci constate que si son patient comprend les questions qu'on lui pose, il est incapable de répondre autre chose que *tan-tan* : Leborgne était à Bicêtre depuis 21 ans parce qu'il avait perdu l'usage de la parole. Broca propose alors à Auburtin de venir examiner son malade. Et Auburtin, qui avait déclaré quelques jours plus tôt qu'il renoncerait à sa doctrine si on lui montrait un seul cas de perte de la parole sans lésion des lobes antérieurs, affirma après avoir observé Leborgne que la lésion responsable de ses troubles avait nécessairement débuté dans l'un des lobes antérieurs. Leborgne décède le 17 avril. Vingt-quatre heures plus tard, l'autopsie est pratiquée et le jour même les résultats sont communiqués à la Société d'Anthropologie. Or ceux-ci corroborent l'hypothèse d'Auburtin puisqu'ils permettent d'établir que la lésion affectait originellement les circonvolutions du lobe frontal. Après quelques mois de travail et de réflexion, Broca présente, en août, un exposé dans lequel il introduit un néologisme qui n'eut qu'une brève histoire : « Remarques sur le siège de la faculté du langage articulé, suivies d'une observation d'aphémie (perte de la parole)¹ ».

Dans ce texte où la subtilité des remarques générales s'accompagne d'une rigueur et d'une minutie prodigieuses sur le plan anatomique, Broca va préciser la localisation de Bouillaud. Il commence par distinguer la faculté du langage articulé de la faculté générale du langage, laquelle préside à tous les modes d'expression de la pensée (parole, écriture, mimique etc.). L'abolition de cette dernière faculté rend impossible toute espèce de langage, alors qu'une suppléance est possible si l'un seulement des systèmes de signes est inopérant :

Par exemple, l'adulte qui devient sourd continue à s'exprimer par la parole, mais pour lui transmettre une idée, on se sert d'un langage différent, tel le geste ou l'écriture. C'est l'inverse qui a lieu lorsqu'une

¹ BROCA, P., « Remarques sur le siège de la faculté du langage articulé, suivies d'une observation d'aphémie (perte de la parole) », *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, août 1861, 2^e série, t. VI, p. 330-357. Texte reproduit dans HECAEN, H., DUBOIS, J., *Op. cit.*, p. 61-89.

paralysie frappe les muscles de la parole ; le malade à qui nous nous adressons dans le langage articulé nous répond alors dans un autre langage.¹

Ainsi, tout langage régulier suppose l'intégrité des voies motrices et sensitives concernées d'une part, et d'autre part de la partie du cerveau qui tient sous sa dépendance la faculté générale du langage. Ce préambule permet de dégager la spécificité d'une pathologie qui concerne exclusivement le langage articulé :

Il y a des cas où la faculté générale du langage persiste inaltérée, où l'appareil auditif est intact, où tous les muscles, sans en excepter ceux de la voix et ceux de l'articulation, obéissent à la volonté, et où pourtant une lésion cérébrale abolit le langage articulé. Cette abolition de la parole, chez des individus qui ne sont ni paralysés ni idiots, constitue un symptôme assez singulier pour qu'il me paraisse utile de la désigner sous un nom spécial. Je lui donnerai donc le nom d'*aphémie* (α privatif, φημι, je parle, je prononce) ; car ce qui manque à ces malades, c'est seulement la faculté d'articuler les mots.²

Broca précise ensuite que le langage des aphémiques se réduit à quelques syllabes quand il n'est pas totalement absent et que la faculté générale du langage est bien intacte chez ces malades, puisqu'ils comprennent parfaitement le langage articulé et le langage écrit. Dans la seconde partie de son exposé, Broca revient sur le cas Leborgne et, après une description anatomique très précise, il situe le siège primitif de la lésion dans la troisième circonvolution frontale. Mais l'anatomiste, très prudent, insiste sur le caractère encore hypothétique de cette localisation et ne conclut pas sans déclarer que d'autres documents sont nécessaires pour que soient confirmées ses conclusions³.

On ne saurait trop insister sur l'enjeu crucial que représente la découverte de Broca. Comme il l'écrit lui-même,

ce qui est en contestation [...], ce n'est pas tel ou tel système phrénologique, mais *le principe même des localisations*, c'est-à-dire la question préalable de savoir si toutes les parties du cerveau qui sont affectées à la pensée ont des attributions identiques ou des attributions différentes.⁴

¹ BROCA, P., *Op. cit.*, p. 63.

² *Ibid.*, p. 63. Plus précisément, ce qui manque aux aphémiques, c'est la faculté de coordonner les mouvements propres au langage articulé

³ Notons que Leborgne souffrait visiblement d'une aphasie globale, et non de ce qu'on nomme aujourd'hui une aphasie de Broca (cf. *infra.*, chap. IV).

⁴ *Ibid.*, p. 67 ; nous soulignons.

Or, Auburtin avait déjà dit que la localisation d'une seule faculté suffirait pour établir la vérité de ce principe. Cette faculté, ce sera donc celle du langage articulé.

En 1865, Broca est en mesure de confirmer ses conclusions. Il démontre en outre qu'il existe une différence fonctionnelle entre les deux hémisphères et que la faculté du langage articulé est localisée dans la troisième circonvolution frontale de l'hémisphère gauche exclusivement¹. Cette nouvelle découverte renforce considérablement sa théorie. En effet, en s'appuyant sur un fait d'embryologie établi par Gratiolet selon lequel le développement de l'hémisphère gauche est plus précoce que celui de l'hémisphère droit, et sur un parallèle avec la notion de dominance manuelle, Broca est désormais capable d'expliquer les cas qui semblaient s'opposer à sa thèse. La précocité du développement de l'hémisphère gauche expliquerait à la fois pourquoi la majorité des êtres humains sont droitiers et pourquoi la faculté du langage articulé est située dans l'hémisphère gauche. Or, de même qu'il existe des gauchers, il existe des individus chez qui cette faculté est exceptionnellement située dans l'hémisphère droit. Et dans de tels cas, c'est une lésion de la troisième circonvolution frontale de cet hémisphère et non du gauche qui provoque l'aphémie.

Dès lors, les thèses de Broca prirent l'allure d'un véritable dogme, qui ne guère remis en cause avant 1906, date à laquelle Pierre Marie publie son célèbre article : « La troisième circonvolution frontale gauche ne joue aucun rôle spécial dans la fonction du langage² ». Toutefois, le néologisme d'aphémie ne survécut pas à son auteur. Armand Trousseau (1801-1867), qui était son aîné de vingt-trois ans, fit triompher, grâce à son prestige, le mot d'*aphasie*, sous prétexte que celui d'aphémie était synonyme en grec d'infamie³. Sous cette divergence d'ordre

¹ Marc Dax (1770-1837), aux dires de son fils Gustave, avait présenté au Congrès Méridional de Montpellier en juillet 1836 une communication dans laquelle il soutenait que l'oubli des signes de la pensée dépendait des lésions de l'hémisphère gauche. Mais on ne trouva aucune trace de cette communication, qui ne fut peut-être pas même présentée, dans les revues médicales de la région. Broca ne pouvait en connaître l'existence. Les découvertes de Marc Dax ont été transmises et complétées par son fils dans un mémoire présenté en 1863 à l'Académie de Médecine.

² In *La semaine médicale*, 23 mai 1906.

³ Broca se justifia en vain dans un texte intitulé « Sur les mots aphémie, aphasie et aphrasie. Lettre à M. le Professeur Trousseau » (*Gazette des hôpitaux civils et militaires*, 1864). Signalons que Jacques Lordat (1773-1870), un médecin de Montpellier qui avait lui-même subi une aphasie transitoire, avait proposé le terme d'alalie. Lordat s'intéressait plus à l'aspect linguistique du trouble qu'aux corrélations anatomo-cliniques. Il distinguait dix actes successifs dans le passage de la pensée aux sons qui la matérialisent. L'alalie était pour lui la conséquence d'une désorganisation de l'un ou plusieurs de ces actes (la

terminologique, incontestablement déclenchée par Trousseau afin de nuire à son jeune collègue, se cache une opposition doctrinale profonde. Trousseau pensait, contrairement à Broca, que l'aphasie résultait d'un déficit intellectuel¹. Aujourd'hui encore, les opinions divergent sur ce point.

Le localisationnisme, préfiguré par Gall, adapté par Bouillaud et magistralement illustré par Broca perdit peu à peu l'empire qu'il n'avait jamais absolument exercé sur la communauté scientifique de l'époque, dès lors que l'observation gagna en précision sur les plans clinique et anatomique. En effet, on découvrit non seulement que l'aphasie pouvait prendre des formes cliniques diverses, mais aussi qu'elle pouvait être causée par des lésions situées en dehors de la troisième circonvolution frontale gauche. On supposa donc que plusieurs centres corticaux, reliés entre eux par diverses connexions (ou voies associatives), étaient impliqués dans la faculté de langage et que les différentes formes de l'aphasie résultaient soit de la lésion de l'un ou l'autre de ces centres, soit de l'interruption de l'une de leurs voies associatives. On qualifie d'associationnistes les théories fondées sur ce modèle.

1.3. L'associationnisme

Le modèle associationniste de Carl Wernicke (1848-1905) est sans doute celui qui eut le retentissement le plus considérable dans l'histoire de l'aphasie². En 1874, Wernicke établit un lien de cause à effet entre la lésion de la première circonvolution temporale gauche du droitier et l'une des formes de l'aphasie, caractérisée par un trouble non seulement de la production mais aussi de la compréhension du langage. Il oppose ainsi une aphasie « sensorielle » à l'aphasie de Broca qu'il appelle « motrice ». Les termes choisis pour désigner les membres de cette dichotomie s'expliquent par l'hypothèse que fait Wernicke quant au substrat biologique du langage :

corporification des idées en sons, la remémoration de sons antérieurs conservés dans la mémoire et l'acte de disposition syntaxique des sons).

¹ Pour Trousseau, le trouble de l'intelligence responsable de l'aphasie est d'ordre amnésique.

² Henri Charlton Bastian (1837-1915) est considéré comme l'auteur du premier modèle associationniste. Mais celui-ci était plus complexe et plus éloigné des réalités anatomo-cliniques que celui de Wernicke. Comme Charcot (1825-1894), qui produisit également, mais un peu plus tard, un modèle associationniste de l'aphasie, il admet quatre centres cérébraux liés à la fonction linguistique. Notons que Charcot fut l'introducteur de l'associationnisme en France. Une dernière remarque : on peut faire remonter l'associationnisme à John Locke (*Essai sur l'entendement humain*, 1690).

La première circonvolution temporale constitue un centre *auditivo-verbal*, dans lequel sont stockées les images mnésiques des sensations sonores correspondant à l'audition du langage articulé [...] Le pied de la troisième circonvolution frontale identifiée par Paul Broca en 1865, constitue un centre *verbo-moteur*, dans lequel sont stockées les images mnésiques des sensations de mouvement (*Bewegungsvorstellungen*) correspondant à la production du langage articulé.¹

Comme le remarquent Lecours et Lhermitte, « mieux que nombre de ses prédécesseurs, Wernicke dégage les faits sémiologiques essentiels : les aphasiques moteurs parlent peu mais comprennent le langage ; les aphasiques sensoriels parlent beaucoup mais leur langage est inapproprié et ils comprennent mal celui d'autrui [...]»².

D'autre part, Wernicke postula l'existence d'une autre variété d'aphasie, l'aphasie de conduction, issue d'une lésion des fibres associatives reliant entre elles la première circonvolution temporale et la troisième circonvolution frontale de l'hémisphère gauche, dans laquelle le malade devrait conserver une compréhension normale, tout en souffrant des symptômes expressifs de l'aphasie sensoriel³. L'existence de cette forme d'aphasie fut confirmée par la clinique et son tableau fut complété par Ludwig Lichteim (1845-1928), qui mit en évidence la troisième composante essentielle de l'aphasie de conduction : l'altération grossière du langage répété.

Wernicke considère qu'il faut séparer radicalement le langage de la pensée et les tenir pour deux processus indépendants. André Ombredane montre bien l'enjeu de cette dissociation :

Le point de vue associationniste portait également à ne faire intervenir, dans le langage, d'autres processus que les sensoriels et les moteurs, c'est-à-dire à répudier toute activité intellectuelle supérieure et séparable. Là où, naguère, on parlait de défaut de compréhension du langage oral, on parlera maintenant de perte des images auditives ; là où l'on parlait de défaut de compréhension du langage écrit, on parlera de perte des images visuelles. Il ne s'agit plus de déficit intellectuel, mais de déficit sensoriel et moteur au degré des images.⁴

Dans la théorie associationniste, les centres cérébraux du langage sont donc des centres de rétention des images, qui se distinguent en images

¹ LECOIRS-LHERMITTE, *Op. cit.*, p. 343. Il s'agit bien sûr des circonvolutions temporales et frontales de l'hémisphère gauche.

² *Ibid.*, p. 33

³ WERNICKE, C., *Der aphasische Symptomenkomplex*, Breslau, Cohn et Weigert, 1874.

⁴ OMBREDANE, A., *L'aphasie et l'élaboration de la pensée explicite*, Paris, PUF, 1951, p. 69-70.

verbales, auditives, visuelles, articulatoires et graphiques¹. Or, une telle position prêtait le flanc à de multiples critiques.

Freud, dans une monographie de 1891 intitulée *Zur Auffassung der Aphasien ; eine kritische Studie*, se livre à une analyse critique des localisations cérébrales qui le conduit à rejeter la notion de *centre* pour lui substituer une conception plus large du substrat neuroanatomique du langage, lequel serait constitué par «une aire corticale continue de l'hémisphère gauche, s'étendant depuis les terminaisons des voies acoustiques et optiques jusqu'aux origines des voies motrices gouvernant les musculatures buccophonatoire et manuelle²». Pour lui, les aphasies ne sont pas provoquées par la lésion de tel ou tel centre, mais par l'interruption de l'un ou l'autre des réseaux associatifs qui unissent les diverses composantes de la zone du langage. Il reste donc encore assez proche des conceptions associationnistes.

Pierre Marie (1853-1940) rejette également la notion de centre. Mais sa critique de l'associationnisme, représenté alors en France par Dejerine (1849-1917)³, est plus radicale que celle de Freud⁴. Il prône une conception unitaire de l'aphasie, alors que les associationnistes estimaient que différentes aphasies pouvaient être distinguées selon le centre touché. La seule aphasie reconnue par Pierre Marie est celle de Wernicke, et il la considère comme un « syndrome qui apparaît avec tous ses éléments dès qu'il existe une lésion, même limitée, de la zone de Wernicke⁵ ». De plus, Pierre Marie distingue de l'aphasie, qu'il considère comme une maladie de l'intelligence, de l'anarthrie, trouble de la parole et non du langage⁶. Quant à l'aphasie de Broca, elle n'est que le résultat d'une association clinique de l'anarthrie et de l'aphasie, qui apparaît à la suite de lésions importantes de l'hémisphère gauche.

John Hughlings Jackson (1835-1911), s'inspirant des travaux de Baillarger – un contemporain de Bouillaud et de Broca –, développa une théorie dans laquelle les notions associationnistes de centres et de

¹Signalons que seul Exner postule un centre graphique.

² FREUD, S., *Op. cit.*, cité par LECOURS-LHERMITTE, p. 303.

³ Dejerine poursuit les travaux de Wernicke en simplifiant ses théories et en établissant des corrélations anatomo-cliniques correspondant à ses hypothèses.

⁴ Pierre Marie fut sans doute influencé par Bergson, qui s'était déjà livré à une critique de l'associationnisme dans *Matière et mémoire* (1896). Pour Bergson, il n'y a pas destruction des centres de rétention des images mais interruption du processus d'actualisation du souvenir.

⁵ Cf. LECOURS-LHERMITTE, *Op. cit.*, p. 37. Rappelons que la zone de Wernicke est constituée de la moitié postérieure de la première circonvolution temporale gauche.

⁶ L'anarthrie de Pierre Marie se manifeste par des troubles de la réalisation des phonèmes (cf. *infra.*, « anarthrie pure »).

connexions ont une place tout à fait secondaire. Les troubles du langage obéissent selon lui à un principe de dissolution qui affecte les processus les plus fragiles, les plus complexes, les plus volontaires, avant les processus les plus résistants, les moins complexes et les plus automatiques. Le trouble du langage présente à la fois un aspect négatif et un aspect positif : l'aspect négatif correspond aux usages dont le malade n'est plus capable (les plus « complexes » du point de vue linguistique) ; l'aspect positif aux usages de substitution, qui sont conservés parce qu'ils sont plus automatiques que les précédents¹. C'est pourquoï, comme l'écrivent Lecours et Lhermitte, « le langage supérieur (capacité de combiner les mots en propositions originales) est particulièrement affecté dans l'aphasie alors que le langage inférieur (qui est produit de manière presque réflexe, par exemple sous l'effet d'une émotion) est encore possible² ». Les centres de rétention des images de mots ne sont donc plus en cause. Ce que l'aphasique a perdu, ce ne sont pas certains *éléments* mais certains *usages* du langage, et en premier lieu l'usage propositionnel.

1.4. Les théories globalistes

Ces diverses critiques de l'associationnisme, et tout particulièrement celle de Pierre Marie – que Henry Head qualifiait d'iconoclaste –, vont conduire à une nouvelle approche de l'aphasie, l'approche holistique ou globaliste³. Selon cette dernière, l'aphasie doit être considérée comme l'un des éléments d'une modification générale de la structure du comportement. Les données de référence seront d'ordre psychologique plutôt que neurologique.

Arnold Pick (1851-1929), psychiatre à l'Université Allemande de Prague, est l'un des premiers à considérer les troubles du langage sous un angle purement psychologique. Il considère que l'unité de la pensée, comme l'unité du langage, est la phrase, qu'il définit d'après Stern (*Die Kindersprache*, 1907, p. 164) de la manière suivante : « La phrase est l'expression d'une attitude globale réalisée ou sur le point de se réaliser

¹ Cf. OMBREDANE, *Op. cit.*, p. 173-200).

² LECOURES-LHERMITTE, *Op. cit.*, p. 35.

³ On appelle aussi *noéticiens* les partisans de cette approche de l'aphasie, « qui tendent à incriminer fondamentalement dans l'aphasie la modification générale du comportement, qu'elle soit interprétée en termes de déficit intellectuel à la manière de Pierre Marie, de déficit de la pensée constructive, de perte de l'attitude catégorielle » (OMBREDANE, *Op. cit.*, p. 255).

dans un contenu de conscience¹ ». Pick distingue le moment conceptuel et le moment linguistique de la phrase. Le premier, qui correspond à une structuration de la pensée, suscite le second, qui désigne la formation du langage articulé. Le passage du moment conceptuel au moment linguistique de la phrase s'effectue selon plusieurs étapes successives et l'aphasie correspond à une interruption de ce processus en l'une de ses étapes².

Pour Henry Head (1861-1940), disciple de Jackson, l'aphasie est un trouble de la formulation symbolique qui affecte la compréhension et l'usage des signes linguistiques et non linguistiques. Il distingue quatre formes cliniques de l'aphasie, dont les noms ont été choisis d'après les erreurs verbales des malades, mais qui n'excluent pas les désordres de nature non linguistique : l'aphasie verbale se caractérise par une difficulté à évoquer et à former les mots ; l'aphasie syntaxique repose sur un trouble des « rythmes » de la langue qui conduit à de nombreuses erreurs dans la structure grammaticale des phrases ; l'aphasie nominale correspond à un trouble de l'emploi significatif des mots, à une difficulté d'apprécier leur sens ; l'aphasie sémantique se caractérise par un trouble de la compréhension des ensembles (phrase, texte, action etc.). Cette classification, qui paraît très homogène, serait en fait peu utile d'un point de vue clinique : elle néglige de nombreux tableaux observés par les cliniciens chez les aphasiques³.

Kurt Goldstein (1878-1965) enfin, est l'un des partisans les plus vigoureux de l'approche globaliste de l'aphasie. L'explication gestaltiste qu'il propose replace la production et la compréhension du langage dans le cadre général des propriétés de l'organisme humain. L'aphasie est la manifestation, dans le comportement linguistique, d'une réaction globale de l'organisme visant à rétablir l'équilibre troublé par la présence d'une lésion cérébrale :

Il sera pour cela nécessaire [...] de commencer par observer et par comprendre le phénomène pathologique lui-même comme un symptôme révélateur de la structure modifiée de la personnalité du malade [...] Il faut user d'une extrême prudence et garder toujours

¹ Cité par OMBREDANE, *Op. cit.*, p. 212.

² Notons que Pick s'est particulièrement intéressé à la définition de l'agrammatisme (cf. *infra.*, «formes cliniques de l'aphasie»).

³ Cf. LECOURS-LHERMITTE, *Op. cit.*, p. 353.

présente à l'esprit cette modification de la personnalité totale qui résulte de la maladie.¹

Une telle prudence est en effet nécessaire pour interpréter correctement les réussites ou les échecs d'un malade à telle ou telle épreuve. Dans le cas d'une réaction correcte, le malade peut être parvenu à cette réaction par une voie toute différente de la voie normale. Inversement, l'échec ne signifie pas toujours une incapacité définitive : il peut être la conséquence de ce que Goldstein appelle la « réaction catastrophique², ou encore représenter «une mesure de protection dans le cas où une réaction imparfaite ou incomplète mettrait le malade dans un danger pire que l'absence de réaction »³.

Goldstein, fidèle à l'un des principes les plus connus du gestaltisme, pense que l'organisme fonctionne toujours comme un tout. Lorsqu'une excitation agit sur lui, le système entier de l'organisme est modifié : au processus dominant, qui se produit dans une région plus ou moins étendue de l'organisme favorisée du fait de l'excitation, s'oppose le processus d'arrière-plan qui fournit « l'atmosphère » au milieu de laquelle le premier s'accomplit. Il existe ainsi un processus de formation d'une *figure* (processus dominant) par rapport à un *fond* (processus d'arrière-plan), que Goldstein nomme la *différenciation*. Or, certaines formes de l'aphasie peuvent provenir d'un phénomène de dédifférenciation, affectant des structures dévolues à l'activité langagière (dédifférenciation des Gestalten de la parole, dédifférenciation du langage intérieur).

D'autres formes de l'aphasie traduisent une modification de l'attitude générale du malade et non plus seulement un trouble des moyens d'expression verbale. C'est le cas notamment de l'aphasie amnésique, que Goldstein a étudiée en collaboration avec Adhémar Gelb à partir d'une observation célèbre d'amnésie des noms de couleurs⁴. Le malade, qui ne souffre d'aucun trouble de la vision chromatique, est incapable de

¹ GOLDSTEIN, K., « L'analyse de l'aphasie et l'étude de l'essence du langage », Berlin, 1932, p. 260-261, in *Essais sur la langage*, présentés par J.C. Pariente, Paris, Les édition de minuit, 1969, p. 257-330 (trad. G. Bianquis).

² « Chez le malade, non seulement les exigences du milieu normal qui était le sien auparavant donneront matière à beaucoup plus de réactions fausses, mais celles-ci compromettent plus gravement son existence, il en sera bien plus profondément ébranlé. Nous reconnaissons dans cet ébranlement anormal, dans cette «réaction catastrophique», l'une des caractéristiques de la modification pathologique.» (GOLDSTEIN, *op. cit.*, p. 261)

³ *Ibid.*, p. 263.

⁴ GELD, A., GOLDSTEIN, K., *Über Farbennamenamnesie*, Psychologische Forschung, 1925.

grouper des échantillons de laine colorés. Des couleurs identiques ou très voisines ne lui semblent pas s'accorder. Et il rapproche des couleurs dont le ton fondamental est différent, mais qui correspondent à un groupement concret (à un drapeau par exemple). De plus, il ne peut désigner par le nom usuel de leur couleur fondamentale (vert, rouge, etc.) que des nuances très déterminées. Selon Gelb et Goldstein, il s'est produit dans ce cas une altération de *l'attitude catégorielle*, définie comme « une régression de la connaissance, qui glisse d'une appréhension conceptuelle des rapports entre les choses vers une appréhension plus intuitive et concrète »¹ (Goldstein, *Op. cit.*, p. 305). Les mots ont perdu quelque chose de leur essence : « ce sont plutôt des noms propres que des désignations génériques » (*ibid.*, p. 308). Le trouble du langage peut donc être lié à une modification de l'attitude générale, l'altération de l'attitude catégorielle².

L'approche globaliste de l'aphasie est ainsi nettement caractérisée par l'influence de la psychologie, et en particulier de la psychologie de la Forme. Dans les années quarante, c'est l'influence de la linguistique qui va conduire à une nouvelle approche de l'aphasie, l'approche neurolinguistique.

1.5. La neurolinguistique

On a coutume de faire naître la neurolinguistique en 1939, date de publication d'une monographie intitulée *Le syndrome de désintégration phonétique dans l'aphasie*. Cet ouvrage, qui porte sur les caractéristiques phonétiques du langage déviant des aphasiques, est dû à la collaboration exemplaire d'un neurologue, Théophile Alajouanine, d'une linguiste, Marguerite Durand, et d'un homme qu'on qualifie parfois de psychologue, André Ombredane, de formation à la fois philosophique et médicale³. La neurolinguistique apparaît ainsi comme un domaine issu d'une interdisciplinarité : la caractérisation linguistique des syndromes aphasiques est corrélée à des déficits spécifiques sur le plan neurologique. Mais dans le travail d'Alajouanine et de ses collaborateurs – au demeurant fort intéressant et toujours d'actualité –, la linguistique

1

² Notons que pour Gelb et Goldstein, aucun de ces deux troubles n'est primaire par rapport à l'autre : « L'attitude catégorielle envers le monde extérieur et l'aptitude à user de mots pour désigner des concepts traduisent une seule et même attitude fondamentale. Aucun des deux n'est la cause ou l'effet de l'autre » (GOLDSTEIN, *op. cit.*, p. 308).

³ ALAJOUANINE, Th., OMBREDANE, A., DURAND, M., *Le syndrome de désintégration phonétique dans l'aphasie*, Paris, Masson, 1939.

n'était encore impliquée que par l'une de ses branches, la phonétique expérimentale.

Avec les recherches de Jakobson, en revanche, c'est toute une théorie linguistique qui se confronte au problème de l'aphasie. Après avoir montré, en 1941, les analogies existant entre certains stades de l'ontogénèse du langage et certaines caractéristiques des désorganisations aphasiques du langage¹, Jakobson développe, en 1956, une première théorie linguistique de l'aphasie². Selon ce dernier, l'activité de langage repose sur deux libertés relatives du locuteur : la sélection des unités (sur l'axe paradigmatique) et leur combinaison (sur l'axe syntagmatique). De même que la combinaison est fondée sur la *contiguïté*, les relations de *similarité* sont sous-jacentes à l'opération de sélection. Or l'aphasie dissocie ces deux aspects du langage. C'est pourquoi on peut distinguer deux types d'aphasies : l'aphasie par trouble de la similarité (qui correspond à l'aphasie de Wernicke) et l'aphasie par trouble de la contiguïté (qui correspond à l'aphasie de Broca).

En 1964, le neuropsychologue soviétique A. R. Luria confirme la validité de la dichotomie introduite par Jakobson : les troubles qui se manifestent au niveau de l'organisation syntagmatique sont provoqués par des lésions situées dans les parties antérieures de l'aire du langage, tandis que les troubles qui altèrent l'organisation paradigmatique proviennent de lésions situées dans les parties postérieures de cette même aire. Mais la classification que Luria propose des aphasies est plus complexe que celle de Jakobson, puisqu'il reconnaît six formes cliniques distinctes, caractérisées à la fois du point de vue linguistique et du point de vue neurologique³. Jakobson précise alors sa classification linguistique pour l'adapter à celle de Luria, en introduisant deux nouvelles dichotomies : co-présence/séquence et désintégration/limitation⁴.

Mais cette nouvelle classification des aphasies révèle, semble-t-il, une inflexion assez sensible de la démarche adoptée. La première théorie jakobsonienne de l'aphasie visait surtout à valider une dichotomie

¹ Ce phénomène d'involution, qui donne au langage de l'aphasique certains aspects du langage de l'enfant, avait également été mis en évidence par Alajouanine *et alii* dans *Le syndrome de désintégration phonétique dans l'aphasie*.

² JAKOBSON, R., « Two aspects of language and two types of aphasic disturbances », in R. JAKOBSON et M. HALLE (éds), *Fundamentals of Language*, La Haye, Mouton, 1956.

³ C'est pourquoi il s'agit selon Lecours et Lhermitte de la première classification véritablement neurolinguistique des aphasies (LECOURS-LHERMITTE, *Op. cit.*, p. 47).

⁴ Cf. JAKOBSON, R., *Langage enfantin et aphasie*, Paris, Les éditions de Minuit, 1969, p. 131-173. Cette seconde classification de Jakobson date également de 1964.

d'origine linguistique (axe syntagmatique/axe paradigmatique). La seconde, en revanche, n'est pas en premier lieu destinée à servir la linguistique mais l'étude de la pathologie du langage. Comme l'écrit Jean Dubois, « l'analyse linguistique » perd ainsi de son autonomie pour devenir « neurolinguistique »¹.

Selon Jean Dubois, en effet, jusqu'aux années 1963-64, les principes théoriques de la linguistique structurale autorisaient des études autonomes des troubles du langage, qui se concluaient en général par la constitution de « grammaires aphasiques ». Le langage de l'aphasique, considéré comme une structure particulière, était étudié pour lui-même, sans référence aux autres données neuropsychologiques². De plus, comme on l'a vu chez Jakobson, les désorganisations de surface étaient associées à des troubles concernant les structures profondes du langage. Or, le développement des recherches en neurologie d'une part et, d'autre part, l'influence de Chomsky en linguistique (distinction entre compétence et performance) ont conduit à une modification du rôle de cette dernière dans l'analyse de l'aphasie :

[La linguistique] est un élément dans une étude qui implique la conjonction de plusieurs disciplines (psychologie, neurologie, physiologie, anatomie). L'accent est mis sur le rapport entre les localisations lésionnelles, les troubles du comportement verbal et les troubles des praxies, des gnosies, de l'attention, de la mémoire, que décèle la neuropsychologie, comme aussi les troubles sensitivo-moteurs.³

La neurolinguistique est alors définie comme « l'étude des corrélations existant entre la typologie anatomo-clinique et la typologie linguistiques des aphasies », et son « postulat fondamental est que cette corrélation est significative pour l'analyse du fonctionnement du langage et de ses désorganisations »⁴. Conséquence théorique : l'aphasie n'est plus considérée comme un trouble fondamental du langage, c'est-à-dire comme un trouble de la compétence, mais comme une perturbation des « facteurs qui sous-tendent la mise en oeuvre du système des règles »⁵, c'est-à-dire comme un trouble de la performance.

¹ DUBOIS, J., « De la linguistique à la neurolinguistique : 1939-1976 », p. 18, in *Langage*, n°47, 1977, p. 3-39.

² Dubois y voit une cohérence avec la théorie holistique de Goldstein. Rappelons que ce dernier situait le langage dans une totalité plus vaste, l'organisme.

³ DUBOIS, J., *Op. cit.*, p. 17.

⁴ *Ibid.*, p. 18.

⁵ *Ibid.*

On peut donner une idée du type d'analyse linguistique pratiqué dans un tel cadre théorique en se référant à un article de H. Hécaen, J. Dubois et P. Marcie, consacré à une analyse de l'incidence des troubles de la vigilance sur le comportement verbal de deux sujets atteints de lésions temporales¹. Jean Dubois résume ainsi le versant linguistique de l'étude de l'un des deux sujets :

La méthode linguistique relève d'une analyse en constituants appliquée à un corpus d'énoncés spontanés ou induits (génération de phrases courtes à partir de mots donnés). Cette analyse fait ressortir que les énoncés sont formés chez le sujet A (lésion gauche) d'une série de phrases emboîtées dont les parenthèses ouvrantes ne sont en quelque sorte jamais fermées. Des complémentations successives donnent au discours un aspect centrifuge et diffluent : relatives, adverbes, adjectifs (déterminatifs ou appositifs) expliquant ou commentant la phrase sont très nombreux ; les transformations (passif et nominalisation) et les mots littéraires et rares sont fréquents. La grammaticalité relative des phrases s'oppose à leur asémantisme (négligence des compatibilités sémantiques entre verbe et nom, entre adjectif et nom, etc.). Par ailleurs, la persévération se manifeste par des écholalies, par des paraphasies, souvent explicables par des substitutions paraphoniques, par des répétitions, et par des récursivités de constructions.²

En se fondant sur ce type d'analyse linguistique, Hécaen, en collaboration avec Dubois, a établi une classification des aphasies, que l'on peut trouver dans son ouvrage *Introduction à la neuropsychologie* (Paris, Larousse, 1972). Les recherches de René Tissot, Georges Mounin et François Lhermitte sur les caractéristiques linguistiques de l'agrammatisme³, ou encore l'ouvrage de synthèse d'André-Roch Lecours et F. Lhermitte⁴ participent d'une conception analogue de la neurolinguistique.

Cette étape dans l'histoire de la neuropsychologie du langage est sans doute celle qui aura permis la plus grande précision dans la description des désordres linguistiques de surface. Mais l'absence d'un caractère interprétatif et explicatif dans ce type d'approche des pathologies du

¹ HECAEN, H., DUBOIS, J., MARCIE, P., « Aspects linguistiques des troubles de la vigilance au cours des lésions temporales antéro-internes droite et gauche », *Neuropsychologia*, 5, 1967, p. 311-328.

² DUBOIS, J., *Op. cit.*, p. 22.

³ TISSOT, R., MOUNIN, G., LHERMITTE, F., *L'agrammatisme. Etude neuropsycholinguistique*, Bruxelles, Dessart, 1973.

⁴ LECOUCRS, A. R., LHERMITTE, F., *L'aphasie*, Paris/Montréal, Flammarion/Presses de l'Université de Montréal, 1979.

langage a conduit les chercheurs à s'orienter vers une nouvelle voie, celle de la neuropsychologie cognitive.

1.6. La neurolinguistique cognitive

Selon Jean-Luc Nespoulous, l'approche cognitive en neurolinguistique a eu « pour effet principal de ne plus limiter l'étude des troubles du langage dans l'aphasie à la « double description » (site lésionnel + définition de la nature « superficielle » des symptômes) [...] mais, plus ambitieusement, de tenter de cerner le(s) déterminisme(s) sous-jacent(s) des manifestations de surface (ou symptômes) relevés chez tel ou tel patient, et ce même si la saisie de ce(s) déterminisme(s) s'opérait en termes logiques plutôt que neurophysiologiques¹ ». La recherche de ces déterminismes sous-jacents repose sur une hypothèse inspirée de Fodor, l'hypothèse modulaire², selon laquelle les processus mentaux sont décomposables en unités de traitement et de représentation – ou *modules* – plus ou moins spécifiques

Grâce à des modèles de la lecture inspirés de cette hypothèse, on a notamment pu mettre en évidence plusieurs types de dyslexies acquises (troubles spécifiques de la lecture). Un modèle cognitif classique de la lecture suppose³ :

1. un module d'analyse visuelle, qui permette l'identification des graphèmes.

2. le choix, pour l'étape suivante, entre deux traitements possibles :

2a. dans le traitement appelé *non lexical*, la suite de graphèmes est transformée en une suite de phonèmes, grâce à l'application des règles de conversion graphèmes-phonèmes ;

2b. dans le traitement *lexical*, la séquence de graphèmes identifiée active la représentation correspondante dans

¹ NESPOULOUS, J. L., «Linguistique, neurolinguistique et neuropsycholinguistique. Un parcours en quatre étapes », p. 2, in J. L. NESPOULOUS et M. LECLERC, *Linguistique et neuropsycholinguistique. Tendances actuelles*, Paris, Société de Neuropsychologie de langue française, 1990 (Actes du forum 1989 de la Société de Neuropsychologie de langue française).

² FODOR, J.A., *la modularité de l'esprit. Essai sur la psychologie des facultés*, Paris, Les éditions de Minuit, 1986. (Ed. originale : *The Modularity of Mind. An essay on faculty psychology*, M.I.T., 1983)

³ Cf. CARBONNEL, S., « La modélisation des mécanismes de la lecture », in *Le courrier du CNRS*, n°79, oct. 1992, p. 25.

le « lexique orthographique d'entrée », qui contient les représentations orthographiques de tous les mots connus. Cette représentation orthographique permet alors d'accéder à la fois à la signification du mot (représentée dans le « système sémantique ») et à sa forme orale, stockée dans un « lexique phonologique ».

Selon ce modèle, un logatome¹ ne peut être lu qu'en passant par le traitement non lexical, tandis qu'un mot « irrégulier », ne respectant pas les règles habituelles de conversion grapho-phonémiques (comme *monsieur*), doit subir un traitement lexical. Si, chez un dyslexique, le système non lexical seul était déficitaire, ce malade serait capable de lire des mots familiers, mais incapable de lire des logatomes. Inversement, si le système non lexical était intact alors que le système lexical était opérant, le malade, capable de lire les mots réguliers comme les logatomes, serait en revanche incapable de lire des mots irréguliers. Or, les cliniciens sont effectivement confrontés à ces deux tableaux distincts : le premier correspond à ce qui a été nommé la *dyslexie phonologique*, le second à la *dyslexie de surface*. Un troisième type de dyslexie existe, procédant d'un double déficit : celui du système lexical et celui de la connexion reliant le lexique orthographique au lexique phonologique. Dans ce cas, où l'on parle alors de *dyslexie profonde*, non seulement le patient ne peut lire les logatomes, mais il commet de plus de nombreuses paraphrasies sémantiques (p. ex. *lion* lu *tigre*).

Ainsi, le modèle cognitif, dont nous venons de donner un exemple très simple, est-il à la fois dynamique et explicatif, mais aussi réaliste, puisque les différents modules postulés sont supposés être contrôlés par des structures cérébrales distinctes. On remarque toutefois que, du point de vue linguistique, son apport est parfaitement trivial.

Si, du fait de son origine chomskyste, le cognitivisme pratiqué en neuropsychologie est plutôt de type symbolique, une approche connexionniste des pathologies du langage n'est pas exclue². En utilisant des réseaux de neurones formels, on parvient par exemple à simuler l'apprentissage de la lecture, ou encore à créer des modèles de l'identification des mots écrits. De tels programmes de recherche sont souvent associés à ceux de l'intelligence artificielle.

¹ Un logatome est un pseudo-mot, régulier du point de vue phonologique et graphématique, mais n'existant pas dans la langue du patient (ex. *sarneau*).

² Il existe au moins deux courants dans les sciences cognitives : le courant classique ou cognitiviste (qu'on appelle aussi *cognitivisme symbolique*) et le courant connexionniste. Cf. par exemple ANDLER, D. (dir.), *Introduction aux sciences cognitives*, Paris, Gallimard, 1992.

Nous achèverons cette présentation succincte de l'histoire des relations entre le cerveau et le langage par trois remarques. D'une part, si la neurolinguistique (cognitive ou non) s'intéresse également aux «manifestations linguistiques en contexte sain¹» (p. ex. au bilinguisme), il est indéniable que les données pathologiques fournissent les informations les plus précieuses et les plus exploitables pour l'élaboration de modèles théoriques crédibles. D'autre part, il semble que les différentes approches de cette relation entre cerveau et langage se sont succédé sans qu'aucune n'élimine radicalement celles qui lui précédaient : les développements récents des méthodes d'imagerie fonctionnelle cérébrale (résonance magnétique nucléaire, tomographie positronique, mesure du débit sanguin régional par la méthode du xénon-133) renouvellent les considérations de type localisationniste² ; les travaux de Norman Geschwind³ sont inspirés par une relecture de Wernicke ; le globalisme est inhérent à l'approche cognitiviste de la neurolinguistique⁴ ; les tentatives d'application d'une théorie linguistique aux données pathologiques sont encore pratiquées⁵. Enfin, malgré la création de concepts apparemment plus pertinents et l'exploitation de technologies sophistiquées, on doit reconnaître que l'articulation entre neurologie et linguistique reste foncièrement problématique. Penser cette articulation suppose en effet qu'on prenne position sur la question philosophique de la relation entre le corps et l'esprit. Or, rares sont les philosophes qui entrent dans le détail des conséquences linguistiques de leur position sur cette question, et non moins rares les neurolinguistes qui assument vraiment les présupposés théoriques de leurs descriptions cliniques, de leur classifications ou de leurs modèles. C'est en partie pour tenter de remédier à de telles lacunes que nous consacrerons un chapitre à la philosophie de Merleau-Ponty.

Mais nous devons d'abord examiner de près les données de la neuro-anatomie, de la neurophysiologie et de la neuropsychologie du langage.

¹ VILLIARD, P., NESPOULOUS, J. L., « Théorie neuropsycholinguistique...limites », p. 21, in *Langage*, n°96, 1989, p. 21-31.

² A ceci près qu'on ne confond plus localisation d'une lésion et localisation d'une fonction.

³ GESCHWIND, N., « Disconnexion syndromes in animals and man », *Brain*, 88, 1965 ; GESCHWIND, N., GALABURDA, A. M., « Cerebral lateralisation », *Archives of Neurology*, 42, 1985. Ces références sont citées par SIGNORET, J. L., « Le cerveau », in *Encyclopédie Universelle de Philosophie*, p. 1252-1256.

⁴ Cf. VILLIARD, P., NESPOULOUS, J. L., *Op. cit.*, p. 22.

⁵ Citons par exemple l'ouvrage très critiqué de Yoseph GRODZINSKY (*Theoretical Perspectives on Language Deficits*, Cambridge, MA : MIT Press, 1989), fondé sur la théorie chomskyenne du gouvernement et du liage.

2. LE SUBSTRAT ANATOMIQUE DU LANGAGE

2. 1. Le système nerveux central

On appelle *système nerveux central* (en abrégé SNC) la partie du système nerveux contenue dans le crâne et le canal rachidien, comportant l'encéphale et la moelle¹.

Le cerveau de l'homme est constitué :

- d'un tissu de soutien (la glie) ;
- d'un système vasculaire ;
- et d'au moins dix milliards de neurones entre lesquels sont établis des contacts (synapses). Chaque neurone peut établir jusqu'à dix mille contacts avec d'autres neurones.

La majorité de ces neurones font partie des structures haut situées du SNC que sont les hémisphères cérébraux. Ces derniers contiennent en profondeur de grands amas cellulaires :

- les noyaux gris centraux ;
- le thalamus
- l'hypothalamus

Seule une faible proportion des neurones des hémisphères cérébraux entretiennent des relations avec les structures bas situées du SNC qui se composent :

- du tronc cérébral (bulbe rachidien, protubérance, cervelet),
- de la moelle épinière.

2. 2. Les hémisphères cérébraux

Les hémisphères cérébraux sont considérés comme le principal substrat physique des fonctions mentales supérieures auxquelles appartient le langage. Leur surface, le cortex, est constitué d'une couche cellulaire superficielle, la substance grise, composée des corps cellulaires des neurones du cortex, sous laquelle se trouve la substance blanche, composée des prolongements axonaux quittant le cortex. Ces prolongements axonaux relient :

- le cortex à des structures bas situées,

¹ Le système nerveux *périphérique* est la partie du système nerveux située hors du crâne et du canal rachidien, comportant les nerfs crâniens et rachidiens, et les systèmes végétatifs sympathique et parasympathique (qui ont pour fonction la régulation du milieu intérieur).

- des zones corticales à l'intérieur d'un hémisphère,
- des zones corticales d'un hémisphère à l'autre.

Les fibres qui passent d'un hémisphère à l'autre constituent les commissures. La plus importante est le corps calleux, qui assure la plupart des échanges d'informations interhémisphériques.

2. 3. Lobes, circonvolutions, scissures, sillons

Chaque hémisphère est divisé en quatre territoires appelés lobes. On distingue le lobe frontal, le lobe pariétal, le lobe occipital et le lobe temporal. Ces lobes sont séparés par des replis profonds dans le cortex, les scissures. Les quatre scissures sont les suivantes :

- la scissure de Rolando,
- la scissure de Sylvius,
- la scissure pariéto-occipitale,
- la scissure calcarine.

Chaque lobe comporte en outre plusieurs circonvolutions (ou gyri) délimitées par des replis moins profonds, les sillons (cf. figure page suivante).

2. 4. Cortex primaires et associatifs, fibres associatives courtes et longues

Les cortex des diverses circonvolutions diffèrent quant à leurs structures microscopiques et quant à leurs fonctions. Les cortex primaires sont des zones :

- où parviennent d'abord les informations sensorielles en provenance de la périphérie,
- et d'où partent en dernière instance les commandes motrices répondant à ces informations.

On distingue :

- un cortex visuel primaire (aire calcarine),
- un cortex auditif primaire (gyri transverses de Heschl sur la première circonvolution temporale),
- un cortex somesthésique primaire (circonvolution pariétale ascendante),

- un cortex moteur primaire (circonvolution frontale ascendante). A chaque segment musculaire du corps correspond, sur le cortex moteur, une zone particulière. On dit que la représentation corticale est *somatotopique*. Par exemple, l'appareil buccophonatoire est représenté sur la partie inférieure de la circonvolution frontale ascendante.

Les différentes zones de cortex primaire ne sont pas directement reliées entre elles¹. En revanche, chaque zone de cortex primaire possède de courtes fibres associatives² qui le relient à une aire adjacente. Le cortex de cette aire est dit associatif spécifique car :

- il ne reçoit aucune information directe de la périphérie ;
- il est spécifiquement informé par un cortex primaire donné.

Les cortex associatifs possèdent aussi de longues fibres associatives qui :

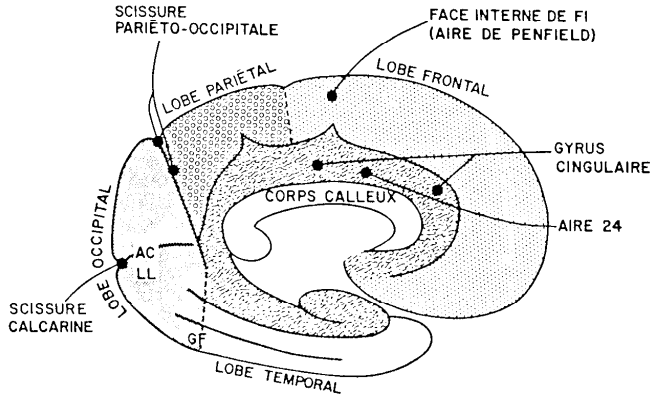
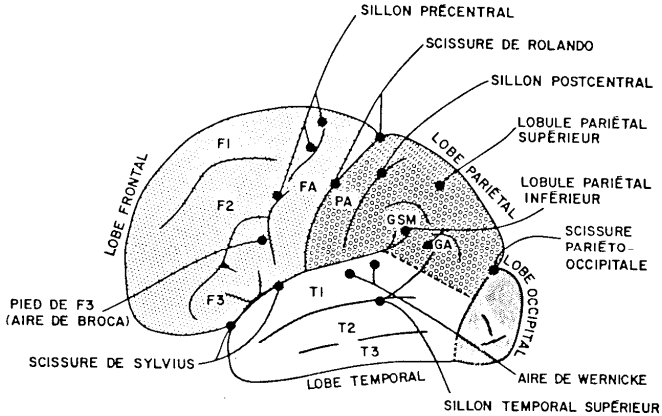
- les relient les uns aux autres (par exemple, les cortex associatifs spécifiques auditif et moteur sont reliés par le faisceau arqué) ;
- relient, par la voie calleuse, chaque cortex associatif spécifique à des aires associatives de l'hémisphère controlatéral, en particulier à son aire homologue.

Les cortex associatifs non spécifiques sont des aires situées aux confins des cortex associatifs spécifiques. Ces aires sont directement reliées aux cortex associatifs spécifiques, mais elles n'ont aucun lien direct avec les cortex primaires. Elles sont reliées entre elles (homolatéralement et controlatéralement) par de longs axones associatifs. Pour l'aphasie, les deux plus importantes sont :

- le lobule pariétal inférieur (gyrus supramarginal et gyrus angulaire);
- la convexité préfrontale.

¹ C'est la loi de Flechsig. Il existe une exception : dans chaque hémisphère, les cortex somesthésique primaire et moteur primaire sont directement reliés par de courtes fibres en U.

² Ces courtes fibres associatives sont dites *en U* parce que ce sont des axones immédiatement sous-corticaux dont le trajet épouse le contour des circonvolutions.



Lobes et circonvolutions ; scissures et sillons.

Hémisphère cérébral gauche : vues schématiques latérale et interne.

F1, F2 et F3 : première, deuxième et troisième circonvolutions frontales.
 T1, T2 et T3 : première, deuxième et troisième circonvolutions temporales.

FA et PA : circonvolutions frontale ascendante et pariétale ascendante
 GSM et GA : gyrus supramarginal et gyrus angulaire (lobule pariétal inférieur)

GF : gyrus fusiforme. LL : lobule lingual. AC : aire calcarine³.

³ Extrait de LECOURE, A.R., LHERMITTE, F.(dir.), *L'aphasie*, Flammarion Médecine-Sciences / Les Presses de l'Université de Montréal, Paris / Montréal, 1979, p. 226.

2. 5. Conception classique de la zone du langage

Certaines parties du cortex de l'hémisphère gauche jouent, chez la presque totalité des droitiers, un rôle prédominant en tant que substrat biologique de l'activité langagière⁴. Dans la conception classique, la zone du langage, située dans l'hémisphère gauche, est constituée :

- de deux aires associatives spécifiques :
 - aire de Broca
 - aire de Wernicke
- d'une aire associative non spécifique, le lobule pariétal inférieur.

L'aire de Broca est constituée du pied (et du cap) de la troisième circonvolution frontale gauche. Par conséquent, elle fait partie du cortex associatif spécifique moteur et elle est située immédiatement en avant de la partie de la circonvolution frontale ascendante qui dirige, en dernière instance, l'appareil buccophonatoire. On pense que cette aire est liée à l'apprentissage et à la commande des patterns gestuels (lèvres, langue, palais, pharynx, larynx) correspondant à la réalisation sonore du langage.

L'aire de Wernicke est constituée de la moitié postérieure de la première circonvolution temporale gauche, planum temporale inclus⁵. Par conséquent, elle fait partie du cortex associatif spécifique auditif et elle est située immédiatement en arrière et en bas d'un cortex auditif primaire (la zone de Heschl du côté gauche). On pense que cette aire joue un rôle prépondérant dans le décodage des informations auditives, en particulier de celles qui ont une valeur linguistique.

Le lobule pariétal inférieur se compose du gyrus supramarginal et du gyrus angulaire. Cette aire se situe aux confins des zones associatives spécifiques auditive, visuelle et somesthésique de l'hémisphère gauche, avec lesquelles elle est reliée par de nombreux axones associatifs. Elle est également reliée avec les autres cortex associatifs, homolatéraux et controlatéraux. Elle possède donc un réseau associatif très fourni, qui lui permet d'avoir accès à la fois aux apprentissages passés et aux informations traitées dans le moment présent. On pense que cette région joue un rôle dans un grand nombre de processus neuropsychologiques,

⁴ Les assises matérielles de cette asymétrie fonctionnelle sont peu connues. Mais on pense que certaines asymétries anatomiques y sont liées. Par exemple, la surface du planum temporale (partie de la face supérieure de T1, enfouie dans le scissure de Sylvius) est plus grande dans l'hémisphère gauche que dans l'hémisphère droit.

⁵ Certains auteurs incluent le lobule pariétal inférieur gauche dans l'aire de Wernicke.

en particulier dans la compréhension du langage (parlé et écrit). Selon N. Geschwind, « ce serait la confrontation - au niveau du lobule pariétal inférieur gauche - entre les informations linguistiques actuelles (habituellement d'origine acoustique ou optique) et les traces d'événements linguistiques et non linguistiques passés qui assurerait en dernière analyse la compréhension du langage. »⁶

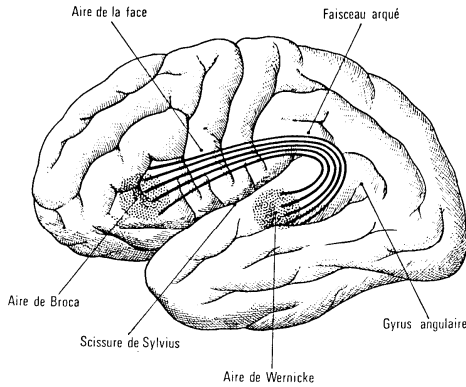
Ces différentes aires composant la zone du langage sont reliées entre elles et à d'autres parties du cerveau. Par exemple, l'aire de Wernicke et l'aire de Broca sont reliées par les fibres du faisceau arqué. Ces fibres jouent un rôle de transmission entre un cortex associatif spécifique auditif (aire de Wernicke) et un cortex associatif spécifique moteur (aire de Broca). Si la transmission de l'information entre ces deux zones est interrompue, la répétition d'un mot entendu devient impossible. C'est ce qui se produit dans l'aphasie de conduction⁷. On pense que ce sont également de longs axones reliant des zones différentes qui sont en jeu dans les activités de transposition visuophonatoire (lecture à voix haute), de transposition audiomaneuvre (écriture dictée) et visuomaneuvre (écriture copiée).

Le transfert des données auditives de l'aire de Wernicke au lobule pariétal s'effectue également grâce à de longs axones associatifs. Les données visuelles, elles, sont d'abord traitées dans les régions occipitales. Lors de la lecture, elles peuvent soit atteindre directement le lobule pariétal inférieur (pour de bons lecteurs, ayant été soumis à un long apprentissage de la langue écrite), soit passer par le relais de l'aire de Wernicke (pour des lecteurs n'ayant eu que peu de contact avec la langue écrite).

Les axones associatifs qui relient le lobule pariétal inférieur à d'autres structures (des cortex associatifs spécifiques) jouent un rôle dans la compréhension du langage. Quant aux fibres qui relient la convexité frontale gauche à l'aire de Broca, on pense qu'elles jouent un rôle essentiel dans l'expression verbale.

⁶ LECOUCRS - LHERMITTE, *op. cit.*, p. 234. Les auteurs renvoient à l'ouvrage de Norman GESCHWIND, *Selected papers on language and the brain*, Reidel, Dordrecht et Boston, 1974.

⁷ Cf. *infra.*, p. ??? . L'interprétation purement associationniste de l'aphasie de conduction est toutefois contestée par Lecours et Lhermitte.



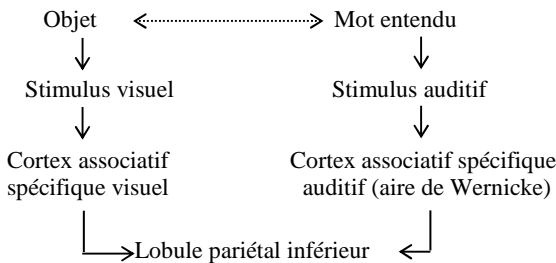
Le faisceau arqué

(Extrait de J. Cambier et alii, *Neurologie*, Masson, Paris, 1985, p. 134)

2. 6. Apprentissage du nom d'un objet

Lecours et Lhermitte expliquent, d'après les thèses associationnistes reprises par Geschwind, le processus de l'apprentissage du nom d'un objet⁸. Nous résumerons leur propos à l'aide de schémas que nous commenterons rapidement.

Apprentissage pour la compréhension du nom

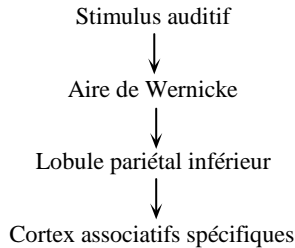


Pour que se réalise l'apprentissage du nom d'un objet, il faut qu'un lien associatif s'établisse entre l'objet et le nom qui lui correspond, c'est-à-dire entre un stimulus visuel et un stimulus auditif. Ce lien s'établit

⁸ *Op. cit.*, p. 236.

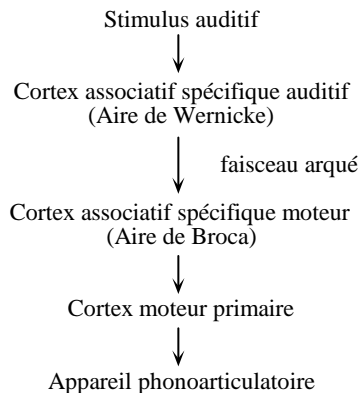
entre les cortex associatifs spécifiques concernés par l'intermédiaire du lobule pariétal inférieur.

Compréhension du mot appris



Lorsque l'apprentissage est réalisé, le nom peut être compris lorsqu'il est entendu en l'absence de l'objet : le stimulus auditif est transmis à l'aire de Wernicke, puis au lobule pariétal inférieur ; à partir de celui-ci, des associations stockées ailleurs dans le cortex deviennent disponibles, et la compréhension du nom peut se manifester.

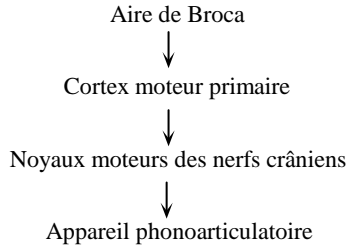
*Apprentissage de l'énoncé oral du nom d'un objet
(Répétition écholalique)*



Pour que devienne possible l'énoncé oral du nom d'un objet, il faut qu'un lien associatif s'établisse entre un pattern de mouvements articulatoires et le pattern sonore qui lui correspond. Ce lien est obtenu

par la répétition écholalique⁹ et il aurait son substrat anatomique dans les aires de Broca et de Wernicke reliées par le faisceau arqué.

Enoncé spontané du nom



La commande motrice, en provenance de l'aire de Broca, est transmise au cortex moteur primaire de la circonvolution frontale ascendante, puis à l'appareil phonoarticulaire, via les noyaux moteurs des nerfs crâniens.

Après cette brève mise au point sur l'anatomie du système nerveux central, nous pouvons commencer à pénétrer dans le domaine spécifique de l'aphasiologie.

3. DÉFINITION DE L'APHASIE

L'aphasie est un trouble du langage apparaissant à la suite d'une lésion du SNC et lorsque le langage existait déjà chez l'individu qui a subi l'atteinte cérébrale.

Le trouble aphasique résulte d'une lésion relativement focale et le plus souvent localisée dans la partie centrale de l'hémisphère gauche. Cet aspect de la définition exclut du champ de l'aphasiologie les troubles du langage dans les démences séniles et préséniles, qui résultent d'atteintes diffuses du SNC.

La question de l'intégration dans l'aphasie des troubles arthriques, atteintes de la motricité des organes buccophonatoires, partage les aphasiologues. En termes neuroanatomiques, il s'agit de savoir si les troubles arthriques traduisent l'atteinte d'un réseau neuronal spécifique et

⁹ Réponses phonatoires imitatives spécifiques à des stimuli acoustiques spécifiques

relativement indépendant, quant à sa fonction, du reste du substrat cérébral de la parole et du langage. On peut donc considérer les formes les plus pures d'anarthrie soit comme des troubles de la motricité de la parole, soit comme de véritables troubles du langage, auquel cas ils seront intégrés à l'aphasie. En réalité, les cas d'anarthrie pure sont rares et le plus souvent, les troubles arthriques ne constituent qu'un élément du tableau clinique d'une aphasie (en général d'une aphasie de Broca).

4. SÉMIOLOGIE DE L'APHASIE

Il existe une liste à peu près close des anomalies que présente le comportement langagier des aphasiques dans ses modalités expressives ou réceptives, à l'oral ou à l'écrit¹⁰.

4. 1. Troubles de l'expression orale

- Anomalies du débit :

- réduction du débit, pauses fréquentes (aphasiques non fluents)
- accélération du débit, logorrhée (aphasiques fluents¹¹)

- **Suppression ou mutisme** : absence totale d'émission verbale¹².

- **Réduction qualitative et stéréotypie** : la réduction qualitative désigne une diminution du nombre de mots différents encore disponibles. Elle peut aller jusqu'à la stéréotypie, émission répétitive d'un même segment linguistique. La stéréotypie peut être un mot de langue ou une courte phrase, ou ne pas être un mot de langue¹³.

- **Dysprosodie** :

- atténuation de la mélodie du discours (monotonie)
- tendance à la syllabation

¹⁰ Ce chapitre s'inspire de LECOURS - LHERMITTE, *op. cit.*, p. 112-124 et de RONDAL, J.A., SERON, X.(dir.), *Troubles du langage. Diagnostic et rééducation*, Liège, Pierre Mardaga, 1982.

¹¹ La distinction entre aphasiques fluents et aphasiques non fluents est due à Goodglass.

¹² Cet état apparaît souvent en début de maladie et précède une réduction quantitative (cf. RONDAL - SERON, *op. cit.*, p. 136.

¹³ Exemples de stéréotypies : « tan-tan » (un malade de Broca), « Cré nom » (Baudelaire), « Bonsoir les choses d'ici-bas » (un malade d'Alajouanine).

- parfois, survenue d'un pseudo-accent : le patient parle comme s'il avait un accent étranger¹⁴.

- **Manque du mot** : difficulté ou impossibilité à produire un mot dans différentes conditions d'énonciation.

Ces divers troubles sont des anomalies assez globales de l'expression orale. Il existe, toujours pour l'expression orale, des déviances plus précises, qu'on regroupe sous le titre de transformations du langage oral.

4. 2. Transformations du langage oral

- **Transformations phonétiques** : émission inadéquate des phonèmes de la langue (due à des difficultés arthriques) conduisant à des anomalies dans la réalisation de leurs traits constitutifs. Par exemple, un malade qui aura tenté de dire le mot «coquelicot» ([kokliko]) prononcera [kotliko] : il y a eu remplacement d'une occlusive postérieure par une occlusive antérieure. Mais le phonème produit peut aussi ne plus appartenir à la langue maternelle de l'aphasique. Il peut s'agir de transformations approximatives d'occlusives en constrictives, d'orales en nasales, de sourdes en sonores etc. On peut également observer la production de pseudodiphthongues ou de pseudopolyphthongues (par exemple le mot « constitution » est répété « caonstitution »), des assimilations antérogrades ([klaRte] répété [klaRke]) ou des assimilations rétrogrades (« découverte » devient « técouverte »). Ce sont les aboutissements de ces diverses transformations qu'on regroupe sous la dénomination de *syndrome de désintégration phonétique*¹⁵.

- **Paraphasies phonémiques** : mauvaise prononciation par addition, omission, déplacement de phonèmes en l'absence de toute difficulté arthrique. Les phonèmes produits appartiennent à la langue mais ce ne sont pas les phonèmes attendus qui sont sélectionnés. Par exemple, « tabouret » devient « paturet » ou « alumette » devient « palumelle ».

¹⁴ Chez un aphasique francophone, un pseudo-accent britannique apparaît progressivement lorsque le trouble arthrique est à prédominance parétique (faiblesse des mouvements articulatoires, insuffisance du souffle trachéal). Lorsque le trouble arthrique est à prédominance dystonique (exagération des mouvements constitutifs des traits phonétiques quant à leur force et à leur durée) on observe l'émergence d'un pseudo-accent germanique (cf. LECOURES - LHERMITTE, *op. cit.*, p. 90).

¹⁵ Les anomalies phonétiques de la parole des aphasiques ont été décrites sous ce nom par Alajouanine, Ombredane et Durand dans *Le syndrome de désintégration phonétique dans l'aphasie*, Masson, Paris, 1939. Nous y reviendrons longuement dans notre seconde partie.

- **Paraphasies verbales.** Elles sont de deux types :

- **paraphasie verbale morphologique** : remplacement d'un mot par un autre lui ressemblant par la forme. Par exemple, «caviar» est dit pour « cadavre », « grasse » pour « grande », « gant » ou « blanc » pour « banc ». Dans la conversation, les paraphasies verbales morphologiques se mêlent aux paraphasies phonémiques.

- **paraphasie verbale sémantique** : le mot à prononcer est remplacé par un mot ayant un rapport conceptuel avec lui. Par exemple, dans une situation de dénomination d'image, on aura les transformations suivantes :

<u>Image</u>	<u>Mot prononcé</u>
table	banc
pied	main
chaussette	sandale

Dans une situation de lecture à voix haute, on pourra observer les transformations suivantes :

<u>Mot à lire</u>	<u>Mot prononcé</u>
bateau	navire
main	doigt

- **Néologisme** : on appelle néologisme un segment linguistique émis comme mot, alors que ce mot n'existe pas dans la langue de la communauté verbale du sujet.

- **Agrammatisme** : l'agrammatisme correspond à une réduction quantitative et à une simplification des structures syntaxiques dans le discours (style télégraphique). Il se caractérise également par l'élosion et la substitution des «mots-outils» (ou des «mots grammaticaux»), par la prédominance des «mots lexicaux» et donc par une tendance à la juxtaposition. Lorsque des verbes sont employés, il sont très souvent à l'infinitif.

- **Dyssyntaxie** (ou **paragrammatisme**) : ce terme qualifie une production linguistique dans laquelle on observe un nombre assez important de phrases transgressant les règles de la syntaxe. Par exemple, un malade auquel on a demandé de produire une phrase avec les deux mots «foins» et «juin» a proposé «les foins coupent en juin les cultivateurs.» Avec «opticien» et «lunettes», on a obtenu «l'opticien est vérifié la lunette.»

Pour certains auteurs, la transformation dyssyntaxique n'est jamais qu'un résultat de paraphasies verbales. Par exemple, en racontant l'histoire du petit chaperon rouge, un malade dit : «Elle portait une galette *sur* sa grand-mère»; ou encore, au cours d'une conversation, un autre malade dit : «J'étais dans la *couturière* ; j'ai toujours fait des robes.» Les transformations de *chez* en *sur* et de *couture* en *couturière* sont des paraphasies verbales d'où dérive l'effet dyssyntaxique.

- **Jargonaphasie** : ce terme désigne des productions linguistiques caractérisées par une abondante production paraphasique. On parle de *jargon phonémique* lorsque la production paraphasique est pour l'essentiel constituée de paraphasies phonémiques et morphologiques. On parle de *jargon sémantique* lorsque les paraphasies sont majoritairement sémantiques. Le discours du jargonaphasique se distingue de celui de l'agrammatique par son inefficacité beaucoup plus marquée à transmettre l'information. On le constate sur cet exemple qui est extrait de deux commentaires des événements de mai 1968, le premier par un agrammatique, le second par un jargonaphasique (cf. Lecours - Lhermitte, *Op. cit.*, p. 81) :

Agrammatisme

Ah oui ! Grèves ↓ euh, grèves, euh, drapeaux rouges. Euh, euh, matraques, enfin matraques, Facultés. Euh, ah oui ! Dix pour cent, euh, salaire. Euh, bah ! c'est tout.

Jargonaphasie

Mais un jour, euh, vous aurez, dans la France entière, réparti dans la France ↓ Vous aurez, dans la France ↓ Vous aurez la France. Vous aurez Paris qui sera, vraisemblablement, euh, une partie qui sera difficile à tenir, puis tout le reste sera ↓ – Je ne veux pas dire tout dans l'ensemble – sera l'ensemble de la France, mais l'ensemble de la France sera à peu près convenable.

4. 3. Troubles de la compréhension orale

Les troubles de la compréhension du langage parlé semblent moins riches que ceux de l'expression orale parce qu'ils se prêtent difficilement à une description précise. Tout dépend de l'ingéniosité des tests élaborés pour les déceler. On peut cependant distinguer les cas suivants :

- **surdité verbale pure** : la surdité verbale pure est un trouble de l'identification et de la discrimination des bruits linguistiques. Le malade entend des sons qui n'ont pour lui aucune valeur linguistique. L'existence isolée de ce trouble est contestée.
- troubles de la compréhension orale reposant sur un mauvais traitement phonémique du message.
- troubles de la compréhension orale se rapportant à l'extraction des valeurs sémantiques de l'information.

4. 4. Troubles de l'expression écrite

C'est habituellement l'expression linguistique dans son ensemble qui est affectée dans l'aphasie. Cependant, hormis quelques exceptions, on remarque que la langue écrite est souvent plus touchée que la langue parlée et que sa récupération est plus lente et moins complète. Les causes présumées de cette dissymétrie sont les suivantes :

- le langage écrit serait plus fragile que le langage oral parce qu'il est acquis plus tardivement ;
- la langue écrite étant très souvent moins utilisée que la langue orale, son apprentissage serait moins bien ancré ;
- les structures de l'écrit seraient plus diverses et plus complexes que celles de l'oral.

Par ailleurs, on peut toujours expliquer la désorganisation de la langue écrite comme une conséquence de la désorganisation de la langue orale. En effet, pour de nombreux locuteurs, l'écrit est fortement tributaire de l'oral¹⁶.

On retrouve, à l'écrit, la sémiologie des troubles de l'expression orale, mais sous la forme graphique :

- **Anomalies du débit** : en général, même quand il n'existe pas de troubles spécifiques du graphisme chez le malade, le débit d'écriture

¹⁶ Dans la majorité des cas, l'apprentissage du mot écrit ne se fonde pas sur la constitution d'un lien associatif entre le mot écrit et les attributs de l'objet, mais entre le mot écrit et son homologue oral. Si l'apprentissage de la langue écrite a été suffisamment long, on pense que son substrat anatomique acquiert une certaine indépendance (car les structures de l'écrit sont très différentes de celles de l'oral). Si ce n'est pas le cas, le substrat anatomique de la langue écrite reste tributaire de celui de la langue parlée (l'écrit se limitant à la reduplication des thèmes et des formes de la conversation quotidienne).

de l'aphasique est plus faible que celui du sujet non aphasique. D'autre part, la suppression totale de l'expression linguistique écrite est plus fréquente et plus souvent définitive que celle de l'expression orale.

- **Réduction qualitative** : elle va de pair avec celle du langage oral et apparaît souvent d'une manière plus évidente. Mais il existe des cas, assez rares, de dissociation, où la réduction qualitative observée dans l'un des registres - oral ou écrit - est masquée dans l'autre par une abondante production jargonaphasique ou jargonagraphique¹⁷.

- **Manque du mot** : il existe des cas de dissociation relative entre l'écrit et l'oral lorsque la difficulté de produire les mots relève surtout d'un déficit moteur.

- **Troubles du graphisme (agraphie)** : déformation des symboles linguistiques écrits. Ce trouble touche non pas le choix des lettres mais leur exécution. On parle d'*agraphie pure* lorsque l'agraphie apparaît seule, sans autre désorganisation du langage¹⁸.

- **Paragraphies**. Elles sont de deux types :

- **paragraphies littérales** : transformations au niveau de la lettre (élisions, additions, déplacements, remplacements)¹⁹.

- **paragraphies graphématiques** : transformations au niveau du graphème, ou plus précisément, substitutions entre des

¹⁷ Chez certains aphasiques de Broca, «l'expression orale se caractérise par un débit très inférieur à la normale et une grande réduction qualitative alors que le comportement du malade, dans l'expression écrite, s'apparente à la jargonagraphie ; la réduction qualitative y existe, bien sûr, mais elle est à un certain point masquée par une production de néologismes et de transformations paragraphiques de tous ordres.» (LECOURS - LHERMITTE, *op. cit.*, p. 120). Inversement, chez certains aphasiques de Wernicke, « la production orale en est une de jargonaphasie à grand débit, pouvant masquer jusqu'à un certain point la présence d'une réduction qualitative, alors que la production écrite est très peu abondante et qualitativement très réduite.» (LECOURS-LHERMITTE, *op. cit.*)

¹⁸ Se pose alors le problème de savoir s'il s'agit d'un trouble relevant de l'aphasie, donc d'une véritable atteinte du langage, ou d'un trouble relevant de l'apraxie, c'est-à-dire de la possibilité d'exécuter certains gestes (en dehors de toute paralysie).

¹⁹ Exemples produits au cours d'une épreuve de dictée de mots isolés (LECOURS-LHERMITTE, *op. cit.*, p. 75) :

C-H-E-R-C-H-E-R

B-A-V-A-R-D

F-O-U-R-N-I-R

F-R-O-I-D

C-H-E-C-H-E-R-

B-A-V-A-B

F-O-U-R-F-I-R

F-O-R-I-D

graphèmes pouvant représenter le même phonème²⁰ ou des phonèmes proches quant à leurs traits constitutifs²¹.

- **Paragraphies verbales** : comme les paraphasies verbales, elles sont généralement constituées de simples substitutions de mots. Mais des phénomènes d'élimination, d'addition et de déplacement de mots peuvent se produire.

Il existe certains cas de dissociations. Lecours et Lhermitte commentent un de ces cas, malgré sa rareté, pour son intérêt théorique. Il s'agit d'une dissociation où l'on observe une jargonaphasie entravant le langage oral alors que l'expression écrite est quasi-normale : «en pareil cas, le code phonologique, qui détermine le code graphématique, est préservé [...] et la jargonaphasie orale est sans doute liée à une perturbation des *patterns* qui, partant du code phonologique, activent les réseaux sensorimoteurs de l'articulation verbale, eux-mêmes épargnés par la lésion.» (*Op. cit.*, p. 122)

- **Jargonographie, dyssyntaxie, agrammatisme** : ces anomalies du langage écrit vont en général de pair avec les troubles correspondants du langage oral. Ici encore, on trouve parfois des cas de dissociations surprenants entre l'écrit et l'oral, surtout après un certain temps d'évolution²².

La tendance à la dyssyntaxie est souvent plus profonde dans la langue écrite que dans la langue parlée. Mais lorsqu'il s'agit d'agrammatisme, les manifestations de ce trouble sont presque toujours parallèles à l'écrit et à l'oral.

4. 5. Troubles de la compréhension du langage écrit

²⁰ Exemples produits au cours d'une épreuve de dictée de mots isolés (LECOURS-LHERMITTE, *op. cit.*)

B-I-B-L-I-O-T-H-E-Q-U-E
D-O-M-A-I-N-E

B-I-B-L-I-O-T-E-C
D-O-M-M-E-N

²¹ Exemples produits au cours d'une épreuve de dictée de mots isolés (LECOURS-LHERMITTE, *op. cit.*)

R-O-U-G-E
D-I-M-A-N-C-H-E

R-O-U-C-H-E
T-I-M-A-N-C-H-E

²² Expression écrite franchement jargonnée alors que l'expression orale ne l'est pas ou, inversement, langue parlée incompréhensible et langue écrite très peu jargonnée. La dissociation est probablement due, dans ce cas, à l'effet de la rééducation.

Les troubles de la compréhension du langage écrit posent les mêmes problèmes que ceux du langage oral. On peut toutefois distinguer deux types de troubles :

- **Alexie littéraire** : difficulté ou impossibilité de lecture des lettres isolées.
- **Alexie verbale** : perturbation de la lecture des mots isolés.

Lorsque les difficultés de lecture résultent d'un trouble gnosique (alexie agnosique), le trouble de la lecture des mots est plus fort que le trouble de la lecture des lettres. En revanche, lorsqu'il s'agit d'un trouble d'origine psycholinguistique (alexie aphasique), l'alexie littéraire l'emporte sur l'alexie verbale, ce qui signifie que les mots sont lus plus facilement que les lettres isolées.

On parle de *cécité verbale pure* lorsque les troubles de la lecture et ceux de l'écriture copiée ne s'accompagnent d'aucun autre désordre linguistique.

5. FORMES CLINIQUES DE L'APHASIE

Il existe autant de classifications des aphasies que d'aphasiologues de renom. Cette diversité est bien sûr liée à des divergences théoriques, mais elle conduit à une situation souvent confuse dans la terminologie. Par exemple, comme le remarquent Lecours et Lhermitte, les termes *aphasie de Broca*, *aphasie motrice centrale*, *aphasie motrice corticale*, *aphasie motrice efférente cinétique*, *aphasie d'expression*, *aphasie verbale*, *aphasie de réalisation phonématique* se réfèrent au même tableau clinique (*Op. cit.*, p. 337).

Nous présenterons les formes cliniques de l'aphasie dans la classification que proposent ces auteurs, en indiquant entre parenthèses les termes correspondants d'une classification parallèle et souvent utilisée, due à Goodglass²³.

²³ Ce chapitre est essentiellement une synthèse de LECOURE - LHERMITTE, *op. cit.*, p. 111-143 et 266-277. Les entrées de la classification de Goodglass ne seront indiquées que si elles diffèrent de celles de Lecours - Lhermitte. Nous ne compléterons la classification de Lecours-Lhermitte qu'en ajoutant une rubrique, celle des aphasies sous-corticales. Bien que cette référence soit déjà assez ancienne, elle demeure aujourd'hui largement pertinente. En témoigne par exemple le fait que Houdé, Mazoyer et Tzourio-Mazoyer, dans leur récent ouvrage *Cerveau et psychologie. Introduction à l'imagerie cérébrale anatomique et fonctionnelle* (Paris, P.U.F., 2002), présentent les aphasies dans la classification de Goodglass.

5. 1. Aphasies pures

Ces aphasies sont attribuées à des lésions d'un cortex primaire (anarthrie pure), de la partie d'un cortex associatif spécifique la plus intimement liée au cortex primaire qui lui correspond (surdit  verbale pure), d'axones li s   ces zones corticales (c civit  verbale pure) ou de plusieurs de ces structures   la fois.

5.1.1. Surdit  verbale pure : trouble de la compr hension du langage oral, de la r p tition, de l' criture sous dict e.

5.1.2. C civit  verbale pure : trouble de la compr hension du langage  crit, de la lecture   voix haute, de l' criture copi e.

5.1.3. Anarthrie pure : troubles arthriques isol s.

5.1.4. Agraphie pure : existence isol e de troubles du graphisme.

5. 2. Aphasie de Broca

On la pense due   une l sion cortico-sous-corticale de l'aire de Broca. Mais cette l sion retentit sur le fonctionnement d'autres structures, avec lesquelles la zone de Broca poss de des liens axonaux directs²⁴.

5.2.1. Forme commune de l'aphasie de Broca

Elle se manifeste en g n ral par une suppression compl te du langage (  la suite d'un accident vasculaire c r bral ou d'un traumatisme) pendant un temps plus ou moins long. Puis apparaissent des st r otypies. Si le malade n'en reste pas l , l'inventaire des mots disponibles s'enrichit, la r duction s'att ne, le langage devient de plus en plus propositionnel. Dans de nombreux cas, on observe une  volution vers l'agrammatisme.

L'agrammatisme n'appara t jamais d'embl e ; c'est un comportement d' volution (ou d'adaptation). Le patient peut s'am liorer, mais il n'acquiert pas vraiment une meilleure ma trise de la syntaxe : il enrichit par «gavage» son stock lexical.

C'est le trouble arthrique qui appara t toujours au premier plan. Il est li    une atteinte p riph rique des r seaux sensori-moteurs sous-tendant

²⁴ Le cortex moteur primaire qui lui est adjacent (tiers inf rieur de FA), la convexit  pr frontale et certaines composantes r trorolandiques de la zone du langage.

l'expression verbale, qui entraîne une anomalie de la force, du tonus, de la coordination dans le jeu des muscles de l'appareil buccophonatoire. Il se manifeste par une émission de phonèmes individuellement mal prononcés²⁵. On remarque que ce trouble disparaît chez certains malades dans les énoncés automatisés (énumération des jours de la semaine par exemple). Ce phénomène est connu sous le nom de dissociation automatico-volontaire. Le trouble arthrique entraîne une réduction du débit élocutoire.

Comme dans la plupart des aphasies, on observe un manque du mot plus ou moins sévère, plus manifeste dans la conversation que dans les épreuves de dénomination. La facilitation par l'ébauche orale²⁶ se révèle d'une grande efficacité.

Des paraphasies phonémiques peuvent apparaître au cours d'épreuves de transposition audiophonatoires ou visuophonatoires. Elles sont souvent masquées par les transformations phonétiques.

L'aphasie de Broca comporte également des troubles de l'expression écrite :

- réduction, agrammatisme, transformations paragraphiques ;
- écriture défectueuse mais non servile²⁷

- après une certaine période d'évolution, la production écrite s'apparente à la jargonographie (alors qu'il y a encore une grande réduction de l'expression orale).

La compréhension orale est très modérément touchée, voire normale. En revanche, la production écrite est un peu plus compromise. Mais dans les deux cas, la compréhension des mots grammaticaux est imparfaite, les consignes sont imparfaitement comprises dès qu'elles commencent à être plus complexes et la compréhension des ensembles linguistiques est mauvaise (le malade est incapable de dégager la signification générale d'un texte lu ou entendu).

5.2.2. Aphasie de Broca presque limitée aux troubles arthriques

²⁵ Cf. *infra*.

²⁶ Le mot qui fait défaut est énoncé par le malade dès qu'on lui en fournit le premier phonème ou la première syllabe.

²⁷ On parle de copie servile lorsque seule est possible la copie sans transposition du code graphique. Le sujet copie le stimulus comme s'il reproduisait un dessin.

Dans cette forme d'aphasie, les troubles arthriques existent presque à l'état pur. Les autres caractéristiques de cette aphasie sont les suivantes :

- léger manque du mot ;
- ralentissement du débit (dû aux troubles arthriques et au manque du mot);
- réussite aux épreuves de dénomination ;
- paraphasies rares (et en général phonémiques) ;
- trouble discret de l'expression écrite (trouble du graphisme et transformations dysorthographiques) ;
- compréhension normale à l'écrit et à l'oral.

Cette forme de l'aphasie peut évoluer vers l'anarthrie pure.

5. 3. Aphasies de Wernicke

Lecours et Lhermitte regroupent dans une même catégorie des aphasies qu'ils caractérisent de la manière suivante :

Au cours de leur phase la plus caractéristique, les aphasies de Wernicke comportent un débit élocutoire normal ou même, dans certains cas, logorrhéique ; le malade ne présente pas de troubles arthriques. Lorsqu'il s'agit d'une forme commune, cette phase comporte aussi un trouble grossier de la compréhension du langage et le malade peut présenter une anosognosie de son aphasie, c'est-à-dire n'en être à peu près pas conscient. (*Op. cit.*, p. 129)

Cet ensemble sémiologique permet de rendre compte de l'aphasie de conduction et de trois types d'aphasies de Wernicke.

5.3.1. Aphasie de conduction

On pense généralement qu'elle est due à une lésion des fibres (du faisceau arqué, pour la plupart d'entre elles) associant l'aire de Broca et l'aire de Wernicke. Ce serait une interférence dans le transfert d'informations entre ces deux cortex associatifs spécifiques de l'hémisphère gauche, l'auditif et le moteur, qui rendrait compte du trouble caractéristique de la répétition.

On reconnaît bien l'aphasique de conduction en situation de conversation : son discours, copieux et en général approprié, est

entrecoupé d'hésitations, d'arrêts et de corrections, liés à l'existence d'un manque du mot et à la présence de productions paraphasiques. Dans les cas typiques, les paraphasies sont des paraphasies phonémiques ou des paraphasies verbales de type morphologique, et elles portent précisément sur les mots pour lesquels le patient éprouve des difficultés d'évocation. Le manque du mot est parfois résolu par l'emploi d'un mot voisin ou d'un synonyme. Les paraphasies peuvent être très nombreuses : on parle alors de jargon phonémique.

Le patient, conscient de son trouble, tente de corriger sa production par des conduites d'approche phonémiques. En ralentissant son débit élocutoire, il peut réduire le nombre de paraphasies. Mais le contrôle du débit est souvent difficile.

Comme dans l'aphasie de Broca, le manque du mot est plus manifeste dans la conversation que dans les épreuves de dénomination.

Le comportement linguistique est franchement anormal dans les épreuves de répétition. Ou bien le malade ne parvient pas à répéter, ou bien il n'y réussit qu'au terme de plusieurs approches et paraphasies phonémiques. Les mots courts et les phrases de longueur moyenne mais d'une syntaxe simple sont mieux répétés que les mots longs et de structure phonémique complexe. La répétition de phrases longues et comportant un grand nombre de monèmes grammaticaux est extrêmement difficile.

La lecture à voix haute est affectée de la même manière que la répétition²⁸. Mais ce trouble est quantitativement moindre et récupère plus vite que celui de la répétition, comme le montrent les exemples suivants (*Ibid.*, p. 131) :

<i>Stimuli</i>		<i>Répétition</i>	<i>Lecture</i>
navet [nav]	→	[natav t]	[nav]
esprit [sppi]	→	[s sppi]	[sppi]
textile [τῶκστιλ]	→	[sῶκτῶκτιλ]	
[στῶκστιλ]			

Le graphisme et les automatismes d'écriture sont préservés, mais on observe de nombreuses transformations paragraphiques (hormis dans certains cas de dissociation entre production écrite et orale). Cependant, il n'existe pas de parallèle strict entre les paraphasies phonémiques et les

²⁸ La répétition est une transposition audiophonatoire, la lecture une transposition visuophonatoire.

paraphasies littérales d'un même sujet : un mot bien lu peut être immédiatement après mal prononcé, ou vice-versa.

Dans certains cas, on observe des transformations qui suggèrent un trouble de la morphologie et de la syntaxe :

- substitutions portant sur les affixes et les marques morphologiques (dans les épreuves de transposition) ;

- erreurs de syntaxe par élisions, additions, déplacements, remplacements de mots (épreuves de répétition, lecture à haute voix, écriture sous dictée, conversation, essai écrit libre), surtout sur les mots grammaticaux.

La compréhension est très modérément touchée, comme dans la forme commune de l'aphasie de Broca.

5.3.2. Formes communes de l'aphasie de Wernicke

Les trois tableaux cliniques suivants ont en commun :

- la fluidité du débit élocutoire ;
- la production de transformations paraphasiques et paragraphiques ;
- un trouble de la compréhension du langage.

5.3.2.1. Aphasie de Wernicke proprement dite ou du type I

L'aphasie de Wernicke proprement dite se caractérise par les trois faits sémiologiques suivants:

- le débit élocutoire est normal ou logorrhéique et le discours est jargonaphasique, mais sans transformations phonétiques ;
- il y a un trouble grossier de la répétition ;
- la compréhension du langage parlé est altérée.

On pense que cette aphasie est due à une lésion de l'aire de Wernicke, c'est-à-dire de la partie postérieure de la première circonvolution temporale gauche. La compréhension du langage oral serait perturbée du fait que l'information auditive ne peut plus être transmise au lobule pariétal inférieur et, par conséquent, ne peut plus être confrontée aux traces stockées ailleurs dans le cortex. La lésion, à leur origine, des fibres du faisceau arqué, rendrait compte du trouble de la répétition. La logorrhée est attribuée à une libération des activités du

lobe frontal, c'est-à-dire au fonctionnement d'une aire de Broca restée intacte, mais n'étant plus soumise au contrôle de l'aire de Wernicke.

L'ensemble du comportement du patient donne l'impression qu'il est dans un état de grande excitation. La prosodie est riche mais souvent inappropriée. L'anosognosie est manifeste et le malade s'attend à être compris. Mais son discours jargonaphasique est presque incompréhensible.

Le malade tient peu compte des interventions de son interlocuteur : il poursuit un monologue. Dans certains cas, des mots de prédilection apparaissent et donnent l'impression que le discours est orienté vers un même thème.

Le manque du mot est difficile à déceler car il est masqué par la fluidité du débit.

Il est souvent manifeste que le malade comprend mal les questions qui lui sont posées.

Si l'évolution est favorable, après quelques semaines ou quelques mois, le débit se ralentit un peu, les thèmes de prédilection disparaissent, les néologismes se raréfient. Si le malade produit des paraphasies, un lien conceptuel apparaît entre le mot cible et le mot produit (il s'agit donc surtout de paraphasies verbales sémantiques). Le patient n'est plus anosognosique et il adhère mieux aux commentaires de son interlocuteur.

Le manque du mot est évident dans les épreuves de dénomination : il se manifeste non par une absence de réponse ou par un long délai, mais par des réponses immédiates sous forme de paraphasies verbales, de néologismes, de circonlocutions, dont les liens avec les stimuli ne sont pas toujours apparents. Les tentatives de facilitation que propose l'examineur ne sont pas particulièrement efficaces et elles provoquent souvent la production de néologismes. Chez le sujet logorrhéique, et anosognosique, la réponse ne constitue pas un comportement de dénomination car le malade produit un long commentaire dont le sens échappe à l'auditeur.

Comme le discours du malade est très difficile à canaliser, il est presque impossible de tester son aptitude à la répétition. Ceci ne peut se faire qu'après un certain temps d'évolution. Dès lors, on peut observer un trouble de la répétition comparable à celui qu'on trouve dans l'aphasie de conduction.

Le graphisme et les automatismes d'écriture sont conservés, mais l'écriture sous dictée est très perturbée.

En début d'évolution, la compréhension du langage parlé est toujours altérée. Les mots isolés étant mieux compris que les phrases, on pense que l'anomalie de la compréhension orale est due à un trouble gnosique (surdité verbale). Le comportement du malade rappelle celui d'un sourd : dans les épreuves de désignation, il tend l'oreille, sollicite la répétition des stimuli, indique par des gestes qu'il entend mal.

Les troubles de la compréhension du langage écrit sont fréquents, mais parfois moindres que ceux du langage parlé. Si le malade avait une bonne maîtrise de l'écrit on peut observer une dissociation en faveur de la langue écrite.

5.3.2.2. Aphasie de Wernicke du type II (Aphasie transcorticale sensorielle)

Les principaux traits sémiologiques de cette aphasie sont les suivants :

- le débit élocutoire est normal et le discours témoigne d'une importante réduction qualitative (qui contient de nombreuses paraphasies verbales) ;
- la répétition est à peu près normale (parfois écholalique) ;
- la compréhension du langage parlé et écrit est altérée.

Selon Norman Geschwind, cette aphasie est due à une atteinte du lobule pariétal inférieur gauche ou des structures qui l'entourent. L'aire de Broca, le faisceau arqué et l'aire de Wernicke sont intacts, mais du fait de la lésion touchant le lobule pariétal inférieur, elles ne sont plus en contact avec les traces stockées ailleurs dans le cortex. C'est pourquoi ce tableau clinique est également appelé *isolement des aires du langage*.

L'aphasie de Wernicke de type II a en commun avec le type I l'absence de troubles arthriques, les caractéristiques de la prosodie, l'anosognosie et la jargonaphasie. Mais les transformations sont surtout, et parfois exclusivement, des paraphasies verbales.

Les manifestations de manque du mot sont également comparables avec le type I, mais elles sont plus abondantes : le nombre de phrases avortées et de circonlocutions peut être très grand. En revanche, les transformations dyssyntaxiques sont négligeables. Dans l'ensemble, les propos du malade donnent une impression d'incohérence.

La réduction qualitative du vocabulaire dans ce type de jargon se manifeste par l'emploi de syntagmes figés, alors que les unités lexicales sont peu nombreuses et récurrentes.

Les possibilités de transposition audiophonatoire sont à peu près normales. On note dans certains cas un comportement d'écholalie²⁹. La lecture à haute voix est presque intacte.

Le graphisme et les automatismes d'écriture sont préservés. Mais la production spontanée est peu abondante et comporte des paragraphies et des néologismes. L'écriture sous dictée est parfois moins atteinte, malgré de nombreuses transformations dysorthographiques. L'écriture copiée est en général servile.

Les troubles de la compréhension sont sévères. Les phrases simples sont mieux comprises que les mots isolés (il s'agit donc d'un trouble psycholinguistique de la compréhension). Le trouble affecte la langue orale comme la langue écrite (même lorsque la lecture à haute voix reste possible). Un malade peut lire les mots à haute voix, dénommer les images leur correspondant, et ne pas parvenir à les appairer les uns aux autres.

5.3.2.3. Aphasie de Wernicke du type III (Alexie avec agraphie)

Deux dissociations sont caractéristiques de cette aphasie :

- anomalie de l'expression orale limitée à un manque du mot, alors que l'expression écrite est jargonaphasique (ou absente) ;
- compréhension du langage parlé à peu près normale, alors que le langage écrit est très mal compris.

Il s'agit en fait d'une aphasie de Wernicke avec prédominance de l'atteinte de la langue écrite.

Les soubassements anatomophysiologiques de cette aphasie sont peu connus. Une lésion partielle du gyrus angulaire pourrait en être la cause (Dejerine, Geschwind). On peut aussi l'attribuer à des lésions touchant les parties du cortex visuel associatif spécifique voisines de la région angulaire gauche.

²⁹ Cf. LECOURS-LHERMITTE, *op. cit.*, p. 137 : « La démonstration spectaculaire consiste à amener le malade à écholaliser des phrases en langues étrangères ; certains imitent ainsi avec beaucoup de naturel des accents et autres faits prosodiques qui ne leur sont en rien familiers. »

L'expression orale est presque normale mais le discours est entrecoupé d'hésitations, de phrases avortées, de prépositions, de circonlocutions peu informatives parce qu'axées sur un mot de sens très vague (chose, affaire, machin). Le comportement de ce type d'aphasique est comparable à celui de l'aphasique amnésique³⁰. Le malade souffre de sa difficulté d'expression orale.

En ce qui concerne l'expression écrite, le patient, dans les cas extrêmes, peut être totalement incapable d'écrire ou seulement capable d'écrire quelques mots (son nom par exemple). La réalisation proprement graphique est désorganisée : les lettres sont constituées de traits graphiques diversement orientés et il est rare qu'elles soient immédiatement identifiables.

Dans d'autres cas, le graphisme et les automatismes d'écriture sont respectés et on peut obtenir des échantillons assez longs, constitués de lettres identifiables, mais totalement jargonaphasiques. Ils abondent en transformations dysorthographiques, paragraphies verbales, néologismes, bizarreries syntaxiques.

Cette dissociation entre la production écrite et la production orale est bien illustrée par les exemples suivants (*Ibid.*, p. 139)³¹ :

Jargon écrit	Commentaire oral
la charg nos chos moil	Je prends les voitures neuves
falleg ma follon, chagne l'halis Change ment d'huile	Vérifier les poulies.

Si le malade est en général conscient de son trouble d'expression orale, il peut être anosognosique quant à son jargon écrit.

La même dissociation s'observe dans les épreuves de dénomination : manque du mot à l'oral et, à l'écrit, paragraphies et néologismes. L'exemple suivant montre que divers types de paragraphies peuvent apparaître (*Ibid.*, p. 140)³² :

<i>Photographie présentée</i>	<i>Mot(s) écrit(s)</i>
guitare	vlolol - violon
manteau	mameteau
autobus	hauteaubul - hotobuce
église	gegirit - herniche

³⁰ Cf. *infra.*, p. 65.

³¹ Le malade écrit une phrase, puis dit ce qu'il croit avoir écrit.

³² Le malade écrit le mot correspondant à la photographie qu'on lui présente.

chien

cheval - chain

L'écriture copiée est servile, mais moins anormale que l'écriture dictée. Celle-ci est un jargon abondant en transformations dysorthographiques et en néologismes. En revanche, la répétition est presque normale. On observe donc, une fois de plus, une dissociation entre l'écrit et l'oral.

La lecture à haute voix donne lieu à de multiples paraphasies et à des néologismes, quand elle n'est pas totalement impossible. Si le malade ne parvient pas à lire le mot, on peut toutefois constater grâce à ses commentaires, qu'il en a au moins partiellement saisi le sens.

La compréhension du langage parlé est à peu près normale, mais celle du langage écrit globalement déficitaire.

Avec l'évolution, un trouble très profond peut s'améliorer considérablement : les messages les plus simples sur le plan sensoriel sont mieux compris que les messages plus complexes. Le trouble semble donc surtout de type gnosique (lié à une cécité verbale³³).

5.4. Aphasie amnésique

Elle se caractérise surtout par un manque du mot sévère, pour lequel la facilitation se révèle peu efficace.

Pour certains auteurs, cette aphasie est due à une lésion temporale gauche, qui entraîne une altération fonctionnelle des traces mnésiques auditives des mots. Pour d'autres, elle provient d'une lésion restreinte du gyrus angulaire gauche.

On décèle le manque du mot dans la conversation par l'emploi de périphrases, souvent imprécises, par des choix de mots inadéquats et par un grand nombre de phrases inachevées. Des phénomènes analogues apparaissent dans l'écriture.

Dans les épreuves de dénomination, le manque du mot est d'autant plus net qu'on fait appel à un lexique plus précis ou moins courant : la feuille est dénommée, mais sa tige ou ses nervures ne le sont pas. D'autre

³³ « Le patient attribue volontiers à un trouble purement oculaire ses échecs lors des épreuves testant sa compréhension du langage écrit : il affirme qu'il a besoin de lunettes ou que celles qu'il porte sont inadéquates ; il rapproche ou éloigne de ses yeux le stimulus écrit qu'on lui présente, ou encore il déplace l'angle de son regard par rapport à celui-ci comme si l'éclairage était en cause.»(LECOURS-LHERMITTE, *op. cit.*, p. 141)

part, le manque du mot se manifeste par des délais et des circonlocutions ; mais les paraphasies sont rares.

La répétition, la lecture à voix haute, l'écriture copiée sont normales. L'écriture dictée peut révéler l'existence d'une dysorthographe.

L'appréhension du sens des mots est incomplète dans les épreuves assez élaborées. Par exemple, le malade éprouve des difficultés à grouper les mots selon leurs affinités sémantiques. Parfois même, il ne reconnaît pas comme tels certains mots de la langue.

Les tests d'intelligence et de mémoire visuelle montrent que celles-ci ne sont pas atteintes.

L'aphasie amnésique peut soit évoluer vers une constellation sémiologique plus complexe (maladie cérébrale dégénérative ou tumorale³⁴), soit constituer l'unique séquelle d'une aphasie de Wernicke (maladie vasculaire).

5.5. Aspontanéité (Aphasie transcorticale motrice)

L'aspontanéité dans les comportements linguistiques est un manque d'incitation verbale qui se traduit, dans le discours, par une grande réduction quantitative. Le même trouble affecte l'expression écrite spontanée. La réalisation arthrique est normale. La dénomination et les activités de transposition demeurent possibles.

Ce trouble du langage apparaît le plus souvent dans le cadre d'une constellation sémiologique appelée le *syndrome frontal*³⁵, qui concerne le comportement global du patient. Toute l'activité physique et intellectuelle est diminuée. Le patient n'a de comportements actifs qu'à la suite de sollicitations insistantes et répétées provenant de l'entourage. On a l'impression d'une rupture entre le malade et le monde extérieur.

Dans des cas exceptionnels, l'aspontanéité se limite à l'activité linguistique. C'est pour cette raison que certains auteurs considèrent qu'il s'agit d'une forme clinique d'aphasie.

5.6. Aphasies mixtes

³⁴ L'aphasie amnésique peut être un signe annonciateur de certains tableaux démentiels (démence présénile de type alzheimer).

³⁵ Consécutif à une lésion de la convexité du lobe frontal.

Les aphasies peuvent se présenter sous diverses formes intermédiaires. Elles se rapprochent alors plus ou moins d'un des tableaux classiques qui viennent d'être présentés.

5.7. Aphasie totale ou globale

Ce terme s'applique quand il y a addition de la sémiologie expressive de l'aphasie de Broca et de la sémiologie réceptive de l'aphasie de Wernicke. Elle résulte le plus souvent d'un trouble vasculaire grave affectant l'ensemble de la zone du langage.

A l'écrit comme à l'oral, l'expression peut être atteinte jusqu'à la suppression et la compréhension est très gravement déficitaire. Si le déficit expressif régresse peu avec l'évolution, la compréhension, en particulier du langage oral, peut considérablement s'améliorer.

5.8. Aphasies sous-corticales

Dans leur ouvrage qui date déjà de plus de quinze ans, Lecours et Lhermitte ne consacraient pas de section particulière aux aphasies sous-corticales. Cette notion s'est en effet imposée assez récemment, et seulement chez certains aphasiologues.

Depuis au moins Pierre Marie, il est reconnu qu'une lésion sous-corticale peut être à l'origine d'un trouble du langage. On peut toutefois se demander s'il s'agit pour autant d'aphasie. Selon Puel *et al.* «il est maintenant admis qu'une lésion sous-corticale s'accompagne de troubles du langage de nature aphasique»³⁶. Si tel est le cas, deux justifications possibles du terme d'aphasie peuvent se présenter : soit l'aphasie sous-corticale réalise un tableau d'aphasie classique et ne diffère donc de cette dernière que par son site lésionnel, soit elle réalise un tableau original - voire plusieurs, selon la localisation précise de la lésion - dans lequel on ne puisse nier l'altération de capacités linguistiques.

Démonet et Puel ont établi qu'environ 50% des troubles du langage associés à des lésions vasculaires sous-corticales gauches peuvent être catégorisés comme des aphasies classiques. L'autre moitié des cas semble réaliser un syndrome atypique, une *aphasie dissidente*, «

³⁶ PUEL, M., DEMONET, J.F., CARDEBAT, D., BONAFE, A., GAZOUNAUD, Y., GUIRAUD-CHAUMIEL, B., RASCOL, A., « Aphasies sous-corticales. Etude neurolinguistique avec scanner X de 25 cas », *Rev. Neurol.*, 1984, 140, 12, p. 695-710, p. 696.

comprenant une réduction de l'expression orale, une hypophonie, des paraphasies verbales et des persévérations, une compréhension du langage oral souvent préservée et une répétition normale pour les mots »³⁷

Il est évident que cette notion d'aphasie sous-corticale remet en cause la conception classique de la zone du langage, qui s'en tient essentiellement au niveau cortical. C'est ce qu'en guise de conclusion nous allons maintenant discuter.

* * *

Nous n'avons présenté que la zone classique du langage. Aujourd'hui, certains aphasiologues souhaitent que l'on adopte une conception plus extensive de cette zone. Lecours et Lhermitte, qui sont partisans d'une telle extension de la zone du langage, justifient leur point de vue de la manière suivante :

Considérons, à titre d'exemple, les implications de la conception classique à propos du syndrome de désintégration phonétique : s'il survient à l'état isolé ou quasi isolé, on parle d'anarthrie pure et on affirme qu'il ne s'agit pas d'une variété d'aphasie mais d'une variété d'apraxie résultant d'une lésion hors de la zone du langage ; par contre, lorsque la même perturbation survient dans un cadre sémiologique plus complexe, on parle d'aphasie de Broca, c'est-à-dire de l'effet d'une lésion de la zone du langage, et on affirme que la désintégration phonétique en constitue une caractéristique essentielle. (*Op. cit.*, p. 304)

Ce mode de découpage de la réalité clinique, dû au fait que les lésions responsables de l'anarthrie peuvent siéger hors de la classique zone du langage, conduit donc tantôt à considérer que l'aphasie et l'apraxie sont mutuellement exclusives, tantôt à sous-entendre que celle-ci représente un aspect de celle-là. Le même raisonnement pourrait être tenu à propos de la surdité verbale.

Selon les mêmes auteurs, les avantages d'une définition moins restrictive de la zone du langage seraient les suivants :

³⁷ DEMONET, J.F., PUEL, M., « Aphasie et corrélats cérébraux des fonctions linguistiques », in X. SERON et M. JEANNEROD, *Neuropsychologie humaine*, Liège, Mardaga, 1994, p. 351.

- souligner l'appartenance à une même famille physiopathologique d'un ensemble de perturbations qui, de toute manière, sont étudiées en bloc : on ne conçoit pas un traité d'aphasiologie qui ne s'intéresserait pas à l'anarthrie pure sous prétexte qu'il s'agit d'une variété d'apraxie.

- éviter les aberrations terminologiques. Par exemple, il est étrange qu'on qualifie d'aphasies pures les aphasies correspondant justement à des lésions situées hors de la zone classique du langage.

- réduire le hiatus séparant les conceptions anatomophysiologiques du langage des conceptions linguistiques de l'aphasie : « si la perturbation acquise de la troisième articulation du langage n'est pas de l'aphasie, pourquoi celle de la seconde articulation en serait-elle ? Si l'anarthrie n'est pas de l'aphasie, pourquoi l'aphasie de conduction en serait-elle ? » (*Ibid.*)

Ainsi Lecours et Lhermitte défendent la conception freudienne de la zone du langage, laquelle englobe des composantes corticales primaires : « La zone du langage est constituée d'une aire corticale continue de l'hémisphère gauche, s'étendant depuis les terminaisons des voies acoustiques et optiques jusqu'aux origines des voies motrices gouvernant les musculatures buccophonatoire et manuelle. »³⁸

D'autre part, dans sa conception classique, la zone du langage est essentiellement une surface, celle du cortex. Mais, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, on s'interroge aujourd'hui sur la fonction des structures sous-corticales dans l'activité langagière et notamment sur le rôle du thalamus³⁹. L'importance de ces structures peut être appréciée grâce aux images obtenues par la tomодensitométrie, qui permet de visualiser les débits sanguins dans l'ensemble du cerveau (un fort débit sanguin montre qu'une zone est active). On s'oriente donc vers une conception tridimensionnelle de la zone du langage.

Enfin, la tomодensitométrie permet de remettre en cause le dogme de la dominance hémisphérique pour le langage. On a pu en effet constater que l'hémisphère droit jouait un rôle dans l'activité linguistique et on suppose que, dans certains cas, il peut prendre le relais de l'hémisphère gauche lésé.

³⁸ FREUD, S., *Zur Auffassung der Aphasien*, Deuticke, Vienne, 1891. Cité par LECOURE - LHERMITTE, *op. cit.*, p. 303.

³⁹ Cf. p. ex. PUEL, M., CARDEBAT, D., DEMONET, J.F., ELGHOZI, D., CAMBIER, J., GUIRAUD-CHAUMIEL, B., RASCOL, A., « Le rôle du thalamus dans les aphasies sous-corticales », *Rev. Neurol.*, 1986, 142, 4, 431-440.

La méthode anatomoclinique consiste à établir des relations entre des lésions et des troubles cliniquement observables. Par exemple, l'aphasie de Broca est due à une lésion de l'aire du même nom. Cette interprétation repose sur le fait que l'aire de Broca a pour fonction de gouverner les cortex moteurs primaires et elle explique bien la survenue de transformations phonétiques. Mais, comme l'écrivent Lecours et Lhermitte,

elle n'explique sûrement pas pourquoi il y a généralement transformation et non pas absence de la production élocutoire et elle n'explique en rien les caractères linguistiques de cette transformation, ni l'allure de son évolution habituelle ; elle n'explique pas pourquoi l'anomalie élocutoire est souvent plus manifeste dans la conversation que dans la répétition ; elle n'explique pas la survenue éventuelle de transformations paraphasiques et paragraphiques ; elle n'explique pas, le cas échéant, l'évolution vers l'agrammatisme [...] (*Ibid.*, p. 267)

Si l'on maintient cette interprétation, c'est parce qu'on n'en connaît pas de meilleure. Cet exemple montre que les corrélations anatomocliniques ne sont pas très précises ni toujours fiables. Selon Lecours et Lhermitte, les acquisitions les plus solides peuvent être résumées en trois assertions :

Chez le droitier, ce sont à peu près toujours certaines lésions de l'hémisphère gauche du cerveau, en particulier de sa face externe et/ou des connexions de celle-ci, qui sont à l'origine de l'aphasie ; les aphasies où le tableau clinique est dominé par les troubles arthriques, la réduction qualitative et quantitative, le caractère laborieux du débit élocutoire et l'absence de troubles (marqués) de la compréhension⁴⁰ sont liées à l'existence de lésions centrales et prérolandiques ; les aphasies où le tableau clinique est dominé par l'abondance des productions paraphasiques et/ou néologiques, la grande fluidité du débit élocutoire, l'absence des troubles arthriques et la présence de troubles manifestes de la compréhension⁴¹ sont liées à des lésions rétrolandiques. (*Ibid.*, p. 266)

Or, à ce modeste bilan, il faut encore retrancher toutes les exceptions et autres facteurs de variabilité – variabilité liée à une représentation fonctionnelle atypique au sein du cerveau⁴², à l'influence de facteurs biologiques secondaires (âge, sexe, dominance manuelle) ou encore à l'origine culturelle des patients⁴³. Il convient enfin de tenir compte des

⁴⁰ Aphasie de type Broca.

⁴¹ Aphasie de type Wernicke.

⁴² P. ex. aphasie *croisée*, i.e. en relation avec une lésion hémisphérique droite chez un droitier.

⁴³ Pour cette analyse, cf. DEMONET, J.F. et PUEL, M., *art. cit.*, p. 351-353.

apports récents de l'imagerie cérébrale. En effet, les découvertes les plus significatives que le développement des techniques d'imagerie ont permises⁴⁴ relèvent surtout de la remise en cause de fonctions classiquement attribuées à certaines zones du substrat cortico-cérébral, outre le fait qu'elles ont également conduit à construire des hypothèses novatrices du point de vue psycholinguistique. Ainsi, par exemple, il est aujourd'hui établi que l'aire de Broca, dont nous avons vu qu'elle est traditionnellement conçue comme une zone dont l'atteinte provoque des troubles de l'expression linguistique et par conséquent comme le site de cette dernière, non seulement n'est pas activée dans certaines tâches de production du langage mais en outre est mise en jeu dans des épreuves qui impliquent une analyse perceptive ou sémantique sans production⁴⁵. On a par ailleurs mis en évidence le corrélat cortical de grands axes de structuration du lexique en montrant que des zones différentes du cortex sont activées selon que l'activité de dénomination porte sur des noms de personnes célèbres, des animaux ou des outils⁴⁶. On notera également que, du point de vue psycholinguistique, les recherches sur le rôle de l'aire de Broca, qui ont notamment permis de constater que celle-ci s'active en production essentiellement dans les cas où une opération de sélection sur un paradigme est requise, ont conduit à distinguer deux types de productions verbales : 1) celles qui impliquent des mécanismes bien ancrés et ne sollicitent guère la mémoire de travail verbale, 2) celles qui requièrent une véritable construction, un choix parmi plusieurs formes possibles, et donc activent la mémoire de travail verbale⁴⁷.

Il est par conséquent très probable qu'au cours des prochaines années, la conjonction des études neurolinguistiques et de la recherche

⁴⁴ Pour un remarquable exposé de l'état actuel de la question, voir Houdé, O., Mazoyer, B., Tzourio-Mazoyer, N., *Cerveau et psychologie. Introduction à l'imagerie cérébrale anatomique et fonctionnelle*, Paris, P.U.F., 2002.

⁴⁵ Voir notamment Démonet, J.-F. *et al.*, « The anatomy of phonological and semantic processing in normal subjects », *Brain*, 1992, 115, p. 1753-1768 ; Pauselu, E. *et al.*, « The neural correlates of the verbal component of working memory », *Nature*, 1993, 362, p. 342-345 ; Mazoyer, B. *et al.*, « The cortical representation of speech », *Journal of Cognitive Neuroscience*, 1993, 5, p. 467-479. Pour une synthèse, voir Houdé, O., *et al.*, *op. cit.*, p. 448-454.

⁴⁶ Voir Damasio, H. *et al.*, « A neural basis for lexical retrieval », *Nature*, 380, p. 499-505 (cité et commenté par Houdé, O., *op. cit.*, p. 459-460).

⁴⁷ Voir Sharon Thompson-Schill *et al.*, « Role of left inferior prefrontal cortex in retrieval of semantic knowledge. A reevaluation », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 1997, 94, p. 14792-14797 ; *id.*, « Verb generation in patients with focal frontal lesions. A neuropsychological test of neuroimaging findings », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 1998, 95, p. 15855-15860 (cité et commenté par Houdé, O., *op. cit.*, p. 452).

en imagerie cérébrale conduira à un renouvellement profond de notre conception du substrat cortico-cérébral du langage.

CHAPITRE III

**PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE
ET PHÉNOMÉNOLOGIE**

On aura aisément constaté que, dans l'état actuel de la recherche, les enseignements respectifs de la linguistique guillaumienne et de la neuropsychologie du langage apparaissent, littéralement, sans commune mesure. Cet incommensurable des pratiques, des méthodes et des objectifs premiers, les uns aux autres étrangers dans chaque champ disciplinaire, pourrait s'interpréter comme contingent au plan historique, et destiné à se réduire, et bientôt disparaître. Le développement des connaissances conduirait inéluctablement à une confirmation ou à une exclusion des uns par les autres et, de même que certains neuropsychologues attendent d'une linguistique toujours plus sûre d'elle-même un modèle définitif du langage humain⁴⁸, un guillaumien peut ne guère douter d'un avenir où la neurophysiologie viendra corroborer les grandes découvertes de la psychomécanique⁴⁹. Que de telles naïvetés aient simplement échappé à des auteurs par ailleurs exigeants ou qu'il s'agisse d'inflexions soufflées par un certain fantasme de la science, il va de soi, faut-il le préciser, qu'une telle croyance ne correspond pas à notre conception de la connaissance possible. Parallèles ou non, les deux voies n'ont aucune raison de se rejoindre, sans modification de l'espace conceptuel dans lequel elles sont apparues et se sont développées.

Le présent ouvrage n'aurait toutefois aucune raison d'être s'il n'existait un point de vue concevable à partir duquel l'analyse d'inspiration guillaumienne et l'étude des pathologies du langage fussent ensemble ressaisies dans l'éclairage d'une même question. Encore une fois, cette question, à considérer son point d'origine, est celle d'une

⁴⁸ Lorsqu'ils ne considèrent pas que ce modèle est en quelque sorte déjà disponible : «La production et la compréhension du langage, en tant qu'accomplissement de capacités cognitives propres à l'espèce humaine, sont abstraitement fusionnées dans la théorie linguistique contemporaine. Celle-ci s'affaire par-dessus tout à dégager les particularités structurales des langues naturelles et nous nous joignons aux très nombreux linguistes actuels qui considèrent le modèle de la grammaire générative chomskyenne - et ses multiples développements - comme l'appareil formel de loin le plus sophistiqué qu'on ait jamais élaboré en linguistique. » (VILLIARD, P., NESPOULOUS, J.L., » Théorie neuropsycholinguistique...Limites », *Langages*, 1989, p. 25.)

⁴⁹ » Bien sûr, le jour où la connaissance des mécanismes neurophysiologiques sur lesquels reposent l'édification et le fonctionnement du langage aura suffisamment progressé et où la trace des opérations postulées aura été retrouvée, on pourra procéder à des mesures qui viendront apporter une confirmation de plus, et éclatante, à l'exactitude de la théorie [...] » (VALIN, R., » Introduction » au premier volume (1971) des *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, reproduite dans VALIN, R., *L'envers des mots. Analyse psychomécanique du langage*, Paris/Sainte-Foy, Klincksieck/P.U. Laval, 1994, p. 123-177, p. 153).

théorie linguistique qui s'est prétendue ancrée à la réalité⁵⁰. Mais si la question est linguistique par sa naissance, l'est-elle nécessairement encore dans sa nature ? Certes, à la différence de la neuropsychologie, la linguistique guillaumienne ne véhicule pas seulement de manière implicite son ontologie du langage. Gustave Guillaume, grand linguiste devant l'Éternel, aurait probablement moins répugné à la dénomination de philosophe qu'à celle de psychologue : à force de prôner une linguistique d'amont, comment ne pas finir par se retrouver en amont de la linguistique ? Si donc la question qui nous occupe ici déborde le champ de compétence traditionnellement assigné au linguiste, voire au neurolinguiste, en nous conviaut à la philosophie, c'est avant tout parce que l'approche guillaumienne des phénomènes linguistiques ne délivre une partie de son sens que sur le fond d'une philosophie par elle-même secrétée et largement explicitée, où le langage est rendu à l'homme, et l'homme remis au monde.

Seule une linguistique purement descriptive, *athéorique* si l'on peut l'imaginer, saurait s'appliquer sans détours à l'étude clinique de l'aphasie. Mais on ne sortirait pas, dans une telle configuration, des limites de la neuropsychologie et de l'empirisme auquel l'inféode la diversité des états morbides rencontrés. En revanche, dans le cadre d'une théorie linguistique portée à la spéculation, les phénomènes observés en pathologie paraîtront peu significatifs : la démarche empirique demeure aux environs de la pensée commune tandis que la théorie s'en éloigne, et ne la retrouve qu'après avoir découvert dans le visible la part d'inobservable qui le porte au jour⁵¹. Plus précisément, les dissociations que font apparaître les épreuves proposées aux aphasiques ne révéleront jamais rien de plus que ce qui est déjà contenu dans la conception très simple des rapports entre sémantique, syntaxe et morphologie qui a présidé à la conception des conditions expérimentales adoptées. Comment établirait-on alors la moindre congruence entre des résultats ainsi obtenus et une théorie linguistique essentiellement vouée à la sémantique grammaticale, où l'analyse de la morphologie emprunte les voies d'une reconstruction de systèmes très abstraits, où la syntaxe est vue dépendre de l'endomorphogénie du mot et d'un jeu d'incidences inaccessible à l'observation directe, où enfin, de part en part, les processus linguistiques sont reconnus sémantiques, et sous la dépendance des visées phrastiques et discursives d'un sujet parlant ? Une solution consisterait bien sûr à imaginer des épreuves spécifiques, fondées sur les principes de l'enseignement guillaumien, et à soumettre

⁵⁰ Cf. *supra*.

⁵¹ Cf. GUILLAUME, G., « Observation et explication dans la science du langage ».

ceux-ci aux résultats obtenus. Mais une telle tâche nous paraît encore prématurée. S'y adonner d'emblée, et renoncer à tout approfondissement préalable de l'analyse, ne saurait se faire sans céder à la croyance en une positivité des idées⁵²

L'appareil conceptuel de la linguistique guillaumienne ne saurait en effet être posé en lui-même et pour lui-même, face à des données de linguistique externe avec lesquelles il suffirait ensuite de tenter une mise en relation. Le réseau de significations qu'est le psychomécanique n'apparaît pas toujours identique selon le fond théorique sur lequel il est vu si détacher : intégré à une sémantique « véri-relationnelle » chez Robert Martin, participant (notamment) à l'analyse de la substance du signifié chez Bernard Pottier, sollicité dans le cadre de la problématique du changement linguistique avec Olivier Soutet ou dans celui de la linguistique énonciative avec André Joly, nourrissant une anthropologie pour André Jacob ou la pensée génétique, au sens piagétien, pour Philippe Geneste, instrument capital de la démonstration de l'analogie du signe avec Maurice Toussaint ou encore noyau théorique d'une sémantique grammaticale fondée sur un modèle très intégrant chez Jean Cervoni, autant d'interprétations, autant de virtualités actualisées d'une même linguistique, qui en prouvent non seulement la fécondité mais aussi l'irréductibilité à un ensemble de significations positives immédiatement disponibles⁵³.

⁵² » Une idée est toujours plus que son contenu empiriquement présent, elle est en permanente mouvance, en perpétuelle gestation, et donc en perpétuel décalage par rapport à elle-même, au sens qu'elle vise ; les idées recèlent en elles des infinités intentionnelles, disait déjà Husserl dans la *Krisis*, mais tout à la fois, elles ne peuvent pas se donner n'importe quel sens, elles sont comme l'horizon régulateur sous lequel des possibilités quasiment illimitées peuvent s'épanouir, et celles-ci sont tout autre chose que les différents moments d'une progression vers le sens ultime de l'idée, celui-ci fût-il situé à l'infini, mais comme telles, elles sont également la limite de ces possibilités, et c'est en ce sens qu'il y a bien en effet un « noyau » d'objectivité de l'idée, mais ce noyau est comme une référence demeurant toujours absente, seulement visée par les différentes perspectives sur lui, qui ne peuvent pas former une belle totalité, accessible non par l'entendement, mais par le pouvoir de l'imagination, pouvoir de rendre visible l'invisible : on peut croire saisir sous un concept prédéterminé de l'entendement l'essence de l'idée ; mais en réalité, on ne fait jamais qu'en anticiper par l'imagination le sens qui n'est jamais donné, jamais présent. Ce qui fait les significations visibles, comme ce qui fait tout autre visible, c'est qu'elles sont « centrées sur un noyau d'absence ». Prétendre saisir la signification en son noyau, débarrassée de toutes les scories, de tous ses écarts par rapport à ce noyau, c'est en vérité vouloir saisir le néant. » (ROVIELLO, A.M., « Les écarts du sens », in *Merleau-Ponty. Phénoménologie et expériences*, textes réunis par M. RICHIR et E. TASSIN, Grenoble, Millon, 1992, p. 161-184, p. 165-166).

⁵³ Cf. notre bibliographie pour les références de quelques publications des auteurs cités.

Celui qui tenterait de confronter directement les données de la neuropsychologie du langage aux enseignements de Guillaume et de ses successeurs véhiculerait à son insu, nous n'en doutons pas, une sorte d'épistémologie sauvage – au sens où l'on parle de psychanalyse sauvage –, où seraient mêlés, dans un inextricable syncrétisme, les présupposés de chacune des disciplines. Inutile d'insister sur ce qui se verrait ainsi délivré du guillaumisme : la déperdition conceptuelle le rendrait probablement méconnaissable. On ne saurait mieux, en outre, s'interdire toute approche critique de cette doctrine cognitiviste largement régnante en neuropsychologie du langage, qui, malgré le caractère d'évidence qu'elle possède en clinique, doit néanmoins être interrogée à la lumière de théories plus explicites quant à la nature de l'objet étudié.

Ainsi apparaît la nécessité de faire appel à un cadre d'étude plus général que ceux de la linguistique et de la neuropsychologie, dont on attendra qu'il fournisse le sol commun à partir duquel les analyses psychomécaniques et neurolinguistiques seront sollicitées, et soumises à certaines exigences théoriques fondamentales. Or, ce cadre général s'est, pour ainsi dire, imposé de lui-même, dans les termes de la phénoménologie de Merleau-Ponty. En effet, Merleau-Ponty fut à la fois lecteur de Guillaume, interprète de l'aphasiologie de son temps et auteur d'une philosophie où la question du langage, et plus généralement de l'expression, joue un rôle capital. Il semble de plus, nous tenterons de le montrer, qu'il existe une profonde parenté ou, si l'on préfère, une très nette compatibilité, entre les conceptions respectives de Guillaume et de Merleau-Ponty quant à l'ontologie du langage. C'est donc dans l'œuvre de Merleau-Ponty que nous rechercherons les principes épistémologiques nécessaires à une neurolinguistique théorique.

Du point de vue méthodologique, nous suivrons une progression chronologique en trois étapes. Dans la *Phénoménologie de la perception*⁵⁴, le langage est conçu comme une forme de l'expressivité corporelle. Malgré les insuffisances d'une telle conception, l'ouvrage développe une double critique de l'empirisme et de l'intellectualisme, tels qu'ils apparaissent, notamment, dans l'étude des pathologies du langage, critique qui conservera sa vigueur au cours des approfondissements ultérieurs⁵⁵.

⁵⁴ MERLEAU-PONTY, M., *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945.

⁵⁵ Puisque notre objectif nous conduit à aller au plus vite à la question du langage – sans toutefois négliger le relief que les analyses antérieures donnent à la thématisation que Merleau-Ponty en propose – nous ne ferons que de brèves allusions à *La structure du*

Renaud Barbaras le remarque, « la période qui suit immédiatement la *Phénoménologie de la perception* est dominée par la question du langage » :

Il ne s'agit plus, poursuit-il, de saisir celui-ci comme une forme de l'expressivité corporelle, en somme comme un comportement supérieur [...] mais de s'installer au cœur même de l'opération expressive, sans préjuger des catégories à travers lesquelles il faut la décrire. En saisissant l'événement même de l'expression au lieu de l'enraciner dans un corps dont le statut est prédéterminé, on aura chance d'approfondir la signification de ce dernier.⁵⁶

C'est au cours de cette période que Merleau-Ponty rencontrera les écrits de Gustave Guillaume, qui sera assez souvent cité dans les textes s'y rapportant : *Sens et non-sens*, *La prose du monde*, *Signes* ainsi que les résumés de cours de 1949-1952 à la Sorbonne et de 1952-1960 au Collège de France⁵⁷. Enfin, le moment particulièrement critique de la fin de l'année 1951, où Merleau-Ponty abandonne la rédaction de *La prose du monde*⁵⁸, indique une rupture à l'égard du point de vue adopté dans la *Phénoménologie de la perception* :

La philosophie de l'expression, conçue au départ comme prolongeant et accomplissant la phénoménologie de la perception, libère en réalité l'espace d'une ontologie. Compris jusqu'au bout, le phénomène de l'expression ébranle la dualité dont Merleau-Ponty est encore prisonnier et révèle les limites d'une philosophie de la conscience. Le sens de l'ontologie sera alors de fonder ce phénomène de l'expression, tel qu'il va peu à peu se dégager durant cette période de transition.⁵⁹

C'est essentiellement dans *Le visible et l'invisible*⁶⁰ que cette ontologie se voit formulée.

En bref, la question du langage sera donc successivement examinée dans le cadre d'une phénoménologie de la perception, puis d'une phénoménologie de l'expression et enfin dans une optique ontologique.

comportement (Paris, P.U.F., 1942), ouvrage dont les résultats sont assez systématiquement repris dans *Phénoménologie de la perception*.

⁵⁶ BARBARAS, R., *De l'être du phénomène. Sur l'ontologie de Merleau-Ponty*, Grenoble, Millon, 1991, p. 70.

⁵⁷ MERLEAU-PONTY, M., *Sens et non-sens*, Paris, Nagel, 1948.

- *Merleau-Ponty à la Sorbonne. Résumés de cours 1949-1952*, Paris Gallimard, 1991.

- *La prose du monde*, Paris, Gallimard, 1969.

- *Résumés de cours. Collège de France, 1952-1960*, Paris, Gallimard, 1968.

- *Signes*, Paris, Gallimard, 1960.

⁵⁸ Cf. la préface que Claude Lefort a écrite pour ce texte.

⁵⁹ BARBARAS, *op. Cit.*, p. 69-79.

⁶⁰ MERLEAU-PONTY, M., *Le visible et l'invisible* (suivi de notes de travail), texte établi par Claude Lefort, Paris, Gallimard, 1960.

1. LANGAGE ET PATHOLOGIE DU LANGAGE DANS PHENOMENOLOGIE DE LA PERCEPTION

Le chapitre consacré au langage dans *Phénoménologie de la perception* vient clore la première partie de l'ouvrage intitulée «Le corps». Mais si, comme cette disposition l'indique, la compréhension du langage est fondée sur celle du corps, il reste que toutes deux sont d'abord présentées sur le même plan, comme permettant de dépasser la «dichotomie classique du sujet et de l'objet⁶¹.»

1.1. La critique de l'empirisme et de l'intellectualisme

Avant de s'engager dans l'étude du corps propre, Merleau-Ponty fait apparaître négativement, en montrant les insuffisances des approches empirique et intellectualiste de la perception, qu'il est nécessaire d'appréhender celle-ci en tant que phénomène, c'est-à-dire de la situer au sein de ce qu'il nomme le « champ phénoménal ». Cette démonstration est le sujet de la longue introduction de l'ouvrage.

Nombreux sont les commentateurs à qui suffit un bref résumé des thèses développées dans l'introduction de la *Phénoménologie de la perception*. Ricœur n'y voit d'ailleurs qu'une « double polémique dans laquelle s'épuise une partie de l'énergie de Merleau-Ponty » :

D'une part la polémique contre le naturalisme et la psychologie de comportement, d'autre part la polémique contre l'intellectualisme du néokantisme français et la conception réflexive de la philosophie phénoménologique de Husserl dans les *Idées* et les *Méditations* cartésiennes.⁶²

C'est qu'il s'intéresse surtout, comme Gary Brent Madison ou Renaud Barbaras⁶³, à ce qui annonce dans ce texte l'ontologie future et que, de ce point de vue, le dialogue avec les théories de la perception importe peu. Rudolf Bernet admet de plus que « le lecteur contemporain a parfois quelque peine à s'intéresser aux longues discussions avec les travaux psychologiques de l'époque⁶⁴ » et ajoute que Merleau-Ponty lui-même avait exprimé de sérieuses réserves à l'égard de sa *Phénoménologie de la*

⁶¹ MERLEAU-PONTY, M., *Phénoménologie de la perception*, p. 203.

⁶² Préface de l'ouvrage de MADISON, G.B., *La phénoménologie de Merleau-Ponty. Une recherche des limites de la conscience*, Paris, Klincksieck, 1973, p. 9.

⁶³ *Op. cit.*

⁶⁴ BERNET, R., *La vie du sujet. Recherches sur l'interprétation de Husserl dans la phénoménologie*, Paris, P.U.F., 1994, p. 166.

perception dans *Le visible et l'invisible*. Nous verrons en effet qu'en 1945, Merleau-Ponty ne possède pas encore les ressources suffisantes pour penser ce qu'il découvre. Il n'en reste pas moins que le travail critique qu'il a effectué conserve sa valeur en tant que tel. Et si, comme semble le suggérer Ricœur, la critique phénoménologique de l'empirisme et de l'intellectualisme est aujourd'hui un lieu commun de la philosophie, il n'est pas certain qu'elle ait encore atteint la neuropsychologie contemporaine. Nous ne négligerons donc pas les observations sur lesquelles s'appuie le propos de Merleau-Ponty. Avec R. Bernet, qui précise que « l'analyse de la vie naturelle du corps humain » présentée dans la *Phénoménologie de la perception* » n'est point reniée dans ce que *Le visible et l'invisible* dit de la « chair », ainsi que de « l'être brut » et de « l'esprit sauvage », nous pensons qu'« il y a fort à parier, au contraire, que sans le recours aux « expériences » patiemment décrites dans *Phénoménologie de la perception* ces notions resteraient énigmatiques et pauvres en contenu phénoménologique.»⁶⁵

1.1.1. Critique de l'empirisme

Merleau-Ponty exclut d'emblée une première définition empiriste de la perception, qui consiste à assimiler celle-ci à la *sensation*, définie comme « la manière dont je suis affecté et l'épreuve d'un état de moi-même⁶⁶. » En ce sens, une perception élémentaire s'impose à moi comme un faisceau lumineux dessine une tache sur un écran. Sentir, c'est coïncider avec le senti, c'est être le lieu d'un ensemble d'impressions ponctuelles. Un objet est perçu lorsque j'ai reçu l'ensemble des données perceptives isolées dont il se compose. Mais la Gestalttheorie nous enseigne que « la donnée sensible la plus simple que nous puissions obtenir » est une figure sur un fond : « c'est la définition même du phénomène perceptif, ce sans quoi un phénomène ne peut être dit perception⁶⁷. » Merleau-Ponty en propose l'illustration suivante :

Soit une tache blanche sur un fond homogène. Tous les points de la tache ont en commun une certaine fonction qui fait d'eux une figure. La couleur de la figure est plus dense et comme plus résistante que celle du fond ; les bords de la tache blanche lui appartiennent et ne sont pas solidaires du fond pourtant contigu ; la tache paraît posée sur le fond et ne l'interrompt pas. *Chaque partie*

⁶⁵*Ibid.*, p. 167.

⁶⁶ MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, p. 9.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 10.

*annonce plus qu'elle ne contient et cette perception élémentaire est donc déjà chargée d'un sens.*⁶⁸

Par conséquent, la pure impression n'existe pas. Il est impossible de la concevoir, même comme premier moment du phénomène perceptif.

On pourrait alors définir le sentir non plus comme coïncidence avec une impression mais avec une qualité. Voir, ce serait dans ce cas «avoir des couleurs ou des lumières » ; entendre, ce serait «avoir des sons » :

Pour savoir ce que c'est que sentir, ne suffit-il pas d'avoir vu du rouge ou entendu un *la* ?⁶⁹

Mais dans une telle conception, la qualité est considérée comme un élément de la conscience. Avoir une couleur, c'est l'avoir dans la conscience. Or, répond Merleau-Ponty, « le rouge et le vert ne sont pas des sensations, ce sont des sensibles, et la qualité n'est pas un élément de la conscience, c'est une propriété de l'objet⁷⁰. » Et si la qualité est une propriété de l'objet, elle en conserve toute l'obscurité puisqu'elle est elle-même investie de son sens :

Cette tache rouge que je vois sur le tapis, elle n'est rouge que compte tenu d'une ombre qui la traverse, sa qualité n'apparaît qu'en rapport avec les jeux de la lumière, et donc comme élément d'une configuration spatiale. D'ailleurs, la couleur n'est déterminée que si elle s'étale sur une certaine surface, une surface trop petite serait inqualifiable. Enfin, ce rouge ne serait à la lettre pas le même s'il n'était le rouge laineux d'un tapis. L'analyse découvre donc dans chaque qualité des significations qui l'habitent.⁷¹

Au fond, toute la difficulté provient de ce que nous avons tendance à transposer dans l'ordre de la conscience ce que nous savons du monde objectif. Parce que nous avons vu des objets colorés, nous pensons que la couleur est un élément de notre conscience :

Nous commençons ce que les psychologues appellent l' *expérience error* , c'est-à-dire que nous supposons d'emblée dans notre conscience des choses ce que nous savons être dans les choses. Nous faisons de la perception avec du perçu.⁷²

Ce raisonnement ne tiendrait que si le perçu était une donnée acquise d'avance. Il n'a de valeur qu'à la condition qu'on adhère au « préjugé du monde », à la notion d'un monde objectif – celui dans lequel évolue en

⁶⁸ *Ibid.*, p. 9. Nous soulignons

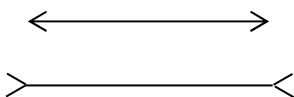
⁶⁹ *Ibid.*, p. 10.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Ibid.*, p. 10-11. Le « rouge laineux » est une notation empruntée à J.P. SARTRE, *L'imaginaire*, Paris, Gallimard, 1940, p. 241.

⁷² *Ibid.*, p. 11.

général la science – que la perception ne ferait que retrouver. Dans un tel monde qui ne repose que sur lui-même, le « monde pris en soi », tout est déterminé⁷³ : deux segments de droites ont des longueurs égales ou inégales, sans aucun intermédiaire possible. Or, ce que les illusions de la Gestalttheorie nous montrent, par exemple l'illusion de Müller-Lyer, c'est bien que la perception ne nous délivre pas le monde de l'en-soi, qu'elle opère au contraire sur un terrain où les objets « sont saisis chacun dans son contexte privé comme s'ils n'appartenaient pas au même univers⁷⁴. »



L'illusion de Müller-Lyer

Ainsi, deux segments de droites objectivement de même longueur sont perçus avec des longueurs différentes : dans le monde où nous installe la perception, la comparaison entre les deux droites n'est plus possible car les flèches qui leur ont été adjointes en ont modifié le sens. Il faut bien alors reconnaître que ce sens n'était pas contenu dans le monde objectif, n'y était pas compris et qu'il n'apparaît que si l'on cherche à retrouver le perçu à partir de la perception. Une description juste du phénomène perceptif, qui ne tombe pas dans le piège consistant à modeler la sensation sur l'objet perçu, reconnaît donc « l'indéterminé comme un phénomène positif⁷⁵. » Renonçant à la qualité déterminée qu'elle restitue comme objet et non comme élément de la conscience, elle retrouve avec la qualité le sens qu'elle renferme, un sens « équivoque », une « valeur expressive » plutôt qu'une « signification logique⁷⁶.»

Merleau-Ponty poursuit sa critique des théories empiristes de la perception, en s'attachant aux enseignements de la physiologie⁷⁷. Comme toute théorie empiriste, cette dernière situe d'abord son objet dans le monde et le traite comme un fragment d'étendue. Puis, elle admet « un

⁷³ *Ibid.*, p. 12.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.* La qualité déterminée est « l'objet tardif d'une conscience scientifique », laquelle prend source dans la perception plutôt qu'elle ne la fonde.

⁷⁷ Notons que cette critique apparaissait déjà dans *La structure du comportement*.

trajet anatomique qui conduit d'un récepteur déterminé par un transmetteur défini à un poste enregistreur spécialisé lui aussi⁷⁸ » :

Le monde objectif étant donné, on admet qu'il confie aux organes des sens des messages qui doivent donc être portés, puis déchiffrés, de manière à reproduire en nous le texte original. De là en principe une correspondance ponctuelle et une connexion constante entre le stimulus et la perception élémentaire.⁷⁹

Mais l'illusion de Müller-Lyer nous l'a bien montré, un stimulus donné ne provoque pas nécessairement la même perception élémentaire : le stimulus qui induisait la perception de deux segments égaux, entraîne la perception de deux segments inégaux dès que certaines lignes auxiliaires sont ajoutées. En d'autres termes, ce qui nous oblige à renoncer à l'hypothèse de constance, c'est que la juxtaposition de deux stimuli peut ne pas provoquer la simple addition des perceptions correspondantes. On est donc amené à supposer l'intervention de processus non spécifiquement sensoriels : « le processus sensoriels ne sont pas inaccessibles à des influences centrales », écrit Merleau-Ponty en citant Stumpf⁸⁰. La conclusion suivante s'impose alors :

Dans ce cas donc le sensible ne peut plus être défini comme l'effet immédiat d'un stimulus extérieur [...]. L'appareil sensoriel, tel que la physiologie moderne se le représente, n'est plus propre au rôle de transmetteur que la science classique lui faisait jouer.⁸¹

En effet, comme le montre négativement la dédifférenciation d'origine pathologique de certaines fonctions, « le fonctionnement normal doit être compris comme un processus d'intégration où le texte du monde extérieur est non pas recopié mais constitué⁸². » Merleau-Ponty peut alors affirmer :

⁷⁸ *Ibid.*, p. 14. Merleau-Ponty indique en note qu'il traduit ainsi la série « Empfänger - Ueber-mittler – Empfänger », que J. STEIN utilise dans « Über die Veränderung der Sinnesleistungen und die Entschung von Trugwahrnehmungen », in « Pathologie der Wahrnehmung », *Handbuch der Geisteskrankheiten* hgg von O. BUMBE, Bd I, Allgemeiner Teil I, Berlin, Springer, 1928, p. 351.

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ STUMPF, cité par MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, p. 14. Merleau-Ponty tient lui-même la citation de KÖHLER, « Über unbemerkte Empfindungen und Urteilstanschungen », *Zeitschr. f. Psychologie*, 1913.

⁸¹ MERLEAU-PONTY, *ibid.*, p. 14-15.

⁸² *Ibid.*, p. 16.

Il n'y a pas de définition physiologique de la sensation et plus généralement, il n'y a pas de psychologie physiologique autonome parce que l'événement physiologique lui-même obéit à des lois biologiques et psychologiques.⁸³

A ce point, nous pouvons donc résumer les résultats de la critique que Merleau-Ponty formule à l'encontre des théories empiristes de la perception par les trois négations suivantes : il n'y a pas d'impression pure, ni de qualité pure, ni de physiologie pure.

1.1.2. Critique de l'associationnisme

Dans le second chapitre de son introduction, Merleau-Ponty examine la version associationniste de l'empirisme, selon laquelle la perception s'explique par le fait qu'une impression *s'associe d'elle-même* à une autre impression ou *rappelle* des impressions passées. Dans le premier cas, voir une figure c'est « posséder simultanément les sensations ponctuelles qui en font partie. » Chacune de ces sensations «reste toujours ce qu'elle est, un contact aveugle, une impression, l'ensemble se fait « vision » et forme un tableau devant nous parce que nous apprenons à passer plus vite d'une impression à une autre. Un contour n'est rien qu'une somme de visions locales et la conscience d'un contour est un être collectif⁸⁴ » Notons de plus que l'on peut distinguer les associations par contiguïté des associations par ressemblance : un objet mobile est perçu parce que le mouvement laisse inchangée la contiguïté de fait des données élémentaires dont cet objet se compose ; la perception d'un arc de cercle sur lequel on a successivement inscrit trois points A, B, C, est ce qu'elle parce que le trajet A-B « ressemble » au trajet B-C⁸⁵. En bref, la totalité constitutive de l'objet est perçue comme un ensemble d'éléments contigus ou d'éléments ressemblants. Or, il suffit de revenir aux enseignements de la Gestalttheorie pour invalider une telle analyse. Nous avons bien vu que la perception ajoute quelque chose qui n'est pas contenu dans les données objectives :

Il n'y a pas des données indifférentes qui se mettent à former ensemble une chose parce que des contiguïtés ou des ressemblances de fait les associent ; c'est au contraire parce que nous percevons un ensemble comme chose que l'attitude analytique peut y discerner ensuite des ressemblances ou des contiguïtés.⁸⁶

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ *Ibid.*, p. 21.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 21,23.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 23.

Mais il faut immédiatement ajouter que la psychologie de la forme véhicule elle-même une certaine ambiguïté. Si elle admet par exemple que « les stimuli les plus proches ou les plus semblables, ou ceux qui, assemblés, donnent au spectacle le meilleur équilibre, tendent pour la perception à s'unir dans la même configuration⁸⁷ », elle « confronte les stimuli objectifs, qui appartiennent au monde perçu et même au monde second que construit la conscience scientifique, avec la conscience perceptive que la psychologie doit décrire d'après l'expérience directe », elle a donc tendance à « réintroduire dans sa description des rapports qui appartiennent au monde objectif⁸⁸. » Il est ainsi nécessaire d'insister sur le fait que les « lois » de la Gestalttheorie concernent bien la perception elle-même, c'est-à-dire la conscience et l'expérience qu'elle *est* :

La bonne forme n'est pas réalisée parce qu'elle serait bonne en soi dans un ciel métaphysique, mais elle est bonne parce qu'elle est réalisée dans notre expérience.⁸⁹

S'il n'y a pas de sensation pure, si la perception nous la livre toujours chargée d'un sens expressif, le perçu ne peut résulter d'une association d'impressions élémentaires. Bien au contraire, c'est l'association elle-

⁸⁷ *Ibid.*, p. 23. MERLEAU-PONTY résume ici les lois de proximité, de ressemblance et de la loi de la "bonne forme".

⁸⁸ *Ibid.*, p. 24.

⁸⁹ *Ibid.* Dans *La structure du comportement*, Merleau-Ponty reproche à la Gestalttheorie d'établir une relation d'isomorphisme entre les structures physique, physiologique et de la conscience, ce qui suppose la réintégration de la Forme dans la nature, et par conséquent nous ramène à une forme de substantialisme et à la causalité comme principe explicatif. L'appartenance de la Forme à la nature et son assimilation à une cause du comportement apparaissent nettement dans ces deux citations de Koffka (*op. cit.*, p. 49 et 48) : « Comment une cause située dans un univers de discours pourrait-elle produire un effet dans un autre ? Toutes nos lois causales se rapportent à des événements intérieurs à un même univers de discours, et, par conséquent, puisque l'entourage géographique appartient à l'univers de la physique, il faut que ses effets y appartiennent aussi. » ; « J'admets que dans nos explications dernières nous ne pouvons avoir affaire qu'à un univers de discours et que ce doit être celui sur lequel la physique nous a tant appris » (Cité par MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, p. 144). Dans une telle optique, les structures de la conscience sont « inutiles dans l'explication » parce qu'elles ont « leur équivalent physique ou physiologique. ». « Cet isomorphisme dans une philosophie de la Forme est une identité. La prise de conscience n'ajoute rien aux structures physiques, elle est seulement l'indice de structures physiques particulièrement complexes. De ces structures et non de la conscience on doit dire qu'elles sont indispensables à la définition de l'homme » (*Ibid.*, p. 147). Pour Merleau-Ponty, une philosophie de la Forme fidèle à la notion de Forme n'oublie pas que celle-ci n'existe que *pour une conscience* et que, par conséquent, elle n'appartient pas à la nature. Le physique, le vital et le psychique ne représentent pas trois puissances d'être mais trois dialectiques. Chacun des trois « ordres » doit être conçu « comme une reprise et une « nouvelle structuration » du précédent » (*Ibid.*, p. 199).

même qui se construit sur le perçu. Merleau-Ponty conclut donc qu' « une impression ne peut jamais par elle-même s'associer à une autre impression⁹⁰. »

Il reste à examiner le cas où une impression serait supposée en réveiller d'autres plus anciennes. Ici, Merleau-Ponty rapporte l'expérience suivante⁹¹ :

Soit une série de syllabes couplées, où la seconde est une rime adoucie de la première (dak-tak) et une autre série où la seconde syllabe est obtenue en renversant la première (ged-deg) ; si les deux séries ont été apprises par cœur, et si, dans une expérience critique, on donne pour consigne uniforme de chercher une rime adoucie, on remarque bien que le sujet a plus de peine à trouver une rime douce pour *ged* que pour une syllabe neutre. Mais si la consigne est de changer la voyelle dans les syllabes proposées, ce travail ne subit aucun retard.⁹²

La difficulté dans laquelle se trouve le sujet de trouver une rime douce pour *ged* semble accréditer l'hypothèse d'une association, provoquée par le conditionnement préalable, de cette syllabe avec la syllabe *deg*. La présence de cette association gêne le sujet dans la réalisation de la consigne. Mais si cette association était effective, elle devrait tout autant parasiter la seconde épreuve. Or l'expérience prouve que ce n'est pas le cas. Merleau-Ponty propose alors l'explication suivante :

Devant des syllabes souvent associées avec des rimes adoucies, le sujet, au lieu de rimer véritablement, profite de son acquis et met en marche une intention de reproduction, en sorte que, lorsqu'il arrive à la seconde série de syllabes, où la consigne présente ne s'accorde plus avec les assemblages réalisés dans les expériences de dressage, l'intention de reproduction ne peut conduire qu'à des erreurs. Quand on propose au sujet, dans la seconde expérience critique, de changer la voyelle de la syllabe inductrice, comme il s'agit d'une tâche qui n'a jamais figuré dans les expériences de dressage, il ne peut user des détours de la reproduction et dans ces conditions les expériences de dressage restent sans influence.⁹³

On doit donc en déduire qu'un stimulus ne possède pas en lui-même le pouvoir de rappeler un stimulus avec lequel il a été préalablement « associé » :

⁹⁰ MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, p. 25.

⁹¹ Il l'emprunte à K. LEWIN, « Vorbemerkungen über die psychische Kräfte und Energien und über die Struktur der Seele », *Psychologische Forschung*, 1926.

⁹² MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, p. 25.

⁹³ *Ibid.*, p. 25-26. La notion d' « intention de reproduction » est empruntée à KOFFKA, *Principles of Gestalt Psychology*, London, Kegan Paul, Trench Trubnet and C°, New York, Hartcourt Brace and C°, 1935, p. 581.

L'association ne joue jamais comme une force autonome, ce n'est jamais le mot proposé, comme cause efficiente, qui induit la réponse, il n'agit qu'en rendant probable ou tentante une intention de reproduction, il n'opère qu'en vertu du sens qu'il y a pris dans le contexte de l'expérience ancienne et qu'en suggérant le recours à cette expérience, il est efficace dans la mesure où le sujet le reconnaît, le saisit sous l'aspect ou sous la physionomie du passé.⁹⁴

Insistons un instant sur cette conclusion particulièrement intéressante, dans la mesure où sa valeur critique pourrait bien affecter – nous y reviendrons – certains aspects de la neuropsychologie cognitive contemporaine, qui se considère elle-même comme héritière de l'associationnisme. L'association aveugle d'une impression passée à une impression présente est donc inconcevable, parce que le passé n'est sollicité que dans la mesure où il a un sens au regard de celui qui imprègne la perception actuelle :

Le passé de fait n'est pas importé dans la perception présente par un mécanisme d'association, mais déployé par la conscience présente elle-même [...] Avant tout apport de la mémoire, ce qui est vu doit présentement s'organiser de manière à m'offrir un tableau où je puisse reconnaître mes expériences antérieures.⁹⁵

La même idée réapparaît quelques pages plus loin :

Si enfin on admet que les souvenirs ne se projettent pas d'eux-mêmes sur les sensations et que la conscience les confronte avec le donné présent pour ne retenir que ceux qui s'accordent avec lui, alors on reconnaît un texte originaire qui porte en soi son sens et l'oppose à celui des souvenirs : ce texte est la perception même.⁹⁶

Retrouver le sens du perçu, c'est évidemment retrouver une subjectivité constitutive de ce sens. Or, si l'associationnisme oublie quelque chose, c'est bien le sujet de la perception. En effet, construire la perception en ajoutant aux éléments effectivement vu (ou entendus) des éléments évoqués, traités eux-mêmes comme des « choses mentales », c'est construire « la perception avec des états de conscience comme on construit une maison avec des pierres et l'on imagine une chimie mentale qui fasse fusionner ces matériaux en un tout compact⁹⁷ » :

⁹⁴ *Ibid.*, p. 26.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 26, 27.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 29.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 29. Cf. déjà, dans *La structure du comportement* : « On ne construit pas la perception comme une maison, en assemblant des matériaux empruntés aux sens et des matériaux empruntés à la mémoire ; on ne l'explique pas comme un événement de la nature en la situant au confluent de plusieurs séries causales, — mécanismes sensoriels et mécanismes mnémoniques. » (*op. cit.*, p. 214).

Comme toute théorie empiriste, celle-ci ne décrit que d'aveugles processus qui ne peuvent jamais être l'équivalent d'une connaissance, parce qu'il n'y a, dans cet amas de sensations et de souvenirs, *personne qui voie*, qui puisse éprouver l'accord du donné et de l'évoqué – et corrélativement aucun objet ferme défendu par un sens contre le pullulement des souvenirs¹

La connaissance apparaît comme un système de substitutions où une impression en annonce d'autres sans jamais en rendre raison, où des mots font attendre des sensations comme le soir fait attendre la nuit. La signification du perçu n'est rien qu'une constellation d'images qui commencent de reparaître sans raison. Les images ou les sensations les plus simples sont en dernière analyse tout ce qu'il y a à comprendre dans les mots, les concepts sont une manière compliquée de les désigner, et comme elles sont elles-mêmes des impressions indicibles, comprendre est une imposture ou une illusion, la connaissance n'a jamais prise sur ses objets qui s'entraînent l'un l'autre et l'esprit fonctionne comme une machine à calculer, qui ne sait pas pourquoi ses résultats sont vrais.²

Si l'on appelle empirisme physicaliste la doctrine qui décrit la perception comme une chaîne causale opérant sur des unités objectales, et empirisme associationniste la doctrine qui décrit la perception comme une chaîne causale opérant sur des images mentales, nous devons conclure que la fidélité au phénomène perceptif nous conduit à rejeter ces deux formes, très proches, de l'empirisme. D'une part, l'empirisme associationniste traite les images mentales comme des objets en interaction, comme des « choses mentales »³ qui ne sont qu'une doublure doublure interne des choses physiques. Il rejoint donc l'empirisme physicaliste en fondant la perception sur le monde objectif, c'est-à-dire le monde des descriptions scientifiques. Or, nous avons vu que le phénomène perceptif s'appréhende en termes de Formes, qui n'appartiennent pas au monde objectif. D'autre part, les deux empirismes voient dans le processus perceptif un principe de causalité, assurant le passage du physique au physiologique et du physiologique au psychique. Bien au contraire, la description phénoménologique conduit non seulement à récuser l'existence d'impressions et de qualités pures, ainsi que d'une physiologie pure, mais aussi à comprendre le passage d'un ordre à l'autre, par exemple du physique au physiologique, comme une relation de signification : « en revenant aux phénomènes, on trouve comme couche fondamentale un ensemble déjà prégnant d'un sens irréductible⁴. » Enfin, dans ces deux versions de l'empirisme – qui admettent d'ailleurs tous les degrés de mixité qu'on voudra – la

¹ MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, p. 29.

² *Ibid.*, p. 22. On trouve une critique analogue de l'associationnisme chez Ombredane.

³ *Ibid.*, p. 29.

⁴ *Ibid.*

perception est réduite à un processus « en troisième personne » : elle peuvent seulement établir qu'il y a de la perception, que « ça perçoit », et en aucun cas qu'il y ait un sujet de la perception.

1.1.3. Critique de l'intellectualisme

Le champ phénoménal dans lequel Merleau-Ponty cherche à ressaisir la perception ne sera dégagé qu'après l'exclusion de l'antithèse intellectualiste de l'empirisme. Ce second volet de la critique que la phénoménologie adresse aux approches « classiques » de la perception est développé en trois étapes, dans un mouvement d'approfondissement de la notion de *judgement*, défini au seuil de l'analyse comme « ce qui manque à la sensation pour rendre possible une perception¹. »

Une première version de l'intellectualisme – il s'agit de « l'intellectualisme des psychologues » – consiste à définir la perception comme :

une interprétation des signes que la sensibilité fournit conformément aux stimuli corporels, une hypothèse que l'esprit fait pour s'expliquer ses impressions.²

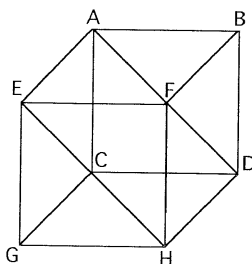
Cette conception est illustrée par un exemple emprunté à Descartes (II^e Méditation) :

Les hommes que je vois d'une fenêtre sont cachés par leur chapeau et par leur manteau et leur image ne peut se peindre sur ma rétine. Je ne les vois donc pas, je juge qu'ils sont là.¹

¹ *Ibid.*, p. 40. Nous ne rendrons pas compte de l'analyse de l'*attention* qui nous semble d'une moindre valeur démonstrative.

² *Ibid.*, p. 42. Les guillemets renvoient à des citations de LAGNEAU (*Célèbres leçons*, Nîmes, 1926). En note, Merleau-Ponty rapporte une citation complète qui atteste la validité de son résumé : « La perception est une interprétation de l'intuition primitive, interprétation en apparence immédiate, mais en réalité acquise par l'habitude, corrigée par le raisonnement. » (LAGNEAU, *op. cit.*, p. 158). Indiquons au passage, avec A. de Waelhens, que cette seconde partie de la critique de Merleau-Ponty « dirigée cette fois contre la psychologie intellectualiste des grands rationalistes classiques et leurs épigones », prend appui sur des auteurs précis : Descartes, Spinoza, Leibniz, Lachelier, Lagneau, Alain (WAELEHENS, A. de, « Une philosophie de l'ambiguïté », préface de *La structure du comportement*, P.U.F., [1942] 1990, p. V - XV, p. XIII). On peut alors remarquer que la critique de l'empirisme se fonde au contraire sur l'analyse d'une vulgate dont les auteurs ne sont pas identifiés. Dans *La structure du comportement*, Pavlov et Piéron (*Le cerveau et la pensée*, Paris, Alcan, 1923) étaient au moins cités. Cette remarque s'accorde bien avec l'opinion très largement partagée par les commentateurs de MERLEAU-PONTY, selon laquelle *La structure du comportement* est surtout dirigée contre l'empirisme tandis que *Phénoménologie de la perception* vise davantage l'intellectualisme.

Le jugement est donc « introduit pour expliquer l'excès de la perception sur les impressions rétinienne, au lieu d'être l'acte même de percevoir saisi de l'intérieur par une réflexion authentique ». « Il redevient un simple « facteur » de la perception, chargé de fournir ce que ne fournit pas le corps.² » Mais si le jugement s'ajoute à la sensation pour l'interpréter, et donc qu'il la reconnaît comme déjà donnée avant son « intervention », le jugement perd sa fonction constituante. Et parallèlement, comme toute perception le sollicite, on ne voit plus aucune différence entre percevoir et juger. Or Merleau-Ponty rappelle que de toute évidence, l'expérience les distingue très clairement. On s'en convaincra aisément en observant la figure suivante :



Cette figure peut être perçue « soit comme un cube vu par le bas avec la face ABCD en avant, soit comme un cube vu de haut avec la face EFGH en avant, soit enfin comme une mosaïque de cuisine composée de 10 triangles et un carré »³ Or, même si je *sais* que ce cube peut être vu de plusieurs façons différentes, si mon jugement tient ce savoir à ma disposition, « il arrive que la figure se refuse à changer de structure et que mon savoir ait à attendre sa réalisation intuitive⁴. » On ne peut donc accepter ni l'idée d'une reprise de l'impression par le jugement, ni l'idée corrélatrice d'assimilation de toute perception à un jugement. La perception se situe en vérité « en deçà du jugement » et « au delà de la qualité ou de l'impression⁵. » La perception n'est pas construite par une « inspection de l'esprit » :

Ce serait dire que l'esprit parcourt des impressions isolées et découvre de propre en proche le sens du tout, comme le savant détermine les inconnues en fonction des données du problème. Or ici les données du problème ne sont pas

¹ *Ibid.*, p. 41.

² *Ibid.*, p. 42-43.

³ *Ibid.*, p. 304.

⁴ *Ibid.*, p. 43.

⁵ *Ibid.*, p. 45.

antérieures à sa solution, et la perception est justement cet acte qui crée d'un seul coup, avec la constellation des données, le sens qui les relie, – qui non seulement découvre le sens qu'*elles ont* mais encore fait qu'*elles aient* un sens.¹

Cet « intellectualisme des psychologues » étant rejeté, Merleau-Ponty en analyse une autre version, plus fidèle aux principes de l'analyse réflexive. Ce n'est qu'à la faveur d'une analyse incomplète, propre au sens commun, que la perception apparaît comme une interprétation de l'impression. La pure sensation, en vérité, n'appartient pas à l'esprit constituant mais au domaine du constitué :

C'est un fait que je me crois d'abord entouré par mon corps, pris dans le monde, situé ici et maintenant. Mais chacun de ces mots quand j'y réfléchis est dépourvu de sens et ne pose donc aucun problème : m'apercevrais-je entouré par mon corps si je n'étais en lui aussi bien qu'en moi, si je ne pensais moi-même ce rapport spatial et n'échappais ainsi à l'inhérence au moment même où je me la représente ? Saurais-je que je suis pris dans le monde et que j'y suis situé, si j'y étais vraiment pris et situé ? Je me bornerais alors à *être* où je suis comme une chose, et puisque je sais où je suis et me vois moi-même au milieu des choses, c'est que je suis une conscience, un être singulier qui ne réside nulle part et peut se rendre présent partout en intention [...] La chose est en un lieu, mais la perception n'est nulle part, car si elle était située elle ne pourrait faire *exister pour elle-même* les autres choses, puisqu'elle reposerait en soi à la manière des choses. La perception est donc la pensée de percevoir.²

Mais en rapportant ainsi la perception à la conscience constituante d'un sujet ubiquitaire, l'intellectualisme passe encore à côté du phénomène perceptif authentique. En fait, l'intellectualisme ne nous apprend rien de plus sur la perception que l'empirisme parce qu'il partage avec lui le « préjugé d'un univers en soi parfaitement explicite³ » :

On partait d'un monde en soi qui agissait sur nos yeux pour se faire voir de nous, on a maintenant une conscience ou une pensée du monde, mais la nature même de ce monde n'est pas changée : il est toujours défini par l'extériorité absolue des parties et seulement doublé sur toute son étendue d'une pensée qui le porte⁴.

Il ne s'agit [pour l'intellectualisme] que de conférer à un naturant universel le pouvoir de reconnaître cette même vérité absolue que le réalisme place naïvement dans une nature donnée⁵.

¹ *Ibid.*, p. 46.

² *Ibid.*, p. 47.

³ *Ibid.*, p. 51.

⁴ *Ibid.*, p. 49.

⁵ *Ibid.*

L'empirisme restait dans la croyance absolue au monde comme totalité des événements spatio-temporels et traitait la conscience comme un canton de ce monde. L'analyse réflexive rompt bien avec le monde en soi, puisqu'elle le constitue par l'opération de la conscience, mais cette conscience constituante, au lieu d'être saisie directement, est construite de manière à rendre possible l'idée d'un être absolument déterminé.¹

Or, comme nous l'avons déjà dit, la phénoménologie de la perception nous conduit à admettre l'indéterminé comme phénomène positif, et cet indéterminé apparaît justement lorsque l'on cherche à saisir directement la conscience constituante, lorsque l'on tente de rendre compte de la perception opérante :

Il y a une signification du perçu qui est sans équivalent dans l'univers de l'entendement, un milieu perceptif qui n'est pas encore le monde objectif, un être perceptif qui n'est pas encore l'être déterminé.²

On doit donc s'attendre à ce que le phénomène perceptif nous conduise à un sens nouveau du monde et de la conscience.

La critique de l'intellectualisme s'achève sur un nouvel approfondissement du sens de celui-ci. Nous passerons assez rapidement sur ces dernières analyses, car elles consistent à reconnaître, à l'horizon de la pensée rationaliste, l'idée de ce « reste » qui semblait demeurer inaperçu, comme nous venons de le voir, par l'analyse réflexive, et que la phénoménologie de la perception cherche à thématiser. Ce développement apporte donc peu d'éléments nouveaux à la critique de l'intellectualisme. On trouve en effet chez Descartes, mais aussi chez Lagneau et Alain, l'idée que les structures intelligibles ne sont pas constituées mais reconstituées³ et par conséquent que la réflexion est reconnue « comme réflexion sur un irréfléchi que [l'acte de comprendre] ne résorbe ni en fait ni en droit⁴. » Mais finalement, Merleau-Ponty conclut que « même si l'on accorde que l'existence, l'individualité, la « facticité » sont à l'horizon de la pensée cartésienne⁵ », celles-ci n'ont pas été véritablement prises pour thèmes. Au fond, « la solution cartésienne n'est donc pas de prendre pour garante d'elle-même la pensée humaine dans sa condition de fait, mais de l'appuyer à une pensée qui se possède absolument⁶. »

¹ *Ibid.*, p. 50.

² *Ibid.*, p. 58.

³ *Ibid.*, p. 53.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 54.

⁶ *Ibid.*, p. 55.

La théorie intellectualiste de la perception se révèle donc inadéquate à l'expérience perceptive : « la perception n'est pas un acte d'entendement¹. » Ce que l'expérience perceptive, restituée par l'analyse phénoménologique, nous fait apparaître, c'est « l'exemple d'une conscience *non théorique*, c'est-à-dire d'une conscience qui ne possède pas la pleine détermination de ses objets, celle d'une *logique vécue* qui ne rend pas compte d'elle-même, et celle d'une *signification immanente* qui n'est pas claire pour soi et ne se connaît que par l'expérience de certains signes naturels². » La critique de Merleau-Ponty à l'encontre de l'empirisme et de l'intellectualisme consiste donc à montrer que tous deux sont incapables à rendre compte de ces notions³. Il ne reste plus maintenant qu'à expliciter le champ phénoménal dans lequel elles trouvent leur place.

1.1.4. La perception comme phénomène

Ce champ phénoménal se caractérise par les traits suivants :

1. Une redéfinition du sentir, comme investissant la qualité ou l'impression d'une valeur vitale. Toute perception est « déjà habitée par un sens qui lui donne une fonction dans le spectacle du monde comme dans notre existence⁴. » « Le sentir est cette communication vitale avec le monde qui nous le rend présent comme lien familier de notre vie. C'est à lui que l'objet perçu et le sujet percevant doivent leur épaisseur. Il est le tissu intentionnel que l'effort de connaissance cherchera à décomposer⁵. »
2. Une redéfinition de l'entendement, qui ne peut plus avoir « la fonction générale de liaison que le kantisme lui attribue », puisque celle-ci est « commune à toute la vie intentionnelle⁶. » Ce qu'il faut faire apparaître, en deçà des superstructures qui dépendent de l'exercice de l'intelligence, c'est « l'infrastructure instinctive » de la perception, son « fonds existentiel » en deçà de l'intention rationnelle, l'inhérence vitale du phénomène.

¹ *Ibid.*, p. 57.

² *Ibid.*, p. 61.

³ Rappelons que la Gestalttheorie elle-même ne sort pas de l'empirisme (Cf. *supra*), bien que sa critique de l'hypothèse de constance suffise à faire apparaître les limites des théories empiristes et intellectualistes de la perception. « Il manque à la Gestalttheorie un renouvellement des catégories ». (*Ibid.*, p. 60).

⁴ *Ibid.*, p. 64.

⁵ *Ibid.*, p. 64-65.

⁶ *Ibid.*, p. 65.

3. Le champ phénoménal apparaît dès que l'on cherche à se représenter la conscience en train de percevoir, et au moment où les notions de sensations et de jugement perdent, au cours de cette tentative, la clarté apparente qu'elles ne devaient en fait qu'à leur adhésion à un même préjugé du monde.

4. Par rapport au savoir scientifique, l'approche phénoménologique fait apparaître, d'une part, l'objet naturel comme un présupposé ; d'autre part, le corps vivant comme irréductible à un mécanisme psychophysiologique où sont résorbées « les prises de position affectives et pratiques du sujet vivant en face du monde¹ », le comportement comme irréductible à un processus en troisième personne ; enfin, le nivellement de l'expérience auquel concourent la science et la réflexion sur la science, ou plus précisément « le naturalisme de la science et le spiritualisme du sujet constituant universel ». En effet, dans l'optique scientifique, « tout le contenu concret des « psychismes » résultant, selon les lois de la psychophysiologie et de la psychologie, d'un déterminisme d'univers, se trouvait intégré à *en soi*. Il n'y avait plus de *pour soi* véritable que la pensée du savant qui aperçoit ce système et qui seule cesse d'y avoir place. Ainsi, tandis que le corps vivant devenait un extérieur sans intérieur, la subjectivité devenait un intérieur sans extérieur, un spectateur impartial². » Dans le champ phénoménal donc, l'objet naturel se dérobe, l'organisme devient un être significatif, et l'être humain enraciné dans une expérience. Le champ phénoménal est celui du retour au monde vécu :

Le premier acte philosophique serait donc de revenir au monde vécu en deçà du monde objectif, puisque c'est en lui que nous pourrions comprendre le droit comme les limites du monde objectif, de rendre à la chose sa physionomie concrète, aux organismes leur manière propre de traiter le monde, à la subjectivité son inhérence historique, de retrouver les phénomènes, la couche d'expérience vivante à travers laquelle autrui et les choses nous sont d'abord donnés, le système Moi-Autrui-les choses à l'état naissant, de réveiller la perception et de déjouer la ruse par laquelle elle se laisse oublier comme fait et comme perception au profit de l'objet qu'elle nous livre et de la tradition rationnelle qu'elle fonde.³

5. Par rapport à la réflexion psychologique, le phénomène doit être très nettement distingué de l'« état de conscience » ou du « fait psychique ». L'expérience des phénomènes n'est pas une introspection, ni une intuition au sens bergsonien – c'est-à-dire « l'épreuve d'une réalité ignorée » –,

¹ *Ibid.*, p. 67.

² *Ibid.*, p. 68.

³ *Ibid.*, p. 69. Nous soulignons.

mais l'accès immédiat à un sens, à une structure. C'est « l'explication ou la mise au jour de la vie pré scientifique de la conscience », car les phénomènes sont le « berceau des choses »¹.

6. Enfin, du point de vue philosophique, le champ phénoménal est inaccessible à une subjectivité transcendantale non située. Une conscience constituante universelle implique la disparition de l'opacité du fait. Ce que le champ phénoménal exige, comme condition de sa mise au jour, c'est de considérer la réflexion « comme une opération créatrice qui participe elle-même à la facticité de l'irréfléchi² » :

La réflexion n'est vraiment réflexion que si elle ne s'emporte pas hors d'elle-même, se connaît comme réflexion-sur-un-irréfléchi, et par conséquent comme un changement de structure de notre existence.³

L'irréfléchi est en quelque sorte cet excès irréductible de l'être du sujet incarné sur son savoir, et qui l'empêche de s'assimiler à une conscience transcendantale. Sa reconnaissance au cœur de la réflexion est sans doute la condition primitive de l'analyse qui cherche à « réveiller l'expérience perceptive ensevelie sous ses propres résultats⁴. »

1.2. Le corps propre

Le champ phénoménal étant dégagé, Merleau-Ponty commence par y inscrire le corps, qui perdra alors le statut d'objet que la physiologie lui confère pour devenir *corps propre*. L'analyse est développée sur les deux plans de l'extéroceptivité, que la physiologie mécaniste considère comme une simple réception des stimuli extérieurs, et de l'intéroceptivité, classiquement définie comme un traitement des stimuli internes.

En ce qui concerne l'extéroceptivité, la physiologie mécaniste admettait des centres spécialisés dans la réception de certaines qualités sensibles ou de certaines données sensorielles. Dans ce cas, une lésion de ces centres devait avoir pour conséquence de supprimer l'accès à telle ou telle de ces données spécifiques. Or, la « physiologie moderne »⁵ nous apprend que les lésions du système nerveux nous confrontent plutôt à des dédifférenciations de fonctions qu'à des déficits concernant des

¹ *Ibid.*, p. 73.

² *Ibid.*, p. 74.

³ *Ibid.*, p. 76.

⁴ *Ibid.*, p. 77.

⁵ Merleau-Ponty vise par cette expression les travaux de J. STEIN et J. LHERMITTE notamment.

données spécifiques. Ceci tendrait à prouver que le système nerveux ne fonctionne jamais comme un simple récepteur de stimuli, mais que sa fonction essentielle est une différenciation active des excitations :

Les excitations d'un même sens diffèrent moins par l'instrument matériel dont elles se servent que par la manière dont les stimuli élémentaires s'organisent spontanément entre eux, et cette organisation est le facteur décisif au niveau des qualités sensibles comme au niveau de la perception.¹

Rapportant un exemple emprunté à J. Stein², Merleau-Ponty précise sa pensée de la manière suivante :

Une excitation n'est pas perçue lorsqu'elle atteint un organe sensoriel qui n'est pas accordé avec elle. La fonction de l'organisme dans la réception des stimuli est pour ainsi dire de concevoir une certaine forme d'excitation.³

Par conséquent le stimulus n'est plus seulement un objet provoquant le mouvement d'autres objets dans l'organisme ; la réception du stimulus ne relève plus de la causalité mondaine :

Le cerveau devient le lieu d'une mise en forme qui intervient même avant l'étape corticale, et qui brouille, dès l'entrée du système nerveux, les relations du stimulus et de l'organisme. L'excitation est saisie et réorganisée par des fonctions transversales qui la font *ressembler* à la perception qu'elle *va* susciter.⁴

Il y a donc une conscience du corps – conscience *non thétique* comme nous le disions plus haut – qui intervient dès les niveaux les plus élémentaires, une conscience du corps qui « envahit le corps »⁵. On pourrait alors tenter de ramener cette conscience à un processus en troisième personne, à une circulation interne d'influx et de stimuli qui conduirait à telle perception par l'activation de telle zone cérébrale, en bref à un processus intéroceptif. Une pathologie comme celle du membre fantôme⁶ sera alors expliquée par l'intervention d'un stimulus interne, se

¹ *Ibid.*, p. 89.

² Voici cet exemple : « Si l'on excite à plusieurs reprises avec un cheveu une région donnée de la peau, on a d'abord des perceptions ponctuelles, nettement distinguées et localisées chaque fois au même point. A mesure que l'excitation se répète, la localisation se fait moins précise, la perception s'étale dans l'espace, en même temps la sensation cesse d'être spécifique : ce n'est plus un contact, c'est une brûlure, tantôt par le froid, tantôt par la chaleur. Plus tard encore, le sujet croit que l'excitant bouge et trace un cercle sur sa peau. Enfin, rien n'est plus senti. » (*Ibid.*, p. 89). Merleau-Ponty renvoie pour cet exemple à J. STEIN, *op. cit.* p. 362.

³ MERLEAU-PONTY, *op. cit.*, p. 89.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 90.

⁶ Le sujet sent encore un membre qui a pourtant été amputé. Il perçoit une partie de son corps absente, voire tente de s'en servir.

substituant à celui que constitue la jambe, sur le trajet qui va du moignon au cerveau.

Ici encore, la « physiologie moderne » nous oblige à renoncer à un tel type d'interprétation. Elle nous oriente d'abord vers une explication psychologique en montrant, d'une part, que le membre fantôme subsiste malgré l'absence de certains facteurs physiologiques¹, et d'autre part que ce phénomène du membre fantôme dépend de déterminants « psychiques » : par exemple, « une émotion, une circonstance qui rappellent celles de la blessure font apparaître un membre fantôme chez des sujets qui n'en avaient pas². » Mais aussitôt, la même physiologie moderne nous rappelle que « la section des conducteurs sensitifs qui vont vers l'encéphale supprime le membre fantôme³. » Ce qui signifie que cette pathologie ne peut se comprendre *ni sur un plan purement physiologique, ni sur un plan purement psychologique*.

Pour comprendre « comment les déterminants psychiques et les conditions physiologiques s'engrènent les uns sur les autres⁴ », Merleau-Ponty introduit une nouvelle notion, à vrai dire largement préparée par les analyses précédentes, la notion d'*être au monde*. Nous avons vu que le phénomène perceptif révélait l'exercice d'une conscience non-thétique, au sens où la pleine détermination de ses objets n'est pas possédée, conscience émanant d'un sujet incarné, enraciné dans une expérience. D'une manière plus générale, la perception ainsi conçue n'est qu'une des modalités d'une « vue préobjective » qui est ce que Merleau-Ponty appelle l'être au monde. Cet être au monde est « une sorte de diaphragme intérieur » qui détermine nos perceptions « en deçà des stimuli et des contenus sensibles » et d'ailleurs beaucoup plus qu'eux :

Il y a donc une certaine consistance de notre monde, relativement indépendante des stimuli, qui interdit de traiter l'être au monde comme une somme de réflexes, – une certaine énergie de la pulsation d'existence, relativement indépendante de nos pensées volontaires, qui interdit de le traiter comme un *acte* de conscience. C'est parce qu'il est une vue préobjective que l'être au monde peut se distinguer de tout processus en troisième personne, de toute modalité de la *res extensa*, comme de toute *cogitatio*, de toute

¹ « L'anesthésie par la cocaïne ne supprime pas le membre fantôme, il y a des membres fantômes sans aucune amputation et à la suite de lésions cérébrales ». (*Ibid.*), MERLEAU-PONTY renvoie ici à J. LHERMITTE, *L'Image de notre corps*, Paris, Nouvelle revue critique, 1939, p. 47.

² *Ibid.*, p. 91.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 91.

connaissance en première personne, – et qu'il pourra réaliser la jonction du psychique et du physiologique.¹

La pathologie du membre fantôme s'explique alors par la résistance du sujet à habiter un monde nouveau, un monde où l'amputation existe parce qu'elle y a son sens :

Ce qui en nous refuse la mutilation et la déficience, c'est un Je engagé dans un certain monde physique et interhumain, qui continue de se tendre vers son monde en dépit des déficiences ou des amputations, et qui, dans cette mesure, ne les reconnaît pas *de jure*. Le refus de la déficience n'est que l'envers de notre inhérence à un monde.²

Le bras fantôme est donc comme l'expérience refoulée un ancien présent qui ne se décide pas à devenir passé.³

D'autres phénomènes – de suppléance et d'anosognosie notamment – viennent s'ajouter à celui du membre fantôme pour illustrer la pertinence de la notion d'être au monde. Le corps est alors défini comme le « véhicule de l'être au monde. »⁴

Mais il reste un point à éclaircir. On décèle en effet très facilement une *ambiguïté* du corps. Celui-ci apparaît comme composé de « deux couches distinctes, celle du corps habituel et celle du corps actuel.⁵ » Si l'on revient au cas du membre fantôme, il apparaît que le corps habituel, que vise l'être au monde, et grâce auquel le refus de l'amputation est possible, n'annule pas le corps actuel, qui est vu effectivement comme amputé. Mieux encore, le refoulement de l'amputation s'appuie sur une connaissance tacite de celle-ci, et donc le corps semble fondé sur le corps actuel alors que le membre fantôme nous apparaissait justement comme le cas d'une prédominance du premier sur le second. Paradoxalement, «le malade sait donc sa déchéance justement en tant qu'il l'ignore et l'ignore justement en tant qu'il la sait.⁶ »

Reprenons. Si des déterminants psychologiques peuvent faire apparaître le membre fantôme, « c'est qu'une attitude existentielle en motive une autre et que souvenir, émotion, membre fantôme sont équivalents à l'égard de l'être au monde.⁷ » C'est ici le corps habituel qui l'emporte sur le corps actuel. Lorsque l'on sectionne certains conducteurs

¹ *Ibid.*, p. 95. Sur le dualisme cartésien ici critiqué, cf. *supra*.

² *Ibid.*, p. 97.

³ *Ibid.*, p. 101.

⁴ *Ibid.*, p. 97.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 102.

afférents, le membre fantôme est supprimé, ce qui revient à dire que le corps actuel s'impose. Pourquoi cette intervention sur le corps actuel agit-elle sur le corps habituel ? La réponse de Merleau-Ponty est la suivante :

Dans la perspective de l'être au monde, ce fait signifie que les excitations venues du moignon maintiennent le membre amputé dans le circuit de l'existence. Elles marquent et gardent sa place, elles font qu'il ne soit pas anéanti, qu'il compte encore dans l'organisme, elles ménagent un vide que l'histoire du sujet va remplir, elles lui permettent de réaliser le membre fantôme comme les troubles structuraux permettent au contenu de la psychose de réaliser un délire.¹

On conçoit ainsi comment les conditions physiologiques ont leur part dans la dynamique de l'être au monde. Mais Merleau-Ponty n'est-il pas en train de réintroduire à son insu de la physiologie pure ? Certes non. Il reste toutefois que la fidélité à ses principes le conduit vers des conceptions très subtiles, et peut-être trop ténues pour ne pas souffrir en même temps d'une certaine fragilité. Ainsi écrit-il, immédiatement après avoir expliqué l'influence, sur le membre fantôme, de la section des conducteurs afférents :

De notre point de vue, un circuit sensori-moteur est, à l'intérieur de notre être au monde global, un courant d'existence *relativement* autonome. Non qu'il apporte toujours à notre être total une contribution séparable, mais parce que, dans certaines conditions, il est possible de mettre en évidence des réponses constantes pour des stimuli eux-mêmes constants.²

Il est évident que Merleau-Ponty frôle ici une position préalablement réfutée : si un circuit sensori-moteur était un courant d'existence autonome, s'il apportait une contribution séparable, nous serions ramenés à l'intellectualisme des psychologues, à un jugement complétant une impression. Mais la contradiction est évitée et, de plus, le point de vue défendu par Merleau-Ponty est soutenu par un argument ultime difficilement contestable : si l'homme était présent à tous ses actes et à toutes ses perceptions, si chaque situation momentanée engageait tout son être, il serait « enfermé dans la gangue du milieu syncrétique où l'animal vit comme en état d'extase.³ » C'est parce que l'homme a « non seulement un milieu (Umwelt), mais encore un monde (Welt) » qu'existent chez lui des circuits sensori-moteurs relativement autonomes, lui permettant de se délester sur la périphérie de son existence d'une partie des sollicitations auxquelles il est soumis :

¹ *Ibid.*

² *Ibid.* Nous soulignons.

³ *Ibid.*, p. 103.

Ainsi c'est en renonçant à une partie de sa spontanéité, en s'engageant dans le monde par des organes stables et des circuits préétablis que l'homme peut acquérir l'espace mental et pratique qui le dégagera en principe de son milieu et le lui fera *voir* [...] C'est une nécessité interne pour l'existence la plus intégrée de se donner un corps habituel.¹

Dans la perspective de l'être au monde, les relations entre corps actuel et corps habituel peuvent être enfin comprises, de même que la tension entre le psychique et le physiologique, «tous deux orientés vers un pôle intentionnel ou vers un monde² » :

L'homme concrètement pris n'est pas un psychisme joint à un organisme, mais ce va-et-vient de l'existence qui tantôt se laisse être corporelle et tantôt se porte aux actes personnels. Les motifs psychologiques et les occasions corporelles peuvent s'entrelacer parce qu'il n'est pas un seul mouvement dans un corps vivant qui soit un hasard absolu à l'égard des intentions psychiques, pas un seul acte psychique qui n'ait trouvé au moins son germe ou son dessin général dans les dispositions physiologiques. Il ne s'agit jamais de la rencontre incompréhensible de deux causalités, ni d'une collision entre l'ordre des causes et l'ordre des fins. Mais par un tournant insensible un processus organique débouche dans un comportement humain, un acte instinctif vire et devient sentiment, ou inversement un acte humain entre en sommeil et se continue distraitements en réflexe.³

Telle est la solution proposée par Merleau-Ponty au problème psychophysique. Nous verrons bientôt cependant que cette solution n'est pas entièrement satisfaisante, et que l'appréhension du champ phénoménal exige une rupture beaucoup plus radicale avec l'intellectualisme dont Merleau-Ponty a montré les limites, mais dont il reste encore largement tributaire à l'époque de la *Phénoménologie de la perception*. Tout insuffisant qu'il peut apparaître, c'est dans ce cadre conceptuel – dont nous avons tenté une restitution aussi fidèle que possible – que le phénomène de la parole est introduit. Or, si nous avons choisi de faire un long détour par la phénoménologie de la perception proprement dite, c'est que la description du phénomène de la parole est entièrement calquée sur celle du phénomène perceptif. Il n'y a certes là rien d'étonnant de la part d'un philosophe pour qui les rapports entre la conscience et la nature doivent être compris à partir du primat de la perception. Nous voulons seulement souligner que la prise en compte de la conception merleau-pontyenne du langage dans cette première période exige la référence à sa théorie de la perception, et justifier par là le long développement que nous lui avons consacré, développement nécessaire

¹ *Ibid.*, p. 103.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 104.

si l'on veut que la pensée de Merleau-Ponty soit restituée dans toute sa puissance opérante, plutôt que la voir suggérée à partir des résultats auxquels elle est parvenue.

1.3. Langage et pathologie du langage dans *Phénoménologie de la perception*

1.3.1. Du corps propre à la parole

Le chapitre dans lequel Merleau-Ponty traite de la question du langage s'intitule « Le corps comme expression et la parole. » Si le choix du mot *parole* est assez significatif, dans la mesure où il est justifié par la thématization exclusive du langage oral – et en tous cas certainement pas par la prise en compte de la dichotomie saussurienne entre langue et parole –, le premier membre de ce titre indique d'emblée que le phénomène expressif est fondamentalement enraciné dans le corps propre. Nous avons longuement montré à partir de la perception visuelle – comme nous aurions pu le faire également en étudiant la motricité ou la spatialité du corps propre –, que le corps est un espace expressif : la perception ne se réduit pas à une interaction d'objets, à une action plus ou moins complexe ou mystérieuse des objets du monde sur l'objet qu'est mon corps comme agencement d'organes, mais, restituée phénoménologiquement, elle apparaît comme émergence d'un sens pour le corps propre. Ce sens, rappelons-le, n'est pas une idéalité, pas une *représentation* et, plus précisément, ne se réduit pas aux corrélats noético-noématiques d'un sujet transcendantal, mais doit être compris comme une signification immanente, accessible à la conscience non théorique que fournit la vue préobjective de l'être au monde, dont le corps est le véhicule. Le perçu se dévoile à un sujet incarné avant d'être constitué en objet par un sujet transcendantal. La perception nous fait apparaître le corps comme un espace expressif parce qu'à l'origine de sa manifestation, le perçu est un sens pour le corps. Ainsi, le corps n'est pas dans l'univers comme du vivant parmi de l'inerte, comme un objet animé parmi des objets inanimés. Il *habite* l'univers, c'est-à-dire que le monde qu'il porte en lui, ce monde dont il est l'instrument, informe tout objet, de sorte que l'objet recule comme corrélat tardif d'une conscience constituante et que l'univers devient un espace orienté.

Mais le corps « n'est pas seulement un espace expressif parmi tous les autres » : « il est l'origine de tous les autres, le mouvement même d'expression, ce qui projette au dehors les significations en leur donnant

un lieu, ce qui fait qu'elles se mettent à exister comme des choses, sous nos mains, sous nos yeux.¹ » Nous retrouvons bien sûr ici la notion d'une conscience préobjectivante conditionnante à l'égard de toute visée noétique et préalable à celle-ci.

Mais il est temps de préciser quelque peu le sens de ce sens préobjectif, de cette signification immanente :

L'expérience du corps nous fait reconnaître une imposition du sens qui n'est pas celle d'une conscience constituante universelle, un sens qui est adhérent à certains contenus. Mon corps est ce noyau significatif qui se comporte comme une fonction générale et qui cependant existe et est accessible à la maladie.²

La notion d'un « sens adhérent à certains contenus » et du corps comme noyau significatif est explicité à l'aide d'une comparaison avec l'œuvre d'art :

Un roman, un poème, un tableau, un morceau de musique sont des individus, c'est-à-dire des êtres où l'on ne peut distinguer l'expression de l'exprimé, dont le sens n'est accessible que par un contact direct et qui rayonnent leur signification sans quitter leur place temporelle et spatiale. C'est en ce sens que notre corps est comparable à l'œuvre d'art. Il est un nœud de signification vivantes et non pas la loi d'un certain nombre de termes covariants.³

Un poème, par exemple, possède, outre une première signification traduisible en prose, une autre signification plus fondamentale qui le définit comme poème. Cette seconde signification est liée au matériel verbal ; elle serait « irrémédiablement perdue si [le] texte n'était exactement conservé. » La signification fondamentale du poème « n'est pas libre et ne réside pas dans le ciel des idées : elle est enfermée entre les mots sur quelque papier fragile.⁴ » C'est en ce sens que l'exprimé ne peut être détaché de l'expression et ce lien justifie par suite le caractère vivant de la signification. Comme les mots du poème sont le lieu à partir duquel une signification peut être projetée au dehors, la corporéité est le lieu du sens préobjectif. Mais si notre corps, parce qu'il est un nœud de significations vivantes, est « notre moyen général d'avoir un monde », ce noyau significatif est à la source de mondes différents, du biologique au culturel :

Le corps est notre moyen général d'avoir un monde. Tantôt il se borne aux gestes nécessaires à la conservation de la vie, et corrélativement il pose autour de nous un monde biologique ; tantôt, jouant sur ces premiers gestes et passant

¹ *Ibid.*, p. 171.

² *Ibid.*, p. 172.

³ *Ibid.*, p. 177.

⁴ *Ibid.*, p. 176.

de leur sens propre à un sens figuré, il manifeste à travers eux un noyau de signification nouveau : c'est le cas des habitudes motrices comme la danse. Tantôt enfin la signification visée ne peut être rejointe par les moyens naturels du corps ; il faut alors qu'il se construise un instrument, et il projette autour de lui un monde culturel.⁵

Si nous parvenons ainsi au langage, puisque les langues appartiennent au monde culturel, ce que cette citation rappelle avant tout, c'est que ce monde culturel ne nous est accessible qu'au moyen du corps, dans la mesure où ce dernier est conçu comme espace expressif originaire. Mais dans la *Phénoménologie de la perception*, Merleau-Ponty s'interroge avant tout sur la question du langage au sens de la *faculté de langage*. La langue, ou les langues, seront prises en compte quelques années plus tard, lorsque le phénomène de l'expression sera abordé pour lui-même et que l'apport de la linguistique, en particulier saussurienne et guillaumienne, sera exploité. Pour l'heure, la phénoménologie merleau-pontyenne nous dévoile le corps comme origine de tout espace expressif ce qui, par conséquent, nous ouvre la voie d'une compréhension de l'ancrage corporel de la faculté de langage, compréhension pour le moins nécessaire à l'intelligibilité des pathologies aphasiques.

1.3.2. Description phénoménologique de la parole

Puisque la perception est la première forme de l'expressivité corporelle, il est naturel que la description phénoménologique de la parole bénéficie des enseignements fournis par le dévoilement du phénomène perceptif. Nous retrouvons ainsi, appliquées à la parole, cinq caractéristiques de la perception, que nous examinerons successivement :

- la parole n'est pas un processus en troisième personne, mais l'œuvre d'un sujet parlant ;
- le sens linguistique est fondé sur un sens existentiel (ou signification immanente) ;
- le sujet parlant vise un monde ;
- la dynamique de la parole suppose une dichotomie entre l'habituel et l'actuel ;
- la parole procède d'une intrication irréductible de motricité et d'intelligence.

⁵ *Ibid.*, p. 171.

La première caractéristique est la conséquence la plus immédiate des critiques symétriques de l'empirisme et de l'intellectualisme. L'empirisme physicaliste comme l'empirisme associationniste réduisent la parole à un processus en troisième personne :

Que les stimuli déclenchent, selon les lois de la mécanique nerveuse, les excitations capables de provoquer l'articulation du mot, ou bien que les états de conscience entraînent, en vertu des associations acquises, l'apparition de l'image verbale convenable, dans les deux cas la parole prend place dans un circuit de phénomènes en troisième personne, il n'y a personne qui parle, il y a un flux de mots qui se produisent sans aucune intention de parler qui les gouverne [...] La parole n'est pas une action, elle ne manifeste pas des possibilités intérieures du sujet : l'homme peut parler comme la lampe électrique peut devenir incandescente.⁶

L'oubli ou la négation du sujet par les théories empiristes est en partie fondé sur l'observation de pathologies spécifiques :

Puisqu'il y a des troubles électifs, qui atteignent le langage parlé à l'exclusion du langage écrit, ou l'écriture à l'exclusion de la parole, et que le langage peut se désagréger par fragments, c'est qu'il se constitue par une série d'apports indépendants et que la parole au sens général est un être de raison.⁷

Cependant, outre que l'absence de thématization du sujet parlant discrédite d'emblée ce type de théorie, d'autres pathologies du langage suggèrent un conditionnement du langage par la pensée. De telles pathologies favorisent évidemment les théories intellectualistes. Ainsi, l'amnésie des noms de couleurs étudiée par Gelb et Goldstein, dans laquelle le malade ne peut ni nommer les couleurs qu'on lui présente ni les classer selon une consigne donnée, ne peut pas être interprétée comme une perte des images verbales des noms de couleurs, mais comme celle du « pouvoir général de subsumer un donné sensible sous une catégorie. » Le malade « est retombé de l'attitude catégoriale à l'attitude concrète.⁸ » Mais si l'analyse intellectualiste retrouve un sujet, qui effectue l'opération catégoriale, ce sujet est le sujet pensant, non le sujet parlant : puisque le mot a derrière lui une opération catégoriale, « c'est la pensée qui a un sens et le mot reste une enveloppe vide » :

Ce n'est qu'un phénomène articulatoire, sonore, ou la conscience de ce phénomène, mais dans tous les cas le langage n'est qu'un accompagnement extérieur de la pensée.⁹

⁶ *Ibid.*, p. 204.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, p. 205. Cf. GELB et GOLDSTEIN, « Über Farbennamenamnesie », *Psychologische Forschung*, 1925.

⁹ *Ibid.*, p. 206.

Or, on ne peut admettre que la parole présuppose la pensée, qu'elle repose sur le concept. Si tel était le cas, « on ne comprendrait pas pourquoi la pensée tend vers l'expression comme vers son achèvement »¹⁰ : « le mot, loin d'être le simple signe des objets et des significations, habite les choses et véhicule les significations. Ainsi, la parole, chez celui qui parle, ne traduit pas une pensée déjà faite, mais l'accomplit.¹¹ » L'empirisme et l'intellectualisme sont donc dépassés « par cette simple remarque que *le mot a un sens*.¹² »

Interroger la nature de ce sens possédé par le mot nous conduit aussitôt à la seconde des caractéristiques que nous avons annoncées. Si le mot a un sens, c'est que la parole et la pensée sont « enveloppées l'une dans l'autre, le sens est pris dans la parole et la parole est l'existence extérieure du sens.¹³ » Mais cette dernière formule est excessive : ce n'est pas *le* sens qui est pris dans la parole mais *un* sens, même si, en dernière analyse, toute signification est fondée sur le second :

La parole ou les mots portent une première couche de signification qui leur est adhérente et qui donne la pensée comme style, comme valeur affective, comme mimique existentielle, plutôt que comme énoncé conceptuel. Nous découvrons ici sous la signification conceptuelle des paroles une signification existentielle, qui n'est pas seulement traduite par elles, mais qui les habite et en est inséparable.¹⁴

La signification existentielle de la parole apparaît ainsi comme une nouvelle modalité de la signification immanente que fournit la conscience préobjective.

Or cette dernière nous reconduit immédiatement au corps comme espace expressif originaire et par conséquent à une conception de la parole comme acte effectué par le corps, comme modalité du corps propre, c'est-à-dire comme geste : « la parole est un véritable geste et elle contient son sens comme le geste contient le sien.¹⁵ » Par conséquent, si, comme nous l'avons déjà relevé, le sens des mots est induit par les mots eux-mêmes, c'est que « leur signification conceptuelle se forme par prélèvement sur une signification gestuelle qui, elle, est immanente à la parole.¹⁶ »

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*, p. 207.

¹² *Ibid.*, p. 206.

¹³ *Ibid.*, p. 212.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*, p. 214.

¹⁶ *Ibid.*, p. 208-209.

Nous n'avons pas la place ici de restituer l'analyse phénoménologique de la motricité et de la gestualité. Mais au fond, elle n'enseigne rien de plus, dans le monde moteur, que ce qui a été découvert dans le monde perceptif. Comme c'est par le corps que je perçois les choses, c'est par le corps que je comprends les gestes d'autrui. Un geste de colère ne fait pas penser à la colère, « il est la colère elle-même. » « Le sens des gestes n'est pas donné mais compris, c'est-à-dire ressaisi par un acte du spectateur¹⁷ » :

Le sens du geste ainsi compris n'est pas derrière lui, il se confond avec la structure du monde que le geste dessine et que le reprends à mon compte, il s'étale sur le geste lui-même, – comme dans l'expérience perceptive, la signification de la cheminée n'est pas au-delà du spectacle sensible et de la cheminée elle-même telle que mes regards et mes mouvements la trouvent dans le monde.¹⁸

C'est donc parce que la parole est un geste et parce que le geste dessine lui-même son sens que la parole dessine elle-même son sens, que le mot a un sens. Précisons bien qu'il ne s'agit pas là d'une métaphore. La parole est effectivement une gesticulation phonétique ; savoir un mot, c'est en posséder « l'essence articulatoire et sonore comme l'une des modulations, l'un des usages possibles [du] corps¹⁹ » :

Le corps convertit en vocifération une certaine essence motrice, déploie en phénomènes sonores le style articulatoire d'un mot [...], projette en mouvement effectif une intention de mouvement parce qu'il est un pouvoir d'expression naturelle.²⁰

Ainsi, les trois dernières caractéristiques de la parole indiquées plus haut peuvent être expliquées en déployant les conséquences de sa compréhension comme geste. De même que le geste, pour être effectué, n'exige aucunement une représentation préalable, puisqu'il est une certaine modulation du corps comme être au monde, « je n'ai pas besoin de me représenter le mot pour le savoir ou le prononcer²¹ » puisque la possession du mot se joue au plan de la même conscience non théorique portée par l'être au monde. Seulement, le monde visé par la gesticulation verbale n'est plus le monde sensible que donne la perception :

La gesticulation verbale, au contraire, vise un paysage mental qui n'est pas donné d'abord à chacun et qu'elle a justement pour fonction de communiquer.²²

¹⁷ *Ibid.*, p. 215.

¹⁸ *Ibid.*, p. 217.

¹⁹ *Ibid.*, p. 210.

²⁰ *Ibid.*, p. 211.

²¹ *Ibid.*, p. 210.

²² *Ibid.*, p. 217.

Ce paysage mental appartient au monde culturel, et le monde linguistique visé par le sujet parlant apparaît donc comme un secteur de ce dernier. Dire qu'un sujet effectif, pensant, parlant, se mouvant ou percevant a un monde ou est au monde, c'est, pour Merleau-Ponty, dire qu'il porte « autour de soi un système de significations dont les correspondances, les relations, les participations n'aient pas besoin d'être explicitées pour être utilisées.²³ » Mais si, comme nous l'avons déjà admis, la parole *effectue* la signification et ne fait pas que la traduire, l'expression linguistique ne se réduit pas à la référence au système de significations que constitue le monde linguistique.

Il faut en effet distinguer de la parole parlée, « qui fait l'ordinaire du langage empirique²⁴ » et « jouit des significations disponibles comme d'une fortune acquise²⁵ », la parole parlante, acte d'expression authentique par lequel une signification nouvelle apparaît. Ce sont les significations acquises de la parole parlée qui constituent ce que nous avons appelé plus haut le monde linguistique :

Les significations disponibles, c'est-à-dire les actes d'expression antérieurs établissent entre les sujets parlants un monde commun auquel la parole actuelle et neuve se réfère comme le geste au monde sensible. Et le sens de la parole n'est rien d'autre que la façon dont elle manie ce monde linguistique ou dont elle module ce clavier de significations acquises.²⁶

Finalement, tout ce qui a été dit dans ce chapitre sur la parole ne vaut que pour la parole parlante, que Merleau-Ponty voit à l'œuvre chez « l'enfant qui prononce son premier mot », « l'amoureux qui découvre son sentiment », « l'écrivain et le philosophe qui révèlent l'expérience primordiale en deçà des traditions.²⁷ » Or la distinction entre parole parlante et parole parlée ne fait que reprendre au sein du monde linguistique la distinction entre le corps actuel et le corps habituel : « on dit que le corps a compris et que l'habitude est acquise lorsqu'il s'est laissé pénétrer par une signification nouvelle, lorsqu'il s'est assimilé un nouveau noyau significatif.²⁸ » Comme le schéma corporel est le lieu de sédimentation des habitudes motrices, le monde linguistique est le lieu de sédimentation de la parole, le lieu où la parole qui fut parlante est devenue parlée. Il reste à comprendre comment une signification nouvelle peut émerger des significations constituées :

²³ *Ibid.*, p. 150.

²⁴ *Ibid.*, p. 207, n.2.

²⁵ *Ibid.*, p. 229.

²⁶ *Ibid.*, p. 221.

²⁷ *Ibid.*, p. 208.

²⁸ *Ibid.*, p. 171.

La parole est donc cette opération paradoxale où nous tentons de rejoindre, au moyen de mots dont le sens est donné, et de significations déjà disponibles, une intention qui par principe va au-delà et modifie, fixe elle-même en dernière analyse le sens des mots par lesquels elle se traduit. Le langage constitué ne joue un rôle dans l'opération d'expression que comme les couleurs dans la peinture : si nous n'avions pas des yeux ou en général des sens, il n'y aurait pas pour nous de peinture, et cependant le tableau dit plus de choses que le simple exercice de nos sens ne peut nous en apprendre.²⁹

Le paradoxe de l'expression linguistique est donc analogue à celui du phénomène perceptif. La parole parlante transcende la parole parlée comme le perçu transcende les données sensorielles et les processus physiologiques. De nouveau, il s'agit d'une réelle identité de structure et non d'une métaphore :

Le langage *est* la prise de position du sujet dans le monde de ses significations. Le terme de monde n'est pas ici une manière de parler : il veut dire que la vie mentale ou culturelle emprunte à la vie naturelle ses structures et que le sujet parlant doit être fondé sur le sujet incarné. Le geste phonétique réalise, pour le sujet parlant et pour ceux qui l'écoutent, une certaine structuration de l'expérience, une certaine modulation de l'existence, exactement comme un comportement de mon corps investit pour moi et pour autrui les objets qui m'entourent d'une certaine signification. Le sens du geste n'est pas contenu dans le geste comme phénomène physique ou physiologique. Le sens du mot n'est pas contenu dans le mot comme son. Mais c'est la définition du corps humain de s'approprier dans une série indéfinie d'actes discontinus des noyaux significatifs qui dépassent et transcendent ses pouvoirs naturels.³⁰

L'émergence d'un sens nouveau à partir de significations acquises n'est qu'une modalité de « cette puissance ouverte et indéfinie de signifier, – c'est-à-dire à la fois de saisir et de communiquer un sens, – par laquelle l'homme se transcende vers un comportement nouveau ou vers autrui ou vers sa propre pensée à travers son corps et sa parole.³¹ » Encore une fois, le fait dernier n'est autre que le corps comme espace expressif originaire. Mais si l'expression authentique présuppose une transcendance, il ne faut pas oublier que le sens existentiel est porté par le mot lui-même, que « le mot a un sens », c'est-à-dire que ce sens est immanent au mot, ou plus exactement aux ensembles de mots. Comme nous l'écrivions plus haut, le sens authentique du poème, la parole parlante qu'il effectue, ne sont contenus autre part que dans les mots qui le composent. Cette ambiguïté est déjà présente dans la vie naturelle :

²⁹ *Ibid.*, p. 446.

³⁰ *Ibid.*, p. 225-226.

³¹ *Ibid.*, p. 226.

Les comportements créent des significations qui sont transcendantes à l'égard du dispositif anatomique, et pourtant immanentes au comportement comme tel puisqu'il s'enseigne et se comprend. On ne peut pas faire l'économie de cette puissance irrationnelle qui crée des significations et qui les communique. La parole n'en est qu'un cas particulier.³²

Or, développer cette notion d'une signification transcendante à l'égard des processus physiologiques mais en même temps immanente au comportement conduit à une conception de la parole comme intrication irréductible de motricité et d'intelligence, contrepartie positive de l'exclusion symétrique des théories empiriste et intellectualiste du langage :

On ne peut dire de la parole ni qu'elle est une opération de l'intelligence ni qu'elle est un phénomène moteur : elle est tout entière motricité et tout entière intelligence.³³

1.3.3. Une théorie existentielle de l'aphasie

Merleau-Ponty voit dans la variété des tableaux cliniques d'aphasie, dans le fait que « les affections du langage ne peuvent être réduites à l'unité », une preuve de l'inhérence de la parole au corps. Esquissant une classification, il distingue les cas suivants³⁴ :

- le trouble primaire concerne « le corps du mot, l'instrument matériel de l'expression verbale. » C'est ce qui se produit, par exemple, dans l'alexie pure : « si le sujet ne peut plus reconnaître les lettres d'un mot, c'est faute de pouvoir mettre en forme les données visuelles, constituer la structure du mot, en appréhender la signification visuelle.»

- le trouble primaire concerne « la physionomie du mot, l'intention verbale, cette sorte de plan d'ensemble à partir duquel nous réussissons à dire ou à écrire exactement un mot. » Cette configuration est illustrée par la paraphasie littérale, « où les lettres sont omises, déplacées ou ajoutées, et où le rythme du mot est altéré » et où on ne saurait voir une « destruction des engrammes » mais « un nivellement de la structure et du fond, une impuissance à structurer le mot et à en saisir la physionomie articulaire.»

³² *Ibid.*, p. 221.

³³ *Ibid.*, p. 227.

³⁴ Pour les citations qui suivent, cf. *Ibid.*

- le trouble primaire concerne le « sens immédiat du mot, ce que les auteurs allemands appellent le concept verbal. » Ainsi, « dans l'aphasie motrice, la liste des mots perdus et conservés ne correspond pas à leurs caractères objectifs (longueur ou complexité), mais à leur valeur pour le sujet : le malade est incapable de prononcer isolément une lettre ou un mot à l'intérieur d'une série motrice familière faute de pouvoir différencier « figure » et « fond » et conférer librement à tel mot ou à telle lettre la valeur de figure. La correction articulaire et la correction syntaxique sont toujours en raison inverse l'une de l'autre, ce qui montre que l'articulation d'un mot n'est pas un phénomène simplement moteur et fait appel aux mêmes énergies qui organisent l'ordre syntaxique. »

- enfin, le trouble primaire peut concerner « l'expérience tout entière et non pas seulement l'expression linguistique », comme dans le cas de l'aphasie amnésique qui a été évoqué plus haut.³⁵

On voit bien que dans chacun de ces cas, un trouble intellectuel s'associe toujours à un trouble moteur – ou inversement. C'est pourquoi Merleau-Ponty écrit enfin :

La parole repose donc sur une stratification de pouvoirs relativement isolables. Mais en même temps il est impossible de trouver nulle part un trouble du langage qui soit purement moteur et qui n'intéresse en quelque mesure le sens du langage [...] Toute opération linguistique suppose l'appréhension d'un sens, mais le sens ici et là est comme spécialisé ; il y a différentes couches de signification, depuis la signification visuelle du mot jusqu'à sa signification conceptuelle en passant par le concept verbal.³⁶

Cette analyse de la parole s'inscrit donc parfaitement dans le cadre de la résolution merleau-pontyenne du problème psychophysique. Nous avons vu en effet que Merleau-Ponty considérait les processus sensori-moteurs comme des « courants d'existence relativement autonomes » et que l'humain, compris comme un va-et-vient de l'existence entre les deux pôles jamais atteints dans leur pureté du psychique et du physiologique, devait se donner un corps habituel pour échapper à la « gangue » de son milieu vital³⁷. De même, la « puissance essentielle à la parole », modalité de la puissance expressive du corps, admet une stabilisation « en processus relativement autonomes.³⁸ »

³⁵ Cf. *supra*.

³⁶ *Ibid.*, p. 227-228.

³⁷ Cf. *supra*.

³⁸ *Ibid.*, p. 228.

* * *

Si nous résumons l'ensemble de ces remarques, le phénomène de l'expression linguistique apparaît comme fondé, en tant qu'aptitude à signifier, sur le phénomène perceptif. Le corps étant l'espace expressif originaire, la parole ne peut être comprise que si elle est rapportée à un sujet incarné. L'introduction du *sujet* parlant s'oppose à l'analyse empiriste qui ne voit dans la parole qu'un processus en troisième personne. La notion d'un sujet *incarné* exclut l'interprétation intellectualiste qui, avec un sujet transcendantal conçu comme naturant universel, ne peut appréhender qu'un sujet pensant, et par conséquent se révèle inapte à reconnaître le pouvoir expressif propre à la parole elle-même. Les visées du sujet incarné opèrent au niveau d'une conscience non théorique, ce qui signifie que ses « noèmes » ne sont pas des représentations, ou, en d'autres termes, qu'il n'est pas nécessaire de disposer d'une représentation des mots pour en faire usage. La conscience préobjective sait, d'un savoir incomplet, ouvert, qu'ils sont autour d'elle, et dispose de leur puissance sans que celle-ci soit clairement étalée devant elle, comme elle connaît sans représentation les pouvoirs gestuels du corps qu'elle anime, de sorte que je suis en mesure de saisir un objet placé devant moi, et même de savoir que je puis effectuer ce geste, sans aucun calcul sur les données objectives de distance, de position, sans aucune objectivation des instructions données au corps physiologique pour que l'intention de mouvement se réalise en mouvement effectif. Ce que je sais du mot en tant que sujet incarné, c'est-à-dire au niveau préobjectif, c'est son sens existentiel, en deçà du concept, un sens inhérent à la parole, qui est précisément l'excès de la parole sur la pensée. En effet, si l'on récuse une conception instrumentale du langage où la parole n'est que le véhicule d'un sens déjà possédé, on doit admettre que la parole ajoute quelque chose qui n'est pas contenu dans la signification conceptuelle des mots. Mais cette parole authentiquement expressive n'est pas celle du langage quotidien, où l'on se borne souvent à n'utiliser que des significations déjà constituées, c'est-à-dire à ne communiquer que du connu. Il ne s'agit pas dans ce cas d'expression authentique puisque aucun sens nouveau n'est créé, mais de ce qu'on peut appeler la parole parlée, qui constitue le monde linguistique sur lequel la parole parlante pourra s'appuyer pour créer une

signification neuve. Le monde linguistique de la parole parlée est au phénomène de l'expression linguistique ce que le monde sensible est pour la perception. Quant à la parole parlante, si sa vertu expressive repose sur le sens existentiel porté par les mots eux-mêmes, elle doit être comprise comme un irréductible composé de motricité et d'intelligence. Plus particulièrement, on ne saurait concevoir dans le phénomène linguistique, un moment purement moteur, comme le montrent les pathologies du langage où le sens est toujours peu ou prou affecté. La diversité des tableaux d'aphasie ne s'explique pas par la désintégration de tel ou tel sous-processus indépendant au sein de l'activité linguistique – car, inévitablement, ceci nous reconduirait à la postulation d'un sous-processus purement moteur –, mais par une stratification de plusieurs couches de signification : en deçà de la signification conceptuelle, on trouve le concept verbal, puis la signification visuelle, auditive ou motrice des mots.

L'analogie de structure qui existe entre la parole et les autres formes de l'expressivité corporelle et le fait que la signification linguistique soit fondée sur une signification d'origine perceptive ne doivent pas cependant nous amener à négliger la spécificité de la parole, son statut particulier au sein des autres systèmes expressifs. Quelle est donc l'originalité de l'expression linguistique ? Merleau-Ponty apporte la réponse suivante : « seule de toutes les opérations expressives, la parole est capable de se sédimer et de constituer un acquis intersubjectif.³⁹ » Si, par exemple, le schéma corporel peut être considéré comme la structure de sédimentation des habitudes motrices, il est évident que cette sédimentation, à la différence de la sédimentation linguistique, ne vaut que pour un individu. Mais le caractère intersubjectif de la sédimentation linguistique se dégage avec plus de netteté, ainsi que la compréhension qui en découle du caractère propre de la parole, dans une comparaison avec l'expression musicale. Merleau-Ponty remarque d'abord que l'acquis intersubjectif que constitue la sédimentation linguistique ne peut s'expliquer par l'écriture, en tant que moyen de fixation de la parole, car la musique aussi possède son écriture. La comparaison est ensuite poursuivie de la manière suivante :

Bien qu'il y ait en musique quelque chose comme une initiation traditionnelle – bien qu'il soit peut-être impossible d'accéder à la musique atonale sans passer par la musique classique – chaque artiste reprend la tâche à son début, il a un nouveau monde à délivrer, au lieu que dans l'ordre de la parole, chaque écrivain a conscience de viser le même monde dont les autres écrivains s'occupaient déjà, le monde de Balzac et le monde de Stendhal ne sont

³⁹ *Ibid.*, p. 221.

pas comme des planètes sans communication, la parole installe en nous l'idée de vérité comme limite présomptive de son effort.⁴⁰

En effet dans la parole, le fait est immédiatement masqué par le sens : lorsque nous entendons un mot, nous n'entendons jamais un ensemble de sons car aussitôt nous recevons son sens. D'où l'impression de communiquer des idées au moyen des mots, simples supports de la pensée ; d'où « l'idéal d'une pensée sans parole, alors que l'idée d'une musique sans sons est absurde.⁴¹ » De plus, s'il existe un monde intersubjectif constitué par les significations acquises de la parole parlée, l'originalité de la parole peut être caractérisée comme une itérativité :

Même s'il ne s'agit que d'une idée-limite et d'un contre-sens, même si le sens d'une parole ne peut jamais être délivré de son inhérence à quelque parole, il reste que l'opération expressive dans le cas de la parole peut être indéfiniment réitérée, que l'on peut parler que la parole alors qu'on ne peut peindre sur la peinture, et qu'enfin tout philosophe a songé à une parole qui les terminerait toutes, tandis que le peintre ou le musicien n'espère pas épuiser toute peinture ou toute musique.⁴²

Il y a donc, comme l'écrit Merleau-Ponty, un « privilège de la Raison », mais qui ne peut être compris si l'on conçoit la pensée indépendamment des systèmes d'expression ou, inversement, le langage comme instrument de la pensée.

Bien qu'il y ait en musique quelque chose comme une initiation traditionnelle – bien qu'il soit peut-être impossible d'accéder à la musique atonale sans passer par la musique classique – chaque artiste reprend la tâche à son début, il a un nouveau monde à délivrer, au lieu que dans l'ordre de la parole, chaque écrivain a conscience de viser le même monde dont les autres écrivains s'occupaient déjà, le monde de Balzac et le monde de Stendhal ne sont pas comme des planètes sans communication, la parole installe en nous l'idée de vérité comme limite présomptive de son effort.⁴³

En effet dans la parole, le fait est immédiatement masqué par le sens : lorsque nous entendons un mot, nous n'entendons jamais un ensemble de sons car aussitôt nous recevons son sens. D'où l'impression de communiquer des idées au moyen des mots, simples supports de la pensée ; d'où « l'idéal d'une pensée sans parole, alors que l'idée d'une musique sans sons est absurde.⁴⁴ » De plus, s'il existe un monde

⁴⁰ *Ibid.*, p. 221.

⁴¹ *Ibid.*, p. 221-222.

⁴² *Ibid.*, p. 222.

⁴³ *Ibid.*, p. 221.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 221-222.

intersubjectif constitué par les significations acquises de la parole parlée, l'originalité de la parole peut être caractérisée comme une itérativité :

Même s'il ne s'agit que d'une idée-limite et d'un contre-sens, même si le sens d'une parole ne peut jamais être délivré de son inhérence à quelque parole, il reste que l'opération expressive dans le cas de la parole peut être indéfiniment réitérée, que l'on peut parler que la parole alors qu'on ne peut peindre sur la peinture, et qu'enfin tout philosophe a songé à une parole qui les terminerait toutes, tandis que le peintre ou le musicien n'espère pas épuiser toute peinture ou toute musique.⁴⁵

Il y a donc, comme l'écrit Merleau-Ponty, un « privilège de la Raison », mais qui ne peut être compris si l'on conçoit la pensée indépendamment des systèmes d'expression ou, inversement, le langage comme instrument de la pensée.

Finalement, nous pouvons déjà retenir de la *Phénoménologie de la perception* deux idées générales : la conception du langage comme couche spécifique d'intentionnalité corporelle, qui conduit notamment à l'idée d'une immanence du sens au mot, et la double critique de l'empirisme et de l'intellectualisme, qui interdit d'opposer, dans le langage, le « psychique » au « physiologique » ou, si l'on préfère, qui oblige à les penser ensemble. Ces deux idées sont très justement exprimées dans cette dernière citation :

Qu'exprime donc le langage, s'il n'exprime pas des pensées ? Il présente ou plutôt il *est* la prise de position du sujet dans le monde de ses significations. Le terme de monde n'est pas ici une manière de parler : il veut dire que la vie mentale ou culturelle emprunte à la vie naturelle ses structures et que le sujet pensant doit être fondé sur le sujet incarné.⁴⁶

Si le linguiste ne veut pas *manquer* le phénomène du langage, il nous semble qu'à l'instar de Merleau-Ponty, c'est sur ce même sujet incarné qu'il doit fonder le sujet *parlant*.

2. LA PERIODE INTERMEDIAIRE

⁴⁵ *Ibid.*, p. 222.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 225.

On peut considérer la première moitié des années 1950 comme une période intermédiaire de la pensée de Merleau-Ponty⁴⁷, marquée par l'influence de la linguistique, en particulier de la linguistique saussurienne, mais aussi par la prise en compte des travaux de Gustave Guillaume.

Comme on l'a vu au chapitre précédent, le phénomène de l'expression linguistique est étudié, dans la *Phénoménologie de la perception*, dans le cadre de l'analyse de la corporéité, qui constitue le centre de la recherche. Mais peu à peu, Merleau-Ponty en vient à considérer le langage comme le problème central « qui contient tous les autres, y compris celui de la philosophie. »⁴⁸ C'est désormais l'analyse du langage qui viendra enrichir l'analyse de la perception⁴⁹.

2.1. L'influence de la linguistique saussurienne

Merleau-Ponty retire au moins trois idées majeures de sa lecture de Saussure : la distinction entre langue et parole, la notion de perspective synchronique et le principe de diacriticité.

La conception de la langue comme système diacritique autorise un renforcement de l'idée d'autoréférentialité du langage, déjà présente dans la dialectique de la parole parlée et de la parole parlante. Si la langue est un système de différences sans termes positifs, le signe linguistique ne fait sens que sur le fond des autres signes du système dont il fait partie :

Si le signe ne veut dire quelque chose qu'en tant qu'il se profile sur les autres signes, son sens est tout engagé dans le langage, la parole joue toujours sur fond de parole, elle n'est jamais qu'un pli dans l'immense tissu du parler.⁵⁰

⁴⁷ La particularité de cette période dans la pensée de Merleau-Ponty a été soulignée par Mauro Carbone, dans sa communication donnée au colloque « Merleau-Ponty : le philosophe et son langage » (Grenoble, 18-20 septembre 1991), communication intitulée « La dicibilité du monde. La période intermédiaire de la pensée de Merleau-Ponty à partir de Saussure » (*Merleau-Ponty. Le philosophe et son langage*, F. Heidsieck (dir.), Grenoble, Groupe de Recherches sur la philosophie et le langage (Vrin), 1993, p. 83-99). Renaud Barbaras, que nous citerons fréquemment par la suite, propose la même analyse chronologique.

⁴⁸ *Signes*, Paris, Gallimard, 1960 Cet ouvrage reprend des articles parus entre 1948 et 1960. Nous nous référons ici à deux de ces articles : « Sur la phénoménologie du langage », communication faite au premier *Colloque international de Phénoménologie*, Bruxelles, 1951 (*Signes*, p. 105-122), et « Le langage indirect et les voix du silence », déjà paru dans *Les temps modernes* en 1952 (*Signes*, p. 49-104).

⁴⁹ Cf. CARBONE, *art. cit.*, p. 84.

⁵⁰ MERLEAU-PONTY, M., *Signes*, p. 53.

La parole est toujours considérée comme geste, dans la mesure où, comme le geste, elle se passe d'une représentation consciente préalable à son exécution : nous n'avons pas à consulter un lexique intérieur pour comprendre ou parler une langue. Il suffit de se prêter à sa « gesticulation éloquente », désormais comprise comme mouvement de différenciation et d'articulation. Merleau-Ponty peut donc voir chez Saussure une confirmation de l'idée selon laquelle le langage possède en lui-même son sens, en apportant toutefois une nuance à la formule « le mot a un sens » : ce sont plutôt *les* mots qui ont un sens. Mais ce qu'il découvre surtout, dans cette autoréférentialité, fondée sur une conception diacritique du signe, c'est le *silence* du langage :

Dire qu'aucun signe isolé ne signifie, et que le langage renvoie toujours au langage, puisque à chaque moment seuls quelques signes sont reçus, c'est aussi dire que le langage exprime autant par ce qui est dit *entre* les mots que par les mots eux-mêmes, et par ce qu'il ne dit pas que par ce qu'il dit, comme le peintre peint, autant que par ce qu'il trace, par les blancs qu'il ménage, ou par les traits de pinceau qu'il n'a pas posés.⁵¹

Et quelques pages plus loin :

Bref, il nous faut considérer la parole avant qu'elle soit prononcée, sur le fond du silence qui la précède, qui ne cesse pas de l'accompagner, et sans lequel elle ne dirait rien ; davantage, il nous faut être sensible à ces fils de silence dont le tissu de la parole est entremêlé.⁵²

Ceci conduit à une nouvelle conception de la relation entre ce qui est maintenant nommé *langage* parlant et *langage* parlé. Car seul le langage parlant véhicule du silence. Le langage parlé est identifié au « langage pur », qui serait une table de correspondances entre signes et significations :

⁵¹ MERLEAU-PONTY, M., *La prose du monde*, Paris, Gallimard, 1969, p. 61-62. D'après Claude Lefort, qui a établi et présenté cet ouvrage posthume de Merleau-Ponty, la rédaction du texte a été interrompue vers la fin de l'année 1951, après environ un an de travail.

⁵² *Ibid.*, p. 64. A titre d'éclairage complémentaire sur cette notion de *silence*, on peut citer le commentaire qu'en donne Mauro Carbone : « Il s'ensuit que pour Merleau-Ponty, le langage - le langage parlant - signifie de façon oblique, indirecte, à travers l'inépuisable vibration qui parcourt les différences entre les signes, à travers les veinures de silence que ces différences évoquent et par lesquelles, sans solution de continuité, elles sont évoquées. » (*Art. cit.*, p. 86)

Il y a, pour les expressions déjà acquises, un sens direct, qui correspond point par point à des tournures, des formes, des mots institués. En apparence, point de lacune ici, aucun silence parlant.⁵³

Mais si l'on examine attentivement le texte de *La prose du monde*, on constate que l'étendue du *langage* parlé a diminué par rapport à la *parole* parlée de la *Phénoménologie de la perception* :

Et la même transcendance de la parole que nous avons rencontrée dans son usage littéraire est déjà présente dans le langage commun sitôt que je ne me contente pas du langage tout fait, qui est en vérité une manière de me taire, et que je parle vraiment à quelqu'un.⁵⁴

Dans la *Phénoménologie de la perception*, la parole parlée incluait toute parole banale, quotidienne. Ici, elle se restreint au « langage tout fait ». Par ailleurs, le langage parlé, qui a pourtant été considéré comme le plus banal, apparaît maintenant comme dérivé ou secondaire par rapport au langage parlant :

Le langage est de soi oblique et autonome, et, s'il lui arrive de signifier directement une pensée ou une chose, ce n'est là qu'un pouvoir second, dérivé, de sa vie intérieure.⁵⁵

La notion de *langage parlant* vise donc à caractériser le langage dans son essence : lorsqu'il est parlant, le langage est en accord profond avec son être.

Les deux couples saussuriens langue / parole et synchronie / diachronie sont également incorporés dans la pensée de Merleau-Ponty, mais d'une étrange manière. Merleau-Ponty voit, dans l'explication diachronique des faits linguistiques, une forme d'explication relevant de la causalité objective, et par conséquent insuffisante puisqu'elle néglige le point de vue subjectif. Or, c'est selon lui de ce dernier point de vue que se situe la perspective synchronique. Et comme le domaine du subjectif est associé à celui de la parole, Merleau-Ponty en arrive à louer Saussure pour avoir inauguré une linguistique de la parole :

Dans le présent, ou synchroniquement, l'usage actuel ne se réduit pas aux fatalités léguées par le passé, et Saussure inaugure à côté de la linguistique de la *langue* qui la ferait apparaître, à la limite, comme un chaos d'événements une linguistique de la *parole* qui doit montrer en elle, à chaque moment, un ordre, un

⁵³ MERLEAU-PONTY, M., *Signes*, p. 58.

⁵⁴ MERLEAU-PONTY, M., *La prose du monde*, p. 30.

⁵⁵ MERLEAU-PONTY, M., *Signes*, p. 56.

système, une totalité sans lesquels la communication et la communauté linguistique seraient impossibles.⁵⁶

Merleau-Ponty oppose donc la langue comme lieu objectif de la diachronie à la parole comme lieu subjectif de la synchronie. Or on sait bien, d'une part, que la distinction entre le point de vue synchronique et le point de vue diachronique se situe à l'intérieur du domaine de la langue et que, d'autre part, c'est bien à une linguistique de la langue que s'intéresse Saussure⁵⁷. Si Merleau-Ponty transforme ainsi l'enseignement de Saussure c'est, semble-t-il, parce qu'il cherche à déceler dans toute pensée les traces de la dichotomie objectivité - subjectivité, dichotomie que la phénoménologie permet justement de dépasser en la montrant comme une unité dialectique. Saussure prête ainsi plus clairement le flanc à la critique : il est insuffisant d'opposer la langue à la parole ou la diachronie à la synchronie, car la juste description du phénomène de l'expression linguistique exige qu'on fasse apparaître l'unité dialectique de ces couples. La critique est pertinente malgré la déformation sensible des thèses saussuriennes. Mais ce qui est particulièrement intéressant pour nous, c'est que dans cette critique, Merleau-Ponty rejoint Gustave Guillaume.

2.2. Merleau-Ponty lecteur de Guillaume

Il est difficile de savoir si Merleau-Ponty a assisté aux cours de Gustave Guillaume. Il est en revanche certain qu'il connaissait au moins un texte de Guillaume, *L'architectonique du temps dans les langues classiques*⁵⁸, qui est cité dans *Sens et non-sens*, un recueil d'articles déjà parus entre 1945 et 1948⁵⁹.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 33.

⁵⁷ Cf. par exemple cet extrait du *Cours de linguistique générale* : « On peut à la rigueur conserver le nom de linguistique à chacune de ces deux disciplines et parler d'une linguistique de la parole. Mais il ne faudra pas la confondre avec la linguistique proprement dite, celle dont la langue est l'unique objet. Nous nous attacherons uniquement à cette dernière, et si, au cours de nos démonstrations, nous empruntons des lumières à l'étude de la parole, nous nous efforcerons de ne jamais effacer les limites qui séparent ces deux domaines. » (*Op. cit.*, p. 38-39). En vérité donc, ce qu'a inauguré Saussure, c'est bien une linguistique de la langue.

⁵⁸ GUILLAUME, G., *L'architectonique du temps dans les langues classiques*, Copenhague, Munssgaard, 1945. Ce texte a été publié une seconde fois en 1965 à la suite de *Temps et verbe*, Paris, Champion, 1965.

⁵⁹ MERLEAU-PONTY, M., *Sens et non-sens*, Paris, Nagel, 1948, p.154-155. Nous intégrons ce texte à la période dite « intermédiaire » bien qu'il ait été écrit un peu avant les années 1950. Signalons que Merleau-Ponty a pu connaître la linguistique guillaumienne par l'intermédiaire de R.L. Wagner, qui était son beau-frère.

Merleau-Ponty estime qu'il est insuffisant de juxtaposer la langue et la parole sans tenir compte de la dialectique qui unit ces deux entités :

Dès qu'on distingue, à côté de la science objective du langage, une phénoménologie de la parole, on met en route une dialectique par laquelle les deux disciplines entrent en communication.⁶⁰

Or, puisque la distinction entre langue et parole recoupe, pour Merleau-Ponty, la distinction entre diachronie et synchronie, l'unité dialectique de celles-ci viendra fonder l'unité dialectique de celles-là. Et c'est chez Gustave Guillaume qu'il trouve un dépassement de l'opposition simple des perspectives diachronique et synchronique :

Si donc, considéré selon une coupe transversale, le langage est système, il faut aussi qu'il le soit dans son développement. Saussure a beau maintenir la dualité des perspectives, ses successeurs sont obligés de concevoir avec le *schème sublinguistique* (Gustave Guillaume) un principe médiateur.⁶¹

On trouve une formulation plus complète de la même idée dans le texte publié des cours à la Sorbonne :

Gustave Guillaume admet l'existence d'un schème sublinguistique défini par une architectonique dans ces différents moyens d'expression qui se développent à travers le temps et orientent la diachronie. Le langage serait alors non une *Gestalt* de l'instant mais une *Gestalt* en mouvement évoluant vers un certain équilibre et capable d'ailleurs, une fois cet équilibre obtenu, de le perdre ensuite comme par un phénomène d'usure et d'en chercher un nouveau dans une autre direction. Selon une conception de ce genre, il y a donc un principe intérieur à la langue qui sélectionne les hasards de la diachronie et hasard et raison, diachronie et synchronie ne sont plus seulement *juxtaposés* comme chez Saussure.⁶²

On semble donc que Merleau-Ponty soit plus proche de Guillaume que de Saussure, et peut-être plus proche encore qu'il ne l'imaginait lui-même. En effet, si Merleau-Ponty identifie à juste titre l'union dialectique de la synchronie et de la diachronie à la très guillaumienne « diachronie des états synchroniques »⁶³, ceci ne suffit pas pour que soit dépassée l'opposition langue / parole. Le dépassement de cette

⁶⁰ MERLEAU-PONTY, M., *Signes*, p. 108. On peut également citer *Merleau-Ponty à la Sorbonne*, p.84 : « Mais comment accéder à ce français « en soi » ? En réalité, chaque fois que je parle, je vise ma langue dans sa totalité et il m'est très difficile de délimiter les frontières de la parole et de la langue. L'opposition ne peut se maintenir sous une forme aussi simple. »

⁶¹ MERLEAU-PONTY, M., *Signes*, p. 108.

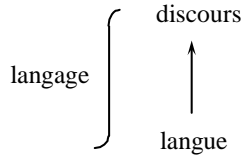
⁶² *Merleau-Ponty à la Sorbonne*, p. 85.

⁶³ GUILLAUME, G., *Principes de linguistique théorique*, Paris/Québec, 1973, p. 109 (Leçon du 11 novembre 1943, série A)

opposition, il aurait pu le trouver chez le même Guillaume qui transforme l'équation saussurienne

Langage = langue + parole

en une successivité exprimée par la formule



laquelle tient compte de la transition, qui s'opère dans le sujet parlant, de la langue comme parole virtuelle au discours comme parole actuelle, effective et physique⁶⁴. Ainsi apparaît un véritable dépassement de l'opposition langue/parole, dans ce renforcement de l'union dialectique de la synchronie et de la diachronie que constitue la successivité synchronique⁶⁵.

D'autre part, on relève dans notre dernière citation de Merleau-Ponty l'identification du schème sublinguistique à une *Gestalt*, et plus précisément à une *Gestalt en mouvement*. Cette remarque, qui nous semble juste et précieuse, avait déjà été formulée dans *Sens et non-sens*. Merleau-Ponty, après avoir montré l'intérêt de la notion de Gestalt en psychologie, se demande si cette même notion ne pourrait pas être utilisée en linguistique, puisqu'il s'agit dans les deux cas

d'ensembles qui ne sont pas la pure manifestation d'une conscience rectrice, qui n'ont pas la connaissance explicite de leur propre principe et qui, néanmoins, peuvent et doivent être lus en allant du tout aux parties⁶⁶

En effet, comme on l'a déjà vu, la parole, forme de l'intentionnalité corporelle, n'est pas une « pure manifestation d'une conscience rectrice ». D'autre part, l'irréductibilité du tout à la somme des parties se comprend très bien dans le cadre d'un système diacritique où un signe ne se définit que dans ses relations avec d'autres signes. Mais Merleau-Ponty dépasse le simple stade de la compatibilité avec le gestaltisme pour voir dans le schème sublinguistique un véritable équivalent de la Gestalt :

⁶⁴ *Ibid.*, p. 70-71. Sur cette analyse de Guillaume, cf. *supra*.

⁶⁵ La notion de temps opératif, temps porteur de la successivité interne des systèmes, contribue également au renforcement de cette dialectique. Cf. *supra*.

⁶⁶ MERLEAU-PONTY, M., *Sens et non-sens*, p. 153.

Cet esprit général [le schème sublinguistique], que tous constituent par leur vie commune, cette intention déjà déposée dans le système donné du langage, pré-consciente, puisque le sujet parlant l'épouse avant de s'en rendre compte et de l'élever au niveau de la connaissance, et qui cependant n'existe qu'à condition d'être reprise et assumée par les sujets parlants et vit de leur volonté d'échange, c'est bien, sur le terrain de la linguistique, l'équivalent de la forme des psychologues, aussi étrangère à l'existence objective d'un processus naturel qu'à l'existence mentale d'une idée.⁶⁷

Tout le problème consiste maintenant à savoir ce que Merleau-Ponty entend exactement par Gestalt. Or, les textes de cette période ne permettent pas vraiment de répondre à cette question avec précision. Dans *Sens et non-sens*, Merleau-Ponty écrit :

Si au contraire nous voulions définir sans préjugé le sens philosophique de la psychologie de la Forme, il faudrait dire qu'en révélant la structure ou la forme comme un ingrédient irréductible de l'être, elle remet en question l'alternative classique de l'existence comme chose et de l'existence comme conscience, elle établit une communication et comme un mélange de l'objectif et du subjectif, elle conçoit d'une manière neuve la connaissance psychologique, qui ne consiste plus à décomposer ces ensembles typiques, mais plutôt à les épouser et à les comprendre en les revivant.⁶⁸

On retrouve bien cette volonté de dépassement de la dualité objectivité - subjectivité, mais la Gestalt est simplement identifiée à la « structure », ce qui ne constitue pas une définition suffisante. On commence à mieux cerner le sens particulier de la Gestalt lorsqu'on précise qu'elle est une structure qui, dans l'univers perceptif considéré, est perçue immédiatement, ou en d'autres termes, qui n'est pas « la pure manifestation d'une conscience rectrice ». Aussi, la notion que les gestaltistes apportent est

la notion d'un ordre et d'une signification, qui ne se produisent pas par l'application de l'activité de l'esprit à des matériaux extérieurs à elle, la notion d'une organisation spontanée par delà la distinction de l'activité et de la passivité, dont la configuration visible de l'expérience est l'emblème.⁶⁹

Et si, enfin, on rappelle que la Gestalt n'existe ni comme objet physique, ni comme processus mental (elle est « aussi étrangère à l'existence objective d'un processus naturel qu'à l'existence mentale d'une idée »), on aura rendu compte de l'explication que donne Merleau-Ponty de cette notion. Explication insuffisante ? Sans doute. C'est pourquoi Merleau-Ponty revient sur la même question en 1959 :

⁶⁷ *Ibid.*, p. 154.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 150-151.

⁶⁹ *Merleau-Ponty à la Sorbonne*, p. 414.

Qu'est-ce qu'une *Gestalt* ? Un tout qui *ne* se réduit *pas* à la somme des parties, définition négative, extérieure [...].

Du dedans donc, (c'est-à-dire : non par *observation intérieure*, mais en s'approchant autant que possible de la *Gestalt*, en communiquant avec elle, ce qui peut se faire aussi bien en considérant les autres ou le visible qu'en considérant des états de conscience) qu'est-ce qu'une *Gestalt* ? Qu'est-ce qu'un contour, qu'est-ce qu'une ségrégation, qu'est-ce qu'un cercle ou une ligne ? Ou une organisation en profondeur, un relief ?

C'est un principe de distribution, le pivot d'un système d'équivalences, c'est le *Etwas* dont les phénomènes parcellaires seront la manifestation [...].

C'est un système diacritique, oppositif, relatif dont le pivot est le *Etwas*, la chose, le monde et non l'idée -

L'idée est le *Etwas* sur lequel est centré le corps non plus en tant que *sensible* mais en tant que *parlant*.⁷⁰

Et quelques pages plus loin :

L'essence, le *Wesen*. Parenté profonde de l'essence et de la perception : l'essence, elle aussi est membrure, elle n'est pas au-dessus du monde sensible, elle est au-dessous, ou dans sa profondeur, son épaisseur. Elle est le lien secret - les Essences sont des *Etwas* du niveau de la parole, comme les choses sont des Essences du niveau de la Nature.⁷¹

La Gestalt est donc conçue comme pivot d'un système dont les phénomènes parcellaires sont la manifestation, pivot assimilé, au niveau de la parole, à une Essence, mais à une essence immanente au langage.

Une telle conception de la Gestalt, même si elle ne semble pas encore bien dominée, nous semble parfaitement compatible avec la conception guillaumienne du *système*, ou du « schème sublinguistique ». Le système de l'article, par exemple, est bien une Gestalt dans la mesure où, d'un point de vue linguistique, il constitue cet *Etwas* dont dérivent les phénomènes parcellaires que sont les articles au niveau du discours, et dans le sens où, d'un point de vue psychologique, je ne passe pas par une représentation consciente de ce système pour produire ou comprendre un article. Mais puisque cette Gestalt est une Gestalt en mouvement, elle est réélaborée au cours de toute expression linguistique. Cette construction à chaque fois recommencée se produit hors du champ de la conscience, selon une ordination temporelle contenue dans la micro-durée du temps opératif. Dans ce cadre théorique, la « sédimentation » est conçue comme processus de mémorisation des opérations constructrices.

⁷⁰ MERLEAU-PONTY, M., *Le visible et l'invisible*, p. 258-259.

⁷¹ *Ibid.*, p. 273.

Définir le schème sublinguistique comme *Gestalt* permet, semble-t-il, d'aborder la question des pathologies du langage avec plus de rigueur. En effet, le dépassement de la dichotomie objectif-sujetif qu'il implique alors le rend pertinent pour une analyse de cette situation où un fait purement physique, ou physiologique (une lésion du système nerveux central) entre en corrélation avec un fait linguistique (le langage de l'aphasique). Si le schème est, comme *Gestalt*, ancré au corps, il semble légitime de chercher à retrouver, à partir de l'observation du discours déviant de l'aphasique, un dysfonctionnement associé au niveau du schème.

* * *

Nous avons jusqu'ici trouvé dans la phénoménologie de Merleau-Ponty une conception de l'expression linguistique qui, d'une part, semble cohérente avec certains principes de la psychomécanique du langage et qui, d'autre part, semble légitimer une analyse guillaumienne des pathologies du langage en identifiant le schème sublinguistique à une *Gestalt en mouvement*. Pour finir, il nous reste à examiner comment le problème du langage est abordé dans la dernière période de Merleau-Ponty.

3. LE LANGAGE ET L'ONTOLOGIE DE LA CHAIR

Au cours de cette dernière période de la pensée de Merleau-Ponty, le langage tient encore une place considérable, puisqu'il est vu comme « le plus valable témoin de l'être »⁷². Mais pour qu'un tel statut puisse lui être conféré, il faut savoir, dit Merleau-Ponty, ressaisir le langage « avec toutes ses racines et toute sa frondaison. »⁷³ C'est sans doute un souci analogue qui conduit Gustave Guillaume à dire que le linguiste ne peut « se tenir en dehors des questions relatives à la spécificité de la pensée humaine » puisque « la science du langage y ramène, nonobstant l'effort tenté pour les éloigner. »⁷⁴

⁷² MERLEAU-PONTY, M., *Le visible et l'invisible*, p. 167.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ GUILLAUME, G., *Principes de linguistique théorique*, p. 244.

3.1. Le concept de chair

C'est à partir du concept de *chair* que Merleau-Ponty aborde désormais le problème de la relation entre le corps et le monde, la chair étant le milieu qui sous-tend ces relations. Il est très difficile de donner une définition de cette notion appelée « chair », qui, dit Merleau-Ponty, « n'a de nom dans aucune philosophie »⁷⁵:

Il faudrait, pour la désigner, le vieux terme d'élément, au sens où on l'employait pour parler de l'eau, de l'air, de la terre et du feu, c'est-à-dire au sens d'une *chose générale*, à mi-chemin de l'individu spatio-temporel et de l'idée, sorte de principe incarné qui importe un style d'être partout où il s'en trouve une parcelle.⁷⁶

La réflexion qui conduit Merleau-Ponty au concept de chair prend son origine dans un texte de Husserl, où ce dernier étudie la « constitution du corps propre comme support des sensations localisées » en prenant l'exemple de la situation suivante : ma main droite touche ma main gauche⁷⁷. Chacune de mes mains étant à la fois touchante et touchée, elles ne peuvent être réduites ni au statut d'objet, ni au statut de sujet :

La distinction entre la main en tant que chose physique et le sentir qui s'éveille en elle est bien une abstraction effectuée sur une réalité plus profonde : cette main n'est sentante qu'en tant qu'elle est aussi susceptible d'être sentie, son sentir se dépose à la surface d'elle-même, s'incarne ; et inversement, elle n'est sentie, c'est-à-dire objet, que dans la mesure où elle est toujours déjà sujet, c'est-à-dire sentante. Le corps se réfléchit, convient à lui-même ; il n'est pas un point de lui-même où il ne se saisisse déjà comme percevant : ce corps n'est donc pas une réalité déployée dans l'extériorité, *partes extra partes*, il esquisse une intériorité.⁷⁸

Mais il ne s'agit précisément que d'une esquisse. Cette intériorité ne se déploie pas jusqu'à l'idéalité car « la réflexion ne s'accomplit pas jusqu'au bout, elle demeure imminente »⁷⁹:

Ma main droite est toujours sur le point de toucher ma main gauche en train de toucher les choses, mais je ne parviens jamais à la coïncidence ; elle s'éclipse au moment de se produire, et c'est toujours de deux choses l'une : ou vraiment ma

⁷⁵ MERLEAU-PONTY, *Le visible et l'invisible*, p. 193.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 184.

⁷⁷ Il s'agit du paragraphe 36 des *Ideen II* (cf. BARBARAS, R., *De l'être du phénomène. Sur l'ontologie de Merleau-Ponty*, Grenoble, Jérôme Millon, 1991, p. 181).

⁷⁸ BARBARAS, R., *op.cit.*, p. 182.

⁷⁹ *Ibid.*

main gauche passe au rang de touché, mais alors sa prise sur le monde s'interrompt,- ou bien elle la conserve, mais c'est alors que je ne la touche pas vraiment, *elle*, je n'en palpe de ma main droite que l'enveloppe extérieure.⁸⁰

Cette expérience fait donc apparaître une structure située à un niveau intermédiaire entre l'intériorité et l'extériorité, entre le psychique et le physique, ou encore, ainsi que l'écrit Renaud Barbaras, « que corps objectif et corps phénoménal sont comme les deux faces d'une réalité plus profonde »⁸¹. C'est cette réalité que désigne le concept de chair :

Encore une fois, la chair dont nous parlons n'est pas la matière. Elle est l'enroulement du visible sur le corps voyant, du tangible sur le corps touchant, qui est attesté notamment quand le corps se voit, se touche en train de voir et de toucher les choses, de sorte que, simultanément, *comme* tangible il descend parmi elles, *comme* touchant il les domine toutes et tire de lui-même ce rapport, par déhiscence ou fission de sa masse.⁸²

Or cette analyse conduit à une conception de la dualité du sujet et de l'objet telle que chacune de ces deux « figures » n'accède à l'être qu'en vertu de son aptitude à participer de l'autre. En effet, « l'incarnation de la perception signifie qu'elle ne peut être distinguée du monde qu'elle porte au paraître »⁸³ :

En se donnant un corps, le sentir descend dans le monde, se fait monde, et c'est à cette condition que le monde peut être atteint en tant que monde. Le devenir-monde du sentir est synonyme de l'avènement d'un monde senti, et se prêter à la sensation ne se distingue pas pour lui du fait d'être monde. Autrement dit, l'épaisseur du corps n'impose pas une distance vis-à-vis du monde, elle est au contraire exigée par la possibilité même d'une épreuve sensible.⁸⁴

La conscience et le monde qu'elle vise n'entretiennent donc pas une relation de face-à-face mais plutôt, selon les termes de Merleau-Ponty, une relation de *chiasme*, d'*entrelacs* : du fait de sa parenté ontologique avec le monde, la conscience est tenue en deçà de l'idéalité pure et inversement, du fait de sa parenté ontologique avec la conscience, le monde échappe à la facticité. Cependant, le terme *conscience* pourrait être ici mis entre guillemets car une telle ontologie n'est évidemment plus une philosophie de la conscience, si l'on entend par cette dernière un pôle originaire constitutif d'idéalités : la conscience ne saurait être originaire puisqu'elle correspond maintenant à l'une des dimensions de la chair. De ce point de vue, il y a donc une certaine rupture par rapport à

⁸⁰ MERLEAU-PONTY, *Le visible et l'invisible*, p. 194.

⁸¹ BARBARAS, R., *op.cit.*, p. 183.

⁸² MERLEAU-PONTY, M., *Le visible et l'invisible*, p. 191-192.

⁸³ BARBARAS, R., *ibid.*

⁸⁴ *Ibid.*

la perspective adoptée dans la *Phénoménologie de la perception*, ou tout au moins un éclaircissement de la notion de « conscience non-thétique » qui était alors utilisée pour dépasser la dichotomie du sujet et de l'objet.

On trouve entre le visible et le voyant la même relation de chiasme qu'entre le tangible et le touchant. Merleau-Ponty prend l'exemple d'un « visible », la couleur rouge, et montre que ce visible n'est pas une « pellicule d'être sans épaisseur » mais qu'il émerge d'une rougeur plus générale, laquelle renvoie à tout un réseau de participations qui comprend par exemple les tuiles des toits, le drapeau des garde-barrières et de la Révolution, les robes de femmes, de professeurs ou d'évêques. Il conclut cette analyse de la manière suivante :

Si l'on faisait état de toutes ces participations, on s'apercevrait qu'une couleur nue, et en général un visible, n'est pas un morceau d'être absolument dur, insécable, offert tout nu à une vision qui ne pourrait être totale ou nulle, mais plutôt une sorte de détroit entre des horizons extérieurs et des horizons intérieurs toujours béants, quelque chose qui vient toucher doucement et fait résonner à distance diverses régions du monde coloré ou visible, une certaine différenciation, une modulation éphémère de ce monde, moins couleur ou chose donc, que différence entre des choses et des couleurs, cristallisation momentanée de l'être coloré ou de la visibilité. Entre les couleurs et les visibles prétendus, on retrouverait le tissu qui les double, les soutient, les nourrit, et qui, lui, n'est pas chose, mais possibilité, latence et *chair* des choses.⁸⁵

On retrouve ici le concept de diacriticité, qui était déjà présent dans la période précédente. Si la chair du corps et la chair du monde ou la chair du langage sont différentes, elles ont en commun une structure diacritique qui permettra le passage de l'une à l'autre. En outre, comme dans l'analyse du touchant et du touché, la notion de chair rend compte de l'épaisseur du corps et des choses, cette épaisseur étant non pas ce qui les sépare, mais ce grâce à quoi ils communiquent :

On comprend alors pourquoi, à la fois, nous voyons les choses elles-mêmes, en leur lieu, où elles sont, selon leur être qui est bien plus que leur être-perçu, et à la fois nous sommes éloignés d'elles de toute l'épaisseur du regard et du corps : c'est que cette distance n'est pas le contraire de cette proximité, elle est profondément accordée avec elle, elle en est synonyme. C'est que l'épaisseur de chair entre le voyant et la chose est constitutive de sa visibilité à elle comme de corporéité à lui ; ce n'est pas un obstacle entre lui et elle, c'est leur moyen de communication.⁸⁶

⁸⁵ MERLEAU-PONTY, M., *op. cit.*, p. 175.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 178.

La réflexivité incomplète de la chair est en quelque sorte le mouvement structural créateur des ontologies régionales : dans le bougé de cette réflexion, adviennent en même temps le tangible et le touchant, le visible et le voyant et finalement le monde lui-même :

Le il y a du monde n'est pas l'autre de la réflexivité charnelle : puisque le propre de celle-ci est de n'advenir qu'en se manquant, elle ne se réalise que comme surgissement d'un monde. Celui-ci est comme le lieu ou l'être de ce manque, la trace de cette imminence. Autrement dit, il y a insertion du monde entre les deux feuillets de mon corps⁸⁷ : le corps objectif ne rejoint pas le corps phénoménal, bien qu'il ne s'en distingue pourtant pas comme d'une pure chose, et c'est pourquoi ils sont séparés par toute l'épaisseur du monde. Mais il suit de là que le soi se retrouve lui-même dans le monde, que le moment du manque n'est pas autre que ce dont il est le manque, que la trace ne repose pas hors de ce dont elle est l'imminence : le monde est tout autant soi inchoatif, sens à l'état naissant. De sorte qu'inversement, il y a insertion de mon corps entre les deux feuillets de chaque chose et du monde⁸⁸ : le monde ne vient en effet à paraître, à se faire chose, que parce qu'il est tramé de la puissance signifiante du corps. Les dimensions du paraître sont des modalités de la vie charnelle.⁸⁹

Il fallait ainsi que Merleau-Ponty abandonnât le point de vue de la conscience et qu'il dérivât celle-ci de l'ontologie de la chair pour comprendre véritablement l'irréductible intrication du perçu et de son sens découverte dès la *Phénoménologie de la perception*, mais non encore dégagée à cette époque des préjugés intellectualistes pourtant critiqués⁹⁰. Le concept de chair permet en effet de saisir le sens au cœur même du perçu, puisque tous deux sont conçus comme procédant d'une déhiscence de la chair. Le sens est l'invisible tramé au cœur du visible et qui en permet l'apparaître : Merleau-Ponty considère qu'il y a

un certain rapport du visible et de l'invisible où l'invisible n'est pas seulement non-visible (ce qui a été ou sera vu et ne l'est pas, ou ce qui est vu par un autre que moi, non par moi) mais où son absence compte au monde (il est derrière le visible, visibilité imminente ou éminente [...]).⁹¹

Quand je dis donc que tout visible est invisible, que la perception est imperception, que la conscience a un *punctum caecum*, que voir c'est toujours voir plus qu'on ne voit, - il ne faut pas le prendre dans le sens d'une *contradiction* - Il ne faut pas se figurer que j'ajoute au visible parfaitement défini comme en Soi un non-visible (qui ne serait qu'absence objective) (c'est-à-dire présence

⁸⁷ *Ibid.*, p. 317.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ BARBARAS, R., *op.cit.*, p. 188.

⁹⁰ Sur le dualisme persistant dans *Phénoménologie de la perception*, cf. BARBARAS, R., *op. cit.*, p. 21-36.

⁹¹ MERLEAU-PONTY, M., *op. cit.*, p. 281.

objective *ailleurs*, dans un *ailleurs* en soi) - Il faut comprendre que c'est la visibilité même qui comporte une non-visibilité.⁹²

On comprend ainsi pourquoi Merleau-Ponty qualifie son ontologie d'*indirecte* : l'être ne peut jamais être appréhendé de front, étalé devant celui qui le pense, puisqu'on en perd la « texture » si l'on ne le saisit pas avec sa dimension d'invisibilité. Mais cette ontologie indirecte est en même temps une intra-ontologie. L'être ne peut être pensé de l'extérieur : « il faut un rapport à l'être qui se fasse *de l'intérieur de l'Etre.*»⁹³

3.2. La chair du langage

Après ce rapide aperçu de l'ontologie de la chair, nous pouvons examiner d'un peu plus près la question du langage telle qu'elle est abordée dans *Le visible et l'invisible*. Nous avons déjà vu que Merleau-Ponty voyait dans la structure diacritique du signe un principe de différenciation à l'origine de la signification, de sorte que cette dernière se situe *entre* les signes plutôt que dans les signes eux-mêmes. Cette analyse est reprise dans *Le visible et l'invisible* :

Le langage ne vit que du silence.⁹⁴

Le langage réalise, en brisant le silence, ce que le silence voulait et n'obtenait pas.⁹⁵

Le langage parlant est donc fondé sur un silence, ce qui lui confère une structure identique à celle de la perception : ce silence est la trame du langage parlant comme l'invisible est la trame du visible. Or il ne s'agit pas seulement d'une analogie structurale :

Cette analyse ne fournit pas seulement un modèle à la description du perçu, comme si le perçu était d'un tout autre ordre que celui du langage. Dire que le sens n'est jamais présent en personne, qu'il est proprement invisible, c'est au contraire reconnaître qu'il se confond avec la chose même, que la parole ne fait rien d'autre que donner à voir le monde, en extraire le sens, que, dans cette mesure, elle est perception.⁹⁶

Inversement, la perception peut être conçue comme un langage, comme un *logos*. Elle est une donation de sens originaire :

⁹² *Ibid.*, p. 300.

⁹³ *Ibid.*, p. 268.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 167.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 230.

⁹⁶ BARBARAS, R., *op. cit.*, p. 209.

[...] La perception est, rigoureusement, *expression pure* : loin de comprendre naïvement l'expression à partir d'un fond déjà signifiant, il faut saisir le perçu lui-même à partir de l'expression, comme expression primordiale, ni plus ni moins signifiante que l'expression linguistique, ou plutôt moins signifiante explicitement parce que source de toute signification, signification à l'état sauvage. Le perçu est dimension pour d'autres actes d'expression : il ouvre un avenir, propose un principe d'unité qui ne deviendra cependant vraiment lui-même qu'au sein des actes de reprise qu'il suscite. Le sensible n'est pas l'autre du sens car il comprend le destin de l'expression tout entier : il est absolument unifié, mais par une unité qui est absolument présomptive. C'est un sens à son degré maximum d'errance, nulle part rassemblé, allusion pure, horizon.⁹⁷

Il y a donc une chair du langage, mais il s'agit d'une chair moins « lourde », plus « transparente » que celle du corps, « affranchie mais non délivrée de toute condition.»⁹⁸ Si l'on tente en effet d'appréhender l'être du langage dans sa structure charnelle, il apparaît que le chiasme qu'il constitue est celui de la voix et du sens, de même que la perception réalise le chiasme du perçu et de son sens. Le visible ne pouvant être clos sur lui-même dans la mesure où il est porté par l'invisible, rien ne s'oppose à ce qu'il existe plusieurs modalités de l'avènement du sens. Plus généralement, si le sensible porte lui-même le sens, il n'en est pas pour autant le seul mode de donation :

Tout comme le visible, en tant qu'il est exhibition d'un intelligible, se dépasse comme pur fait, il faut qu'il se dépasse comme strictement visible. Si le visible n'est que le miroir encore mat de l'intelligible, il est voué à donner naissance à d'autres reflets. Le champ du visible ne peut donc être rigoureusement circonscrit : dès lors que le visible atteste un invisible, il ne saurait être définitivement fixé comme le seul mode de donation de l'intelligible, il glisse au-delà de lui-même comme pur visible et s'articule à une autre visibilité de l'invisible, qui est *dicibilité*. Parce qu'il est toujours déjà du côté de l'invisible, le sensible est voué en quelque sorte à répondre à cet appel qu'il porte en son sein et à se dépasser comme visible strict [...] Parce que le sensible n'est pas un être positif, il n'est pas seulement visible, il donne lieu à d'autres modes de présentation de l'invisible, il se fait parole.⁹⁹

Mais il ne s'agit pas pour autant de faire du sens linguistique une pure idéalité. Ce sens possède lui-même son corps : il s'incarne dans la voix. Or, la nature de ce corps permet une réflexion plus complète que dans le cas de la perception, et c'est cette propriété qui confère à la chair du langage sa « légèreté », laquelle permet au langage de fournir *l'illusion* d'une pure idéalité :

⁹⁷ *Ibid.*, p. 210-211.

⁹⁸ MERLEAU-PONTY, M., *op. cit.*, p. 200.

⁹⁹ BARBARAS, R., *op. cit.*, p. 275.

La réversibilité qui définit la chair existe dans d'autres champs, elle y est même incomparablement plus agile, et capable de nouer entre les corps des relations qui, cette fois, n'élargiront pas seulement, passeront définitivement le cercle du visible. Parmi mes mouvements, il en est qui ne vont nulle part – qui ne vont pas même retrouver dans l'autre corps leur ressemblance ou leur archétype : ce sont les mouvements du visage, beaucoup de gestes, et surtout ces étranges mouvements de la gorge et de la bouche qui font le cri et la voix. Ces mouvements là finissent en sons et je les entends. Comme le cristal, le métal et beaucoup d'autres substances, je suis un être sonore, mais ma vibration à moi je l'entends du dedans ; comme a dit Malraux, je m'entends avec ma gorge. En quoi, comme il l'a dit aussi, je suis incomparable, ma voix est liée à la masse de ma vie comme ne l'est la voix de personne.¹⁰⁰

Autrement dit, la chair de la voix n'atteint jamais une extériorité aussi forte que la chair du sensible parce qu'elle est en quelque sorte réintériorisée dès sa profération, doublée d'intériorité de part en part de son extériorité :

La voix déploie un corps ou un monde qui ne retombent pas hors de la conscience de celui qui les profère, dans la pure extériorité : la chair vocale s'efface comme corps à l'instant où elle s'extériorise, elle revient à elle-même dans le mouvement même par lequel elle se jette hors d'elle-même. La voix n'est pas un corps qui s'interpose au cœur du soi, mais plutôt l'élément en lequel il se retrouve lui-même : l'expression est présente à elle-même et s'accomplit donc en signification dans l'acte même par lequel elle s'extériorise.¹⁰¹

Nous avons vu que, dans le cas de la vision ou du toucher, le perçu et son sens étaient simultanément dérivés de la déhiscence de la chair, que la vision se faisait visible, que le toucher se faisait tangible. Mais lorsque la vision se fait visible, ce n'est pas en tant que vision qu'elle s'atteint : la complétude de la réflexion est compromise par l'extériorité dans laquelle elle tombe lorsqu'elle se fait visible. En revanche, dans le cas du langage,

l'altérité de la matière vocale correspond à l'écart qui est juste nécessaire afin que le sujet parlant s'y réfléchisse et s'y rejoigne, elle convient au surgissement d'une signification. L'expression vocale est effacement de sa propre corporéité, elle est telle qu'elle ne peut prendre sous la forme de l'extériorité d'un monde : le moment de l'extériorité n'est que comme sa propre disparition, c'est-à-dire comme surgissement d'un soi, d'une signification. Alors que, dans la perception, l'intériorité ne se donne que sous la forme de l'extériorité, dans l'expression verbale, l'extériorité ne se déploie que comme extériorité *pour* une intériorité, comme retenue en elle. Le parler n'est que l'envers pour ainsi dire inconsistant

¹⁰⁰ MERLEAU-PONTY, M., *op. cit.*, p. 190.

¹⁰¹ BARBARAS, R., *op. cit.*, p. 322.

d'un entendre ; l'écart entre la corporéité et sa signifiante, entre le parler et l'entendre tend vers sa propre annulation.¹⁰²

Mais s'il s'agissait réellement d'une auto-affection pure, nous tomberions à nouveau dans l'écueil d'un idéalisme transcendantal posant un moi pur comme origine de la donation du sens. Or, comme nous l'avons dit, le langage ne produit que *l'illusion* d'une pure idéalité :

De même, la réflexivité de la phonation et de l'ouïe ne peut, par essence, s'accomplir en coïncidence : je ne m'entends pas comme j'entends les autres, l'existence sonore de ma voix pour moi est pour ainsi dire mal dépliée : c'est plutôt un écho de son existence articulaire, elle vibre à travers ma tête plutôt qu'au dehors.¹⁰³ La corporéité de la voix ne se rassemble pas au-delà d'elle-même, l'auto-affection qui la caractérise n'est pas absolument pure [...]. Dans la voix, le parler ne peut coïncider avec l'entendre, abolir le moment de l'extériorité : en tant qu'articulée, l'expression demeure inaudible pour elle-même. Bien qu'elle soit intimement liée à la masse de ma vie, ma voix possède une texture, une matérialité à travers lesquelles ma vie continue de s'échapper. La parole signifiante demeure donc imminente dans la voix, comme la vision l'était dans le corps visible, le toucher dans le corps tangible.¹⁰⁴

Le phénomène du langage est donc du même monde que celui de la perception en tant que tous deux participent du même être, celui de la chair. Si cette parenté ontologique entraîne une similitude des significations qui s'y produisent, dans la mesure où, dans le langage comme dans la perception, il s'agit toujours d'un sens incarné, jamais réductible à une idéalité pure, une différence n'en demeure pas moins entre les « contenus » de chacune des significations :

Comme parole, c'est-à-dire comme voix, le sens est encore charnel ; simplement, tout se passe comme si cette distance qu'institue la chair, tout en demeurant insurmontable, acceptait des degrés de proximité. Avec la voix, comme avec la vision et le toucher, nous demeurons de part en part dans la chair, et cela ne signifie pourtant pas que le monde s'y montre ou que le soi s'y révèle de la même manière.¹⁰⁵

Nous achèverons cette rapide présentation de la dernière philosophie de Merleau-Ponty en examinant les conséquences de la conception de la voix comme chair du langage sur une question capitale pour l'étude que nous allons mener dans le chapitre suivant : celle de l'arbitraire du signe. Dans la *Phénoménologie de la perception*, Merleau-Ponty adoptait une conception de la parole comme geste et aboutissait à la formule «le mot

¹⁰² *Ibid.*, p. 323.

¹⁰³ MERLEAU-PONTY, M., *op. cit.*, p. 194.

¹⁰⁴ BARBARAS, R., *op. cit.*, p. 324.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 325.

a un sens » pour exprimer l'idée d'une immanence au mot de la signification. D'une certaine manière, *Le visible et l'invisible* ne marque aucune solution de continuité par rapport à cette perspective. Comme l'écrit Renaud Barbaras dans son analyse de ce texte,

les gestes vocaux ne sont en aucun cas des signes tournés vers soi ou vers un univers autonome de signification. Ce sont encore des *gestes*, comparables au toucher ou à la vision : le sens qu'ils exhibent n'est pas atteint ailleurs que dans le monde ; il n'est ni dans l'esprit ni en eux mais se confond plutôt avec une certaine transmutation du visible.¹⁰⁶

Et Merleau-Ponty lui-même écrit dans *Le visible et l'invisible* :

En un sens, comprendre une phrase ce n'est rien d'autre que l'accueillir pleinement dans son être sonore, ou, comme on le dit si bien, *l'entendre* ; le sens n'est pas sur elle comme le beurre sur la tartine, comme une deuxième couche de réalité psychique étendue sur le son : il est la totalité de ce qui est dit, l'intégrale de toutes les différenciations de la chaîne verbale, il est donné avec les mots chez ceux qui ont des oreilles pour entendre.¹⁰⁷

Nous retrouvons donc bien l'idée d'une union intime du son et du sens, qui peut désormais être formulée en termes de relation de chiasme, et paraît interprétable comme une objection au principe de l'arbitraire du signe. Dans le chapitre que nous avons consacré à la motivation relative, il a été établi que l'arbitrisme procédait d'un privilège accordé dans la langue au pôle sémiologique, au détriment du pôle systématique. Or, pour Merleau-Ponty, la perspective sémiologique n'est qu'une abstraction :

C'est seulement à la faveur d'une abstraction que je peux scinder le son de son sens, abstraction qui revient alors à substituer le bruit à la voix et, corrélativement, une présence mondaine, quasi-spatiale, à l'expérience d'un *alter ego*.¹⁰⁸

Autrement dit, la réalité phénoménologique du langage conduit au contraire à privilégier la perspective systématique, ce que Merleau-Ponty semble admettre en fondant sa réflexion sur le concept de diacriticité. Le diacritique en effet présuppose la thématization d'un système.

Cependant, on peut également considérer que la rupture impliquée par l'ontologie de la chair à l'égard de la dualité de l'objectif et du subjectif ne permet pas même de poser le problème de l'arbitrarité :

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 341.

¹⁰⁷ MERLEAU-PONTY, M., *op. cit.*, p. 203.

¹⁰⁸ BARBARAS, R., *op. cit.*, p. 327.

On mesure ainsi plus clairement la limite de la *Phénoménologie de la perception* : la position même de la question dans le chapitre consacré à la parole, portait en elle le présupposé d'une dualité entre l'ordre du sensible et celui de l'intelligible, dualité qui déportait le sensible du côté de la facticité et l'intelligible du côté d'une positivité spécifique. L'hésitation entre le caractère arbitraire et la naturalité du signe révélait une soumission à la configuration théorique que Merleau-Ponty prétendait pourtant dépasser : la scission explicite du signe et de la signification au niveau du langage, répondait à la scission générale du fait et du sens.¹⁰⁹

Mais si l'on admet une telle interprétation, il faut reconnaître que l'on renonce en même temps à donner un contenu linguistique à la phénoménologie merleau-pontyenne du langage.

Il est certain que la dernière philosophie de Merleau-Ponty n'est pas une philosophie du langage, bien qu'elle accorde à ce dernier une large place, mais une ontologie qui prend son départ au phénomène de l'expression. Toutefois, l'inachèvement prématuré de l'œuvre oblige à la plus grande prudence lorsque l'on interprète ses manques ou ses «abandons». Quand Renaud Barbaras explique l'abandon de la question de la motivation originelle du signe par le fait que le concept de chair interdit désormais de poser séparément le son et le sens et d'examiner ensuite leur relation, il s'engage, semble-t-il, dans une spéculation dont la véracité paraît difficile à évaluer. Incontestablement, l'ontologie de la chair exclut une conception du son et du sens comme entités séparées. Mais si leur relation est originaire, elle n'en est pas pour autant impensable. Et il semble impossible, même en la formulant au moyen du concept de chiasme, de ne pas utiliser pour la *dire* les termes de *son* et de *sens*. Ainsi, Merleau-Ponty use-t-il de telles formulations :

Et comme mon corps ne voit que parce qu'il fait partie du visible où il éclôt, le sens sur lequel ouvre l'arrangement des sons se répercute sur lui.¹¹⁰

De même, je parle en rejoignant avec [mon] appareil linguistique telle modulation de l'espace linguistique - les mots liés à leur sens comme le corps à son but.¹¹¹

De plus, l'abandon que suppose Barbaras entraînerait, comme nous l'avons déjà noté, la condamnation de toute approche linguistique dans la mesure où celle-ci, séparant le son du sens pour les besoins de l'analyse, passerait irrémédiablement à côté de l'être véritable du langage. Or, en février 1959, Merleau-Ponty assiste à une conférence donnée par

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 329.

¹¹⁰ MERLEAU-PONTY, M., *op. cit.*, p. 201.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 243.

Martinet à l'École Normale Supérieure – ce qui semble déjà une marque d'intérêt pour la linguistique – et s'il indique, dans ses notes de travail publiées, son désaccord avec la perspective fonctionnaliste, ce n'est pas toute la linguistique qui est refusée. « La méthode de définition de la langue par le pertinent » permet de repérer, écrit-il, « *par où* passe la parole » mais « ne donne pas la parole dans sa puissance entière. »¹¹² Il s'agit là de « l'erreur scientifique », qui possède toutefois le mérite, concède Merleau-Ponty, de « ne pas présupposer notre rationalisation du langage qui est héritée. »¹¹³ Aussi reconnaît-il que le structuralisme se donne les moyens d'un retour à l'originnaire, mais à une condition :

L'attitude structuraliste = la chaîne verbale, le langage comme se recréant en entier sous nos yeux dans chaque acte de parole, parti pris de cerner l'acte de parler là où *il se fait*, c'est parti pris de retour à l'originnaire, à l'*Ursprung* – à condition qu'on ne s'enferme pas dans la détermination de fait, synchronique.¹¹⁴

Et ne pas s'enfermer en synchronie, c'est « saisir la cohésion du tout synchronique-diachronique dans la parole, la parole *monumentale*, donc mythique si l'on veut. »¹¹⁵

L'ontologie de la chair n'impliquerait donc pas le déni de toute linguistique mais seulement l'exigence d'une fidélité de celle-ci au *phénomène* du langage, c'est-à-dire en premier lieu à la réversibilité qui le caractérise :

Comme il y a une réversibilité du voyant et du visible, et comme, au point où se croisent les deux métamorphoses, naît ce qu'on appelle perception, de même, il y a une réversibilité de la parole et de ce qu'elle signifie ; la signification est ce qui vient sceller, clore, rassembler la multiplicité des moyens physiques, physiologiques, linguistiques de l'élocution, les contracter en un seul acte, comme la vision vient achever le corps esthésiologique ; et, comme le visible saisit le regard qui l'a dévoilé et qui en fait partie, la signification rejaillit en retour sur ses moyens, elle s'annexe la parole qui devient objet de science, elle s'antidote par un mouvement rétrograde qui n'est jamais complètement déçu, parce que déjà, en ouvrant l'horizon du nommable et du dicible, la parole avouait qu'elle y a sa place, parce que nul locuteur ne parle qu'en se faisant par avance allocutaire, *ne serait-ce que de soi-même*, qu'il ferme d'un seul geste le circuit de son rapport à soi et celui de son rapport aux autres et, du même coup, s'institue aussi *délocutaire*, parole dont on parle : il s'offre et offre toute parole à une Parole universelle.¹¹⁶

¹¹² *Ibid.*, p. 235.

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 236.

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 202.

Toute parole s'adresse potentiellement à quelqu'un et peut devenir à son tour objet de parole. Cette réversibilité – qui permettra de fonder l'intersubjectivité – conduit, si l'on en développe les conséquences, à un « décentrage » du sujet, ou plus précisément à une situation de ce dernier en aval et non en amont du processus expressif :

L'expression n'est donc pas le déploiement d'une signification détenue par avance dans une matière non signifiante : loin qu'il en soit la source, le sujet parlant est parlé dans et par sa propre parole, elle *se parle* en lui.¹¹⁷

La parole s'inscrit ainsi dans un monde qu'elle crée en même temps qu'elle se prélève sur lui, un monde culturel qui est une dicibilité :

En cette membrure de l'intersubjectivité, les consciences, en tant que sujets expressifs, accèdent à elles-mêmes et par conséquent l'une à l'autre, mais, en tant que l'expression s'accomplit dans l'extériorité d'une parole, elles demeurent tout autant étrangères à elles-mêmes et donc l'une à l'autre, ne se rejoignent alors que dans l'élément d'une culture. Il faut parler d'un chiasme entre les consciences expressives et le monde culturel [...]

Autrement dit, toute parole, dans la mesure même où elle exprime, se fait délocutaire d'une autre parole, devient monde ou sol pour un autre dire, s'inscrit dans une culture.¹¹⁸

Or ce monde culturel n'est pas une idéalité superposée au monde de la nature, mais un autre mode de donation du même monde que celui auquel la perception donne accès :

La culture n'est donc pas une couche qui se surajouterait à celle du sensible, conçu alors comme nature ; elle désigne le monde lui-même, selon une certaine déformation cohérente, selon un autre mode de donation, en lequel les dimensions transparaissent en quelque sorte pour elles-mêmes plutôt que pour le monde.¹¹⁹

Une telle analyse de la phénoménalité linguistique ne nous paraît pas évacuer la question de l'arbitraire du signe mais seulement exclure les deux réponses symétriques de l'arbitrisme radical et de la naturalité intégrale. Car le premier réintroduit le face-à-face de la conscience et d'un monde purement physique, tandis que la seconde résorbe l'intelligible dans le sensible, et ne permet plus de comprendre la possibilité d'une parole parlante créatrice de signification.

¹¹⁷ BARBARAS, R., *op. cit.*, p. 336.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 339.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 341.

A l'issue de cette présentation, nous pouvons maintenant tenter de montrer que la linguistique guillaumienne répond aux exigences théoriques de la phénoménologie du langage développée par Merleau-Ponty.

4. PSYCHOMECHANIQUE ET FIDELITE AU PHENOMENE LINGUISTIQUE

La relation entre psychomécanique et phénoménologie merleau-pontyenne du langage nous paraît caractérisée par un certain nombre de points de rencontre :

1. Guillaume, comme Merleau-Ponty, préconise une approche opérative - c'est-à-dire phénoménologique - du langage. Il reconnaît l'insuffisance d'une linguistique d'aval confinée à l'étude résultative du discours. Il s'agit pour les deux auteurs de rendre compte de la « pensée parlante » ou de la « parole pensante »¹²⁰ en cherchant à reconstituer les relations qui unissent le pensable au dicible et le dicible au dire.

2. Les deux théories se rejoignent ensuite dans l'anti-instrumentalisme. Le « rapport entre le langage et la pensée » – si l'on admet un instant cette formulation traditionnelle difficilement évitable – est chez Guillaume celui d'un conditionnement réciproque tout comme, chez Merleau-Ponty, le langage *effectue* la pensée et ne fait pas qu'extérioriser une pensée déjà possédée. Ce qui est refusé dans l'anti-instrumentalisme, c'est une conception du langage dans laquelle un calcul sémantique précéderait les autres opérations, morphologiques, syntaxiques et phonético-phonologiques. Or nous avons bien vu que chez Guillaume, une causation réciproque du physique (signifiant) et du psychique (signifié) est postulée et que la morphologie ainsi que la syntaxe sont conçus comme indissociables des processus sémantiques.

3. En assimilant le schème sublinguistique à une Gestalt, Merleau-Ponty reconnaît aux systèmes de Guillaume un statut qui échappe à l'impasse de la dichotomie objectif/subjectif. Et en effet, bien qu'il puisse parfois

¹²⁰ « Il n'y a pas *la* pensée et *le* langage, chacun des deux ordres à l'examen se dédouble et envoie un rameau dans l'autre.[...] Les opérations expressives se passent entre parole pensante et pensée parlante, et non pas, comme on le dit légèrement, entre pensée et langage. Ce n'est pas parce qu'ils sont parallèles que nous parlons, c'est parce que nous parlons qu'ils sont parallèles. » (MERLEAU-PONTY, M., *Signes*, p. 26)

donner l'impression d'être dominé par une forme d'idéalisme, Guillaume a toujours insisté, dès *Le système de l'article* sur le fait que la « logique » du langage ne se confond aucunement avec la logique pure¹²¹. Les systèmes d'une langue ne seraient pas ce qu'ils sont sans les propriétés des signifiants auxquels ils doivent leur existence. Mais inversement, les systèmes ne sont pas entièrement déductibles du signifiant : ce dernier est régi par un principe de suffisance expressive qui s'oppose à la cohérence absolue du signifié. Ce dépassement, chez Guillaume, de la dichotomie objectif/subjectif est également marqué dans la façon dont il conçoit le rapport entre synchronie et diachronie¹²².

3. Merleau-Ponty fonde son analyse de l'expression linguistique comme *allusion* au sens, comme parole indirecte tramée de silence, sur le caractère diacritique des systèmes de signes. Guillaume, lui, se situe en amont du diacritique, en dérivant les signifiés d'effet de signifiés de puissance. Mais la structure allusive reste la même : le discours, exhibant les signifiés d'effet, ne fait qu'allusion aux signifiés de puissance jamais réalisés intégralement. Les systèmes guillaumiens apparaissent ainsi comme une image du silence parlant qui anime le langage, et que Henri Maldiney désigne sous le nom d'*âtres* de la langue :

¹²¹ « Une expression figurée dont les grammairiens usent volontiers est celle de «vie du langage » : ils n'hésitent pas à attribuer métaphoriquement aux langues une complexité aussi grande que celle des organismes vivants et à reconnaître qu'elles affectent notre intelligence par les mêmes incompréhensions. Encore que cette conception ait le défaut de renfermer l'idée d'une force occulte, elle a néanmoins une certaine exactitude comme vue d'ensemble : le langage évolue à la manière des êtres qui ont vie ; ils ne se laissent pas réduire en un système de fonctions déterminées ; il repousse nettement toute logique idéale qu'on voudrait *a priori* y introduire. » (GUILLAUME, G., *Le système de l'article* [...], p. 29) De même : « En logique, tout est donné d'avance, et la démonstration expérimentale d'une évidence logique n'est rien d'autre que le transport à la réalité des conditions idéales indispensables à toute opération de pur raisonnement. La construction réelle est alors rigoureusement superposable à la construction intellectuelle. Pour que le langage relevât de la logique, il faudrait que toutes les interactions fussent réduites en des actions simples de même ordre, rendant le jeu prévisible ; et qu'au surplus, ce jeu tout entier fût préservé, comme dans l'idéal, de toute influence extérieure. Combien nous voilà loin de l'état du langage ! » (*Ibid.*, p. 34) Enfin, en 1956 : « La logique, c'est l'imaginaire d'une conduite des choses qui n'aurait pas à tenir compte des accidents de la route et des empêchements que les choses, parce qu'elles sont des choses et pas seulement des idées, emportent avec elles [...] La logique : une imaginaire de simplicité. Je ne sais pas au juste ce que serait le langage construit en suivant le tracé de cette imaginaire. Je ne puis le savoir, il n'existe pas. Ce que je sais, c'est que le langage observable ne suit pas ledit tracé. Le tracé qu'il suit est celui de la cohérence, où il est fait état des accidents de la route, des accidents mentaux, oraux, scripturaux. La cohérence chemine pas à pas, tenant compte du terrain et des mouvements qu'il impose d'accomplir pour avancer. » (GUILLAUME, G., *Principes de linguistique théorique*, p. 34)

¹²² Cf. *supra*

Les aîtres de la langue sont, en deçà de son état construit, les demeures de la pensée encore non thématifiée en signes mais dont la lucidité puissancielle, instante à tous les signes, fonde, avant tout savoir, la possibilité même du *signifier*.¹²³

L'usage ne retient cependant d'une langue, à titre de positions discontinues, que les moments dans lesquels elle s'analyse. Mais cette discontinuité de fait résulte des coupes que la pensée opère sur elle-même pour se réfléchir. Sous cette discontinuité le mouvement discontinu de la pensée idéatrice constitue le fond de ces positions. C'est dans ce fond que la langue a ses aîtres.¹²⁴

4. Le point de vue opératif en psychomécanique est largement porté par le concept de *temps opératif*, qui est thématifié sous la forme d'ordinations structurant les systèmes, et de saisies sur des mouvements de pensée. Chez Merleau-Ponty, le lien du langage au temps apparaît comme privilégié dans la mesure où le langage s'incarne dans la chair de la voix :

Au sein de la spatio-temporalité originare, la voix correspond à une prédominance du moment temporel, alors que, avec la vision, le moment spatial l'emporte.¹²⁵

Mais surtout, ce que la philosophie de Merleau-Ponty nous permet de penser sur ce point, c'est le « niveau » auquel se situent les saisies. Celles-ci ne sont pas l'œuvre du sujet au sens habituel du terme - nous serions une fois de plus ramené à un idéalisme transcendantal - mais elles opèrent au niveau d'une conscience non thétique, d'une conscience qui ne possède pas la maîtrise de ce qu'elle constitue. Comme le dit Merleau-Ponty en empruntant le terme à Fink, la forme d'intentionnalité ainsi mise en jeu est celle d'une intentionnalité *fungierende* (opérante), c'est-à-dire d'une intentionnalité sans objet : « Le pas décisif est de reconnaître qu'une conscience est en réalité intentionnalité sans actes, *fungierende*, que les « objets » de la conscience eux-mêmes ne sont pas du positif *devant* nous, mais des noyaux de signification autour desquels

¹²³ MALDINEY, H., *Aîtres de la langue et demeures de la pensée*, Lausanne, L'Age d'homme, 1975, p. VII. Maldiney prouve par le fait la compatibilité de la pensée guillaumienne avec l'analyse phénoménologique : la psychomécanique apparaît, dans l'œuvre de cet auteur, comme une ressource théorique de premier plan qui se combine avec une approche phénoménologique (peut-être plus heideggerienne que merleau-pontienne) dans le traitement de questions aussi diverses que la pensée grecque (*Aîtres de la langue et demeures de la pensée*), le texte littéraire (*Le legs des choses dans l'œuvre de Francis Ponge*, Lausanne, L'Age d'homme, 1974) ou encore la folie (*Penser l'homme et la folie. A la lumière de l'analyse existentielle et de l'analyse du dasein*, Grenoble, Jérôme Millon, 1991).

¹²⁴ *Ibid.*, p. VIII.

¹²⁵ BARBARAS, R., *op. cit.*, p. 325.

pivote la vie transcendante, des vides spécifiés [...]». Il s'agit de comprendre, ajoute-t-il, « que le chiasme, « l'empiètement » intentionnel sont irréductibles, ce qui amène à rejeter la notion de sujet, ou à définir le sujet comme champ, comme système hiérarchisé de structures ouvertes par un *il y a* inaugural.»¹²⁶

5. Cette analyse doit bien sûr être resituée dans le cadre de l'ontologie de la chair, où le *logos* du langage est conçu comme enraciné dans celui de la perception, parce que tous deux sont des modes de donation du sens d'un même monde. Or nous retrouvons encore ici Gustave Guillaume, pour qui le « petit face-à-face *Homme/ Homme* » doit être dérivé du « grand face-à-face *Univers/Homme* » :

Le langage humain a son départ - et des philosophes clairvoyants en ont eu l'aperception - non pas au petit face-à-face *Homme/Homme*, mais au grand face-à-face *Univers/Homme*.¹²⁷

Cette analogie entre Guillaume et Merleau-Ponty semble avoir été bien perçue par Henri Maldiney :

Peut-être Merleau-Ponty aurait-il été conduit, sur cette voie, à une conception du langage pareille à celle de Gustave Guillaume, qui subordonne, dans la constitution d'être du langage, le rapport de communication d'homme à homme au rapport d'expression univers - homme : *logos* du monde.¹²⁸

On trouve en effet chez Guillaume, lorsqu'il développe ce thème, des formulations que l'on peut aisément relier aux propos de Merleau-Ponty :

Reconnaître dans la langue le fait social qu'elle est, par l'emploi que les hommes en font comme moyen d'extériorisation et de communication de leurs pensées et de leurs sentiments, et n'y voir pas le fait essentiellement humain – et pour autant extra-social – qu'elle est dans l'homme non pas parlant mais silencieusement pensant (occupé non pas de sa relation intermittente avec ses semblables, mais de son rapport incessant et continu avec l'univers), c'est se retirer toute possibilité d'en concevoir (et la concevant d'en discerner) la structure, issue tout entière – ce dont la linguistique structurale aura à se pénétrer – non pas de la rencontre de l'homme avec l'homme, mais de l'éternel face-à-face de l'homme et de l'univers et des conditions spécifiquement humaines de leur affrontement dont la langue est en quelque sorte, par sa structure, le miroir.

¹²⁶ MERLEAU-PONTY, M., *Le visible et l'invisible*, p. 292.

¹²⁷ GUILLAUME, G., *Principes de linguistique théorique*, p. 266.

¹²⁸ MALDINEY, H., « Chair et verbe dans la philosophie de M. Merleau-Ponty », *Maurice Merleau-Ponty. Le psychique et le corporel*, Aubier, Paris, 1988, p. 88.

Cette image de la langue comme reflet de l'ancrage de l'homme dans l'univers n'est pas sans rappeler la conception que développe Merleau-Ponty du langage pris à l'état « vivant » ou « naissant »,

avec toutes ses références, celles en arrière de lui, qui le relient aux choses muettes qu'il interpelle, et celles qu'il envoie devant lui et qui font le monde des choses dites – avec son mouvement, ses subtilités, ses renversements, sa vie –, qui exprime et qui décuple celle des choses nues.¹²⁹

Mais, plus précisément, Guillaume semble récuser, tout comme Merleau-Ponty, la dichotomie de l'intérieur et de l'extérieur : il estime en effet que les conditions du pensable supposent que l'esprit humain possède « une intériorité non totale et non nulle et une extériorité non nulle et non totale. »¹³⁰ Un régime d'intériorité pure - l'intériorité pure étant pour Guillaume non pas celle de la conscience mais celle de l'univers en tant que lieu intégralement contenant (l'univers contient tout) – ne saurait délivrer l'espace du pensable. Il lui faut se « dégrader » dans l'extériorité impure du corps humain pour qu'apparaisse, à titre de condition de pensabilité et donc de dicibilité, un mixte d'intériorité et d'extériorité, en une tension où ces deux univers ne sont plus que des polarités inaccessibles. L'homme et l'univers en tant qu'il peut être perçu ne sont donc pas réellement l'un face à l'autre, car ils « disent » le même monde :

A la racine on a : univers/homme. *Homme*, lieu sans plus petit d'une pensée spécifiée, la pensée humaine (qui n'est pas la pensée animale) ; et *univers*, lieu d'une pensée qui, si l'homme doit la comprendre, doit être un équivalent formel, dans le très grand, de ce qu'est la pensée humaine, dans le très petit qu'elle est. Différence de grandeur, non de forme. Il y a au fond de l'esprit humain (de toutes ses spéculations) une assimilation de la pensée d'univers à la pensée d'homme.¹³¹

Cette dernière phrase nous semble répondre très exactement à la fascination de Merleau-Ponty pour « le mystère d'un *logos* inscrit dans la chair du monde sensible. »¹³²

Ces rapprochements permettent alors, semble-t-il, de proposer une interprétation de la figure guillaumienne de la saisie de la pensée par elle-même non pas comme une réflexivité – à moins qu'on la dise incomplète – mais plutôt comme une réversibilité du même type que celle qui caractérise la structure charnelle : encore une fois, les mouvements de pensée chez Guillaume ne se produisent pas dans un

¹²⁹ MERLEAU-PONTY, M., *Le visible et l'invisible*, p.167.

¹³⁰ GUILLAUME, G., *op. cit.*, p. 270.

¹³¹ *Ibid.*, p. 273.

¹³² BERNET, R., *La vie du sujet*, p. 164.

univers du pur intelligible ; ils sont accessibles au signifiant et affectés par lui. Guillaume semble avoir compris, comme Merleau-Ponty et d'autres philosophes, que l'homme n'est pas dans le monde comme un fragment d'étendue doublé d'une vie psychique mais qu'il l'*habite*. Remarquant que la science du langage ne peut « se tenir en dehors [de] questions relatives à la spécificité de la pensée humaine », Guillaume explique qu'elle y ramène constamment

parce qu'elle est connaissance, non pas de l'univers physique où l'homme habite et dont il fait partie, mais connaissance d'un univers mental qui habite en lui, la langue, et dont l'affrontement victorieux avec l'univers où l'homme habite fait l'autonomie relative de l'homme au sein de l'univers par l'homme habité.¹³³

6. Enfin, nous avons vu que l'appréhension phénoménologique de la parole supposait une sédimentation s'accomplissant en un monde culturel. L'équivalent de la sédimentation semble, en psychomécanique, porté par la notion d'institution. Le clivage institué/non-institué coïncide avec la distinction de la langue et du discours, lorsqu'ils sont conçus en opposition et non en successivité. L'institué est donc en première approximation l'institution du systématique, le non-institué correspondant à l'improvisé. La langue apparaît ainsi comme sédimentation des faits discursifs. Cette sédimentation se présente d'abord comme un processus d'ordre diachronique :

Aussi longtemps que la pensée s'exprime sans ce recours à l'institué, par les seuls moyens d'improvisation du langage, il n'est pas besoin que, par signes distincts, la différence des notions soit établie. On voit par là que le langage, en sa totalité, comporte le recours à deux ordres de moyens :

- des moyens tardifs appartenant à l'improvisé ;
- des moyens précoces appartenant à l'institué.

Or, l'histoire générale du langage repose tout entière sur un procès psychique qui a consisté à augmenter les moyens précoces en vue d'avoir moins à demander aux moyens tardifs. Toute l'économie générale de l'histoire du langage réside en cela.¹³⁴

Mais son effectivité détermine la synchronie :

¹³³ GUILLAUME, G., *op. cit.*, p. 244. De même, Henri Maldiney écrit : « Dès que l'homme *dans* le monde est *au* monde il habite. Toutes choses lui sont présentes et lui à elles sous l'horizon d'un *ici* dans l'ouverture duquel s'esquissent, selon certaines dimensions pathiques, quelques grandes voies de communication *avec* le monde qui décident du style de toutes ses rencontres, du *comment* de tout apparaître. » (MALDINEY, H., *Âtres de la langue et demeures de la pensée*, p. VII). Et cette conception se prolonge, comme chez Guillaume, dans l'image d'un langage comme demeure en l'homme où se bâtit la pensée.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 146.

L'institué qu'est la langue est bien *in toto* systématique, mais sa systématisation comprend : l'institution du libre (non systématique et déterminé en circuit ouvert), et l'institution du non-libre (systématique et déterminé en circuit fermé). Le libre non systématique se souscrit au non-libre systématique. Le non-libre systématique nous met en présence d'une systématisation arrivée, le libre non systématique d'une systématisation non arrivée. La morphologie d'une langue, c'est l'institution en elle de circuits d'idéation fermés. Si je m'en tiens partout au circuit ouvert, la langue est sans morphologie.¹³⁵

Ainsi, par exemple, le système de la phrase appartient bien à la langue. Cependant,

ce qui fait la phrase, ce n'est pas le système, mais l'exercice du système et le choix libre et momentané des idées que la phrase évoquera. Ce choix libre n'est pas systématiquement conditionné, et si les conditions systématiques constituant le système de la phrase sont en nombre fini (sans augmentation possible), l'exercice du système offre de possibilités de conséquences, de combinaisons, outrepassant largement, en nombre, les conditions systématiques. Appartient au discours l'exercice du système, pour autant qu'il est libre. Détermination délicate. Le système régit son exercice et l'exercice s'institue.¹³⁶

Finalement, pour Guillaume, ce qui est institué, sédimenté, ce sont les moyens que se donne la pensée de se saisir elle-même. Cette réflexivité (incomplète), cette réversibilité charnelle, correspond, dans la formulation contestable du principe de Sapir-Whorf¹³⁷, au prisme au travers lequel une langue donne accès au monde, c'est-à-dire, dans la formulation merleau-pontyenne, à un mode de donation du monde autre que le mode perceptif, à un monde *culturel*.

* * *

Bien que nous n'ayons ici fait qu'amorcer la réflexion, et que l'étude du parallèle entre la pensée de Guillaume et celle de Merleau-Ponty mérite une étude philosophique plus approfondie, nous pouvons déjà, semble-t-il, estimer avoir au moins fait apparaître une compatibilité entre

¹³⁵ *Ibid.*, p. 181.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 180.

¹³⁷ Contestable parce qu'il repose sur l'idée d'un monde en soi qui serait ensuite déformé par le prisme des langues, c'est-à-dire, en reprenant l'expression de Merleau-Ponty, sur la « thèse du monde ».

les principes guillaumiens et la phénoménologie merleau-pontyenne du langage, c'est-à-dire l'inscription possible de la psychomécanique du langage dans une perspective phénoménologique ou encore la fidélité de l'analyse guillaumienne au *phénomène* du langage. Ainsi pourrions-nous, en reprenant une expression utilisée par Renaud Barbaras, caractériser la théorie de Gustave Guillaume comme un *monisme phénoménologique*¹³⁸, cette position théorique procédant notamment d'une tentative d'éviter les impasses de l'empirisme et de l'intellectualisme.

¹³⁸ « Il y a de la diversité, notamment du sensible et du langage, et si cette diversité demeure unité, c'est dans la mesure exacte où elle ne repose pas sur la réalité de mondes distincts, où elle se diversifie au sein d'une même expérience. Il faudrait parler plutôt d'un « monisme phénoménologique », dont le sens serait essentiellement négatif ou régulateur, contre le risque d'un dépassement du phénoménal vers la plénitude de l'en soi ou l'autonomie de l'idée. » (BARBARAS, R., *op. cit.*, p. 334)

CONCLUSION

Le simple fait de juxtaposer les trois domaines – linguistique, neuropsychologie, philosophie – que nous avons ici parcourus, suffit à dessiner une perspective d’approche des pathologies du langage assez particulière. Sans chercher à développer des applications à telle ou telle pathologie spécifique¹³⁹, nous espérons au moins avoir suscité la curiosité du lecteur qui aura peut-être trouvé dans cet ouvrage l’occasion d’une incursion à l’extérieur de son domaine de spécialité. A titre conclusif, nous insisterons seulement sur ce qui définit la spécificité du champ de la *neurolinguistique théorique*.

Ce qui caractérise de prime abord une telle approche, c’est son dégagement à l’égard de la praxis clinique : un premier axe d’opposition entre la neuropsychologie du langage (c’est-à-dire la neurolinguistique au sens traditionnel) et la neurolinguistique théorique est le fait que la première se nourrit avant tout de l’observation clinique, cette observation étant éventuellement associée à un appareil théorique, soit au plan de la procédure de mise en évidence des déficits, soit au plan de l’interprétation, tandis que la seconde situe la réflexion théorique à l’origine de son activité, de telle sorte que les principes issus de cette réflexion conditionne jusqu’à la lecture des faits cliniques. On voit bien la différence entre ces deux attitudes : la neuropsychologie du langage a tendance à considérer que la clinique livre des faits purs alors que la neurolinguistique théorique admet d’avance la partialité et l’incomplétude de l’observation directe et ne pose jamais sur les réalités cliniques qu’un regard déjà orienté par une certaine idée – définie et explicitée – de l’homme et de son langage. Il faut cependant immédiatement préciser que les principes sur lesquels se fonde la neurolinguistique théorique ne procèdent pas d’une pure spéculation : ces principes sont pour une large part de nature linguistique et par conséquent issus de l’observation de faits de discours. Ceci signifie, notons-le au passage, que l’analyse des

¹³⁹ Voir P. MONNERET, *Le sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation* (Paris, Champion, 2003) pour une étude critique de l’anarthrie et P. MONNERET, *Pour une psychomécanique des pathologies du langage* (Thèse de l’Université Paris IV, 1996, p. 584-595) pour une approche guillaumienne de l’aphasie de Broca.

processus pathologiques est déduite, dans cette optique, de l'analyse des processus non pathologiques. Mais encore une fois, même au seul plan linguistique, le rapport entre les faits et la théorie n'est pas un simple rapport de déduction de la seconde à partir des premiers. En effet, pour Gustave Guillaume, la psychomécanique n'est pas une linguistique qui prend son départ à l'observation des faits. De telles théories, qui partent des faits observés pour en tirer une hypothèse de travail et finalement revenir aux faits afin d'y trouver une justification de l'hypothèse construite, « ne valent pas grand-chose en linguistique », considère-t-il, parce qu'« on en peut construire un trop grand nombre pour les mêmes faits. »¹⁴⁰ C'est pourquoi Guillaume estime que la théorie « doit prendre son départ non pas au fait mais à une exigence absolue, inévitable, et cheminer d'exigences absolues en exigences absolues jusqu'à la rencontre des faits. »¹⁴¹ Une telle méthode conditionne pour ainsi dire la *perception* des faits linguistiques :

[...] Si voir mène à un *comprendre* de l'ordre du voir, immanent au voir (*le comprendre de constatation*), *comprendre* mène à un voir de l'ordre du comprendre, immanent au comprendre (*le voir de compréhension*).¹⁴²

La réalité linguistique se manifestera donc, pour qui l'observe à partir d'un voir adossé à lui-même, d'une façon différente de celle qui est sollicitée sous un regard animé d'un voir de compréhension. Or ce dernier type d'observation, où le voir s'appuie sur un comprendre préalable, et que Guillaume caractérise en nommant « champ opératif de la syndèse cryptologique »¹⁴³ le champ d'observabilité auquel il donne accès, est bien sûr celui qui est privilégié par la théorie psychomécanique.

Ainsi, on l'aura compris, c'est l'exigence d'une rencontre des faits tels qu'ils se révèlent à un voir de compréhension que nous avons transposé du plan linguistique au plan de la clinique de l'aphasie. Les « inévitables » de Guillaume étant liés, dans notre perspective, à une

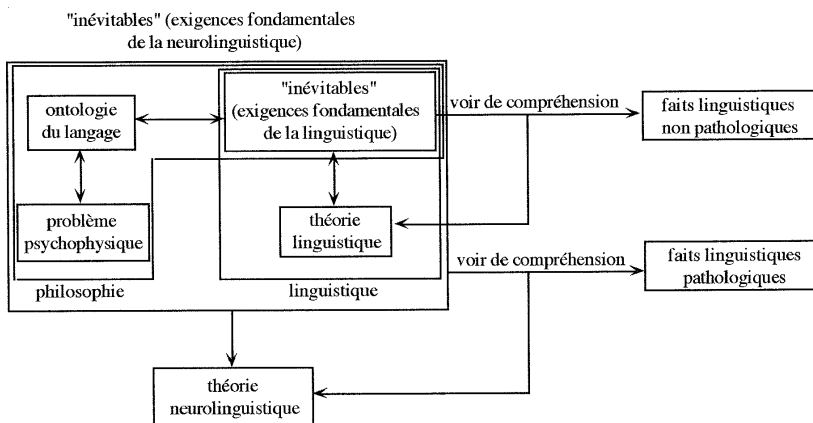
¹⁴⁰ GUILLAUME, G., *Principes de linguistique théorique*, p. 47.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 48.

¹⁴² GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, p. 26.

¹⁴³ Par opposition au « champ opératif de la syndèse autoptique », qui correspond au cas où le comprendre s'appuie sur un voir premier. Ces termes sont empruntés à Ampère. Le cryptologique, favorisé par Guillaume, désignait pour Ampère « le point de vue où l'on achève de découvrir ce qu'il y a de plus caché dans l'objet qu'on étudie » (AMPERE, *Essai sur la philosophie des sciences*, p. 41). Il était distingué du point de vue *cryptoristique*, qui correspond simplement à l'étude de « ce qui est caché dans un objet » (*ibid.*). Ces précisions font apparaître le caractère radical de la perspective guillaumienne, sa volonté d'épuiser le champ du non visible.

ontologie du langage, la méthodologie de la neurolinguistique théorique peut être schématisée de la façon suivante :



Il apparaît donc que cette neurolinguistique théorique est conçue non pas comme une branche de la neuropsychologie mais bien comme une branche de la linguistique – et d'une linguistique qui explicite son ancrage philosophique. Cette approche vise à en constituer un complément aux recherches neuropsychologiques, dans lequel les cliniciens pourront éventuellement trouver matière à renouveler ou à remettre en cause leurs hypothèses, leurs techniques d'investigation, voire, à plus long terme, leurs pratiques rééducatives.

Finalement, si l'on s'interroge sur les orientations théoriques qui émergent de la confrontation de la systématique du langage et de la phénoménologie merleau-pontyenne aux données actuelles de l'aphasiologie, quatre grands axes semblent se dégager :

- la critique du principe de modularité ;
- en conséquence, la recherche systématique de cooccurrences entre les désorganisations du signifiant et celles du signifié (en particulier lorsque le trouble semble limité à l'un des ces deux aspects) ;
- l'exploitation de la distinction entre parole parlée et parole parlante – les modèles associatifs et cognitivistes pouvant valoir pour la première, mais pas pour la seconde ;

- l'introduction du paramètre du temps opératif, qui pourrait assurer un lien entre les propriétés des systèmes linguistiques et celles du substrat cortico-cérébral.

Aussi simples qu'ils paraissent, chacun de ces points engage en réalité de très nombreuses analyses de détail. En outre, les questions qu'ils soulèvent – hormis peut-être pour le premier d'entre eux – sont des questions que la neurolinguistique, cognitive ou non, ne se serait jamais posée à partir de son point de vue propre. Sans préjuger des réponses qui pourront leur être apportées, ces questions sont sans doute en elles-mêmes la meilleure preuve qu'une neurolinguistique théorique est apte à renouveler l'approche de la pathologie du langage.

BIBLIOGRAPHIE

ALAJOUANINE, T., OMBREDANE, A., DURAND, M., *Le syndrome de désintégration phonétique dans l'aphasie*, Paris, Masson, 1939.

AMPERE, *Essai sur la philosophie des sciences ou Exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines*, Paris, Mallet-Bachelier, 1843-1856 (2 tomes)

ANDLER, D. (dir.), *Introduction aux sciences cognitives*, Paris, Gallimard, 1992.

AUROUX, S.(dir.), *Les notions philosophiques*, in A. JACOB (éd.), *Encyclopédie philosophique universelle*, Paris, PUF, 1990.

BAILLARGER, J., "De l'aphasie au point de vue psychologique. Aphasie simple. Aphasie avec perversion de la faculté du langage". in BAILLARGER, J., *Recherches sur les maladies mentales*. Masson. Paris, 1890 (1^o éd. 1865).

BARBARAS, R., *De l'être du phénomène. Sur l'ontologie de Merleau-Ponty*, Grenoble, Jérôme Millon, 1991, p. 181).

BENVENISTE, E., "Les relations de temps dans le verbe français", *Problèmes de linguistique générale, I*, Paris, Gallimard, 1966.

BENVENISTE, E., "Nature du signe linguistique", *Acta linguistica*, I (1939), Copenhague. Article reproduit dans BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale, I*, Gallimard, Paris, 1966, p. 49-55.

BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale, I*, Gallimard, Paris, 1966.

BERGSON, H., *Matière et mémoire*, Paris PUF, 1982 (éd. or. 1896)

BERNET, R., *La vie du sujet. Recherches sur l'interprétation de Husserl dans la phénoménologie*, Paris, P.U.F., 1994.

BIERWISCH, M., "Linguistik als kognitive Wissenschaft. Erläuterungen zu einem Forschungsprogramm", in *Zeitschrift für Germanistik*, 8, 1987, p. 645-667.

BOISACQ-SCHEPENS, N., CROMMELINCK, M., *Neuro-psychophysiologie. I. Fonctions sensori-motrices*, Paris, Masson, 1994.

- BOSSY, J.(dir.), *Neuroanatomie.*, Paris, Springer-Verlag, 1990.
- BOTEZ, M.I. (dir), *Neuropsychologie clinique et neurologie du comportement*, Paris/Montréal, Masson/P.U. Montréal, 1987.
- BOUILLAUD, J.B., "Recherches cliniques propres à démontrer que la perte de la parole correspond à la lésion des lobules antérieurs du cerveau, et à confirmer l'opinion de M. Gall, sur le siège de l'organe du langage articulé". *Archives générales de Médecine*, III^o année, 1825, t. 8, p. 25-45. Texte publié par HECAEN, H. et DUBOIS, J., *La naissance de la neuropsychologie du langage (1825-1865)*, Flammarion, Paris, 1969, p. 15-31.
- BOUTON, C., "La neurolinguistique en 1989 : permanences et évolution", *Langages*, 1989, p. 11-19.
- BOUTON, C., "Psychomécanique et neurophysiologie du langage", *Systématique du langage I* (Actes du colloque de psychomécanique du langage tenu les 5-7 avril 1982 à Québec), A. LESAGE (dir.), Lille, P.U.L., 1984.
- BOUTON, Ch. P., *Le discours physique du langage. Histoire de la formation des concepts en neurolinguistique*, Paris, Klincksieck, 1984.
- BREASTED, J. H., *The Edwin Smith surgical papyrus*, Chicago, Chicago University Press (2 vol.), 1930.
- BROCA, P. Discussion de "A. Voisin : Sur le siège et la nature de la faculté du langage." *Bull. Soc. Anthropol.* Paris, 1866, 1, 2^o série, p. 377-384.
- BROCA, P., "Remarques sur le siège de la faculté du langage articulé, suivies d'une observation d'aphémie (perte de la parole)", *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, août 1861, 2^o série, t. VI, p. 330-357, publié par HECAEN, H. et DUBOIS, J., 1969, p. 61-89.
- BROCA, P., "Sur le siège de la faculté du langage articulé", *Bull. Soc. Anthropol.*, t. VI, 15 juin 1865, p. 337-393, texte publié par H. HECAEN et J. DUBOIS (1969), p. 108-121.
- BROCA, P., "Sur le siège de la faculté du langage articulé, *La Tribune Médicale*, 1869, n^o 74, p. 254-256 et n^o 75, p. 265-269
- BROCA, P., "Sur les mots aphémie, aphasie et aphrasie. Lettre à M. le Professeur Trousseau", *Gazette des hôpitaux civils et militaires*, 1864.
- CAMBIER, J., DEHEN, H., POIRIER, J., RIBADEAU-DUMAS, J.L., *Propédeutique neurologique*, Paris, Masson, 1976.

CAMBIER, J., MASSON, M., DEHEN, H., *Neurologie*, Masson, Paris, 5^e édit., 1985.

CARBONE, M., "La dicibilité du monde. La période intermédiaire de la pensée de Merleau-Ponty à partir de Saussure", *Merleau-Ponty. Le philosophe et son langage*, F. Heidsieck (dir.), Grenoble, Groupe de Recherches sur la philosophie et le langage (Vrin), 1993, p. 83-99.

CARBONNEL, S., "La modélisation des mécanismes de la lecture", in *Le courrier du CNRS*, n°79, oct. 1992, p. 25.

CERVONI, J., *L'énonciation*, Paris, P.U.F., 1987.

CERVONI, J., *La préposition. Etude sémantique et pragmatique*, Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot, 1991.

CERVONI, J., "Psychomécanique, temps et aspect", communication non publiée, proposée à la journée du CELENS du 01.04.94, *Temps et aspect, aspects du temps*.

CHANGEUX, J. P., *L'homme neuronal*, Paris, Fayard, 1983.

CHATEL, M., "Contribution à l'étude de l'anarthrie. Les troubles d'articulation verbale chez les aphasiques. Analyse oscillographique", *Thèse*, Rennes, 1968.

CHOMSKY, N., *La linguistique cartésienne. Un chapitre de l'histoire de la pensée rationaliste*, Paris, Seuil, 1969.

COTTINGHAM, G., "Descartes", in *Le cerveau, un inconnu. Dictionnaire encyclopédique*, R. L. GREGORY (dir.).

CREUZER, G.F., *Symbolik und Mythologie der alten Völker*, Leipzig, Darmstadt, Meyer und Leske, 1810-1812.

CURAT, H., MENEY, L., *Gustave Guillaume et la psychosystématique du langage. Bibliographie annotée*, P.U. LAVAL, Québec, 1983.

DAMASIO, H. *et al.*, « A neural basis for lexical retrieval », *Nature*, 380, p. 499-505

DEJERINE, J., *Séméiologie des affections du système nerveux*, Masson, Paris, 1914.

DEJERINE, "L'aphasie motrice : sa localisation et son anatomie pathologique". *Presse médicale*, 18 juillet 1906.

DÉMONET, J.-F., PUEL, M., "Aphasie et corrélats cérébraux des fonctions linguistiques", in X. SERON et M. JEANNEROD, *Neuropsychologie humaine*, Liège, Mardaga, 1994, p. 351.

DÉMONET, J.-F. *et al.*, « The anatomy of phonological and semantic processing in normal subjects », *Brain*, 1992, 115, p. 1753-1768

DESCARTES, R., *Passions de l'âme*, Paris, Vrin, 1964 (éd. or. 1649)

DUBOIS, J., "De la linguistique à la neurolinguistique : 1939-1976", *Langage*, n°47, 1977, p. 3-39.

DUMONT, J. P., *Les présocratiques*, Paris, Gallimard, coll. "Bibl. de la Pléiade", 1988.

EGUCHI, S., HIESCH, I., *Development of Speech Sounds in Children*, St Louis, MO : Central institute for the Deaf, Supplément 257, 1969.

Essais sur le langage, présentés par J.C. Pariente, Paris, Les Editions de Minuit, 1969.

FEYEREISEN, P., CORBETTA, D., "La gestualité intentionnelle", in *Neuropsychologie humaine*, X. SERON et M. JEANNEROD (dir.), Liège, Mardaga, 1994, p. 235-253.

FLOURENS, P., *De la vie et de l'intelligence*, Paris, Garnier, 1859.

FODOR, J.A., *la modularité de l'esprit. Essai sur la psychologie des facultés*, Paris, Les éditions de Minuit, 1986. (Ed. or. : *The Modularity of Mind. An essay on faculty psychology*, M.I.T., 1983)

FOIX, Ch., "Aphasies", *Nouveau Traité de Médecine* de ROGER, WIDAL, TEISSIER, fasc. XVIII, 1928.

FREUD, S., *On aphasia ; a critical study*, International Universities Press, New York, 1953 (Ed. or. *Zur Auffassung der Aphasien*, Deuticke, Vienne, 1891).

GALL, F.J., *Sur les fonctions du cerveau et sur celles de chacune de ses parties*, Paris, J.B. Baillière, 1885.

GELB et GOLDSTEIN, "Ueber Farbennamenamnesie", *Psychologische Forschung*, 1925.

GELB, A., GOLDSTEIN, K., *Ueber Farbennamenamnesie*, *Psychologische Forschung*, 1925.

GELBERT, G., *Lire, c'est vivre. Comprendre et traiter les troubles de la parole, de la lecture et de l'écriture*, Paris, O. Jacob, 1994.

GESCHWIND, N., "Disconnexion syndromes in animals and man", *Brain*, 88, 1965.

GESCHWIND, N., GALABURDA, A. M., "Cerebral lateralisation", *Archives of Neurology*, 42, 1985.

GESCHWIND, N., *Selected papers on language and the brain*, Reidel, Dordrecht et Boston, 1974.

GIRARD, Paul, "Histoire de la neurologie", in *Histoire de la médecine, de la pharmacie, de l'art dentaire et de l'art vétérinaire*, dir. par POULET, J., SOURNIA, J.C. et MARTINY, M., Paris, Albin Michel/Laffont/Tchou, 1978.

GOLDSTEIN, K., "L'Analyse de l'aphasie et l'étude de l'essence du langage", *Journal de Psychologie*, XXX^e année, 1933, p. 430-496. Texte publié dans le recueil *Essais sur le langage*, présentation de J.C. PARIENTE, Paris, Minuit, 1969, p. 259-330.

GOLDSTEIN, K., *Language and language disturbances*, Grune et Stratton, New York, 1948.

GREGORY, R.L.(dir), *Le cerveau, un inconnu. Dictionnaire encyclopédique*, Paris, Editions Robert Laffont, 1993 (pour la traduction et l'adaptation française). Ed. or. Oxford University Press, 1987.

GREGORY, R.L., "Egypte : le concept d'esprit", in *Le cerveau, un inconnu. Dictionnaire encyclopédique*, R. L. GREGORY (dir.).

GRODZINSKY, Y., *Theoretical Perspectives on Language Deficits*, Cambridge, MA : MIT Press, 1989.

GUENANCIA, P., *Descartes*, Paris, Bordas, 1986.

GUILLAUME, G., Compte rendu de E. BUYSENS, *Les langages et les discours*, Bruxelles, 1943, *Le Français Moderne*, 11, 3, 1943, p. 229-232.

GUILLAUME, G., Compte rendu de G. GALICHET, *Physiologie de la langue française*, Paris, 1949, *Le Français moderne*, 19, 1, 1951, p. 67-70.

GUILLAUME, G., Compte rendu de J. VAN GINNEKEN, *La reconstruction typologique des langues archaïques de l'humanité*, Amsterdam, 1939, *Bulletin de la Société linguistique de Paris*, 40, 3, 120, 1939, p. 14-24.

GUILLAUME, G., "De la double action séparative du présent dans la représentation française du temps", *Mélanges Albert Dauzat*, éditions d'Artrey, Paris, 1951. Reproduit dans GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, p. 208-219.

GUILLAUME, G., "De la répartition des trois radicaux du verbe "aller" entre les formes de la conjugaison française", *Le français moderne*, juillet 1941. Reproduit dans *Langage et science du langage*, p. 120-126.

GUILLAUME, G., "Discernement et entendement dans les langues ; mot et partie du discours", *Journal de psychologie*, avril-juin 1939. Reproduit dans GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, p. 87-88.

GUILLAUME, G., "Epoques et niveaux temporels dans le système de la conjugaison française", *Cahiers de linguistique structurale*, n°4, PU Laval, Québec, 1955. Reproduit dans GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, p. 250-271.

GUILLAUME, G., *Études de grammaire française logique. Le lien du mode dans le temps, dans l'espace. Fasc. 1 : l'article*, Paris, Fischbacher, 1912 ; *Études de grammaire française logique. Le lien du mode dans le temps, dans l'espace. Fasc. 2 : les temps*, Paris, Fischbacher, 1913.

GUILLAUME, G., *Études de grammaire logique comparée. Les passés de l'indicatif français, allemands et russes*, Paris, Fischbacher, 1911.

GUILLAUME, G., "Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe ; esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect", *Journal de Psychologie*, 1933. Reproduit dans GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, p. 46-58.

GUILLAUME, G., *L'architectonique du temps dans les langues classiques*, Copenhague, Munssgaard, 1945. Ce texte a été publié une seconde fois en 1965 à la suite de *Temps et verbe*, Paris, Champion, 1965.

GUILLAUME, G., "La langue est-elle ou n'est-elle pas un système", *Cahiers de linguistique structurale*, n° 1, 1952, PU Laval. Reproduit dans GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, p. 220-240.

GUILLAUME, G., "La représentation du temps dans la langue française" (I et II), *Le Français Moderne*, janvier et avril 1951. Reproduit dans GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, p. 184-207.

GUILLAUME, G., *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette, 1919.

GUILLAUME, G., *Leçon* inédite du 6 décembre 1951.

GUILLAUME, G., *Leçon* inédite du 20 décembre 1951.

GUILLAUME, G., *Leçon* inédite du 21 janvier 1943.

GUILLAUME, G., *Leçon* inédite du 26 avril 1956.

GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique, 1943-1944 A*, publiées sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle et André Joly, Québec/Lille, PU Laval/PU Lille, 1990.

GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique, 1945-46 C*, publiées sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle et André Joly, Québec/Lille, PU Laval/PU Lille, 1985.

GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique, 1948-1949 B*, publiées par Roch Valin, Québec/Paris, PU Laval/Klincksieck, 1971.

GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique, 1949-1950, Série A*, publiées par Roch Valin, Québec/Paris, PU Laval/Klincksieck, 1974.

GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique, 1956-1957*, publiées sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle et André Joly, Québec/Lille, PU Laval/PU Lille, 1982.

GUILLAUME, G., *Méthode Guillaume. Préparation aux divers certificats d'aptitude à l'enseignement de la langue française en Russie*, Paris, Circa, 1905. Il existe deux fascicules "série A" et dix fascicules "série B".

GUILLAUME, G., *Notes* de l'article de SADEK-KHALIL, "Essai pour une phonétique", Bulletin de la Société Alfred Binet, n° 441, 1958, p. 13 - 28.

GUILLAUME, G., "Notes" publiées en annexe à l'article de D. SADEK-KHALIL, "Essai pour une phonétique", *Bulletin de la société Alfred Binet et Théodore Simon*, 441, 1958, p. 25-28.

GUILLAUME, G., "Observation et explication dans la science du langage", *Les Etudes Philosophiques*, oct-déc 1958. Reproduit dans GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, p. 272-286.

GUILLAUME, G., *Principes de linguistique théorique*, publiés sous la direction de R. Valin, Paris/Québec, Klincksieck/PU Laval, 1974.

GUILLAUME, G., *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion, 1929.

GUILLAUME, G., "Thèmes de présent et système des temps français ; genèse corrélatrice du présent et des temps", *Journal de psychologie*, 15 mars - 15 avril 1937. Reproduit dans GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, p. 59-72.

GUILLAUME, G., "Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes", *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*. Reproduit dans GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, p. 73-86.

HABIB, M., *Bases neurologiques des comportements*, Paris, Masson, 1993 (2e éd.)

HEAD, H., *Aphasia and Kindred disorders of speech*, New-York, Macmillan, 1926.

HEAD, H., "Aphasia and kindred disorders of speech", *Brain*, 1920, 43/2, 87-165.

HEAD, Henry, "Hughlings Jackson ou Aphasia and Kindred Affections of speech". *Brain*, 38, 1915.

HECAEN, H., ANGELERGUES, R., *Pathologie du langage. L'aphasie*. Paris. Larousse, 1965.

HECAEN, H., DUBOIS, J., *Introduction à la neuropsychologie*, Paris, Larousse, 1972.

HECAEN, H., DUBOIS, J., *La naissance de la neuropsychologie du langage (1825-1865)*, Paris, Flammarion, 1969.

HEIDDEGER, M., *Acheminement vers la parole*, Paris, Gallimard, 1976 (trad. J. Beaufret, W. Brockmeier, F. Fédier).

HIRTLE, W., "La raison des phrases ambiguës : entre le signifié de puissance et le contexte", *Modèles Linguistiques*, XI, 2 Vol. 22, 1989, p. 169-182.

HOUDÉ, O., MAZOYER, B., TZROURIO-MAZOYER, N., *Cerveau et psychologie. Introduction à l'imagerie cérébrale anatomique et fonctionnelle*, Paris, P.U.F., 2002.

JACOB, A., *Les exigences théoriques de la linguistique selon Gustave Guillaume*, Paris, Klincksieck, 1970.

JAKOBSON, R., *Langage enfantin et aphasie*, Paris, Les Editions de Minuit, 1969.

JAKOBSON, R., "Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe", in *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963, p. 176-196.

JAKOBSON, R., "Two aspects of language and two types of aphasic disturbances", in R.JAKOBSON et M. HALLE (éds), *Fundamentals of Language*, La Haye, Mouton, 1956.

JAKOBSON, R., WAUGH, L., *La charpente phonique du langage*, Paris, Les Editions de Minuit, 1980 (éd. or. 1979).

JOLY, A., "La détermination nominale et la querelle des universels", in *Déterminants : syntaxe et sémantique*, J. DAVID et G. KLEIBER (éds.), Paris, Klincksieck, p. 113-133, p. 124.

JOLY, A., "Le problème de l'article de Gustave Guillaume. Naissance d'une théorie de l'énonciation", in *Hommage à la mémoire de J. Stéfanini*, recueil d'études rassemblées par C. BLANCHE-BENVENISTE, A. CHERVEL, M. GROSS, publication de l'Université de Provence, 1988, p. 259-269.

JOLY, A., "Le problème de l'article et la solution finale ou que reste-t-il de nos amours ?", in *Recueil de textes du 6^e colloque international de psychomécanique du langage*, Pont-à-Mousson, 3-5 juin 1991, p. 215-217.

JOLY, A., ROULLAND, D., "Pour une approche psychomécanique de l'énonciation", in *Langage et psychomécanique du langage. Recueil d'études dédiées à Roch Valin*, sous la direction de A. JOLY et W. H. HIRTLE, PU. Lille / PU. LAVAL (Québec), 1980, p. 537-581.

KLEIBER, G., *Problème de référence : descriptions définies et nom propres*, Centre d'Analyse Syntaxique, Université de Metz, 1981.

KÖHLER, "Ueber unbemerkte Empfindungen und Urteilstänshungen", *Zeitschr. f. Psychologie*, 1913.

KOFFKA, *Principles of Gestalt Psychology*, London, Kegan Paul, Trench Trubnet and C°, New York, Hartcourt Brace and C°, 1935.

LAGNEAU, *Célèbres leçons*, Nîmes, 1926.

LE GUERN, M., "Notes sur le verbe français", in *Sur le verbe*, sous la dir. de S. REMI-GIRAUD et M. LE GUERN, PU Lyon, 1986.

LE HUCHE, F., ALLALI, A., *La voix*, Paris, Masson, 1991.

- LECOURS, A.R., LHERMITTE, F.(dir.), *L'aphasie*, Flammarion Médecine-Sciences / Les Presses de l'Université de Montréal, Paris / Montréal, 1979.
- LECOURS, A.R., LHERMITTE, F., "Phonemic paraphasias : linguistic structures and tentative hypothèses", *Cortex*, 5, 1969.
- LEIBNIZ, G.W., *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, (éd. J. BRUNSCHWIG), Paris, Garnier-Flammarion, 1966 , III, II, 1.
- LEWIN, K., "Vorbemerkungen über die psychische Kräfte und Energien und über die Struktur der Seele", *Psychologische Forschung*, 1926.
- LHERMITTE, J., *L'Image de notre corps*, Paris, Nouvelle revue critique, 1939.
- LICHTEIM, L., "On aphasia". *Brain*, 7, 433, 1885.
- LIEPMANN, H., "Das Krankheitsbild der Apraxie (motorischen Asymbolie) auf Grund eines Falles var einseitiger Apraxie" ; *Monatsschrift für Psychiatrie und Neurologie*, 1900, 8, 15-40, 103-32, 182-97.
- LIEPMANN, H.K., *Drei Aufsätze aus dem Apraxiegebiet*, Berlin, Kauger, 1908.
- LLOYD, Geoffroy Ernest Richard, "Grèce antique : études sur l'esprit et les sens", in *Le cerveau, un inconnu. Dictionnaire encyclopédique*, R. L. GREGORY (dir.)
- MADISON, G.B., *La phénoménologie de Merleau-Ponty. Une recherche des limites de la conscience*, Paris, Klincksieck, 1973.
- MAILHAC, J.P., *Le temps opératif en psychomécanique du langage*, Paris/Genève, Champion/Slatkine, 1988.
- MALDINEY, H., *Aîtres de la langue et demeures de la pensée*, Lausanne, L'Age d'homme, 1975.
- MALDINEY, H., "Chair et verbe dans la philosophie de M. Merleau-Ponty", *Maurice Merleau-Ponty. Le psychique et le corporel*, Aubier, Paris, 1988.
- MALDINEY, H., *Le legs des choses dans l'oeuvre de Francis Ponge*, Lausanne, L'Age d'homme, 1974.
- MALDINEY, H., *Penser l'homme et la folie. A la lumière de l'analyse existentielle et de l'analyse du dasein*, Grenoble, Jérôme Millon, 1991.

- MALMBERG, B., *Manuel de phonétique générale*, Paris, Picard, 1974.
- MARIE, P., "La troisième circonvolution frontale gauche ne joue aucun rôle spécial dans la fonction du langage", *La semaine médicale*, 23 mai 1906.
- MARIE, P., "Que faut-il penser des aphasies sous-corticales ?" *Semaine Médicale*, 17 octobre 1906.
- MARTIN, R., *Langage et croyance. Les univers de croyance dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Mardaga, 1987.
- MARTIN, R., *Le mot "rien" et ses concurrents en français (du XIV^e siècle à l'époque contemporaine)*, Paris, Klincksieck, 1966.
- MAZOYER, B. et al., « The cortical representation of speech », *Journal of Cognitive Neuroscience*, 1993, 5, p. 467-479
- MARTIN, R., *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 1983.
- MERLEAU-PONTY, M., *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard, 1964.
- MERLEAU-PONTY, M., *La prose du monde*, Paris, Gallimard, 1969.
- MERLEAU-PONTY, M., *La structure du comportement*, Paris, P.U.F., 1942)
- MERLEAU-PONTY, M., *Le visible et l'invisible* (suivi de notes de travail), texte établi par Claude Lefort, Paris, Gallimard, 1960.
- MERLEAU-PONTY, M., *Merleau-Ponty à la Sorbonne. Résumés de cours 1949-1952*, Paris Gallimard, 1991.
- MERLEAU-PONTY, M., *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945.
- MERLEAU-PONTY, M., *Résumés de cours. Collège de France, 1952-1960*, Paris, Gallimard, 1968.
- MERLEAU-PONTY, M., *Sens et non-sens*, Paris, Nagel, 1948.
- MERLEAU-PONTY, M., *Signes*, Paris, Gallimard, 1960.
- MESCHONNIC, H., "Penser Humboldt aujourd'hui", in *La pensée dans la langue. Humboldt et après*, H. MESCHONNIC (dir.), P.U. Vincennes, 1995, p. 13-50.
- MISSA, J.N., *L'esprit-cerveau. La philosophie de l'esprit à la lumière des neurosciences*, Paris, Vrin, 1993.

MOIGNET, G., *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français*, Paris, PUF, 1959.

MOIGNET, G., "La théorie psycho-systématique de l'aspect verbal", in *La notion d'aspect*, actes du colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz (18-20 mai 1978), publiés par Jean David et Robert Martin, Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, 1980.

MOIGNET, G., *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.

MONNERET, P., *Le sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation*, Paris, Champion, 2003.

MONNERET, P., *Pour une psychomécanique des pathologies du langage*, Thèse de l'Université Paris IV, 1996.

MOUNIN, G., "les caractères linguistiques de l'agrammatisme", *La linguistique*, 2, 1967, p. 15-26.

NESPOULOUS, J. L., "Linguistique, neurolinguistique et neuropsycholinguistique. Un parcours en quatre étapes", in J. L. NESPOULOUS et M. LECLERC, *Linguistique et neuropsycholinguistique. Tendances actuelles*, Paris, Société de Neuropsychologie de langue française, 1990 (Actes du forum 1989 de la Société de Neuropsychologie de langue française).

OMBREDANE, A., *L'aphasie et l'élaboration de la pensée explicite*, Paris, PUF, 1951.

OMBREDANE, A., "Sur le mécanisme de l'anarthrie". *Journal de psychologie normale et pathologique*, nov. 1926, p. 940-955.

ORTIGUES, E., *Le discours et le symbole*, Paris, Aubier, 1962.

PAUSELU, E. et al., « The neural correlates of the verbal component of working memory », *Nature*, 1993, 362, p. 342-345

PIERON, *Le cerveau et la pensée*, Paris, Alcan, 1923.

PITRES, A., "Des aphasies". *La semaine médicale*. 1894, n° 61, p. 493-495.

RONDAL, J.A., SERON, X.(dir.), *Troubles du langage. Diagnostic et rééducation*, Liège, Pierre Mardaga, 1982.

- ROVIELLO, A.M., "Les écarts du sens", in *Merleau-Ponty. Phénoménologie et expériences*, textes réunis par M. RICHIR et E. TASSIN, Grenoble, Millon, 1992, p. 161-184.
- RULLIERE, R., "La cardiologie jusqu'à la fin du XVIII^e siècle", in *Histoire de la médecine, de la pharmacie, de l'art dentaire et de l'art vétérinaire*, 1978.
- SABOURAUD, O., *Le langage et ses maux*, Paris, O. Jacob, 1995.
- SADEK-KHALIL, D., "De l'évocation. Remarques tirées de la rééducation des aphasiques", *Rééducation orthophonique*, VII, 1968, p. 223-242.
- SADEK-KHALIL, D., "Essai pour une phonétique", *Bulletin de la Société Alfred Binet*, 442, 1958, p. 13-28.
- SADEK-KHALIL, D., "L'article. Son acquisition par le sourd profond", *Rééducation orthophonique*, V, 1966, p. 239-250.
- SADEK-KHALIL, D., *Quatre cours sur le langage*, Paris, Isoscel, 1982 (7 volumes, les tomes 4 à 7 portant le titre *Quatre livres cours sur le langage*).
- SADEK-KHALIL, D., "Réflexions tirées de la rééducation des aphasiques", *Rééducation orthophonique*, XI, 1973, p. 99-121.
- SAINT THOMAS, *De ente et essentia*, VII, Vrin, 1947.
- SAUSSURE, F. (de), *Cours de linguistique générale*, éd. critique de Tullio de Mauro, PUF, Paris, 1988.
- SERON, X., JEANNEROD, M. (dir.), *Neuropsychologie humaine*, Liège, Mardaga, 1994.
- SIGNORET, J. L., "Le cerveau", in *Encyclopédie Universelle de Philosophie*, p. 1252-1256.
- SOUQUES, A., "Glande pinéale et esprits animaux d'après Descartes", *Revue neurologique*, t. 77, n°1-2, jan-fév 1945, p. 7-30.
- SOUQUES, A., "Les connaissances neurologiques de Galien", *Revue Neurologique*, I, n°3, mars 1933, p. 297-340.
- SOUQUES, A., "Quelques cas d'anarthrie de Pierre Marie", *Revue Neurol.*, 1928, p. 313-368.
- SOUTET, O., *Études d'ancien et de moyen français*, Paris, PUF, 1992.

- SOUTET, O., *La syntaxe du français*, Paris, PUF,
- SPINOZA, *L'Ethique*, posth. 1677, trad. Roland Caillois, Paris, Gallimard, 1954.
- STEFANINI, J., *La voix pronominale en ancien et en moyen français*, Aix-en-Provence, Ophrys, 1962.
- STEIN, J., "Ueber die Veränderung der Sinnesleistungen und die Entschung von Trugwahrnehmungen", in "Pathologie der Wahrnehmung", *Handbuch der Geisteskrankheiten* hgg von O. BUMBE, Bd I, Allgemeiner Teil I, Berlin, Springer, 1928.
- TESAK, J., Review of GRODZINSKY, Y., *Theoretical Perspectives on Language Deficits*, Cambridge, MA : MIT Press, 1989, in *Linguistics*, 1992, vol. 30, p. 975 - 982.
- THOMPSON-SCHILL, S. *et al.*, « Role of left inferior prefrontal cortex in retrieval of semantic knowledge. A reevaluation », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 1997, p. 14792-14797
- THOMPSON-SCHILL, S. *et al.*, « Verb generation in patients with focal frontal lesions. A neuropsychological test of neuroimaging findings », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 1998, 95, p. 15855-15860
- TISSOT, R., MOUNIN, G., LHERMITTE, F., *L'agrammatisme. Etude neuropsycholinguistique*, Bruxelles, Dessart, 1973.
- TOUSSAINT, M., *Contre l'arbitraire du signe*, Paris, Didier Erudition, 1983. Ce texte est issu d'une thèse remaniée et augmentée (*Gustave Guillaume et l'actualité linguistique. Du signe*, thèse de 1977, Université Paris-Sorbonne).
- TROUSSEAU, A., "De l'aphasie, maladie décrite récemment sous le nom impropre d'aphémie". *Gaz. des Hôp.*, 37, 1864.
- VALIN, R., *Avant-propos* de GUILLAUME, G., *Temps et Verbe*. Texte reproduit dans VALIN, R., *L'envers des mots. Analyse psychomécanique du langage*, p. 27-36.
- VALIN, R., "Fonction ordinatrice du temps opératif, *Cahiers de praxématique*, n° 7, 1986, Groupe de Recherche en Linguistique Praxématique, Montpellier, p. 29-36.
- VALIN, R., "Introduction" au premier volume (1971) des *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, reproduite dans VALIN, R.,

L'envers des mots. Analyse psychomécanique du langage, Paris/Sainte-Foy, Klincksieck/P.U. Laval, 1994, p. 123-177.

VALIN, R., *L'envers des mots. Analyse psychomécanique du langage*, P.U. Laval / Klincksieck, Sainte Foix / Paris, 1994.

VALIN, R., *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, P.U. Laval, Québec, 1981.

VALIN, R., *Petite introduction à la psychomécanique du langage*, Cahiers de linguistique structurale III, Québec, PU Laval, 1955.

VALIN, R., "Pour une phénoménologie vraie du langage", *Modèles linguistiques*, VI, 2, 1984, PU Lille, p. 11-26. Texte reproduit dans

VALIN, R., *L'envers des mots, Analyse psychomécanique du langage*, p. 267-288.

VALLANCIEN, B., "Phonation", *Encyclopaedia Universalis*, 1973.

VAN HOUT, G., *Franc. Math. Essai pédagogique sur les structures grammaticales du français moderne, tome I, Le Syntagme nominal*, Paris, Didier, 1973.

VASSANT, A., "Faits de syntaxe en linguistique guillaumienne. Incidence et parties du discours", *L'information grammaticale*, n° 50, Juin 1991, p. 24-29.

VILLIARD, P., NESPOULOUS, J. L., "Théorie neuropsycholinguistique...limites", *Langage*, n°96, 1989, p. 21-31.

WAELEHENS, A. de, "Une philosophie de l'ambiguïté", préface de *La structure du comportement*, P.U.F., [1942] 1990, p. V - XV.

WERNICKE, C., *Der aphasische Symptomenkomplex*, Breslau, Cohn et Weigert, 1874.

WERNICKE, K., "Einige neuere Arbeiten über Aphasie". *Fortschritte der Med.* 1885-1886.

WILMET, M., "Les «saisies moyennes» de l'article ou le «bateau des mille»", *Modèles linguistiques*, XII, 2, 1990, p. 3-13.

WILMET, M., *Gustave Guillaume et son école linguistique*, Paris/Bruxelles, Nathan/Labor, 1972.

WILMET, M., *La détermination nominale*, Paris, PUF, 1986.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Chapitre I : principes de systématique du langage

1. Principes théoriques de la linguistique guillaumienne

1.1. Langue et discours. Représentation et expression

1.2. Le signe linguistique

1.3. Le temps opératif

1.4. Le problème de la réalité du temps opératif

1.5. Les différentes espèces de temps

1.6. L'effection

1.7. La glossogénie comme diachronie des synchronies

2. L'analyse des systèmes de la langue selon Gustave Guillaume (1) : systèmes intégrants et parties de langue prédicatives

2.1. Le système du mot

2.2. Le système des parties de langue

2.3. Prédicativité et parties de langue

2.4. Les parties de langue prédicatives

2.5. Le système des parties de langue prédicatives

2.6. Le système du substantif

2.7. Le système du verbe

2.8. La chronogénèse

2.9. Le système de l'indicatif

2.10. Les temps du passé

2.11. Les temps du futur

3. L'analyse des systèmes de la langue selon Gustave Guillaume (2) : les parties de langue non prédicatives

3.1. Les parties de langue non prédicatives

3.2. La transprédicativité : le pronom et l'article

3.3. La transcidence : la préposition et la conjonction

3.4. Le système de l'article

3.5. La question des saisies moyennes dans le système de l'article

3.6. Du *Problème de l'article* au tenseur binaire

Chapitre II : l'apport des disciplines neurologiques

1. Aperçu historique

- 1.1. La préhistoire de la neuropsychologie
- 1.2. Les localisations cérébrales
- 1.3. L'associationnisme
- 1.4. Les théories globalistes
- 1.5. La neurolinguistique
- 1.6. La neurolinguistique cognitive

2. Le substrat anatomique du langage

2. 1. Le système nerveux central
2. 2. Les hémisphères cérébraux
2. 3. Lobes, circonvolutions, scissures, sillons
2. 4. Cortex primaires et associatifs
2. 5. Conception classique de la zone du langage
2. 6. Apprentissage du nom d'un objet

3. Définition de l'aphasie

4. Sémiologie de l'aphasie

4. 1. Troubles de l'expression orale
4. 2. Transformations du langage oral
4. 3. Troubles de la compréhension orale
4. 4. Troubles de l'expression écrite
4. 5. Troubles de la compréhension du langage écrit

5. Formes cliniques de l'aphasie

5. 1. Aphasies pures
5. 2. Aphasie de Broca
5. 3. Aphasie de Broca presque limitée aux troubles arthriques
5. 3. Les aphasies de Wernicke
5. 4. Aphasie de conduction
5. 5. Formes communes de l'aphasie de Wernicke
- 5.4. Aphasie amnésique
- 5.5. Spontanéité (Aphasie transcorticale motrice)
- 5.6. Aphasies mixtes
- 5.7. Aphasie totale ou globale
5. 8. Aphasies sous-corticales

Chapitre III : psychomécanique du langage et phénoménologie

1. Langage et pathologie du langage dans *Phénoménologie de la perception*

1.1. La critique de l'empirisme et de l'intellectualisme

1.2. Critique de l'empirisme

1.3. Critique de l'associationnisme

1.4. Critique de l'intellectualisme

1.5. La perception comme phénomène

1.6. Le corps propre

1.7. Du corps propre à la parole

1.8. Description phénoménologique de la parole

1.9. Une théorie existentielle de l'aphasie

2. La période intermédiaire

2.1. L'influence de la linguistique saussurienne

2.2. Merleau-Ponty lecteur de Guillaume

3. Le langage et l'ontologie de la chair

3.1. Le concept de chair

3.2. La chair du langage

4. Psychomécanique et fidélité au phénomène linguistique

Conclusion

Bibliographie

Table des matières